

La Bourse entre déprime et scandales

LES BOURSES européennes ont connu, mercredi 26 juin, une journée d'angoisse et de chute. Intervenant après l'affaire Enron, le nouveau scandale financier qui a éclaté aux Etats-Unis, celui de WorldCom, alimente une très forte crise de confiance. De plus, l'éclatement de la « bulle » technologique continue de faire lourdement sentir ses effets : l'équipementier de télécommunications Alcatel, dont le titre a fortement baissé mercredi, a annoncé le même jour la suppression de 10 000 emplois, après les 34 500 prévus. Cap Gemini, de son côté, va supprimer 5 500 postes.

Lire pages 17, 18 et Pierre Georges page 32

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES
Hannah Arendt
Promenade au Japon

ÉDUCATION

L'école des 2-3 ans p. 10

SCIENCES

Ces astéroïdes qui nous menacent p. 23

SANTÉ

Maigrir sans risques p. 24

International.....	2	Communication.....	20
Union européenne.....	5	Marchés.....	21
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	25
Régions.....	12	Culture.....	26
Horizons.....	13	Carnet.....	30
Kiosque.....	15	Abonnements.....	30
Entreprises.....	17	Radio-Télévision.....	31

Raffarin : Jospin a trop dépensé

LE PREMIER MINISTRE a publié, jeudi 27 juin, les résultats de l'audit des finances publiques qu'il avait commandé à deux magistrats de la Cour des comptes. Ce document indique que les déficits publics dépasseront largement le 1,8 % du PIB prévu par le gouvernement Jospin, pour atteindre 2,3 % à 2,6 % en 2002. Ces chiffres, remarque Jean-Pierre Raffarin, réduisent singulièrement la marge de manœuvre du gouvernement, qui maintient son programme de diminution des impôts.

L'audit attribue le « dérapage » des finances publiques à une surévaluation des recettes de l'Etat et à une sous-évaluation de ses dépenses, notamment sociales. Matignon affirme que « les deux tiers de la dégradation du déficit 2002 sont liés à la dérive des dépenses et qu'un tiers seulement est dû à de moindres recettes ». Le premier ministre juge que cette évolution aurait pu être prévue et corrigée dès l'automne 2001 si le précédent gouvernement avait voulu se montrer « réaliste ». Les auteurs du rapport estiment que le déficit des



comptes sociaux est notamment dû à la progression des dépenses de l'assurance-maladie : prévue pour 3,8 %, elle pourrait atteindre 6 %. Matignon estime que les

« dépenses publiques ont été rendues plus rigides par une augmentation ininterrompue de l'emploi public, sans qu'un meilleur service soit en contrepartie apporté ».

François Hollande, premier secrétaire du PS, a dénoncé sur RTL l'exploitation politique de cet audit, « prétexte à revenir sur des promesses ».

► L'audit commandé par le gouvernement sur l'état des finances publiques

► Selon ce document, les déficits devraient atteindre en 2002 2,3 à 2,6 % du PIB

► Le premier ministre accuse Jospin d'avoir surévalué les recettes et sous-évalué les dépenses

► Raffarin : donner de « l'oxygène » à l'Etat

Lire pages 6 et 7, et notre éditorial page 14

L'Afrique s'adresse aux riches

QUATRE CHEFS D'ETAT africains devaient se faire les porte-parole de l'Afrique, jeudi 27 juin, face aux dirigeants du G8 réunis à Kananaskis, au Canada. Les présidents sud-africain, algérien, nigérien et sénégalais veulent l'aide des pays dits les plus riches pour mettre en œuvre le programme que l'Afrique s'est fixé (le Nouveau Partenariat pour le développement, ou Nepad) pour sortir de la misère. Ils veulent des investissements, publics et privés, une remise de dette et l'ouverture des marchés du Nord. Ils ont trois priorités : l'agriculture, l'éducation et la santé.



S. SALGADO/AMAZONAS/CONTACT

► Les Africains à Calgary au sommet du G8

► Le Sud veut de l'aide, des marchés et moins de dette

► Angola : voyage dans un pays sinistré

Lire pages 2, 3, 13 et 14

MONDIAL 2002

D'un « pointu », Ronaldo expédie le Brésil en finale



COMME l'Allemagne, qu'il retrouvera en finale, dimanche 30 juin, le Brésil s'est imposé 1-0 lors de la demi-finale qui l'opposait, mercredi 26 juin, à la Turquie. Ronaldo (photo), qui n'en finit pas de renaître après quatre années de blessures à répétition, a marqué le but de la victoire d'un surprenant « pointu ».

Lire notre supplément

De la difficulté de passer son bac à Gaza et en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Sa voix tremble encore de l'émotion qu'il a ressentie lorsqu'il s'est retrouvé, mardi matin 25 juin, à genoux, face à un mur, les mains attachées dans le dos et tenu en joue par deux soldats israéliens. Wadia, 17 ans, se rendait avec un de ses amis à l'une des épreuves du taoujhi, le baccalauréat palestinien, dans un centre d'examen de Ramallah. « Ils nous ont fait descendre de voiture puis nous ont brutalisés ; ils nous ont demandé de soulever nos T-shirts pour voir si l'on ne portait pas d'explosifs. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure qu'ils nous ont demandé si, par hasard, on avait un papier prouvant qu'on allait passer le bac. On leur a montré notre convocation, et ils nous ont relâchés. »

Tout juste remis de leur mésaventure, Wadia et son copain sont parvenus au centre d'examen pour s'entendre dire que l'épreuve était annulée. La ville était toujours soumise au couvre-feu imposé par l'armée israélienne depuis près d'une semaine. « Le problème, c'est qu'on ne sait jamais quand le couvre-feu est levé ou pas.

Mardi matin, il y avait des gens dans la rue ; même les soldats ne savent pas exactement ce qu'il en est », poursuit Wadia. « Demain, on doit passer l'épreuve de chimie à 10 heures ; alors j'essaie de réviser jusqu'au dernier moment. Mais on ne saura qu'une heure avant si le couvre-feu est levé ou pas. C'est impossible de se concentrer dans des conditions pareilles », dit Tarek, un autre de ces 50 000 candidats qui, depuis une semaine, en Cisjordanie et à Gaza, tentent, en dépit de l'occupation israélienne, de passer leur taoujhi. « Il y a trente tanks en bas de chez moi. Ils vont et viennent en permanence, ça fait un bruit terrible ; les soldats crient et tirent en l'air. On a tout le temps peur. Cette peur s'ajoute au stress qu'on avait déjà par rapport aux examens », raconte Wadia.

« Partout où les épreuves peuvent se tenir, dans les villages et dans les rares villes qui ne sont pas réoccupées, nous demandons aux candidats de se présenter », explique Gaby Baramki, conseiller du ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur. « Pour tous ceux qui auront raté une ou plusieurs disciplines, nous organiserons de nouvelles épreuves dès que possible. C'est très impor-

tant à nos yeux. L'éducation demeure un symbole de liberté dans notre société, et ce n'est pas en empêchant nos jeunes de s'instruire que les Israéliens vont combattre ce qu'ils appellent le « terrorisme ». »

« On passe douze ans de notre vie à préparer cet examen et, lorsque arrive le moment de le passer, les Israéliens sont là et nous enlèvent tout espoir », insiste Wadia. « Notre vie, notre futur dépend du bon vouloir des Israéliens ; on ne peut rien faire, même plus étudier », renchérit Tarek, qui, depuis le début de l'intifada, n'a pas mis les pieds hors de Ramallah.

Après son arrestation, Wadia a reçu un coup de téléphone du ministre de l'éducation en personne. Ce dernier souhaitait reconforter le jeune garçon. Visiblement, il a plutôt accru son désespoir. « Même lui m'a avoué qu'il ne savait pas si l'on pourrait passer toutes nos épreuves cette année. »

Stéphanie Le Bars

et nos informations page 3

DANSE

Créateurs en colère



LE FESTIVAL Montpellier-Danse, du 28 juin au 6 juillet, révèle les splendeurs de la création contemporaine, ses misères aussi. Les créateurs interpellent le ministre de la culture. Lire pages 26-27

POINT DE VUE

Télévision : l'esprit de service public est bien là par Marc Tessier

DIMANCHE 16 JUIN - second tour des élections législatives -, 21 h 47, la soirée politique sur les antennes des télévisions commerciales s'interrompt sans préavis. France 2 et France 3 poursuivront, seules désormais, leur couverture de cet événement majeur de notre vie politique, l'une jusqu'à 23 h 22, l'autre jusqu'à 0 h 50. Selon moi, cette soirée a valeur de symbole. Elle illustre, jusqu'à la caricature, ce que serait l'information et le débat politique à la télévision en l'absence d'un service public fort, décidé à remplir sa mission ; et cela quel que soit l'enjeu

d'audience ou de publicité qui l'a emporté chez nos concurrents et auquel je n'ai jamais imaginé de céder.

Je pourrais multiplier de tels exemples : le lancement simultané en septembre 2001 de trois nouveaux magazines culturels (« Culture et dépendances », « Campus », « Ombres et lumières ») sans compter ceux nombreux de la nouvelle grille de France 5 ; nos ambitions dans le documentaire, genre qui n'a sa place aujourd'hui que sur nos antennes ; les émissions de débats, autre mission du service public, autre priorité absolue

pour France 2 et France 3, avec « Mots croisés », « France Europe Express », « Riposte », « C dans l'air », « Questions d'actualité », ainsi que les soirées-débats de France 3 en régions ; la programmation exceptionnelle d'« Un coupable idéal », récompensé par un Oscar, la semaine consacrée à la torture en Algérie, la diffusion posthume et inoubliable des entretiens de François Mitterrand.

Lire la suite page 16

MARC TESSIER est président de la holding France Télévisions.

Citroën Félix Faure :
la clé des bonnes reprises !

3800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION, GS* OU XANTIA.

1500€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO** OU SAXO.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE *marque d'instance*
fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15	01 55 68 15 15
Paris 14	01 45 89 47 47
Paris 19	01 44 52 79 79
Colgaires (78)	01 51 66 37 27
Londres (78)	01 54 78 33 45
Bezons (95)	01 59 61 05 42
Thiais (94)	01 56 86 48 25
Nantes (44)	02 31 89 21 21
Carhaix (99)	04 78 21 67 77
Vitrolles (13)	04 42 78 77 87

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

Les chefs d'Etat de quatre pays africains (Nigeria, Algérie, Sénégal et Afrique du Sud) rejoignent, jeudi 27 juin, leurs homologues des huit pays les plus puissants réunis à KANANASKIS (Canada), pour le lance-

ment du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD). Il s'agit d'un programme lancé en octobre 2001 pour faire de l'Afrique un continent attractif pour les investisseurs privés afin de ne plus dépendre

principalement d'AIDES PUBLIQUES au développement qui vont en diminuant. Le G8 appuie cette initiative mais demande aux pays africains de présenter des projets concrets et de donner des gages de bonne gouvernance.

L'initiative ne fait pas l'unanimité en Afrique, où des organisations non gouvernementales se regroupent pour réclamer l'ANNULATION DE LA DETTE contractée auprès des pays riches.

Le continent africain présente son plan de développement au G8

Les chefs d'Etat du Nigeria, d'Algérie, du Sénégal et d'Afrique du Sud rencontraient, jeudi, les dirigeants des pays les plus riches de la planète invités à sceller le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (Nepad), tentative de palliatif contre la chute des aides publiques

CALGARY

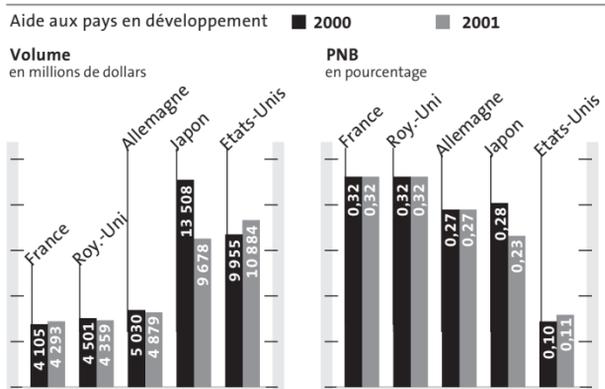
de notre envoyée spéciale

L'Afrique conviée dans le cercle très fermé des pays les plus puissants du monde, l'idée aurait surpris il y a encore quelques années. Et pourtant, en ce deuxième jour du sommet de Kananaskis, quatre chefs d'Etat africains (ceux du Nigeria, d'Algérie, du Sénégal et d'Afrique du Sud) viennent non pas quérir aide et assistance, mais proposer aux pays riches de s'engager avec eux dans un partenariat où chacun fera sa part.

Au sommet de Gênes déjà, en juillet 2001, les mêmes avaient fait le déplacement pour expliquer aux Huit que l'Afrique souhaitait démarrer de nouvelles relations avec le Nord. Cette démarche de « réappropriation » par le continent noir de son destin avait intéressé sans convaincre.

Depuis, le projet a pris de l'étoffe. C'est au nom de l'Afrique que viennent parler, jeudi 27 juin, les quatre chefs d'Etat : à Abuja, en octobre 2001, ils avaient, avec leurs pairs de l'Organisation de l'Union africaine, signé le véritable acte de naissance du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Comme l'a dit le président nigérian Olusegun Obasanjo, « ce n'est ni une institution ni une organisation mais un programme global

DES FINANCEMENTS PUBLICS INSUFFISANTS



Source : G8

qui prend en compte tous les aspects du développement de l'Afrique ».

Il s'agit de faire de l'Afrique un continent attractif pour les investisseurs privés, pour ne plus compter exclusivement sur l'aide des pays riches, qui a montré ses limites. Pour cela, les pays africains ont affirmé leur engagement en faveur de la bonne gouvernance aussi bien politique qu'économique. Ils ont retenu la région comme espace opératoire pour favoriser l'intégration des économies et remédier à

l'étroitesse des marchés. Ils ont fixé les priorités : agriculture, éducation, santé, nouvelles technologies de l'information, environnement, énergie, infrastructures et accès aux marchés.

Qu'attendent-ils du G8 ? Qu'il les aide « à créer les conditions d'accueil, d'attrait et d'engagement des capitaux privés », résume le président sénégalais Abdoulaye Wade, avec pour objectif final d'attirer quelque 64 milliards de dollars d'investissement par an et d'atteindre un taux

de croissance de 7 % au cours des quinze prochaines années.

Cela ne veut pas dire pour autant que les financements publics seront dédaignés. Ils pourraient même constituer un complément dans le cas de projets à faible rentabilité. Toutefois, les modalités de partenariat public-privé restent à définir. Si, à Dakar, on affirme qu'il n'est pas question de demander à Kananaskis des financements pour des projets précis, les chefs d'Etat africains n'en attendent pas moins du G8 « un plan d'action » pour mettre en œuvre le Nepad, et ce plan devrait comporter un volet financier.

LE FARDEAU DE LA DETTE

De son côté, le G8 se dit déterminé à appuyer l'initiative africaine mais attend des pays africains qu'ils présentent des projets concrets et donnent des gages de bonne gouvernance. Ils ont pourtant fait un premier pas. Reconnaissant que le fardeau de la dette est un frein à toute tentative de l'Afrique de sortir de l'ornière, ils se sont prononcés, mercredi, en faveur d'un effort supplémentaire (de l'ordre de 1 milliard de dollars) pour aller plus loin dans l'annulation de la dette des pays touchés par des chocs extérieurs, comme la baisse des matières premières. Ils

devraient également s'engager à ouvrir plus largement leurs marchés aux produits du Sud. Enfin, une partie importante de l'augmentation de l'aide publique au développement des pays riches devrait être consacrée à l'Afrique.

Loïn d'être encore un véritable plan d'action, « le Nepad est le premier processus qui nous verra négocier », a-t-il ajouté.

Reste aux deux groupes partisans de respecter leurs engagements. Après avoir plaidé pour que les pays riches tendent la main au continent noir, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui est également présent à Kananaskis, a prévenu que « les pays africains ne doivent pas avoir des attentes irréalistes ».

M. Chirac : un accord financier serait légitime

Jacques Chirac a déclaré, mercredi 26 juin, espérer que le G8 parviendra à un accord pour fournir une aide financière supplémentaire à l'Afrique. Il a rappelé que la France souhaitait que la moitié de l'augmentation de l'aide publique que les pays riches se sont engagés à consacrer au développement aille à l'Afrique, le continent le plus pauvre. « Je crois que ce serait d'abord légitime, que ce serait raisonnable et juste », a dit M. Chirac lors d'un point de presse.

Face au risque de voir l'ordre du jour éclipsé par le Proche-Orient, M. Chirac a réaffirmé que, pour la France, « ce sommet, c'est d'abord et avant tout le sommet de l'Afrique ». (...) « C'est la première fois que [le G8] prend conscience de l'impérieuse nécessité d'apporter à l'Afrique une aide pour sortir de ses difficultés en matière de développement mais aussi de bonne gouvernance, de démocratie », a-t-il ajouté. — (AFP)

ci, tous ensemble, avec le monde développé » avait déclaré le président ougandais Yoweri Museveni lors du sommet économique africain de Durban en juin, en saluant la rupture avec une ère de rapports entre pays riches et Afrique « où les mendiants sont tolérés mais ne sont jamais des partenaires égaux ».

Appuyant la redéfinition des relations entre l'Afrique et le monde industrialisé en liant investissement et bonne gouvernance, M. Annan s'est montré prudent, se gardant d'aller au G8 « pour rechercher un succès magique ».

Babette Stern

(avec Brigitte Breuille à Dakar)

TROIS QUESTIONS À... BERNARD BACHELIER

1 Organisme public de recherche agronomique très présent en Afrique, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), dont vous êtes le directeur général, a publié à la veille de l'ouverture du G8 un document critique sur la démarche des grandes organisations internationales à l'égard de l'Afrique. Que leur reprochez-vous ?

De ne pas apporter de réponse concrète aux agriculteurs africains. L'agriculture représente un quart de la richesse nationale du continent noir. Sur 800 millions d'Africains, le sort de près de 500 millions d'entre eux dépend des activités agricoles. Ce que nous craignons, c'est que le G8 se contente d'aborder les questions du développement de l'Afrique en fixant des objectifs qui intéressent en priorité le Nord, je pense en particulier à la défense de l'environnement. Nous redoutons aussi que l'on s'en tienne à des discours vagues en passant sous silence les effets désastreux des politiques agricoles des pays riches — Etats-Unis, Europe — sur l'agriculture africaine.

2 Que proposez-vous pour encourager le développement de l'agriculture africaine ?

D'abord de garantir à l'agriculteur africain des prix rémunérateurs. Cela passe par une protection des productions locales et une égalité des chances sur les marchés extérieurs. Il est anormal que le coton du Mali, par exemple, soit contraint d'affronter la concurrence

du coton américain, lequel est largement subventionné. Des dérogations sont prévues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais les pays les plus avancés n'en tirent pas profit parce que l'OMC est contrôlée par les pays riches. Il nous paraît tout aussi choquant que le prix du cacao payé au planteur noir baisse régulièrement depuis une quinzaine d'années. On est passé de l'équivalent de 1,10 euro le kilo à la fin des années 1980 à 0,50 euro actuellement.

3 Quelle stratégie préconisez-vous ?

On l'ignore en Europe, mais le milieu agricole africain vit une phase de structuration extraordinaire par le biais d'organisations professionnelles et de syndicats. Il faut encourager le mouvement. La solution pourrait consister à privilégier ces organisations de base en en faisant, sur une base contractuelle, les relais de l'aide publique au développement. Ce type d'approche a donné des résultats remarquables avec les riziiculteurs du Mali, dont le revenu a doublé en une décennie. Toutes proportions gardées, ce que le Cirad préconise, c'est la cogestion qui a existé en France à partir des années 1950 entre les pouvoirs publics et les syndicats. Le modèle a peut-être fait son temps chez nous, mais il a permis la modernisation de l'agriculture française.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

L'organisation du Nepad

L'organisation est articulée en quatre niveaux :

- **L'Union africaine**, qui est l'occasion de rencontres entre les chefs d'Etat et de gouvernement.
- **Le Comité des chefs d'Etat** pour la mise en œuvre du projet, dont le président est Olusegun Obasanjo (Nigeria) et les vice-présidents Abdelaziz Bouteflika (Algérie) et Abdoulaye Wade (Sénégal). Il se réunit tous les trimestres et compte 15 membres répartis en cinq zones (Afrique du Nord, de l'Ouest, orientale, centrale, australe).
- **Le comité de gestion**, composé des 5 pays fondateurs (Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal) et de cinq groupes de travail (infrastructures, paix et sécurité, gouvernance politique et économique, accès aux marchés, normes financières et bancaires). Ce comité de gestion a pour vocation d'établir dans les différents domaines recensés des codes de bonne conduite et des normes, repris dans une convention, à laquelle chaque pays sera libre d'adhérer, qui comprendra un mécanisme de surveillance par les pairs.
- **Le secrétariat**, assuré par l'Afrique du Sud, comprend cinq personnes basées à Pretoria. Il est chargé de l'administration, de la coordination, de la communication et du marketing.

L'Afrique de l'Est lutte contre sa marginalisation

NAIROBI

de notre correspondant

Il a fallu l'affront fait à un président à Durban, en Afrique du Sud, pour que l'idée du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) fasse son chemin à l'est du continent, et que se révèle, en filigrane, les crises en germe dans ce plan de sauvetage.

En arrivant au Forum économique mondial de Durban, début juin, où devait se discuter les règles de fonctionnement du Nepad, le président kenyan Daniel arap Moi avait découvert avec irritation qu'un simple strapontin avait été réservé à son pays dans l'organigramme. Le Kenya, malgré des demandes réitérées, n'avait pas été autorisé à intégrer les organes directeurs de l'organisation. Du coup, Daniel arap Moi avait préféré quitter la réunion avec sa délégation.

Nairobi n'entend pas se laisser cantonner dans un rôle de figurant. Comme le résume Kibuga Karethi, un des dirigeants de la Bourse kenyane, promoteur du Nepad au Kenya : « Nous sommes la plus grosse économie de notre région. A ce titre, nous exigeons un siège dans les instances dirigeantes du Nepad. »

Sous ce qui pourrait n'apparaître que comme une querelle protocolaire, se dissimule un enjeu politique. Depuis le lancement du Nepad, en octobre 2001, les quatre chefs d'Etat à l'origine du projet (Afrique du Sud, Sénégal, Nigeria, Algérie) s'étaient vu reprocher par

leurs pairs du continent de se consacrer à la promotion du plan auprès des gouvernements occidentaux, des bailleurs de fonds et autres investisseurs étrangers plus qu'à associer à leurs efforts les autres chefs d'Etat africains.

Tant que le Nepad semblait promis à rester sur le papier, nul ne s'en souciait réellement. Avec la perspective de voir la communauté internationale en financer le fonctionnement, tout a changé. Car, avant même que commence la foire d'empoigne pour les milliards virtuels du « Plan Marshall pour l'Afrique »,

Au Mali, un « sommet des pauvres »

A des milliers de kilomètres du sommet du G8 se tient un « sommet des pauvres ». Ce contre-sommet, qui réunit environ deux cents représentants de mouvements sociaux, venus pour l'essentiel d'Afrique de l'Ouest, a lieu dans un village malien, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale, Bamako. Il regroupe ceux qui « ne se reconnaissent pas dans le Nepad ». « Nos chefs d'Etat affirment qu'ils sont à Kananaskis [où se tient le G8] pour traiter entre partenaires (...) alors que leur Nepad est trop pâle, trop libéral », estime Donantié Dao, le secrétaire général de la section malienne de Jubilé 2000, un collectif qui regroupe un millier d'ONG dans le monde réclamant l'annulation de la dette des pays pauvres.

Plusieurs intervenants ont estimé, mercredi 26 juin, qu'il fallait définir « un nouveau Nepad avec une implication de la société civile africaine ». Dans les milieux officiels maliens, tout en se disant « pour le Nepad », on insiste sur la « nécessité d'introduire plus d'humanité » dans le projet. — (AFP)

que », l'Afrique du Sud s'est imposée comme le chef de file du projet, au risque de devenir l'interlocuteur principal de l'Afrique avec le reste de la planète. Le Nepad est-il un outil de son hégémonie sur le continent ? Certains pays d'Afrique le redoutent. Comme l'analyse Martha Stein-Sochas, directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD) : « Des pays comme le Kenya ou la Tanzanie se sentaient marginalisés dans le Nepad. Ils essaient maintenant de réagir. Il leur est difficile de concevoir que puissent s'instaurer des relations de maître à élèves avec l'Afrique du Sud. »

Si un pays comme le Kenya insiste tant pour être intégré dans le centre nerveux de l'organisation, c'est qu'il importe de se placer dans les instances où risque de se décider la redistribution de la manne financière. Aux membres des comités, il appartiendra à la fois de décider quels pays et quels projets pourraient bénéficier des 64 milliards de dollars annuels jugés indispensables au décollage du continent par les organisateurs du Nepad, et qu'ils espèrent voir financés en grande partie par les bailleurs de fonds, même si Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, s'est d'ores et déjà senti obligé de mettre en garde les pays africains contre leurs « attentes irréalistes ».

Depuis la déconvenue de Durban, le président Moi déploie une activité sans précédent pour organiser un contre-pouvoir. Samedi 22 juin, il a réuni à Nairobi les chefs d'Etat ougandais, tanzanien et rwandais pour affirmer l'existence d'un groupe à l'est de l'Afrique destiné à peser face aux géants sud-africain ou nigérian. Au Kenya, le ministère des finances s'est également hâté de mettre la main à un catalogue de projets à coloration régionale, destinés à être financés par le Nepad. Sur 49 pages sont détaillés une soixantaine de programmes à tous les prix, de 100 000 à 763 millions de dollars : des routes, de l'électrification, des projets de recyclage de sacs plastiques et des plans de lutte contre la mouche tsé-tsé, entre autres. Mais, paradoxalement, rien ou presque pour les écoles, les hôpitaux ou les petits agriculteurs.

Rien de tout ceci, pour l'instant, ne s'est encore imposé comme une évidence parmi les Kenyans. Les journaux de Nairobi, il y a plusieurs semaines, avaient même annoncé par erreur que le pays ne ferait pas partie du Nepad. Le mois passé, le vice-président kenyan était venu plaider la cause du projet devant des économistes et des spécialistes du développement. L'assemblée avait réagi en exprimant la crainte que le projet ne soit qu'une nouvelle stratégie des pays africains pour capter l'argent des bailleurs. La question a un sens particulier dans un pays où, en dépit du naufrage économique et de l'accroissement rapide de la pauvreté, les députés sont en passe de voter une loi pour multiplier leurs émoluments par neuf, et de s'octroyer, ainsi, un salaire supérieur à celui du président des Etats-Unis.

Jean-Philippe Rémy

Il est temps de se mettre au vert

Paris Dublin

> A partir de 68 €* par trajet

Nice Dublin

> A partir de 45 €* par trajet

Voyagez avec Aer Lingus entre Paris et Dublin ou Cork, et entre Nice et Dublin. Offres valables jusqu'au 17/07/02 sur la base d'un aller-retour.

Pour plus de renseignements sur ces offres, connectez-vous sur www.aerlingus.com ou contactez Aer Lingus au 01 55 38 38 55.

* Taxes d'aéroport non incluses

Aer Lingus
La compagnie nationale irlandaise.

Ireland
Des instants pour toujours.

L'appel de George Bush à écarter Yasser Arafat n'est pas soutenu par ses partenaires

Jacques Chirac souligne qu'il revient aux Palestiniens de choisir leurs représentants

CALGARY

de notre envoyée spéciale

Si, officiellement, la situation au Proche-Orient n'a rien changé à l'ordre du jour du sommet du G8, elle a dominé tous les entretiens bilatéraux menés en marge de la réunion. Dès son arrivée à Kananaskis, George W. Bush a multiplié les apartés avec ses homologues, réticents à appuyer ouvertement son appel à voir le président palestinien, Yasser Arafat, écarté de la scène politique. Elle a également mobilisé la plus grande partie du dîner consacré aux grandes crises internationales (le conflit indo-pakistanaï, l'Afghanistan).

Tout en soulignant les éléments positifs contenus dans la déclaration faite, lundi, à Washington par M. Bush – la condamnation du terrorisme, la fin de l'occupation, l'arrêt de la colonisation, la réforme de l'autorité palestinienne, la création d'un Etat palestinien compatible avec l'existence d'Israël –, les convives ont soulevé plusieurs interrogations sur l'absence de référence à un processus politique pour y parvenir. Bref, « on ne peut pas dire qu'il y a eu un soutien de la vision de Bush », confie un diplomate, qui précise que le dîner s'est

déroulé sans tension « pour ne pas décourager le président américain » dans sa volonté de s'impliquer, enfin, dans le dossier israélo-palestinien.

« QUAND ILS COMPRENDENT »

Dans l'après-midi, les dirigeants des pays industrialisés avaient eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet. Tout en soutenant la démarche selon laquelle des élections sont souhaitables, aucun d'eux ne s'était aventuré à suivre M. Bush dans la radicalité de son discours. « Il appartient naturellement au peuple palestinien et à lui seul de choisir ses représentants », s'est démarqué

Jacques Chirac, qui a appelé à la tenue rapide d'une conférence internationale et à « la reprise du processus politique, meilleur moyen de mettre fin aux violences ».

Le matin, George Bush avait doublé ses menaces politiques de menaces économiques en affirmant que les Etats-Unis n'aideraient pas financièrement les Palestiniens sans une réforme en profondeur de leurs institutions et en les appelant à changer leur direction actuelle. « Je peux vous assurer que nous ne verserons pas d'argent à une société qui ne serait pas transparente et serait corrompue, et je présume que d'autres pays en feront autant », avait-il déclaré après un entretien

avec le premier ministre britannique, Tony Blair. « Il faut de nouvelles institutions, une nouvelle Constitution, des élections, un pouvoir équilibré, des institutions financières transparentes », a-t-il martelé.

« J'ai fait savoir que nous ne pouvons pas avancer sur la voie de la paix avec une direction compromise avec la terreur », a ajouté M. Bush, qui s'est dit confiant dans le fait que les Palestiniens, « quand ils comprendront ce que nous disons » prendront les bonnes décisions. « Le statu quo est tout simplement inacceptable et ne doit pas être acceptable par les Palestiniens », a-t-il précisé.

Le premier ministre britannique s'est clairement rangé de son côté. Après avoir constaté qu'en trente réunions avec Arafat ces dernières années, « nous n'avons pas été en mesure de faire des progrès. Il y a une attitude à l'égard du terrorisme qui est incompatible avec la notion de sécurité d'Israël », a affirmé le premier ministre britannique (...). C'est à nous de dire que la conséquence d'avoir en face de soi des négociateurs qui ne sont pas sérieux est qu'on ne peut pas aller plus loin ».

Ba. S.



PATRICK KOVARIK / AFP



ISSOUF SANOGO

Pendant que les dirigeants des pays les plus riches arrivaient, dès mardi, à Kananaskis, au Canada (ci-dessus Jacques Chirac), près de 200 délégués de villages et de mouvements sociaux d'Afrique de l'Ouest se retrouvaient dans un village malien, Siby. Le contre-sommet des pauvres, organisé par le collectif d'ONG Jubilee 2000, ne se reconnaît pas dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) présenté au G8.

« 20 milliards de dollars » contre la menace nucléaire, bactériologique ou chimique

CALGARY

de notre envoyée spéciale

George W. Bush a gagné. Venu à Kananaskis avec, en poche, une nouvelle initiative visant à amplifier le programme de non-prolifération nucléaire et à réduire ainsi la menace terroriste, il est parvenu à convaincre ses partenaires non seulement d'y adhérer mais d'y participer financièrement.

Dès le début de l'après-midi, mercredi 26 juin, Jacques Chirac avait au cours d'un bref point de presse par visioconférence laissé entrevoir cet accord. « Avant l'arrivée de Vladimir Poutine (le président russe), nous avions évoqué longuement le problème de l'aide qui doit être apportée à la Russie et aux anciens pays de l'Union soviétique pour éviter les dangers de cet ensemble (...) sur le plan nucléaire et la nécessité d'aider ces pays à sortir de cette situation difficile avait déclaré le chef de l'Etat. En même temps, d'éviter les risques du terrorisme nucléaire, bactériologique, chimique, radiologique qui peut émaner de cette situation. »

Les Etats-Unis avaient annoncé qu'ils étaient prêts à consacrer à cet objectif 10 milliards de dollars sur dix ans (presque autant d'euros) et demandaient à ses alliés d'apporter une contribution égale. Le texte final sera plus flou dans son énoncé puisqu'il se contente d'annoncer que les pays du G8 pourraient engager « jusqu'à 20 milliards de dollars » sur dix ans sans en préciser la répartition ni si cette somme sera finalement atteinte.

DES RISQUES SÉRIEUX

L'initiative du G8, dont le texte final doit être approuvé jeudi, approfondit un autre aspect de la lutte contre le terrorisme. Selon les experts, il existe des risques sérieux de détournements de ce type de matériel (nucléaire, chimique, biologique) par les réseaux terroristes. Leur action concerne en priorité la Russie et les pays de l'ex-URSS, où de nombreuses centrales sont à l'abandon et des dizaines de vieux sous-marins nucléaires restent à démanteler. La transformation des stocks russes de plutonium à usage militaire en un combustible civil (le Mox) est considérée particulièrement sensible par la communauté internationale en raison de la corruption rampante de l'ère post-soviétique, leur pillage et leur revente au marché noir par la mafia russe.

Les membres du G8 se sont également engagés à assurer une meilleure protection des transports face à

la menace terroriste. « Les attentats du 11 septembre ont fait ressortir l'importance cruciale mais aussi la fragilité des systèmes de transports internationaux », indique un communiqué du G8, qui a décidé de fixer « une norme mondiale commune » pour la collecte et la transmission d'informations préalables sur les voyageurs. Les Etats les plus industrialisés se sont, en outre, engagés à s'entendre d'ici à octobre 2002 sur « des normes minimales relatives à la déli-

La Russie présidera le G8 en 2006

La Russie a franchi un pas supplémentaire, mercredi 26 juin, dans son rapprochement avec ses partenaires occidentaux, puisqu'elle assurera en 2006 la présidence annuelle du G8 et a intégré à Kananaskis la discussion économique, jusque-là conduite à sept. « Cette décision témoigne des transformations (...) remarquables qu'a connues la Russie ces dernières années, tout particulièrement sous la présidence de Vladimir Poutine », a affirmé le gouvernement canadien. C'est en 2006 également que les Russes devraient être admis dans les réunions des ministres des finances, où sont discutés des sujets aussi sensibles que les taux de changes et où des informations sur les politiques économiques respectives des Etats sont échangées.

La participation de la Russie au G8 était devenue permanente en 1997 à Denver, aux Etats-Unis, lors d'un sommet présidé par Bill Clinton.

vance de documents de voyages et de pièces d'identité ».

Dans le domaine du transport des marchandises, le G8 devrait mettre en œuvre un régime de sécurité renforcé pour les conteneurs qui transitent par air et par mer. S'agissant de la sécurité aérienne, les pays industrialisés ont décidé de normes pour blinder les portes des cockpits de tous les avions de ligne « d'ici à avril 2003 dans la mesure du possible ». Concernant le transport terrestre, le G8 souhaite enfin élaborer au sein des Nations unies et d'autres organisations un « régime de sécurité efficace et proportionné » plus particulièrement pour le transit de matières dangereuses. Une consultation aura lieu dans six mois afin d'examiner « les progrès accomplis » sur l'ensemble de ces questions.

Ba. S.

La plainte déposée en Belgique contre Ariel Sharon est jugée irrecevable

BRUXELLES

de notre correspondant

La justice belge a dissipé ce que l'ambassadeur d'Israël appelait « un gros nuage diplomatique ». Mercredi 26 juin, la cour d'appel de Bruxelles a déclaré irrecevable la plainte pour crimes de guerre et génocide que 23 victimes présumées des massacres de Sabra et Chatila, commis en 1982, au Liban, avaient déposée contre le premier ministre Ariel Sharon et le général Amos Yaron.

Se fondant sur la loi belge dite de compétence universelle, les plaignants évoquaient l'implication des deux responsables israéliens dans la mort de huit cents personnes au moins. Mercredi, la déception des parties civiles était grande. Une Palestinienne, qui affirme avoir perdu sept de ses proches dans les massacres, a déclaré qu'elle aurait « préféré mourir » que d'entendre cet arrêt concluant à l'irrecevabilité.

La cour d'appel a estimé que la loi de compétence universelle n'allait pas à l'encontre du droit international. En revanche, elle a retenu un argument controversé, invo-

qué par la défense du premier ministre et de l'Etat d'Israël : un article du code de procédure pénale évoquant la nécessaire présence sur le territoire belge d'un suspect (Ariel Sharon et Amos Yaron dans le cas présent) pour permettre le déclenchement de poursuites.

La cour relève que la loi ne prévoit pas de dérogation à cette règle. Le Parlement belge avait, certes, prévu de voter ultérieurement une exception mais ne s'est jamais exécuté. Cette lacune devrait être prochainement comblée, assure toutefois le sénateur libéral francophone Alain Destexhe, coauteur d'un texte soutenu

par la majorité gouvernementale.

Quoi qu'il en soit, la justice paraît, au stade actuel, avoir vidé la compétence universelle de sa substance. « Contre l'avis du législateur, mais en soulignant un aspect qui pourra être corrigé, du moins je l'espère », affirme M. Destexhe. M^e Michèle Hirsch, avocate de l'Etat d'Israël, souligne, pour sa part, que la Belgique ne peut avoir pour ambition de « juger le monde entier ».

Les partisans de la loi se raccrochent à un espoir. La cour d'appel ne s'est pas, affirment-ils, prononcée sur la question de l'immunité dont doivent, ou non, bénéficier

des responsables politiques en exercice au moment des faits dénoncés. On note toutefois qu'une décision de la Cour internationale de justice de La Haye, organe judiciaire des Nations unies, avait déjà pesé sur la procédure, en mai.

La cour de la Haye avait tranché un litige opposant M. Yerodia à Bruxelles, qui avait lancé un mandat d'arrêt contre cet ex-ministre congolais des affaires étrangères, pour incitation à la haine raciale. Les magistrats de la CIJ avaient estimé que le mandat d'arrêt était illégal car un ministre bénéficiait d'une immunité attachée à une fonction de haut niveau.

La loi de compétence universelle apparaît cependant comme réduite à une portée symbolique. A Bruxelles, les victimes pourront encore être entendues. Pour ce qui est des suites pratiques de leur action, c'est, à l'évidence, une autre affaire. Quant à la diplomatie belge, elle devrait pouvoir renouer des liens avec Jérusalem, qui avait parlé d'une « insupportable attaque » contre l'Etat d'Israël.

Jean-Pierre Stroobants

En Syrie, Riad Turk condamné à deux ans et demi de prison

Le plus ancien opposant est reconnu coupable d'avoir « porté atteinte à la Constitution »

AVEC L'APPLICATION et le sérieux d'un enfant convaincu de s'atteler à un chef-d'œuvre, le septuagénaire agence ses petites billes sur un drap blanc étalé devant lui. Riad Turk, le plus ancien, le plus célèbre et le plus intraitable opposant aux gouvernements syriens répète, pour les besoins d'un documentaire, les gestes que tout au long de sa détention de dix-sept ans sous le régime de Hafez Al-Assad, il faisait dans sa cellule pour « tuer le temps » et survivre à la solitude de la prison. A la fin du documentaire, scandé par des images de l'évolution de l'œuvre, celle-ci aura vaguement pris la forme d'un papillon au cœur de figures géométriques.

Riad Turk a été condamné, mercredi 26 juin, à deux ans et demi d'emprisonnement par la Cour de sûreté de l'Etat. Un verdict sans appel. M. Turk a été reconnu coupable d'avoir « porté atteinte à la Constitution ». Arrêté en septembre 2001, son « crime », comme celui qui est reproché à neuf autres opposants qui ont participé à des « salons » politico-culturels, est d'avoir critiqué « le despotisme » du régime, d'avoir réclamé une réhabilitation des institutions de la République hypothéquées, selon eux, depuis des décennies par une caste d'oligarques, et demandé le respect des libertés publiques. Deux d'entre eux, les députés Maamoun Al-Homsi et Riad Seif, jugés par un

tribunal ordinaire, ont déjà été condamnés à cinq ans de prison. Habib Saleh, un homme d'affaires, a été condamné, lundi, à trois de prison. Trois autres, l'avocat Habib Issa, le médecin Walid Bouni, l'économiste Aref Dalila ont été traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat. Les procès de trois autres, Kamal Labouani, Hassan Saadouné et Fawaz Tello n'ont pas commencé.

17 ANS EN CELLULE ISOLÉE

Des dix opposants arrêtés depuis fin août, M. Turk est non seulement le plus âgé, mais aussi le plus ancien militant – il a adhéré au Parti communiste en 1944 –, n'hésitant jamais à dire tout haut ce qu'il pense dans un pays dont le régime, depuis une bonne trentaine d'années, ne tolère aucune voix dissonante. Secrétaire général du Parti communiste-bureau politique, qui s'était scindé en 1973 du Parti communiste orthodoxe allié au pouvoir, hostile à l'intervention syrienne au Liban en 1976, dénonçant la répression sanglante, en 1981, de la confrérie des Frères musulmans dont il n'en condamnerait pas moins le recours à la violence, M. Turk a été, jusqu'à son incarcération en 1981, de tous les combats. Dix-sept années consécutives de prison (1981-1998), qui plus est, en cellule isolée, sans oublier plusieurs autres séjours plus courts en centre pénitentiaire, l'ont profondément imprégné.

« La prison est en moi. Elle est le symbole de l'esclavagisme qui est toujours en vigueur dans mon pays », confiait-il à Mohammad Ali Al-Atassi, le réalisateur du documentaire tourné à la faveur de trois années de liberté dont M. Turk a joui entre mai 1998 et septembre 2001. Quant à la politique, « elle fait partie de mon sang et de ma vie », ajoutait-il. De fait, ni l'âge (72 ans aujourd'hui), ni la privation de liberté, ni la torture à laquelle il avait été soumis lors de son incarcération, n'ont ébranlé ses convictions, ni ses idéaux de liberté et d'équité. A peine avait-il recouvré la liberté en 1998, qu'il reprenait son combat pour la transparence, le respect des droits et du droit puis pour dénoncer, à l'occasion de la succession d'Hafez Al-Assad, l'instauration d'une République héréditaire et la

monopolisation des pouvoirs.

En acceptant de se livrer au réalisateur du documentaire, l'avocat Riad Turk, entendait en faire un « document pour tous ceux qui prendront à leur tour le chemin de la prison ». « Oublier le monde extérieur, privé, politique et professionnel. Se dire que l'on est mort, déjà passé sous terre et que la seule chose qui reste à faire est de ne pas capituler », disait-il. Il ne faut donc, ajoutait-il, ne s'abandonner à aucune rêverie, pour ne pas inviter le monde extérieur ou susciter les pires cauchemars. D'où l'idée de s'adonner à la réalisation de son « œuvre », après avoir collecté les petites lentilles qui baignaient dans sa soupe. Quitte à remettre chaque jour la main à l'ouvrage.

Mouna Naïm

Supdev Management, Méthodologie, Stratégie, Marketing, Vente

Vous avez moins de 26 ans
Vous êtes titulaire d'un(e) Maîtrise,
Diplôme d'ingénieur ou d'Ecole
de Commerce.

Préparez votre
DESS Management et Qualité globale option vente en APPRENTISSAGE

Clôture des inscriptions : 4 juillet - Votre contact : 01.39.10.78.15
web : www.supdev.com - mail : supdev@supdev.com
SUP de V - 51, bd de la Paix - 78100 Saint-Germain-en-Laye

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le gouvernement Duhalde tente de conjurer la menace d'une nouvelle explosion sociale en Argentine

De violents affrontements entre chômeurs et policiers ont fait 2 morts et 90 blessés, mercredi, à Buenos Aires, alors que l'économie agonise et que la paupérisation de la population s'accélère

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Une nouvelle journée de chaos et de violences a fait 2 morts et 90 blessés, mercredi 26 juin, à Buenos Aires, où ont éclaté des affrontements entre des groupes de chômeurs et la police. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées.

Les heurts les plus violents se sont produits dans la périphérie sud de la capitale argentine, où plusieurs organisations de « piqueteros » ont tenté de couper la circulation sur l'emblématique pont Pueyrredon – reliant la capitale et la province de Buenos Aires – qui avait vu passer, le 17 octobre 1945, les « des-camisados », les pauvres « sans-chemise », qui avaient porté au pouvoir Juan Domingo Peron. Les « piqueteros », qui réclament des emplois et une assistance alimentaire et médicale, ont également manifesté sur d'autres voies d'accès à la capitale et dans plusieurs provinces de l'intérieur.

BALLES RÉELLES

Les bâtiments du Congrès, à Buenos Aires, ont été fermés à la suite d'alertes à la bombe. Dans la soirée, des dizaines de manifestants se sont réunis sur la place de Mai, faisant resurgir, au sein du gouvernement d'Eduardo Duhalde, réuni d'urgence, le spectre de l'ex-président Fernando de la Rúa (radical), contraint de démissionner en décembre 2001 sous la pression populaire et après une violente explosion sociale qui avait fait une vingtaine de morts. Des proches du président péroniste redoutent une escalade de la violence, évoquant la présence d'infiltrés pendant les



RICARDO ABAD/AP

affrontements de mercredi et une « provocation » contre le gouvernement. Plusieurs manifestants ont été blessés par balles réelles alors que la police affirme n'avoir utilisé que des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes face aux « piqueteros » armés de bâtons et de pierres. A Buenos Aires, des secteurs de plus en plus nombreux réclament le départ du président Duhalde, nommé provisoirement à la tête de l'Etat, le 1^{er} janvier, et la tenue d'élections anticipées.

« La démocratie est menacée en Argentine », a affirmé, mercredi, Elisa Carrio, député de l'ARI (Alternati-ve pour une république d'égaux), qui se situe en bonne place dans les sondages. Au sein de la Gauche unie, la députée Vilma Ripoll a condamné une répression rappelant « l'époque de la dictature militaire » des années 1970. Les partis de gauche, les organisations de « piquete-

ros » et les assemblées populaires de quartiers, nées dans la foulée de l'explosion sociale de décembre 2001, ont appelé à une marche, jeudi 27 juin, dans le centre de la capitale pour protester contre la répression. De son côté, la Confédération des travailleurs argentins (CTA) a lancé un mot d'ordre de grève générale.

FLAMBÉE DU DOLLAR

Le climat social se détériore de jour en jour alors qu'économiquement, l'Argentine agonise avec une chute de 18,3 % du PIB au premier trimestre, une baisse de près de 50 % des investissements par rapport à 2001 et un chômage qui touche plus de 40 % de la population, entraînant une paupérisation accélérée. Le système financier, frappé par une dévaluation de plus de 70 % de la monnaie nationale, s'est effondré. La journée de mercredi a

été marquée par une nouvelle flambée du billet vert, avec un cours atteignant quatre pesos pour un dollar.

Au sommet du G8, qui se tient à Kananaskis (ouest du Canada), le président en exercice de l'Union européenne, José Maria Aznar, et Jacques Chirac ont souhaité que les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) s'intensifient. « Les Argentins ont pris un certain nombre de mesures qui sont de nature à faciliter ces négociations », a déclaré un porte-parole du président français. Ce n'est pas l'avis du directeur général du FMI, Horst Köhler. Dans un entretien au quotidien allemand *Handelsblatt* du 27 juin, il s'est dit « déçu ». « Les Argentins ne montrent aucun empressement à négocier intensivement avec nous », a-t-il ajouté.

Christine Legrand

Chez les « nouveaux pauvres » de Buenos Aires, la faim a fait son apparition

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Dix-neuf heures, place San-Martin, au cœur de Buenos Aires : les camions des éboueurs ne sont

REPORTAGE

En quelques mois, la crise a transformé la capitale argentine en cour des miracles

pas encore passés dans les rues proches du luxueux Hôtel Plaza. Dans l'obscurité et le froid intense de l'hiver austral, un gamin d'une dizaine d'années lèche les restes d'un pot de yaourt. A ses côtés, ses parents plongent leurs bras dans les sacs-

poubelle qui jonchent le trottoir, lentement, en prenant soin de ne pas se blesser avec des débris tranchants. Comme eux, tous les soirs, des centaines de mendians affamés éventrent les poubelles de la capitale argentine pour chercher de quoi manger : des croûtons de pain, des épluchures de fruits et de légumes, des os avec encore un peu de viande pour faire bouillir.

Des centaines d'autres travaillent : ce sont les *cartoneros* ou les *cirujas* qui, eux aussi, fouillent les ordures à la recherche de cartons, de vieux journaux, de canettes en aluminium qu'ils revendent à des usines de recyclage. Depuis la dévaluation du peso, début janvier, les prix ont grimpé et ceux du carton ou du papier sont passés de 3 à 30 centimes le kilo. Les « *cartoneros* » existent depuis plusieurs années mais leur nombre s'est mul-

tiplié ces derniers mois à cause du chômage et de la crise économique et sociale la plus grave qu'ait connue l'Argentine.

Soixante pour cent des *cartoneros* sont des anciens ouvriers du textile ou de la construction qui ont perdu leur travail, selon une étude de l'Université Général-Sarmiento. Hommes, femmes et ribambelles d'enfants : ce sont des familles entières qui poussent des chariots dérobés dans des supermarchés ou des charrettes à bras de fabrication

42 % de la population dans l'indigence

Selon les derniers chiffres officiels, 51,4 % des 37 millions d'Argentins vivent désormais en dessous du seuil de pauvreté. Parmi eux, plus de 66 % sont des enfants ou des adolescents. La majorité d'entre eux ne peuvent plus étudier, faute d'argent, mais ne réussissent pas non plus à trouver du travail pour assurer leur subsistance. On compte, chaque mois, 30 000 nouveaux pauvres dans la capitale et la province de Buenos Aires, qui regroupe près de la moitié de la population. Dans cette nouvelle carte de la misère, le plus significatif est la montée de l'extrême pauvreté avec, en juin 2002, 42 % de personnes qui vivent dans l'indigence. La malnutrition touche 6 millions de personnes. Contrairement à d'autres pays d'Amérique latine, la pauvreté était, jusqu'à une période récente, un problème marginal en Argentine : elle touchait 5 % des foyers dans les années 1970.

artisanale. Ces légions de fourmis sillonnent les différents quartiers, marchent pendant des heures et parcourent des kilomètres, la plupart du temps à pied, certains à vélo et d'autres grimpés dans des charrettes tirées par des chevaux. Ces nouveaux pauvres ont été baptisés les « *nupos* » (*nuevos pobres*).

Ils font désormais partie du paysage urbain. En quelques mois, sous le coup d'une paupérisation accélérée qui a touché de plein fouet une classe moyenne autrefois la plus importante du continent latino-américain, les « *nupos* » ont transformé en cour des miracles le « *Paris de l'Amérique latine* » des dépliants touristiques. Impossible de les ignorer. On les croise par-

tout : à la sortie du travail, du cinéma ou du restaurant.

En l'absence de chiffres officiels, les ONG estiment que 8 000 « *nupos* » rentrent chaque jour dans la ville, venant des banlieues déshéritées de la province de Buenos Aires, pour faire les poubelles, alors que plus de 3 000 sans-abri vivent dans les squares ou sous les ponts de la capitale. A la gare de Retiro, en contrebas de la capitale, le dernier train de la journée a été baptisé « *le train fantôme* », car c'est celui qui ramène chez eux ces hordes de miséreux, en majorité des adolescents, des femmes et des enfants en bas âge, qui s'engouffrent, l'air hagard et chargés d'énormes sacs en plastique, dans les fourgons de la compagnie privatisée des chemins de fer qui, le plus souvent, les laisse voyager sans payer.

SENSATION D'INSÉCURITÉ

Face à cette réalité inédite, les *Portenos* (habitants de Buenos Aires) ont modifié leurs habitudes. Ils sortent moins la nuit. Les « *nupos* » sont pour la plupart inoffensifs mais, dans la ville mal éclairée, leurs silhouettes furtives accentuent la sensation d'insécurité qui règne dans la capitale et ses faubourgs où, de jour comme de nuit, les vols, les attaques à main armée, mais aussi les enlèvements avec demande de rançon se multiplient.

La faim, inconnue jusqu'ici dans l'ancien « grenier à blé du monde », a brutalement fait son apparition. Les aides du gouvernement (150 pesos par mois, soit moins de 40 dollars, alloués aux chefs de famille sans emploi) ne suffisent pas à subvenir aux besoins essentiels, évalués à 400 pesos par mois pour une famille de quatre personnes. Les aliments de première nécessité ont augmenté de plus de 100 %.

Même de jour, il est devenu impossible de marcher dans les rues de Buenos Aires sans être arrêté par des femmes, des enfants, des chômeurs, des retraités qui demandent de l'argent pour manger ou pour pouvoir acheter des médicaments. A chaque feu rouge, des bandes de gamins se jettent sur les voitures pour nettoyer les pare-brise en échange d'une pièce ; mais les jeunes acrobates et jongleurs au regard triste, qui distraient quelques instants les automobilistes, ont souvent plus de succès.

Ch. Le.

Madagascar : Paris tergiverse et s'abrite derrière l'OUA

ANTANANARIVO. Alors que les Etats-Unis ont reconnu, mercredi 26 juin, le président Marc Ravalomanana et décidé de débloquer les avoirs malgaches auprès de la Réserve fédérale, la France continue à s'abriter derrière l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour refuser de choisir entre Marc Ravalomanana et le président sortant Didier Ratsiraka. Six mois après le début de la crise malgache, l'attentisme de Paris s'est traduit par l'absence d'officiel français à l'anniversaire de l'indépendance de Madagascar qui a eu lieu, mercredi, en présence de M. Ravalomanana et d'autres diplomates européens. Plaidant pour une « solution politique basée sur un dialogue constructif entre toutes les parties », le président Chirac a rappelé, mercredi, dans un message que la France « ne ménagera pas ses efforts dans l'avenir pour soutenir les initiatives [de l'OUA] », qui prône un gouvernement d'union nationale et des élections législatives sous contrôle international. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : le nombre des islamistes armés est passé de 27 000 à 700 hommes depuis le début des violences, en 1992, qui ont fait – officiellement – plus de 100 000 morts, a affirmé le chef d'état-major de l'armée algérienne, le général Mohammed Lamari, dans un entretien au journal londonien *El-Mouchahid El-Siassi*. « Les terroristes restants sont des groupes qui attaquent des citoyens désarmés et des voyageurs dans des régions isolées », précise-t-il, ajoutant que la situation sécuritaire « s'améliore » et qu'elle est « dans la voie de sortie de la crise ». Mardi soir 25 juin, six personnes ont été tuées alors qu'elles circulaient dans un secteur montagneux à Benni-Sennous près de Tlemcen. – (AFP.)

■ **TPIY** : Slobodan Milosevic, grippé, devra subir un examen médical approfondi, a décidé, mercredi 26 juin à La Haye (Pays-Bas), le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), après un nouveau report du procès. Ajourné la semaine dernière, le procès ne devrait pas reprendre avant le 2 juillet. Par ailleurs, les juges ont accordé, mercredi, à l'accusation deux semaines supplémentaires pour épurer le volet du procès consacré au Kosovo, avant d'aborder ceux de la Croatie et de la Bosnie. – (AFP, Reuters.)

■ **PAKISTAN** : dix soldats pakistais ont été tués lors d'une opération menée contre une cache d'Al-Qaïda, près de Wana (zone tribale du Waziristan, proche de l'Afghanistan), mercredi 26 juin, selon des sources officielles au Pakistan. Sur la base de renseignements fournis par leurs alliés américains, les troupes pakistaises sont intervenues contre un groupe d'hommes armés présentés comme des « Tchétchènes ». Deux d'entre eux ont été tués et un fait prisonnier. Une partie du groupe a réussi à s'enfuir après quatre heures d'échanges de tirs. – (AFP, AP.)

■ **BIRMANIE** : Aung San Suu Kyi a été accueillie triomphalement à Mandalay, mercredi 26 juin, lors du premier voyage ouvertement politique de la dirigeante de l'opposition birmane en province depuis sa libération, le 6 mai. Des milliers de sympathisants l'ont acclamée dans cette ville que la junte militaire lui avait interdit de rejoindre, en septembre 2000, avant de l'assigner à résidence dans la capitale. – (Reuters.)

■ **TUNISIE** : l'avocate Radia Nasraoui, épouse de l'opposant Hama Hammami, 50 ans, a annoncé avoir commencé, mercredi 26 juin, « une grève de la faim illimitée », à son domicile de Tunis, pour réclamer la libération de son mari, Hama Hammami, chef d'une formation d'extrême gauche interdite. « Par cette action, j'entends réclamer la libération immédiate et sans condition de mon mari, emprisonné pour ses opinions, et protester contre les mauvais traitements dont il est l'objet, ainsi que sa famille », a ajouté M^{me} Nasraoui. – (AFP.)

■ **PAYS-BAS** : le général néerlandais Jan Harm de Jonge a pris le commandement, mercredi 26 juin, à Skopje, de la force de l'OTAN chargée, en Macédoine, de protéger les observateurs de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). C'est l'Allemagne qui était, jusqu'à présent, responsable de cette force de 700 hommes fournis par onze pays, dont la France. – (AFP.)

■ **AUSTRALIE** : le gouvernement de Canberra a décidé, jeudi 27 juin, de participer, pour 300 millions de dollars australiens (de l'ordre de 150 millions d'euros), à la construction du nouvel avion de combat F-35 (l'ex-Joint Strike Fighter) conçu par le groupe américain Lockheed Martin. Six pays européens de l'OTAN – à l'exception de la France – et le Canada contribuent à ce programme de défense. – (AP.)

■ **OGM** : l'Union européenne a ratifié le Protocole sur la biosécurité, a annoncé, lundi 25 juin à Bruxelles, Margot Wallström, commissaire à l'environnement. Le Protocole, signé à Montréal en janvier 2000, édicte les règles devant régir le commerce international des organismes génétiquement modifiés et s'appuie sur le principe de précaution. Pour entrer en vigueur, il doit être ratifié par 50 Etats, ce qui devrait être le cas début 2003. Les Etats-Unis ont refusé d'y adhérer. – (Reuters.)

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Société bancaire arabe

A la suite de nos articles intitulés « Arrestations en France et en Italie dans une filière de blanchiment d'argent sale utilisée par la mafia russe » (Le Monde du 12 juin) et « De puissants hommes d'affaires russes sont visés par la justice » (Le Monde du 18 juin), nous avons reçu de la Société bancaire arabe (SBA) la mise au point suivante :

La banque SBA a fait dès 1999 les déclarations nécessaires auprès de l'autorité compétente qu'elle a tenue régulièrement informée par la suite. C'est à la demande de plu-

sieurs autorités publiques, dont la Brigade de répression et d'investigation financière, que les comptes ont été maintenus ouverts pour les besoins de l'enquête. C'est également en concertation avec la SBA que les services de police ont entamé leurs opérations le 10 juin dernier. La banque SBA déplore que Le Monde, qui estime habituellement important d'interroger préalablement les personnes mises en cause dans ses colonnes, ne l'ait pas fait en cette circonstance ni même après.

TROISIÈMES CYCLES

EXPERTISE INFORMATIQUE 9 MASTERS

● Pôle Informatique pour le décideur

- Master "Informatique Financière"
- Master "Management et Informatique"
- Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"

● Pôle Nouvelles Technologies de l'Information

- Master "Nouvelles Technologies Numériques"
- Master "Réseaux Haut débit"
- Master "Technologies Wireless"

● Pôle Systèmes Informatiques

- Master "Sécurité Informatique"
- Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
- Master "Traçabilité et Logistique"

EPITA PARIS SUD MASTERS

14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tél. 01 44 08 01 01 • M^o Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr



www.masters.epita.fr

BAC + 1

RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG

(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 10/26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les Quinze répliquent aux chantiers navals sud-coréens

BRUXELLES

de notre bureau européen

Dans la dispute qui l'oppose depuis un an à Séoul à propos de la concurrence jugée déloyale des chantiers navals sud-coréens, l'Union a mis au point, mercredi 26 juin, sa stratégie pour amener la Corée du Sud à renoncer aux pratiques de dumping qui lui sont reprochées. La Commission a reçu le feu vert pour mettre en place, si besoin est, un mécanisme de soutien aux chantiers navals européens.

La dispute remonte aux années 1997-1998, lorsque la crise asiatique a permis aux chantiers navals sud-coréens de baisser fortement leurs prix, gagnant ainsi d'importantes parts de marché. Cette tendance s'est accentuée en 2001, la récession aux Etats-Unis et les événements du 11 septembre entraînant une baisse du commerce maritime, et donc des commandes. Les Européens reprochent aux Sud-Coréens de vendre à des prix inférieurs aux coûts des bateaux et de multiplier les subventions. Mais ils ne s'entendaient pas entre eux sur la stratégie à mener pour les négociations.

Les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Finlande et le Royaume-Uni, hostiles au principe d'une réintroduction des aides d'Etat, bloquaient un accord. La France y était également hostile, mais pour des raisons inverses : si mécanisme de soutien il devait y avoir au profit des porte-conteneurs et des chimiquiers (segments de l'industrie navale les plus touchés par la concurrence sud-coréenne), elle entendait qu'il profite aussi aux méthaniens (transporteurs de gaz liquéfié). Elle vient d'avoir partiellement gain de cause, et a levé son objection, permettant un vote favorable à la majorité qualifiée.

« Nous nous plaçons en position de négocier avec une main un peu plus forte, grâce à un mécanisme de soutien ciblé et temporaire, pour permettre à notre industrie de tenir le coup », a précisé Pascal Lamy, commissaire chargé du commerce, en se défendant de vouloir réinstaurer un coûteux système de subventions. Si l'impasse perdure, les Quinze mettront ainsi en place un mécanisme de soutien, sous la forme de subventions publiques allant jusqu'à 6 % de la valeur contractuelle des bâtiments européens concernés.

Laurent Zecchini

Vache folle : la France sous pression

LA COMMISSION a adressé, mercredi 26 juin, un « avis motivé » au nouveau gouvernement français, lui donnant un délai de quinze jours pour appliquer le jugement de la Cour de justice, qui avait enjoint en décembre à la France de lever l'embargo qu'elle seule maintenait sur les importations de viande bovine britannique en raison de la maladie de la vache folle. En cas de non-exécution, la Commission devrait faire à la Cour une proposition sur l'astreinte journalière « qu'elle estime devoir être infligée ». Paris a fait savoir qu'il n'y aurait pas de décision avant septembre, dans l'attente d'un nouvel avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Le ministère de l'Agriculture a indiqué que, à la demande de celle-ci, l'Agence correspondante britannique, la Food Standards Agency, venait « tout juste de transmettre de nouvelles données scientifiques ».

L'Europe est divisée sur la question de l'homoparentalité

Les Pays-Bas et la Suède autorisent l'adoption par des couples homosexuels, les députés britanniques se sont prononcés « pour ». Les pays du Sud restent les plus réticents à une mesure prônée dès 1994 par le Parlement européen

DES PARTENARIATS DE PLUS EN PLUS OFFICIAISÉS

Pays où les couples homosexuels sont reconnus par une loi



* Espagne : Catalogne, Navarre, Valence, Baléares, Madrid
* Suisse : Genève, Zurich

Niveau de reconnaissance	Partenaires de même sexe	Parten. de même sexe ou de sexe différent
Mariage civil		Pays-Bas
Partenariat enregistré	Danemark, Finlande, Allemagne, Islande, Norvège, Suède	Pays-Bas
Pacs		Belgique, France, Espagne (Aragon, Baléares, Catalogne, Madrid, Navarre, Valence), Suisse (Genève, Zurich)

Législation sur l'adoption pour les couples homosexuels

Refusé : France, Suède, Croatie, Chypre, Luxembourg
Adoption par le second parent : Danemark, Islande, Pays-Bas
Adoption conjointe possible : Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni*

*(adopté par une des chambres)

triction à leurs droits à être parent ou à adopter et élever des enfants ».

Les Pays-Bas ont autorisé, par le biais du mariage et grâce à la loi sur l'adoption par deux personnes du même sexe, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2001, l'adoption d'un enfant dans les mêmes conditions qu'un couple d'hétérosexuels, dans la mesure où l'enfant est de nationalité néerlandaise. Différentes organisations gaies et lesbiennes estiment à 20 000 le nombre d'enfants élevés par deux parents de même sexe.

« La tendance est à l'adoption », estime Robert Wintermute, professeur au Collège royal de Londres.

La grande majorité des 44 Etats membres du Conseil de l'Europe – à l'exception notable de la France, du Luxembourg, de la Croatie et de Chypre – permettent déjà l'adoption pour un célibataire, sans exclusion de façon absolue les homosexuels. « Sur ce sujet, le Royaume-Uni est en avance sur la France, rappelle le juriste britannique. Dès 1995, un jugement a rendu possible l'adoption d'un enfant par un homosexuel célibataire. Une manière de faire adopter des enfants les plus âgés, les plus difficiles à placer, ceux par exemple avec des handicaps. » Dans un pays où les services sociaux ont en charge

58 000 enfants, dont moins de 5 % sont adoptés chaque année, « il vaut mieux, dans l'intérêt de l'enfant, souligne M. Wintermute, trouver une famille d'accueil en ouvrant le plus possible le spectre parental ».

« Dans les pays nordiques et anglo-saxons, la filiation est un droit fondamental de l'individu, explique Daniel Borillo, maître de conférences en droit à Paris-X et chercheur CNRS. En France, la psychanalyse a contaminé la discussion juridique sur le thème "un enfant a besoin d'une mère et d'un père". L'Italie est un cas grotesque où la crise de la Démocratie chrétienne semble avoir poussé les partis de droite à redou-

bler les preuves de leur appartenance à l'Eglise. En Espagne, malgré un gouvernement de droite hostile, certaines régions possédant des compétences en matière de droit de la famille avancent. »

En 1995, rappelle M. Borillo, une enquête britannique sur deux groupes de jeunes adultes dont l'un avait été élevé par des mères hétérosexuelles et l'autre par des mères lesbiennes indiquait qu'il n'existait aucune différence de comportement entre les groupes. L'étude signalait également que 91 % des personnes issues des mères lesbiennes étaient hétérosexuelles. Autre source fréquemment citée par les défenseurs de la cause homoparentale : l'annonce récente de l'Académie américaine de pédiatrie (55 000 pédiatres) estimant qu'il n'existe aucune raison pour empêcher un individu ou un couple homosexuel de devenir parent.

Face à des situations nationales si différentes, les associations homosexuelles européennes militent pour un minimum d'harmonisation. « L'Union européenne n'a pas de compétence dans ce domaine, reconnaît l'Autrichien Kurt Krickler, de l'Association internationale gaie et lesbienne (Ilga). En revanche, elle permet la libre circulation des personnes. C'est une issue pour nos revendications. Nous luttons pour que les couples qui ont un statut reconnu dans un pays puissent s'installer là où ils le veulent. La reconnaissance mutuelle est un minimum. » Une manière de renvoyer la balle aux juges de Luxembourg, qui, par leurs arrêts, façonnent l'Europe.

Nicolas Bourcier

Le cadre légal français demeure fortement dissuasif

EN FRANCE, le dispositif légal apparaît comme strictement verrouillé. Le mariage n'est pas ouvert aux homosexuels ; le pacte civil de solidarité (pacs), instauré en octobre 1999, ne confère aucun droit en matière de filiation. L'assistance médicale à la procréation n'est destinée qu'aux couples stables (mariés ou concubins depuis au moins deux ans) composés d'un homme et d'une femme, ont précisé les lois de bioéthique de 1994.

De plus, l'adoption, ouverte depuis 1966 aux couples mariés comme aux célibataires de plus de 28 ans, est rendue difficile puisque les conseils généraux refusent quasi systématiquement de délivrer l'agrément préalable à l'adoption aux célibataires qui ne cachent pas leur homosexualité. Cette politique a été entérinée par le Conseil d'Etat. Dans un arrêt du 5 juin, il a encore confirmé sa jurisprudence constante depuis 1996 : l'homosexualité fait à elle seule obstacle à l'agrément.

En dépit de ce contexte légal défavorable, les familles homoparentales sont toujours plus nombreuses. L'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), créée en 1986, compte 1 400 adhérents, et évalue entre 50 000 et 100 000 le nombre de familles homoparentales en France. L'APGL est conviée à de nombreux colloques sur la famille. Le néologisme « homoparentalité » a fait son entrée dans le Grand Robert en décembre 2001. Un *Que sais-je* lui sera même consacré l'an prochain.

La pétition lancée par l'APGL, en janvier 2001, pour dénoncer les discriminations à l'encontre des célibataires homosexuels souhaitant

adopter, a été signée par une trentaine de responsables politiques de gauche et de nombreux chercheurs en sciences humaines. Le tribunal de grande instance de Paris a même reconnu, le 27 juin 2001, à une femme le droit d'adopter (en adoption simple) les trois enfants mineurs de sa compagne, conçus par insémination artificielle.

« L'homoparentalité, c'est comme la drogue : même si la loi est dépassée, c'est un sujet qu'on ne peut pas aborder publiquement. On est immédiatement priés de se taire », constate Jean-Pierre Michel, député (MDC) de Haute-Saône, corapporteur du pacs. Cette extrême prudence fait naître une « exception française », estime le sociologue Eric Fassin : « Les évolutions législatives en Europe changent les données du débat public. On ne pourra plus en France, pour rejeter l'homoparentalité, alléguer l'existence d'une universalité anthropologique. Cette position de rejet apparaîtra plus nettement politique, et conservatrice. »

« RELENTS D'HOMOPHOBIE »

La gauche française est frileuse sur la question de l'homoparentalité, insiste Martine Gross, coprésidente de l'APGL. Le vote de la loi sur le pacs a gelé toute évolution en matière de filiation, le gouvernement répétant à l'envi que le pacs ne serait en aucun cas une première étape avant l'accès des couples homosexuels à l'adoption.

Selon Eric Fassin, c'est, depuis les années 1980, le refus de l'utopie, la volonté d'être dans le réalisme, qui pousse la gauche à suivre l'opinion publique plutôt qu'à la devancer. « Par ailleurs, dit-il, on note une référence constante, et remarquable pour la gauche, aux lois naturelles. Et l'on n'entend guère la critique, notamment féministe, de la naturalisation de la différence des sexes. »

La forte prégnance culturelle du catholicisme empêche de séparer la procréation de la conjugalité, de la sexualité, souligne-t-on à l'APGL. « Et il faut encore compter avec des relents d'homophobie, avec cet amalgame toujours présent entre homosexualité et pédophilie », déplore Caroline Fourest, cofondatrice de l'association Prochoix.

Pascale Krémer

L'avis « dissident » de juges de la Cour de Strasbourg

REFUSER l'agrément préalable à l'adoption à un homosexuel n'est pas une discrimination mais une « distinction légitime et raisonnable ». Mardi 26 février, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg a renoncé à condamner la France que poursuivait Philippe Fretté, un professeur parisien auquel le conseil général de Paris et, en dernier recours, le Conseil d'Etat n'avaient pas octroyé l'agrément préalable à l'adoption du seul fait de son « choix de vie » homosexuel.

Dans son arrêt, la CEDH reconnaît qu'il y a bien eu « distinction » en fonction de l'orientation sexuelle du requérant, et que le refus d'agrément repose « de manière déterminante sur son homosexualité déclarée ». Mais cette distinction n'est pas une discrimination car elle poursuit un but légitime : « Protéger la santé et les droits des enfants pouvant être concernés par une procédure d'adoption. » « Le droit de pouvoir adopter trouve sa limite dans l'intérêt des enfants susceptibles d'être adoptés », précise la Cour.

Cet arrêt du 26 février semble avoir été très discuté. La Cour a été « divisée », reconnaît le juge français Jean-Pierre Costa. Les juges tchèque, lituanien, albanais et le juge français ont refusé de condamner la France. Mais trois juges (britannique, belge et autrichien) étaient d'avis contraire : en annexe de la décision, leur avis divergent est appelé « opinion partiellement dissidente commune », s'exprime.

« Dans le contexte du droit français qui autorise à toute personne célibataire, homme ou femme, à formuler une demande d'adoption, nous pensons que le refus de la demande d'agrément, fondé sur l'unique motif tiré de son

orientation sexuelle, constitue une violation de l'article 14 [les droits reconnus par la Convention doivent être assurés sans discrimination] de la Convention européenne des droits de l'homme », écrivent les trois juges dissidents.

« QUALITÉS ÉDUCATIVES »

Ils contestent le fait que l'inégalité de traitement constatée ait une « justification objective et raisonnable », c'est-à-dire qu'elle poursuive un but légitime. « Sauf à considérer l'homosexualité – ou la race, par exemple – comme constituant en soi une contre-indication, l'homosexualité de M. Fretté ne pouvait justifier le refus d'agrément que s'il s'accompagnait d'un comportement préjudiciable à l'éducation d'un enfant, ce qui n'était nullement établi [puisqu'] les qualités humaines et éducatives du requérant ont été plusieurs fois soulignées. »

Selon les juges anglais, belge et autrichien, le Conseil d'Etat français, « dans sa formulation abstraite et générale », a émis « l'opinion qu'être élevé par des parents homosexuels serait, en tout état de cause et dans toutes les situations, dommageable pour l'enfant », sans pour autant s'appuyer sur « les travaux scientifiques de plus en plus nombreux ces dernières années sur l'homoparentalité ».

Or, estiment-ils, « la Cour n'a pas à se prononcer en faveur de quelque modèle familial que ce soit ». Solennellement, ils concluent : « Au moment où tous les pays du Conseil de l'Europe s'engagent résolument dans le refus de toutes les formes de préjugé et de discrimination, nous regrettons de ne pouvoir nous joindre à l'avis de la majorité. »

P. Kr.

renoma

Ouverture exceptionnelle dimanche 30 juin et lundi 1^{er} juillet

boutique
129 bis rue de la Pompe 75116 Paris
Tél : 01 44 05 38 25
www.renomastar.com

3^{ème} cycle
MARKETING/COMMERCE
spécialisés en
• E-BUSINESS (MCI)
• B-TO-B (INCI)
Accédez à un réseau relationnel et à des enseignements de haut niveau
Recrutement Bac +4/5, derniers jurys.
Formation d'octobre 2002 à septembre 2003 dont 6 mois de mission en entreprise.
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devinci.fr
INCI-MCI Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE

O I S E
L'anglais à Oxford
Adultes-Enfants-Jeunes
Séances de 1 à 10 semaines
Logement famille-college-hôtel
OISE 144 rue Garibaldi
69006 Lyon
04 78 24 60 74
www.oise.com

Le gouvernement a rendu public, jeudi 27 juin, l'« audit de la situation des **FINANCES PUBLIQUES** » que Jean-Pierre Raffarin avait commandé à deux magistrats de la Cour des comptes dès sa nomination à Matignon. Jac-

ques Bonnet et Philippe Nasse estiment que le déficit public (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) représente **2,3 % à 2,6 % DU PIB**, alors que la loi de finances pour 2002 prévoyait 1,4 %. Il se creuse de 15 milliards

d'euros. Le déficit de l'Etat atteindrait 45 milliards d'euros (contre 30 milliards initialement prévus) en raison d'une **BAISSE DES RECETTES** et d'un accroissement des dépenses. Les comptes sociaux auraient un « trou »

de 2 milliards d'euros, imputable à l'**ASSURANCE-MALADIE ET À L'UNEDIC**. Le gouvernement estime urgent de réduire la charge de la dette pour dégager des marges de manœuvre pour la santé et les retraites.

L'audit révèle une forte dégradation des finances publiques

Le rapport commandé par Jean-Pierre Raffarin à la Cour des comptes, et publié jeudi 27 juin, indique que les déficits (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) se sont creusés de 15 milliards d'euros et représenteront 2,6 % du PIB à la fin de l'année. Les baisses des impôts sont maintenues

LES DÉFICITS publics se sont considérablement creusés en 2002. Ils représenteraient entre 2,3 % et 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) de la France à la fin de l'année, contre 1,4 % en 2001. Telle est la principale conclusion de l'audit des finances publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) que Jacques Bonnet et Philippe Nasse, deux magistrats de la Cour des comptes, ont remis à Jean-Pierre Raffarin, mercredi 26 juin. MM. Nasse et Bonnet ont préféré donner une fourchette, compte tenu de l'incertitude liée à certaines rentrées fiscales, comme celles de l'impôt sur les sociétés, plutôt que de s'arrêter sur un chiffre précis. On est en tout cas loin des chiffres avancés par la loi de finances initiale pour 2002, qui tablait sur un déficit public de 1,4 % du PIB, c'est-à-dire de 15 milliards d'euros de moins. En février, Laurent Fabius, le ministre des finances du gouvernement de Lionel Jospin, avait révisé à la baisse les prévisions de croissance pour 2002, les ramenant de 2,5 % à 1,5 %, et annoncé que les comptes publics afficheraient un solde négatif de 1,8 % à 1,9 % du PIB.

L'audit 2002 ne devait « pas être polémique », avait déclaré le premier ministre, qui a d'ailleurs, à cet effet, choisi de faire travailler les deux mêmes experts qu'en 1997, lorsque Lionel Jospin, arrivé à Matignon, avait lui aussi commandé un audit. La présentation, qui devait en être faite à la presse, jeudi 27 juin, par Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, et Alain Lambert, ministre délégué au budget, l'est pourtant. La gestion du précédent gouvernement y est épinglée au fil des pages, sans concession et parfois même avec une certaine mauvaise foi. Un exemple : il est écrit dans le dossier de presse que, depuis 1990, « la charge de la dette n'a cessé de s'accroître sous l'effet des déficits accumulés ». La lecture d'un tableau plus détaillé sur le sujet en annexe du document dément cette affirmation : les charges de la dette, qui représentaient 10 % du budget de l'Etat en 1990, ont augmenté jusqu'en 1997 pour représenter 15 % du budget. Depuis, elles se sont stabilisées et ont même légè-

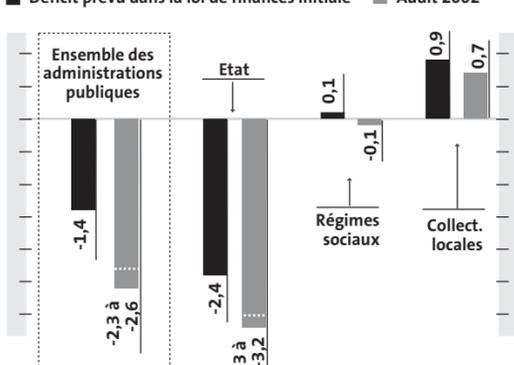
rement diminué : en 2002, elles devraient représenter 14 % du budget de l'Etat. C'est donc essentiellement aux gouvernements qui se sont succédé entre 1990 et 1997 que l'augmentation de la charge de la dette est imputable.

Sur le fond, c'est le budget de l'Etat qui dérape le plus, principalement sous l'effet de moindres recettes. Le déficit budgétaire serait en effet de quelque 45 milliards d'euros, contre 30 milliards d'euros inscrits en loi de finances. « Il est supérieur au niveau de 40 milliards d'euros où nos prédécesseurs l'avaient trouvé en 1997 », peut-on lire dans le dossier de presse. Les recettes fiscales ont, sans conteste, été les principales victimes du ralentissement économique mondial. Au pire, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'un déficit public de 2,6 % du PIB, elles subiraient une moins-value de 5,4 milliards d'euros. Les recettes non fiscales auraient elles aussi été surévaluées, de 3,3 milliards d'euros. Pour une part, cette révision à la baisse des recettes non fiscales est due à la décision du gouvernement Raffarin de reporter la créance de l'Etat sur l'Unedic de 1,2 milliard d'euros. Pour le reste, il s'agit essentiellement de moindres rentrées de dividendes, notamment celui venant d'EDF. Au total, donc, les recettes du budget seraient révisées à la baisse de 8,7 milliards

LE POIDS CROISSANT DES DÉPENSES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Déficit public en 2002, en % du PIB

■ Déficit prévu dans la loi de finances initiale ■ Audit 2002

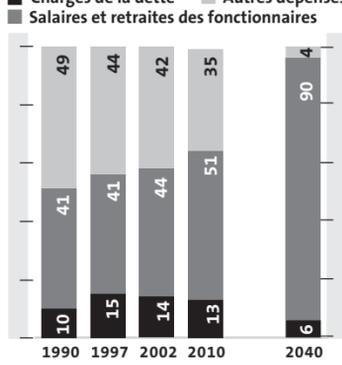


Dans quarante ans, le remboursement de la dette publique, mais surtout les salaires et les pensions des fonctionnaires, pourrait absorber la quasi-totalité du budget de l'Etat si aucune réforme n'est entreprise.

Source : Lois de finances et mission "Bonnet-Nasse"

Part dans le budget de l'Etat, en %

■ Charges de la dette ■ Salaires et retraites des fonctionnaires ■ Autres dépenses



d'euros au maximum. Les dépenses de l'Etat, elles, ont dérapé de 5 milliards d'euros. Dans les faits, une partie de ces dépenses non prévues - 1,4 milliard d'euros - correspond à des créances des administrations de sécurité sociale sur l'Etat. Si l'on regarde les comptes publics dans leur ensemble, cet élément est neutre : ce que n'a pas payé l'Etat, la Sécu l'a payé, et s'il l'avait payé, la Sécu ne l'aurait pas payé. Les auditeurs pointent égale-

ment des insuffisances de crédits en loi de finances initiale pour couvrir des besoins avérés, par exemple, sur le RMI.

Les comptes sociaux se sont également dégradés, mais le report de la créance de l'Etat sur l'Unedic permet de limiter les dégâts. Alors que Laurent Fabius annonçait un excédent de 0,1 % du PIB, ils afficheraient un déficit proche de 0,1 % du PIB. Le dérapage des dépenses d'assurance maladie est

le principal coupable (lire ci-dessous). Quant aux collectivités locales, elles apportent un excédent de 0,7 point de PIB, légèrement inférieur ce qui était prévu au moment de la constitution du budget 2002 (0,9 % du PIB).

En pourcentage du PIB, le déficit public a, entre 1997 et 2002, reculé, de 3,5 % à 2,5 % du PIB. Soit un point de PIB de moins en cinq ans. On voit mal, dans ces conditions, comment pourront faire

Quand l'Etat oublie de rembourser à la « Sécu » la prime de Noël des RMistes

LA FACTURE Jospin comprend des impayés. C'est du moins ce que pointe, à l'issue de l'audit, le gouvernement Raffarin qui en a dressé la liste dans un tableau spécifique. Parmi les « dettes des années précédentes non financées », figure ainsi le RMI pour 500 millions d'euros, l'aide médicale (270 millions), la couverture maladie universelle (CMU, 130 millions), les prestations sociales agricoles (200 millions), les loyers de la gendarmerie nationale (30 millions), les crédits électoraux (12 millions), les exonérations de cotisations sociales dans les zones franches (300 millions), ou bien encore le paiement des frais de jury et de changement de résidence par le ministère de l'éducation nationale (25 millions). Ce à quoi il faut ajouter les « insuffisances de crédits dans la loi de finance 2002 pour couvrir des besoins avérés » : 40 millions d'euros pour le fonds d'indemnisation des

victimes de l'amiante, 220 millions pour les prêts bonifiés et interventions agricoles, 240 millions pour le RMI, 90 pour la CMU, etc.

S'agissant du RMI, selon nos informations, les dettes seraient le fruit de... la « prime de Noël ». A plusieurs reprises, sous la pression des mouvements de chômeurs, le gouvernement Jospin a en effet décidé d'accorder un coup de pouce en fin d'année au revenu minimum d'insertion en même temps qu'aux autres minima sociaux. Ces hausses ont été immédiatement appliquées par les organismes distributeurs, les caisses d'allocations familiales. L'Etat aurait, semble-t-il, tout simplement oublié de rembourser la majoration...

Pour la CMU, dont le budget a été dépassé, l'avance a été faite par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). En mettant en avant ces « dettes » qui ne changent rien au déficit,

global, des administrations publiques, le gouvernement Raffarin soigne ainsi les syndicats, et surtout le patronat, qui n'ont eu de cesse de réclamer, ces dernières années, une clarification financière entre les organismes sociaux et l'Etat. Cette situation avait fortement nourri la querelle lorsque le gouvernement Jospin avait souhaité que ces mêmes organismes participent à l'effort de financement des 35 heures.

Récemment, les partenaires sociaux ont remis au goût du jour ce point, en réclamant cette fois au gouvernement Raffarin le report de la créance de 1,2 milliard d'euros que l'Unedic devait verser à l'Etat. Le régime d'assurance-chômage continue en effet de revendiquer le paiement de plusieurs mesures, telles que les pré-retraites AS-FNE, payées conjointement.

I. M.

Les comptes sociaux en « léger déséquilibre »

Le déficit consolidé de la « Sécu » devrait atteindre 2,2 milliards d'euros

LE DÉLUGE annoncé n'est pas au rendez-vous. Les comptes sociaux apparaissent certes dégradés, après deux années excédentaires, mais sans atteindre le niveau redouté. Le gouvernement devait en effet annoncer, jeudi 27 juin, un « léger déséquilibre » : d'un excédent annoncé de 0,1 point de PIB, ils accuseraient, en 2002, un déficit de 0,1 point, soit « environ » 2 milliards d'euros. Toutefois, ce bilan tient compte, aussi, du report de la créance de 1,2 milliard d'euros que devait verser l'Unedic à l'Etat. Les comptes sociaux s'en trouvent « allégés », pas l'Etat qui voit, lui, son déficit se creuser.

Dans ce domaine, qui comprend la Sécurité sociale, les régimes de retraite complémentaire, les hôpitaux et l'assurance-chômage (le fonds de réserve des retraites a été transféré dans la ligne des organismes divers d'administration centrale, ODAC), la situation s'avère contrastée. D'un côté, il existe des « facteurs de dégradation », de l'autre des rentrées meilleures que prévu des recettes sociales. En tête de liste des « dégradations » apparaît l'assurance-maladie, dont les dépenses ne cessent d'augmenter. L'objectif national voté par le Parlement prévoyait une progression de 3,8 % en 2002. Selon les auditeurs, elle devrait atteindre 6 %, soit un écart de 2,9 milliards d'euros. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) avait estimé, selon des résultats provisoires communiqués

le 18 juin, à 7,4 % la progression des dépenses en mai (6,8 % en données brutes).

Selon nos informations, le déficit consolidé du régime général de la « Sécu », dont la commission chargée d'examiner les comptes devrait se réunir le 11 juillet, atteindrait 2,2 milliards d'euros. Seule la branche assurance-maladie serait dans le rouge, avec un « trou » de 5,5 milliards. Le solde des autres branches, en revanche, serait positif : 1,2 milliard d'euros pour la famille, 1,6 milliard pour les retraites et 350 millions pour les accidents du travail.

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Ceci ne tient pas compte, toutefois, des dépenses supplémentaires impulsées par le gouvernement Raffarin, à savoir la revalorisation des honoraires des médecins généralistes (815 millions d'euros) et celle des pédiatres (20 millions d'euros). « Convaincu que les dépenses de santé vont continuer d'augmenter », Jean-François Mattei, ministre de la santé, a annoncé, mercredi, qu'il demanderait « les arbitrages nécessaires, sur des bases sanitaires plutôt que comptables » pour fixer les futurs objectifs de la loi de financement 2003 de la « Sécu ». S'agissant des autres régimes sociaux, l'Unedic notamment, la dégradation était connue. Elle a conduit les partenaires sociaux gestionnaires du régime d'assurance-chômage à prendre une série de mesures d'éco-

nomie dont une hausse des cotisations, pour ramener, en 2002, le déficit à 200 millions d'euros.

Toujours au chapitre des « dégradations » figure la révision à la baisse de la croissance de la masse salariale, et donc des recettes CSG et cotisations (1,4 milliard d'euros en moins), en 2002, tandis que les prestations chômage sont réévaluées à la hausse (1,5 milliard). Par rapport aux prévisions du précédent gouvernement, l'écart serait, là aussi, de 2,9 milliards d'euros. Ces chiffres sont cependant corrigés par un « facteur d'amélioration » : les rentrées de recettes sociales ayant été bien meilleures que prévu en 2001, avec une croissance de la masse salariale de 6,3 %, cela se traduit par un bonus de 3,7 milliards d'euros en 2002.

Pour le gouvernement, la tuyauterie financière « incompréhensible » de la « Sécu », dont le budget est supérieur à celui de l'Etat, impose une « simplification ». Selon lui, « la fixation d'objectifs d'évolution des dépenses maladie, indépendamment des moyens propres à en permettre la réalisation » a conduit à une dégradation des comptes publics de 0,75 point de PIB, tout comme les aides liées aux 35 heures auraient coûté 0,5 point. Mardi, devant le Sénat, le ministre des affaires sociales, François Fillon, a plaidé pour une refonte du dispositif des allègements de charge.

Isabelle Mandraud

Les conclusions de la mission, les pistes de travail du gouvernement

DANS LEUR rapport, les deux magistrats de la Cour des comptes font plusieurs constats.

► **Les déficits publics** (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) représentent entre 2,3 % et 2,6 % du PIB. L'écart est de 15 milliards d'euros, plus du quart de l'impôt sur le revenu, par rapport à l'automne 2001, au moment du vote de la loi de finances 2002.

► **Trois facteurs** expliquent le déficit du budget de l'Etat : une perte de recettes fiscales de 5,4 milliards, une surévaluation de 3,3 milliards des recettes non fiscales (dividendes des entreprises publiques, etc.), une dérive des dépenses de 7,4 milliards. La rétrocession par Bruxelles de 1,9 milliard (trop-perçu au titre de la contribution de la France au budget communautaire) allège la facture.

► **Les comptes sociaux** seront en déficit (-0,1 point de PIB), alors que le gouvernement Jospin prévoyait un excédent. La dégradation s'explique par la progression moins forte que prévu de la masse salariale et, surtout, le non-respect de l'objectif des dépenses d'assurance-maladie (+6 % au lieu des 3,8 % votés à l'automne 2001). Au total, la dégradation du solde des administrations sociales (« Sécu », Unedic...) sera d'environ 2 milliards d'euros en 2002. MM. Bonnet et Nasse soulignent le caractère incompréhensible des transferts financiers entre l'Etat et la « Sécu ».

► **Les collectivités locales** sont globalement excédentaires (0,7 point de PIB).

► **Sur la base du rapport Bonnet-Nasse**, le gouvernement prévoit de « retrouver des marges de manœuvre pour des dépenses nécessaires aux Français et des allègements fiscaux ». Il estime que, depuis 1990, 20 milliards d'euros supplémentaires auraient pu être affectés aux baisses d'impôts ou à des investissements (défense, sécurité...). Il annonce plus de « transparence » dans la gestion des fonds publics et plus de « performance » dans l'action des administrations. Il entend désendetter le pays, notamment pour financer les dépenses à venir en matière de santé et de retraite.

Virginie Malingre

Les Grands Débats de Radio France

présentés par France Inter

"DESIR, PLAISIR, JOIE"

Bonnes ou mauvaises réponses à la crise ?

Débat en public à Aix en Provence

mardi 2 juillet 2002 à 17H30

à la Cité du Livre
8 rue des Allumettes

animé par

Olivier Kaepelin, conseiller Radio France
et Jean-Didier Vincent, neurobiologiste

Intervenants :

Philippe Vernier, biologiste

Jean-Paul Tassin, neurobiologiste

Jean-Claude Risset, musicien et mathématicien,

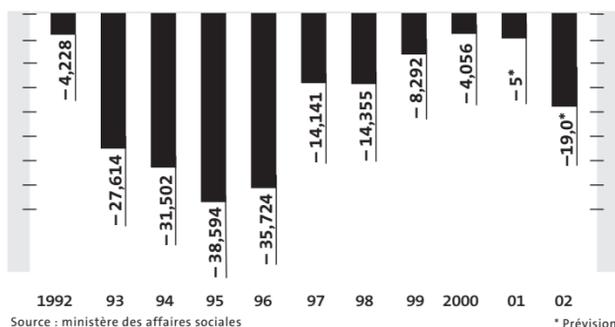
Antoine Lion, théologien

Jean-Marie Amat, cuisinier



LE DÉFICIT CHRONIQUE DE L'ASSURANCE-MALADIE

Comptes de la CNAM, en milliards de francs



Source : ministère des affaires sociales

*Prévision

Quatre études depuis l'alternance de 1981

● **Le 10 juin 1981**, la commission chargée par Pierre Mauroy de dresser le bilan du septennat de Valéry Giscard d'Estaing aboutit à des conclusions nuancées. Le rapport de François Bloch-Lainé, ancien directeur du Trésor, crédite le gouvernement Barre de succès (masse monétaire, franc, balance commerciale, politique énergétique, pouvoir d'achat...), mais juge « faible » la politique engagée contre le chômage.

● **Le 23 avril 1986**, Renaud de la Genière, gouverneur de la Banque de France, remet à Jacques Chirac un rapport critique sur la gestion socialiste des finances publiques. L'étude inspire cette phrase à Alain Juppé, ministre délégué au budget : « Il y a des trous à peu près partout ». Le rapport estime à 159 milliards de francs le déficit budgétaire qui aurait quintuplé entre 1980 et 1986. Il ne dénonce pas d'anomalies graves, mais s'inquiète de l'évolution des comptes de la Sécurité sociale. Il reconnaît la réduction du déficit de l'ensemble des administrations publiques.

● **Le 18 juin 1993**, près d'un mois après le suicide de Pierre Bérégovoy, Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, remet à Edouard

Balladur son rapport sur la situation sociale, économique et financière de la France. Qualifié par son propre auteur de verre que « les optimistes voient à moitié plein et les pessimistes à moitié vide », le rapport reste très prudent sur la gestion de l'ancien premier ministre socialiste. Il évalue cependant le déficit budgétaire à 340 milliards de francs, et confirme l'ampleur des déficits de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage.

● **En 1995**, Alain Juppé ne commande pas d'audit de la gestion Balladur, mais il qualifie de « calamiteuse » la situation des finances publiques.

● **Le 21 juillet 1997**, l'audit réalisé par Jacques Bonnet et Philippe Nasse évalue les déficits publics entre 3,5 et 3,7 % du PIB pour 1997, soit un niveau sensiblement supérieur à la barre des 3 % fixée par le traité de Maastricht. Il révèle que les dérapages sont imputables pour les trois quarts à l'Etat, alors que la dégradation des comptes sociaux est moindre. Le plan de redressement des finances publiques annoncé par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, et la reprise de la croissance permettent de qualifier la France pour l'euro.

La Cour des comptes souligne la forte augmentation des dépenses de l'Etat en 2001

Le rapport sur l'exécution des lois de finance a été présenté au Parlement et au gouvernement mercredi 26 juin. Il relève que la France est désormais un des pays européens les plus endettés

QUELQUES HEURES après la présentation des résultats de l'audit commandé par Jean-Pierre Raffarin, la Cour des comptes a rendu public, jeudi 27 juin, son rapport sur l'exécution des lois de finances pour l'année 2001, qu'elle a remis au Parlement et au gouvernement. Dans ce document qui, contrairement à l'audit des finances publiques, ne concerne pas 2002, la Cour relève, pour 2001, une forte augmentation des dépenses, combinée à un ralentissement de la progression des recettes, et souligne l'aggravation du déficit de l'Etat, « après cinq années d'amélioration consécutives ».

La Cour, qui voit dans la nouvelle « constitution financière » adoptée, le 1^{er} août 2001, avec la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), un levier important de la modernisation de l'Etat, a profondément restructuré et simplifié son rapport. Elle offre ainsi la lecture « la plus transparente possible » des comptes de l'Etat qui, à compter de 2005, devront être certifiés.

Comme en 2000, elle a dépassé la seule analyse horizontale des crédits par nature et par grandes

fonctions pour proposer une présentation des comptes de huit ministères. Elle s'est également efforcée de produire un texte plus « en cohérence » avec l'actualité.

Selon la Cour, le déficit d'exécution du budget – la différence entre les charges et les ressources de l'année – a atteint, en 2001, 32,04 milliards d'euros : « Pour la première fois, souligne-t-elle, après cinq années d'amélioration consécutives, le déficit de l'Etat s'est aggravé, au point de revenir, en valeur absolue, à une situation moins bonne qu'en 1999. »

Le renversement de tendance est « très net » : « Alors que ces dernières années, le résultat d'exécution était meilleur que l'objectif fixé au moment du dépôt de la loi de finances initiale, le solde s'aggrave de 3,6 milliards d'euros, soit + 2 % en 2001. »

GONFLEMENT DE LA DETTE

Autre constat préoccupant : le déficit notifié à la Commission européenne au titre des administrations publiques (Etat, sécurité sociale etc.) s'est accru en 2001 de 1,8 milliard d'euros (11,8 MF) et, hors licences UMTS, de 3 milliards

d'euros (19,7 MF), après avoir régulièrement baissé ces dernières années. Il s'élève à 20,6 milliards d'euros et à 1,4 % du PIB (+ 0,1 point par rapport à 2000).

S'agissant des recettes nettes du budget général (237 milliards d'euros), elles ont augmenté à un rythme sensiblement inférieur aux années précédentes (+ 1,7 %, contre + 2,9 % en moyenne sur la période 1997-2001).

Quant aux recettes fiscales nettes – après déduction des remboursements et dégrèvements au titre, notamment de la prime pour l'emploi dont la comptabilisation est délicate – elles se sont accrues de 2 % pour s'établir à 244,85 milliards. « Globalement, l'évolution des recettes fiscales a été bien anticipée », relève la Cour qui souligne, entre autres choses, la « relative stabilité » des recettes de TVA et l'évolution soutenue de l'impôt sur les sociétés (+ 8 %). Le produit de l'impôt sur le revenu (53,5 milliards d'euros) est resté quasiment stable (+ 0,4 %), mais l'évolution tendancielle de l'IR a permis d'absorber les mesures d'allègement.

C'est sur le chapitre des dépenses que l'analyse de la Cour des

comptes et celle du ministre délégué au budget, Alain Lambert, sont le plus éloignées. L'exercice 2001 se caractérise, aux yeux des magistrats de la rue Cambon, par une augmentation de 2,4 % de la dépense nette (268,7 milliards d'euros), nettement au-dessus du taux moyen d'accroissement annuel sur la période 1997 – 2001 (+ 1,6 %). En revanche, le ministère du budget, qui s'en tient à une analyse « à structure constante », fait état, pour sa part, d'une croissance de 1,9 % de la dépense nette.

La Cour souligne, par ailleurs, la poursuite du gonflement de la dette publique en 2001. Au sens du traité de Maastricht, précise-t-elle, le ratio d'endettement public par rapport au PIB a été stabilisé à 57,3 % en 2001 comme en 2000, un niveau peu inférieur au sommet de 1998 (59,5 %). Naguère peu endettée (dixième rang sur quinze en 1996), la France figure désormais, après l'Allemagne, parmi les plus endettés des onze pays respectant en 2001 les critères européens.

Claire Guélaud

Le gouvernement a préparé l'opinion à une dégradation de la situation économique

L'AUDIT des finances publiques a été la première mesure annoncée par Jean-Pierre Raffarin, le 7 mai, au « 20 heures » de TF1, un peu plus de deux heures après l'annonce de la composition de son gouvernement. Deux jours après le second tour de l'élection présidentielle, qui a vu l'électorat de gauche se rallier massivement à la candidature de Jacques Chirac, l'heure n'était pas à la polémique. « Quand on rentre dans une maison neuve, il faut faire l'inventaire. Donc on regarde bien quelles sont les situations, notamment les situations budgétaires. Je veux y voir clair pour savoir exactement quelles sont les possibilités d'action », indique alors M. Raffarin. Le lendemain, l'ancienne ministre socialiste Ségolène Royal se contente d'évoquer « une démarche un peu étrange quand on a un mois devant soi ».

Le 11 mai, M. Raffarin cherche une nouvelle fois à dédramatiser. Le premier ministre indique que l'audit sera réalisé « selon les mêmes modalités que le gouvernement précédent en 1997, si possible avec les mêmes auteurs » ; ses résultats, ajoute-t-il, lui seront communiqués « au lendemain des élections législatives ». Pour M. Raffarin, cette méthode doit permettre que cet audit « n'ait rien de polémique ». « Un audit, ce n'est pas une photographie accusatoire », renchérit Alain Lambert, ministre délégué au budget.

Dans un premier temps, l'audit permet au gouvernement d'entretenir le flou sur le respect des engagements de la France d'atteindre l'équilibre de ses finances publiques en 2004. Vient ensuite une dramatisation progressive, qui répond à trois objectifs : faire pression sur ses partenaires européens ; préparer l'opinion à un éventuel tri dans les promesses de Jacques Chirac ; faire de la situation budgétaire de la France un argument de campagne pour les législatives.

Le 14 mai, Renaud Dutreil affirme que « le gouvernement socialiste laisse la France dans un état piteux ». Le secrétaire d'Etat aux

PME justifie ainsi l'audit, « dont on pressent [que les résultats] sont très inquiétants ». Trois jours plus tard, M. Lambert, revient à la charge. « L'état des finances publiques sera sans doute plus dégradé que celui que le gouvernement précédent a indiqué. (...) Mon intuition, c'est qu'il y a une dérive sur l'assurance-maladie et un dérapage sur les comptes de l'Etat », indique-t-il, en précisant que « les dépenses de l'Etat » ont, elles aussi, « dérapé ».

PLUS ABRUPT

Interrogé le 23 mai sur France 2, le premier ministre confirme que l'audit sera prêt pour la « fin juin ». M. Raffarin souligne par avance que « beaucoup d'engagements pris [par le précédent gouvernement] n'étaient pas financés ». Le 3 juin, le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, est plus abrupt : « Les socialistes nous ont laissé plutôt des déficits et des caisses vides. » « La tendance n'est pas très favorable », indique trois jours plus tard le ministre de l'économie, Francis Mer, en annonçant que le déficit public sera « un peu plus élevé » que prévu. Le message est le même entre les deux tours des élections législatives. « J'ai l'impression que l'on a à faire à de grands déficits », prévient M. Devedjian, le 10 juin.

Les socialistes n'auront réagi que tardivement. « D'un côté, on a des annonces flatteuses parce que nous sommes en campagne électorale et, de l'autre, c'est la préparation à des décisions douloureuses », estime, le 29 mai, le premier secrétaire du PS, François Hollande. Le même jour, l'ancien ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, affirme que l'audit n'a d'autre but que de « permettre, lorsqu'il sera publié, de justifier un certain nombre de hausses d'impôts ou de cotisations ». Le 4 juin, Laurent Fabius revient à la charge : « Si elle gagne, la droite présentera l'addition en prétendant qu'elle est imputable à la situation financière laissée par les socialistes. »

Jean-Baptiste de Montvalon

17 juillet 1994 : plus d'un milliard de téléspectateurs.

THE FINAL KICK
Film documentaire autour de la finale de la Coupe du monde de football 1994
Vendredi 28 juin à 21.55

arte
www.arte-tv.com

L'opposition à la nomination de M. Fabius au poste de porte-parole du PS monte d'un cran

M^{me} Aubry menace de quitter le parti ; M. Hollande redit qu'il a besoin « du concours de tous »

FRANÇOIS HOLLANDE n'est pas un adepte du principe « ça passe ou ça casse ». Si le premier secrétaire du Parti socialiste ne parvient pas, d'ici au conseil national du samedi 29 juin, à faire admettre à sa propre majorité la nomination de Laurent Fabius comme porte-parole, il laissera son secrétariat national en l'état jusqu'au congrès du printemps 2003.

Tout en rejoignant le député de Corrèze sur sa volonté d'avoir une direction rassemblant « sans exclusive » toutes les sensibilités du PS, Martine Aubry demeure opposée au choix de M. Fabius comme porte-parole. Si M. Hollande confirmait son intention, elle quitterait le secrétariat national. En revanche, elle y resterait si l'ancien ministre de l'économie se voyait confier le poste de numéro deux du PS.

Jeudi 27 juin, M. Hollande devait rencontrer, avec Pierre Mauroy et

Daniel Vaillant, M. Fabius. Il pourrait lui proposer un compromis consistant à entrer au secrétariat national sans le titre de porte-parole tout en lui confiant ce rôle à l'Assemblée nationale. S'il n'y a pas de déblocage d'ici vendredi soir, on en restera au statu quo.

« LIGNE POLITIQUE »

Mercredi 26 juin, devant le bureau national, M. Hollande a redit que le PS « a besoin du concours de tous, sans prééminence mais sans exclusive ». « Il ne s'agit pas d'une question de ligne politique, a-t-il ajouté. C'est celle du congrès de Grenoble, forcément corrigée par ce que nous avons vécu depuis novembre 2000. » Appuyé notamment par François Rebsamen, responsable des fédérations, M. Hollande s'est ouvert une porte de sortie en rappelant qu'il avait souhaité que « le secrétariat natio-

nal puisse être renforcé le moment venu ». Lors de ce bureau national, Jean-Pierre Sueur, proche de M^{me} Aubry, a regretté que la première réponse aux défaites électorales soit « un changement d'organigramme ». A demi-mots, et en présence de M. Fabius, silencieux, Alain Claeys, un de ses proches, a déploré l'ostracisme dont serait victime l'ancien numéro deux du gouvernement Jospin. « Personne ne doit être exclu », a-t-il lancé, en plaçant pour « une démarche collective de rassemblement ».

A défaut de nouvelle direction, M. Hollande devrait recueillir l'aval du conseil national sur la préparation du congrès. Mercredi, il a indiqué que « dès septembre », après l'université d'été de La Rochelle, des « forums » seront organisés par les fédérations. Un deuxième temps sera consacré « à une confrontation avec les citoyens

et les forces sociales », avec, à la fin de l'année, « une rencontre nationale ». Une « commission de préparation » sera constituée, « dès cet été », qui sera « composée de toutes les sensibilités et des premiers secrétaires fédéraux ».

Sur LCI, Jack Lang a souhaité, mercredi, que le PS adopte « une ligne beaucoup plus orientée à gauche ». Si tel n'était pas le cas, l'ancien ministre n'exclut pas de quitter le PS et de « créer avec d'autres tel ou tel mouvement ». De son côté, Arnaud Montebourg reproche au PS d'être « un parti stalinien, au sens où il n'admet pas les idées nouvelles ». Dans un entretien aux *Inrockuptibles*, le député de Saône-et-Loire n'exclut pas non plus de créer une nouvelle structure, tout en jugeant que le PS est le « parti le plus démocratique de France ».

Michel Noblecourt

Vincent Peillon, porte-parole du Parti socialiste

« Régler des comptes n'est pas à la hauteur de l'événement »

NOUS PUBLIONS ci-dessous un entretien avec Vincent Peillon, dont le texte a été relu et approuvé par ce dernier.

Le PS paraît aujourd'hui agité de luttes intestines, dont vous êtes l'une des premières victimes puisque François Hollande a annoncé l'attribution de votre poste à Laurent Fabius. La reconstruction doit-elle passer par là ?

Sûrement pas ! Les Français, comme nos militants, se moquent de savoir si le PS a un nouvel organigramme. Quant à ma situation personnelle, elle est sans intérêt.

La défaite du PS aux législati-

ves était-elle inéluctable ?

Après l'échec de Lionel Jospin, dans un système qui a accentué le poids de l'élection présidentielle



« Changer de République me paraît nécessaire pour retrouver l'énergie démocratique »

VINCENT PEILLON

par le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral, la défaite était programmée. La volonté de cohérence institutionnelle a conduit les électeurs à souhaiter l'har-

monie entre les pouvoirs. Pour moi, l'abstentionnisme record est l'expression d'un vrai choix – qui s'explique aussi par l'absence de Lionel Jospin – et donc d'alternance clairement identifiée à gauche.

Vous regrettez l'inversion du calendrier ?

Notre stratégie n'a pas été gagnante. Cela légitime bien quelques interrogations. Mais le réflexe conditionné qui suit toute défaite – régler des comptes entre soi et se couvrir de cendres – ne me semble pas à la hauteur de l'événement. Je suggère aux responsables de la gauche qu'ils se préoccupent moins d'eux-mêmes et de leurs postes et

plus des problèmes des Français.

Pour cela, j'identifie quatre enjeux majeurs. D'abord, celui de l'ordre public, dont la sécurité n'est qu'une conséquence. La démocratie exige une morale civique et des valeurs partagées au sein de la communauté nationale, qui font aujourd'hui défaut. La politique faillit à sa tâche lorsqu'elle est réduite à un art de la gouvernance. Nous en sommes là. Jean-Pierre Chevènement avait raison d'invoquer les mérites de l'intégration républicaine, de l'effort et de la laïcité, mais il a gâché cette vérité dans une campagne au ton désolant. Deuxième enjeu : la place du travail. La question des petits salaires et de la précarité a commencé d'être traitée – par la loi de modernisation sociale et la prime pour l'emploi –, mais pas assez tôt, ni avec assez de force.

Cela veut-il dire que le PS a trop négligé sa base populaire ?

Il y a un antagonisme fort entre ceux qui bénéficient des mesures dites « d'assistance » et ceux qui perçoivent des bas salaires. Sur cet antagonisme prospère le Front national. Si on veut apaiser les tensions sans remettre en cause l'aide aux plus démunis, la seule issue est de traiter avec plus de détermination la question du salariat : mieux garantir les droits des travailleurs, réussir les 35 heures pour tous, lutter contre le travail précaire et augmenter les revenus des bas salaires.

Le PS doit-il aussi élaborer un nouveau discours sur l'Europe ?

C'est notre troisième chantier. Le gouvernement de gauche n'a pas su choisir une position vraiment lisible dans son rapport à la mondialisation libérale et à la construction européenne. Il a fait des choses – lutte contre les paradis fiscaux, début de l'annulation de la dette des pays en voie de développement, fonds antisida, adoption du principe de la taxe Tobin, coordination européenne des politiques économiques –, mais sans les accompagner d'un discours clair ; des voix divergentes se sont même exprimées au gouvernement, au point de laisser croire à un manque de volonté. Nous sommes passés de l'expression d'une volonté à la mise en scène d'une habileté, et nous avons fini dans l'aphonie.

Restent donc les institutions. Faut-il changer de République ?

Ces élections en témoignent : notre système est à bout de souffle. Il faut revoir le rôle du Parlement, la place du pouvoir judiciaire, l'enchevêtrement des pouvoirs locaux. La droite constatera vite que sa légitimité est faible. Changer de République me paraît donc nécessaire pour retrouver l'énergie démocratique qui fait défaut. Parce que la question politique détermine aussi la question sociale.

De ce point de vue, les propositions d'Arnaud Montebourg me semblent utiles et en grande partie justes. Les gens s'éloignent de la politique parce que la politique s'éloigne d'eux.

Propos recueillis par

Hervé Gattegno

L'échec fait émerger les dissensions au sein du PCF

A Genevilliers, les communistes expriment leur désarroi face aux résultats électoraux

LES COMMUNISTES ne sont pas contents. Et ils l'ont fait savoir, mercredi 26 juin, alors que débutait leur conférence nationale convoquée à Genevilliers (Hauts-de-Seine). D'entrée de jeu, Patrick, délégué de Meurthe et Moselle a prévenu : « J'ai participé avec enthousiasme aux campagnes présidentielles et législatives. Mais je ne trouverai plus de motivation à poursuivre dans la même voie si rien ne bouge. » Camille, venue du 14^e arrondissement de Paris, a pris à partie l'assistance : « Pourquoi les agents hospitaliers que je connais n'ont pas voté PC ? A votre avis : à cause des pays de l'Est ou à cause du vote des lois de financement de la sécurité sociale du gouvernement Jospin ? » Elle a dénoncé « non pas un suicide du Parti mais un assassinat prémédité ». Un délégué des Bouches-du-Rhône est revenu longuement sur les « distorsions entre les paroles » du PCF et « les actes », suivi sur ce thème par de nombreux intervenants.

Au-delà des exaspérations, les interventions des différents chefs de file ont esquissé un nouveau paysage politique interne. La rupture semble consommée entre partisans de Robert Hue, le président du Parti, et « refondateurs », deux familles qui, malgré leurs divergences, étaient alliées, depuis le congrès de Martigues, en mars 2000.

Dans son intervention liminaire (*Le Monde* du 27 juin), la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, s'est prononcée en faveur de la construction d'un « grand Parti communiste, largement ouvert », évacuant tout à la fois la création d'un « parti de gauche fourre-tout » comme celle « d'un cartel d'organisations supposées représenter la gauche de la gauche », ce dernier terme visant le « pôle de radicalité » souhaité par les refondateurs. M^{me} Buffet, sans exclure le vote pour départager les différentes opinions, a souhaité « éviter tout règlement de comptes, toute conception de clans ». « Nous sommes au début du débat, ce n'est pas le moment de se compter, c'est le moment de travailler », a-t-elle insisté.

Robert Hue, qui faisait sa première intervention depuis le 21 avril, s'est livré d'abord à une autocritique et souhaité que l'on examine « sans concession ses responsabilités de dirigeant », tout en

déplorant que « la mutation » qu'il a défendue au sein du PCF ait « rencontré des obstacles ». Pour M. Hue, l'une des principales entraves a résidé dans « la recherche d'un consensus inefficace ». Partisan d'une « clarification », il a indiqué qu'il « il faudra non seulement mettre en débat mais aussi mettre aux voix ce qui devra l'être à l'issue du processus. Non pour appeler les communistes à se ranger derrière tel ou tel dirigeant, mais pour exprimer clairement des choix qui devront être formalisés ».

« DISCOURS VELLÉITAIRE »

Le président du PCF entend rassembler une légitimité par un vote majoritaire en faveur d'un « Parti communiste du XXI^e siècle », « un vrai Parti qui ne soit pas un mouvement ou ni un cartel vite voué aux turpitudes politiciennes », en jouant la corde du rassemblement identitaire. M. Hue doit compter pour cela sur la neutralité de personnalités critiques comme Nicolas Marchand de la fédération du Val-de-Marne. « Je trouve le mot échec très faible pour qualifier ce qui nous est arrivé », a estimé M. Marchand, ex-proche de Georges Marchais, reprenant un terme employé par M^{me} Buffet, avant de dénoncer « un discours communiste velléitaire » et de déplorer que le PCF se soit coupé de « la base de son identité, à savoir le monde du travail ». Et d'ajouter : « Je crois aussi, sans en faire de préalable et sans qu'il s'agisse de chasse à l'homme, que les choses devront changer dans la direction, ne serait-ce pour des raisons de crédibilité. »

« Nous sommes visiblement l'ennemi », commentait, dans les couloirs, à l'issue de cette journée, le refondateur Alain Bertho tandis que Roger Martelli, l'un des chefs de file de ce courant, s'indignait de la « déformation des propos ». A plusieurs reprises, des intervenants ont prêté aux refondateurs une volonté d'alliance au sommet avec la LCR. « Les refondateurs ne sont pas nos ennemis. Personne ne dit qu'il faut les virer. Ils proposent un pôle de radicalité. On n'est pas d'accord. Il faut arrêter d'entretenir l'unité de façade », expliquait pour sa part le directeur de cabinet de Robert Hue, Michel Mazo.

Caroline Monnot

Le gouvernement veut allonger les périodes de chasse aux oiseaux

LE MINISTÈRE de l'écologie et du développement durable a remis, mardi 25 juin, au conseil national de la chasse et de la faune sauvage, instance regroupant chasseurs et défenseurs de l'environnement, le projet d'arrêté fixant les nouvelles dates de chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs.

Lors de la campagne des législatives, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin avait promis aux chasseurs un assouplissement du calendrier fixé par le gouvernement Jospin. Les dates s'étaleront désormais, selon les espèces et les zones géographiques, entre le 3 août et le 16 février. La loi sur la chasse votée par les socialistes en juin 2000 prévoyait, elle, une fourchette entre le 10 août et le 10 février. Le projet d'arrêté doit être soumis, pour avis, au Conseil d'Etat, avant publication au *Journal officiel*. Le ministère de l'écologie et du développement durable n'a pas souhaité en commenter le contenu.

Les chasseurs ont exprimé une certaine déception. « Ce ne sont pas des avancées terribles », a estimé Charles-Henri de Ponchalon, président de la Fédération nationale des chasseurs. De gros problèmes demeurent, même si le gouvernement doit composer avec les décisions européennes. Nous allons refaire d'autres propositions pour essayer d'améliorer cet arrêté. »

Les associations de défense de l'environnement ont également exprimé leur désaccord. « C'est un recul très net dans la conservation des espèces », estime Pierre Athanaze, responsable de France Nature Environnement. Les associations ont l'intention de déposer une

requête devant le Conseil d'Etat. Maintes fois sollicité sur le sujet, le Conseil d'Etat s'est jusqu'à présent toujours prononcé pour des dates de chasse limitées entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier. Les magistrats suivent en cela l'interprétation de la directive européenne dite « oiseaux » de 1979 par la Cour de justice des communautés européennes.

Benoît Hopquin

Le Monde

PHOTOS : P. KALAND - FONTIS/CP - KHALICK

Bac + 2/3

Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre, montez dans le Train de l'Emploi organisé par *Le Monde*. A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi. Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France. Inscrivez-vous dès le 4 juillet.

Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr

le train de l'emploi

Le Monde

France 3

KEYRUS

MT MUSIC only

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition

Lille 23 septembre
Strasbourg 24 septembre
Lyon 25 septembre
Grenoble 26 septembre
Marseille 27 septembre
Toulouse 30 septembre
Bordeaux 1^{er} octobre
Nantes 2 octobre
Tours 3 octobre
Paris 4 octobre

Université Toulouse 1 Sciences Sociales



TROISIÈMES ANNÉES EN GESTION

Facultés de Toulouse et de Compiègne

DESS Audit des Systèmes d'Information Comptables et Financiers

DESS Certificat d'Adaptitude à l'Administration des Entreprises

DESS Finance

DESS Gestion de l'Entreprise Sociale

DESS Gestion de l'Innovation

DESS Management Financier et Logistique Informatique

DESS Management International

DESS Management Public Territorial

DESS Marketing

DESS Marketing Bancaire et des Services Financiers

DESS Sciences du Management

DEA de Sciences de Gestion

Sélection sur dossier et tests

Institut d'Administration des Entreprises

Place Anatole France - 31042 Toulouse cedex

Tel : 05 62 30 34 34 - Fax : 05 61 23 84 33

www.univ-tlse1.fr/iae



Edouard Balladur devient président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Les six responsables (UMP) des commissions permanentes devaient être désignés, jeudi 27 juin, après une rude compétition. L'UDF obtient un poste de secrétaire au bureau et une vice-présidence

L'ANCIEN premier ministre Edouard Balladur a raté le « perchoir », mais il va obtenir un lot de consolation : la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Après avoir été désigné par le bureau de l'UMP, mercredi 26 juin, à la « quasi-unanimité » selon un participant, M. Balladur devait être élu à cette fonction, jeudi 27 juin, par les députés membres de la commission des affaires étrangères.

Pierre Lellouche (UMP-RPR) ne décolère pas. Déjà déçu que le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères lui ait échappé, le député attendait lui aussi sa récompense que lui avaient promise, disait-il, Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin.

« Edouard Balladur m'a même écrit, il y a quelques jours, qu'il me soutiendrait. Si ça commence comme ça, sans parole et sans honneur, ça finira très mal », assure-t-il. « Edouard Balladur s'est retiré au second tour [de l'élection à la présidence de l'Assemblée] et reste un homme d'Etat. Sa participation active est nécessaire au moment où nous construisons ce mouvement politique », explique Bernard Accoyer (UMP-RPR). Voyant que l'affaire était pliée, mercredi, M. Lellouche a fini par retirer sa candidature.

Jeudi, les cinq autres commissions permanentes de l'Assemblée devaient elles aussi élire leur président. Là encore, le partage des postes a donné lieu à d'après négocia-

tions. La présidence de la commission des finances devrait échoir à l'ancien garde des sceaux, Pierre Méhaignerie (UMP-UDF, Ille-et-Vilaine), tandis que Gilles Carrez (UMP-RPR, Val-de-Marne) devient rapporteur général au budget. Pascal Clément (UMP-DL, Loire) « prend » la commission des lois et le professeur de médecine Jean-Michel Dubernard (UMP-RPR, Rhône) les « affaires sociales ». Guy Teissier (UMP-DL, Bouches-du-Rhône) a obtenu la commission de la défense, qui semblait pourtant promise à François d'Aubert (UMP-DL). Selon François Goulard (UMP-DL), M. d'Aubert aurait été sanctionné par ses collègues de DL pour avoir « joué perso » lors des négocia-

tions : « Mardi, d'Aubert a lâché prise sur plusieurs fonctions sauf celle qu'il convoitait. Mercredi, il n'y avait plus de questure pour Jean-Claude Lenoir et plus de vice-présidence pour Guy Teissier », raconte le maire de Vannes.

ÂPRE BATAILLE

Après une âpre bataille avec Jean-Paul Charié (UMP-RPR), Patrick Ollier (UMP-RPR, Hauts-de-Seine) a, lui, obtenu la commission de la production et les échanges. Pierre Lequiller (UMP-DL, Yvelines) présidera la délégation de l'Assemblée pour l'Union européenne.

Les six postes de vice-président de l'Assemblée sont désormais pourvus : à 37 ans, François Baroin (UMP-RPR, Aube) devient le plus jeune premier vice-président ; Marc-Philippe Daubresse (UMP-DUF, Nord), Paulette Guinchard-Kunstler (PS, Doubs), Jean Le Garrec (PS, Nord), Eric Raoult (UMP-RPR, Seine-Saint-Denis) et Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes) complètent la liste.

Les députés UDF se sont partagé le gâteau. M. Salles occupera sa fonction de vice-président pendant deux ans, avant de céder la place à Maurice Leroy (Loir-et-Cher), qui laissera la sienne à Pierre-Christophe Baguet (Hauts-de-Seine). Les proches de M. Bayrou auront un secrétaire au bureau de l'Assemblée - François Rochebloine (Loire) puis Francis Hillmeyer (Haut-Rhin). Henri Cuq (UMP-RPR, Yvelines) devient le premier questeur, les deux autres étant Claude Gaillard (UMP-UDF, Meurthe-et-Moselle) et Didier Migaud (PS, Isère). Le groupe PS obtient aussi trois postes de secrétaire au bureau de l'Assemblée ; les communistes un seul.

Guy Teissier, un ancien « para » à la commission de la défense

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Officier parachutiste de la réserve, engagé à 17 ans du côté de l'Algérie française et, durant les années qui suivirent, dans des associations proches de l'extrême droite qui prolongeaient ce combat, Guy Teissier ne rêvait que d'une présidence qu'il a finalement obtenue : celle de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, dont il est membre depuis 1993.

Il a gagné ce combat sans se cacher : dès sa réélection en mars 2001, il avait prévenu Jean-François Mattei, qui présidait le groupe DL, qu'il brigait ce poste pour lequel il a tant travaillé. « Je connais le milieu, je suis connu dans le milieu », explique le maire du 5^e secteur de Marseille qui organise chaque année dans le parc arboré de sa mairie des rencontres entre civils et militaires. Ce « *fana mili* », né à Mar-



FLORIAN LAUNETTE/BEP/MAXPPP

seille en 1945, professe une grande estime envers une institution qui « perpétue les traditions françaises, cette école du respect et de la modestie où on apprend à fermer sa gueule et où on pratique le culte des anciens ». Candidat, étiqueté PFN, sur la liste de Maître Blanchot, à Mar-

seille en 1971, ce fidèle d'Alain Madelin et de Jean-Claude Gaudin, perd une autre bataille électorale lors des municipales de 1977 avant de remporter (presque) toutes les autres depuis - sous les couleurs des RI, de l'UDF, de DL et enfin de l'UMP -, ne l'empêche d'emmener régulièrement ses deux enfants dans une capitale européenne afin de leur montrer comment vivent nos voisins.

Et son nationalisme sourcilieux ne l'empêche pas non plus de plaider pour des commandements européens unifiés, comme en Bosnie, ou pour le rapprochement des industries de défense. M. Teissier a été membre de la commission parlementaire qui a préparé la loi sur la réserve, finalement adoptée par Alain Richard, et de celle sur le terrorisme, qui s'est rendue aux Etats-Unis après le 11 septembre.

Michel Samson

Clarisse Fabre

Les médecins refusent de lever la grève des gardes

LA COORDINATION des médecins généralistes a annoncé, mercredi 26 juin dans la soirée, qu'elle se refusait à lever le mouvement de grève des gardes de nuit et de week-end. « On demandait à être intégrés dans les groupes de travail sur la permanence des soins [installés mardi 25 juin par le ministre de la santé, Jean-François Mattei], ce qu'on nous a refusé », a déclaré Jean-Paul Hamon, un des porte-parole de la coordination, à la sortie d'une entrevue avec le directeur de cabinet de M. Mattei.

Non représentative officiellement, la coordination a été exclue de ces groupes de travail par l'ensemble des syndicats. De leur côté, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), à l'origine du mouvement de grève des gardes depuis le 15 novembre, ont annoncé qu'ils suspendaient « provisoirement leur mot d'ordre de grève des gardes au 1^{er} juillet et jusqu'à la fin de l'année » après avoir obtenu le revalorisation de la consultation médicale à 20 euros et de la visite à 30 euros, mettant ainsi fin à un conflit historique de sept mois et demi.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et la ministre de l'écologie Roselyne Bachelot ont lancé, mercredi 26 juin, la Commission de préparation de la Charte de l'environnement, promise par le président Jacques Chirac pendant la campagne électorale. La commission, présidée par le paléontologue Yves Coppens, compte 17 membres d'horizons différents, du président du groupe cimentier Lafarge, Bertrand Collomb, au président de France nature environnement, Bernard Rousseau. Les consommateurs (UFC-Que Choisir ?) et la CFDT sont représentés.

■ **NOMINATIONS** : le secrétaire général de l'UMP, Philippe Douste-Blazy, a jugé normal, mercredi 26 juin, que le gouvernement « change quelques personnes », notamment parmi les préfets, car « les Français ont voulu un changement, donc il n'y a aucune raison de se priver de ce changement ».

■ **PATRONAT** : le président de la CGPME, Jacques Freidel, a démissionné, mercredi 26 juin, et l'assemblée générale de la confédération a désigné son nouveau vice-président délégué, Jean-François Roubaud, pour assurer l'intérim en attendant de nouvelles élections. La désignation de l'ancien vice-président confédéral chargé des affaires économiques a été ratifiée à 66,87 %. Il dispose de trois mois pour provoquer une élection régulière.

■ **INDUSTRIE** : le moral des industriels poursuit sa remontée en juin, pour le sixième mois consécutif, selon l'enquête de l'Insee sur les conjonctures dans l'industrie, publiée jeudi 27 juin. Les carnets de commande sont en progression au plan national et à l'exportation, confirmant une reprise de la conjoncture. L'impact de la chute actuelle des places financières ne devrait se ressentir que dans l'enquête de juillet.

■ **RETRAITES** : les partenaires sociaux devraient se retrouver en septembre pour proroger le système de gestion des retraites complémentaires, de façon à laisser le champ libre à une éventuelle négociation sur la réforme globale du système. Le dernier accord arrivant à échéance le 31 décembre, une nouvelle négociation devait s'ouvrir avant cette date entre représentants syndicaux et patronaux. Mais, de sources syndicales, on s'orienterait vers un report de l'échéance.

Nikon

NIKON

N°1

DE LA PHOTO NUMERIQUE**

2,7/5,4 Mpixels



NIKON D1X

3 399,00 € TTC
N°1 D1X : 3 077,00 € TTC

6 Mpixels



NIKON D100

3 099,00 € TTC
N°1 D100 : 2 887,00 € TTC

5 Mpixels



NIKON D700

1 099,00 € TTC

6 Mpixels



NIKON D600

1 099,00 € TTC

4 Mpixels



NIKON D450

999,00 € TTC

3 Mpixels



NIKON D85

649,00 € TTC

2 Mpixels



NIKON D75

459,00 € TTC

2 Mpixels



NIKON D250

549,00 € TTC

2 Mpixels



NIKON D80

349,00 € TTC

** Comparaison des prix de vente conseillés des appareils numériques Nikon D1X, D100, D700, D600, D450, D85, D75, D250, D80.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

La France est l'un des rares pays où la quasi-totalité des enfants de 3 ans sont scolarisés, et où **35,5 % DES ENFANTS DE 2 ANS VONT EN MATERNELLE**. Mais la hausse du nombre des naissances depuis cinq

ans complique la donne. A Paris, près de 900 enfants de 3 ans sont sur liste d'attente pour la rentrée. Et, dans tout le pays, le taux de scolarisation des 2 ans devrait baisser. La **DEMANDE DES PARENTS** est plus

liée à une **STRATÉGIE ÉCONOMIQUE** – la maternelle a l'avantage d'être gratuite – qu'à un souhait d'acquisition de connaissances. **L'INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE** d'une entrée précoce à l'école continue d'être discuté.

Selon Agnès Florin, « ce sont les enfants issus de milieux défavorisés qui semblent tirer le plus grand profit d'une entrée dès 2 ans à l'école maternelle, notamment sur le plan de la **MAÎTRISE DE LA LANGUE** ».

Le baby-boom complique la scolarisation des enfants de 2-3 ans

En raison de la hausse des naissances depuis cinq ans, le nombre d'enfants attendus en maternelle ne cesse de progresser : 16 800 élèves supplémentaires devraient entrer à l'école en septembre. Si de nouvelles classes ne sont pas ouvertes, la scolarisation précoce, qui est une exception française, pourrait en pâtir

LE MINI BABY-BOOM de ces dernières années va produire ses premiers effets dans les écoles. Quelque 16 800 élèves supplémentaires sont attendus en septembre dans les maternelles et ils devraient être 53 900 de plus en septembre 2003, selon les estimations du ministère de l'éducation nationale. Ce brutal afflux risque de compliquer la scolarisation des enfants de 2 ans, qui s'effectue aujourd'hui en fonction des places disponibles, voire, plus exceptionnellement, celle des enfants de 3 ans, comme à Paris, où près de 900 sont sur liste d'attente.

Ces tensions devraient contribuer à relancer le débat sur la scolarisation précoce des enfants. La France reste en effet une exception en Europe : elle est la seule, avec la Belgique, à proposer, depuis plus de deux siècles (1881), l'entrée à l'école dès 2 ans. Aujourd'hui, 35,5 % des enfants sont scolarisés dès cet âge précoce, et la France est l'un des rares pays où chaque génération est scolarisée à 3 ans quasiment à 100 % alors que l'âge de la scolarité obligatoire est fixé à 6 ans.

Cette priorité donnée à la scolarisation précoce s'est traduite dans les textes officiels. « Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3 ans, dans une école maternelle (...) si sa famille en fait la demande », prévoit la loi d'orientation de 1989, qui crée ainsi un véritable droit à la scolarité. Pour les 2 ans, l'accueil « est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé ». Ces enfants, qui doivent avoir 2 ans révolus, ne sont cependant scolarisés qu'en fonction des places disponibles après affectation des enfants plus âgés et à condition qu'ils soient propres.



Le taux de scolarisation des 2 ans est donc lié à la pression démographique. « Lorsque les effectifs diminuent, les 2 ans sont intégrés, ce qui permet de ne pas fermer de classes. A l'inverse, lorsque le nombre d'élèves augmente, leur accès devient plus difficile », résume Francis Oudot, président de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes

de France (Andev). « La scolarisation à 2 ans a toujours été considérée comme une variable d'ajustement », précise Nicole Genieux, secrétaire générale du SNUipp-FSU, le principal syndicat enseignant du primaire.

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DISCUTÉ

Le ministère n'est jamais parvenu à conduire une politique nationale sur ce dossier. La moyenne globale de 35,5 % masque en effet des disparités : le Nord de la France, la Bretagne et le sud du Massif central accueillent

traditionnellement un grand nombre d'enfants de 2 ans. L'Ile-de-France, l'Alsace et le Sud-Est sont toujours restés en deçà de la moyenne. Les écarts sont spectaculaires : 2,5 % des enfants de 2 ans en Guyane, 4,7 % en Haute-Savoie, 74,1 % dans le Morbihan et 74,4 % en Haute-Loire, selon l'estimation du ministère pour 2000-2001. Les traditions culturelles (le Nord scolarise plus tôt que le Sud), l'importance des autres modes de garde (les crèches par exemple), la concurrence entre secteur public et secteur privé pour attirer les enfants (Bretagne) expliquent ces différences. Selon la direction de la programmation et du développement du ministère, ces disparités ne s'atténuent pas : dans les zones où les effectifs diminuent, l'accueil se développe (Nord, Massif central) ; dans les zones où ils augmentent, la scolarisation des 2 ans se fait plus rare (Sud-Est, Oues, Ile-de-France), l'éducation nationale ne parvenant pas à répondre à la demande des parents.

Le ministère se heurte de surcroît à un paradoxe. Bien que destinée en priorité aux enfants issus d'écoles « à environnement social défavorisé », la scolarisation des 2 ans intéresse d'abord les milieux favorisés. « On constate très souvent que la demande est moins forte en zone d'éducation prioritaire (ZEP) que dans les milieux aisés », note ainsi Lucile Barberis, présidente de l'Association générale des instituteurs des écoles maternelles (Agiem). Là où le ministère offre des places, il a du mal à trouver des candidats. Là où la scolarisation précoce n'est pas une priorité, la demande est

forte. « L'entrée à l'école est souvent liée à une stratégie économique face au coût de la garde des enfants, complète Francis Oudot en rappelant que l'école maternelle est gratuite. Les familles de classe moyenne, dont les parents travaillent, sont plus demandeuses que les familles défavorisées, où, souvent, l'un des deux parents ne

travaille pas. » De l'avis de tous les observateurs, les familles populaires, notamment lorsqu'elles sont issues de l'immigration, sont réticentes. « La demande de scolarisation est plus une question de garde d'enfants, sinon de confort, que d'acquisition de connaissances », remarque un cadre du ministère.

A Paris, le casse-tête de l'accueil des 3 ans

A Paris, la scolarisation des enfants de 2 ans est faible : 8 % en 2001-2002. Elle n'est pas une priorité – sauf dans les quartiers défavorisés où 15 très petites sections ont été créées l'an dernier – et sera d'autant moins à la rentrée que l'accueil des 3 ans est déjà un casse-tête. Mi-juin, les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves affirmaient que sur les 20 000 enfants inscrits en première année de maternelle, 900 étaient sur liste d'attente. Le rectorat a annoncé, le 24 juin, l'ouverture de onze classes supplémentaires et l'annulation de trois fermetures programmées. La difficulté est de répondre à la croissance démographique de certains arrondissements et au manque de locaux. Les constructions d'écoles neuves ont été lancées « trop tardivement » par la municipalité précédente, estime le syndicat SE-UNSA. Le rectorat assure que les places ne manquent pas dans l'absolu mais qu'elles ne se trouvent pas forcément au plus près du domicile des parents. Un ultime ajustement doit avoir lieu le 5 septembre. Certains syndicats affirment que cette situation a favorisé les inscriptions dans les écoles privées.

« L'impact de la scolarisation sur les parcours scolaires semble mesuré. La différence de réussite entre les enfants scolarisés à 2 ans et leurs camarades entrés à l'école maternelle à 3 ans est faible », souligne une étude du ministère réalisée à partir d'un panel de 8 661 élèves nés en 1991. Plus gênant, le bilan en matière de réduction des disparités sociales, qui constitue l'objectif premier de cette politique, se révèle mitigé. Les enfants de cadres et les écoliers étrangers ou issus de l'immigration bénéficient plus des effets positifs d'une entrée précoce en maternelle, souligne l'étude en concluant qu'« il ne faut sans doute pas attendre d'une extension éventuelle de la scolarisation à 2 ans une réduction significative des disparités sociales de réussite ».

Sur le fond, l'intérêt pédagogique d'une entrée précoce à l'école continue d'ailleurs d'être discuté. Faut-il scolariser aussi tôt les enfants ? Pour quels bénéfices, au-delà de la solu-

tion des problèmes de garde ? Alain Bentolila, linguiste à Paris-V, en conteste le principe même. « La réponse de l'école n'est pas honorable aujourd'hui. A 2 ans, l'enfant vit des moments particulièrement importants sur le plan du langage. En le scolarisant au milieu d'autres enfants du même âge, on choisit la pire des méthodes : aucun autre

TROIS QUESTIONS À... AGNÈS FLORIN

1 Vous êtes professeur de psychologie à l'université de Nantes et auteur de La Scolarisation à deux ans (INRP). Quels sont les résultats des recherches sur l'efficacité de la scolarisation précoce des enfants ?

Les effets sont positifs mais variables selon l'origine sociale des enfants. Ceux qui sont issus de milieux défavorisés semblent tirer le plus grand profit d'une entrée dès 2 ans à l'école maternelle, notamment sur le plan de la maîtrise de la langue. Il faut cependant relativiser l'impact de la scolarisation précoce par rapport à d'autres facteurs. On sait ainsi que l'origine sociale des élèves est plus déterminante encore. On sait aussi que le trimestre de naissance des enfants pèse plus que l'âge d'entrée à l'école : les élèves nés en début d'année obtiennent des résultats un peu plus élevés que ceux qui sont nés au dernier trimestre. Mais, en favorisant la scolarisation dès 2 ans, le ministère utilise le seul levier disponible. Il est évident qu'il peut agir plus facilement sur l'âge d'entrée à l'école des enfants que sur leur origine

sociale ou le moment de leur conception !

2 Dans quelles conditions la scolarisation à 2 ans est-elle bénéfique ?

Tous les enfants de 2 ans ne sont pas prêts à aller à l'école et toutes les écoles ne sont pas prêtes à accueillir des élèves aussi jeunes. Pour les enfants, il faut que l'on tienne compte de leurs besoins en sommeil, qu'ils soient suffisamment autonomes, qu'ils puissent se faire comprendre, sur un mode verbal ou non verbal. Pour les écoles, il faut que les locaux soient adaptés, que les enfants puissent trouver la sérénité et avoir des moments calmes. Le nombre d'adultes présents est déterminant, tout comme leur formation. Car il faut aussi proposer une pédagogie adaptée aux plus petits et non la même chose qu'aux grands mais moins longtemps. Or, si les enseignants ont aujourd'hui un haut niveau de formation, celle-ci pêche encore sur l'approche des tout petits.

3 Quelles sont les limites d'une inscription précoce à l'école ?

La première difficulté vient du fait qu'on impose à l'enfant un mode d'accueil sans avoir forcément pu le préparer à cette séparation. Le second problème est lié aux conditions dans lesquelles s'opère l'entrée à la maternelle. L'enfant restera-t-il dix heures de suite à l'école ? Devra-t-il se lever très tôt pour coller aux contraintes de travail de ses parents ? En matière de scolarisation précoce, tout dépend donc de la façon dont on utilise l'école. C'est pour cette raison que la généralisation du dispositif ne me paraît pas pertinente.

Propos recueillis par L. Br.

35,5 % des enfants de 2 ans en maternelle

La scolarité est obligatoire à 6 ans. Avant cet âge, les parents peuvent choisir plusieurs dispositifs d'accueil.

● **Ecole maternelle.** En 2000-2001, près de 255 000 enfants de 2 ans étaient scolarisés en école maternelle, soit 35,5 % des 718 000 enfants nés en 1998. A la rentrée de septembre, l'éducation nationale devra faire face à une augmentation importante des effectifs du fait de la hausse du nombre des naissances : 769 518 enfants sont en effet nés en 2000 contre 732 870 en 1999. Une partie de ces tout-petits sont donc aujourd'hui en âge d'être scolarisés.

En maternelle, les enfants de 2 ans ont le plus souvent accueillis dans des « très petites sections ». Une centaine de « classes passerelles », où interviennent enseignants et éducateurs jeunes enfants, ont été mises en place depuis 1990 pour favoriser l'adaptation de ces écoliers. Des « dispositifs passerelles » ont également été créés en dehors des écoles.

● **Autres modes de garde.** Les crèches collectives disposent de 138 400 places pour les enfants de moins de 3 ans (chiffres 1999). 230 000 assistantes maternelles sont en activité, accueillant chacune 2,5 enfants en moyenne.

Luc Bronner

Les « lieux passerelles », du temps pour apprivoiser l'école

A Saint-Jean-de-la-Ruelle, tout est fait pour préparer la séparation entre le tout-petit et ses parents

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE de notre envoyée spéciale « Café ou thé ? » La Passerelle des 2 ans, à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), est avant tout un lieu

REPORTAGE

Installée dans une vraie maison accolée à la maternelle, La Passerelle est un succès

où l'on prend son temps. Au fil des arrivées, les mamans s'installent sur les mini-chaises. Les unes discutent, les autres traduisent. La conversation, ce 24 juin, fait un détour par le foot. La Turquie s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe du monde : autour de la table basse, plusieurs femmes sont fières de leur pays d'origine. Au côté de sa mère, Büsra s'applique à enfiler des formes sur un boulier. Hugo, lui, fait déjà du tricycle sur le balcon. Fenêtres grandes ouvertes, le soleil du matin offre sa nonchalance à ce moment de convivialité.

L'objectif de la Passerelle, accolée à une école maternelle et animée par une éducatrice de jeunes enfants, une enseignante et une auxiliaire de puériculture, est de

permettre aux enfants de 2 ans d'apprivoiser l'école à leur rythme, en favorisant une séparation en douceur d'avec leur mère. « Les enfants intègrent l'école quand ils sont prêts, c'est-à-dire en général au bout de trois mois », précise Elisabeth Debard, l'éducatrice qui a participé à la création de cette structure – une des pionnières en France – en novembre 1991.

Organisée dans une vraie maison, dont les chambres abritent désormais un coin « patouille » pour la peinture, une « salle de motricité » avec toboggan et piscine à balles, et une bibliothèque où un gros pouf en forme de chien incite à la rêverie, La Passerelle peut accueillir seize enfants. La liste d'attente est longue. Seul le départ d'enfants vers l'école permet d'en accueillir de nouveaux. Cette année, une trentaine de petits nés en 1999 ont profité de cette structure totalement gratuite pour les familles. Le coût (environ 30 euros par enfant et par matinée) est supporté par la commune tandis que l'éducation nationale finance le poste à mi-temps de l'institutrice.

L'originalité des « lieux passerelles » réside dans la collaboration de plusieurs métiers, à laquelle sont réticents certains enseignants. Anne, l'institutrice de La Passerelle depuis six ans, reconnaît s'être enrichie au contact « de

ces vraies professionnelles de la petite enfance » que sont l'éducatrice de jeunes enfants et l'auxiliaire de puériculture. « On a demandé aux enseignants de ma génération d'accueillir des enfants de 2 ans sans formation préalable. En milieu rural, j'ai eu pendant un an une classe de trente enfants de 2 et 3 ans. Je l'ai très mal vécu. J'en étais même arrivée à me dire que je n'étais pas faite pour les petits ! » Elle n'a pas le sentiment d'avoir renié sa fonction d'enseignante en rejoignant la Passerelle. « Ici, il faut juste une bonne dose de souplesse : tout est proposé aux enfants, jamais imposé. »

« UN LUXE NÉCESSAIRE »

La disponibilité de l'équipe et le mode de fonctionnement permettent de créer une vraie relation avec les mères, qui n'hésitent pas à se confier. « On est en prise directe avec la réalité. L'école, par comparaison, c'est une bulle », constate Anne a posteriori. Principe fondateur, les mamans ne sont jamais obligées de partir. Certaines sont restées tous les matins pendant quinze jours avant d'oser la séparation. « Leur présence ne me gêne jamais. Et si je dois me fâcher contre un enfant, je le fais même devant sa mère, assure l'éducatrice de jeunes enfants. Certaines femmes sont même satisfaites que l'on mette des limites à leur enfant, par qui elles se sentent parfois débordées. »

Cette façon d'offrir à la mère et à l'enfant du temps pour se séparer favorise le chemin vers l'école. Les deux institutrices de maternelle qui accueillent des « ex-Passerelles », à la rentrée ou en cours d'année, reconnaissent que ces enfants-là arrivent dans leurs classes « plus apaisés ». Ils sont tous déjà venus de nombreuses fois y faire des activités ou jouer dans la cour de récréation. « Ils rentrent plus vite dans les apprentissages », constate Agnès et Sylvie. Les parents aussi ont « moins de défiance vis-à-vis de l'école », estiment-elles. « La Passerelle est un luxe nécessaire. Cela devrait être une priorité, surtout dans des quartiers comme le nôtre, martèle Agnès. Elle constitue un bain de langage pour les enfants et une ouverture sur le monde pour les familles. »

Pour Elisabeth Debard, le bénéfice de cet accompagnement réside aussi dans la bonne image que l'école renvoie aux familles de leurs propres enfants : « Les petits s'adaptent mieux. Du coup, l'école parle positivement aux parents de leur enfant. Ce n'est pas rien, s'exclame l'éducatrice de jeunes enfants, qui s'agace quand on décrit la Passerelle comme un moyen de lutte contre l'échec scolaire. L'important, déjà, c'est que les enfants aillent à l'école avec le sourire. »

Marie-Laure Phélippeau

6 cylindres, 2 litres, 10 chevaux...
...à partir de 29 490 €. Il y a des chiffres qui me font rêver. Pas vous ?

Olivier Bernasconi
Directeur

Jaguar X-Type

JAGUAR BUTTES CHAUMONT
70192 AVENUE SIMON BOLIVAR
75019 PARIS
01 42 08 23 51

X-Type, une gamme à partir de 29.490 €
... et pour 1€ de plus, l'entretien gratuit pendant 3 ans*

*Conformément au programme d'entretien Jaguar X-Type disponible sur simple demande dans les concessions Jaguar du réseau français ayant rejoint le programme.

l'art de la performance JAGUAR

Nicolas Sarkozy place les commissaires de police au centre de la lutte contre l'insécurité

Accompagné de Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'intérieur a exigé des 2 000 fonctionnaires réunis, le 26 juin, à Paris, qu'ils aient « la culture du résultat », promettant en retour des récompenses financières

LE GOUVERNEMENT cajole les commissaires de police. Dans une grande salle du Carrousel du Louvre à Paris où étaient réunis, mercredi 26 juin, quelque 2 000 hiérarchiques policiers, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, ont multiplié les compliments et les promesses. « Vous êtes au cœur de la nation » et « tout le gouvernement a confiance en vous », déclaré M. Raffarin. Le premier ministre, dont le discours à la tribune était retransmis sur plusieurs écrans géants, s'est engagé à ce que la sécurité, priorité du gouvernement, ne souffre pas de « difficultés budgétaires ».

Garanties de moyens renforcés en nombre de policiers et en matériel, appel à la mobilisation générale contre « l'explosion de l'insécurité », qui n'est pas une « fatalité » : M. Sarkozy a tenu le même discours flatteur, avant d'engager un bref dialogue avec l'auditoire. Dans ce jeu minuté de questions-réponses, le ministre de l'intérieur a repris à son compte plusieurs revendications exprimées de longue date par les commissaires de police. Répondant à l'un d'entre eux qui s'inquiétait de la lourdeur de la procédure pénale, M. Sarkozy a annoncé des « allègements » dans la loi

sur la présomption d'innocence, que le principal syndicat de commissaires avait combattue, et que la nouvelle majorité avait soutenue lorsqu'elle était dans l'opposition. Ces modifications, dont il n'a pas précisé le contenu, figureront dans la future loi d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure (Lopsi), qui sera présentée en juillet aux députés. Il a également confirmé la réforme prochaine de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants, en réponse à un commissaire lyonnais, qui lui citait l'exemple d'un adolescent de 17 ans et demi arrêté pour la vingthuitième fois par ses services, et relâché. Il a enfin garanti à son auditoire qu'il travaillait « main dans la main » avec le ministère de la justice.

« FAIRE DAVANTAGE »

Devant les craintes suscitées par le projet de renforcer le pouvoir des maires en matière de sécurité, M. Sarkozy s'est voulu rassurant : « Ce n'est pas la peine de fantasmer sur la municipalisation de la police, a-t-il déclaré. Elle ne sera pas. » Il a cependant préconisé un droit d'information renforcé pour les élus. Il a également démenti tout projet de fusion des services de renseignements, direction de la surveillance

du territoire (DST) et renseignements généraux (RG). Il a en revanche confirmé son intention de regrouper les compagnies républicaines de sécurité (CRS) par zones de défense, et de les utiliser dans ce strict cadre géographique. « Lors d'une visite dans le quartier des Halles, j'ai rencontré des CRS qui effectuaient une mission de sécurisation. Ils venaient de Toulouse. Sans doute qu'au Mirail [quartier sensible de Toulouse], il y avait des CRS parisiens », a ironisé M. Sarkozy.



« Il n'y a pas un métier de policier, exposé, et un métier de ministre, protégé. Nous serons côte à côte »

NICOLAS SARKOZY

« Nous nous félicitons que le ministre ait repris des propositions que nous avions faites depuis plusieurs années, et qui n'avaient jusqu'alors pas été entendues », a indiqué le secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), André-Michel Ventre, à l'issue de cette grand-messe.

En contrepartie de ces signes de bonne volonté à l'égard des chefs de service, Nicolas Sarkozy leur a

demandé de s'investir « avec compétence et avec force » dans la lutte contre la délinquance. Il faut que « chacun s'approprie à faire davantage que ce qu'il a fait jusqu'à présent », a ajouté le ministre de l'intérieur, rappelant, comme l'indiquait l'intitulé de la rencontre, que « la sécurité est la première des libertés ».

M. Sarkozy a exigé des commissaires « d'avoir la culture du résultat ». Renouelant son intention de publier tous les mois les statistiques de la délinquance constatée, le ministre de l'intérieur leur a également demandé de se fixer « des objectifs quantifiés » de réduction de la criminalité. Ce volontarisme ne doit toutefois pas conduire à des débordements ou bavures. « Je ne tolérerai aucune entorse aux règles républicaines », a affirmé M. Sarkozy. Le ministre prévoit de récompenser « en espèces sonnantes et trébuchantes » les plus méritants.

« Il n'y a pas un métier de policier, exposé, et un métier de ministre, protégé. Nous serons côte à côte », a indiqué Nicolas Sarkozy en conclusion de son discours, déclenchant une salve d'applaudissements. Les colonels de gendarmerie auront aussi leur tour, début juillet.

Pascal Ceaux

Arraisonné au large du Sénégal, le cargo chargé de cocaïne est arrivé à Brest

BREST (Finistère)

de notre correspondant

Le cargo *Winner*, arraisonné par la marine française le 13 juin, à l'ouest des îles Canaries, parce qu'il était suspecté de transporter 1,5 à 2 tonnes de cocaïne, est arrivé à Brest (Finistère), mercredi 26 juin au matin. Remorqué en rade dès 6 heures, il est entré dans le port militaire précédé d'un avis et d'un remorqueur de la marine nationale. Le navire a été placé à l'écart, sur un site très sécurisé.

Bien qu'endommagé par le « tir au but », selon l'expression de la marine, effectué le 13 juin depuis l'avis *Lieutenant-de-vaisseau - Le-Hénaff*, le cargo, vieux de 32 ans, a quand même pu rejoindre Brest. La cohabitation entre représentants de la marine et membres de l'équipage semble s'être bien passée. « Des marins du *Winner* ont même participé aux manœuvres », explique Sylvain Le Berre, porte-parole de la préfecture maritime de l'Atlantique.

L'arraisonnement du navire au large du Sénégal, le 13 juin, avait été supervisé par l'amiral Gheerbrandt, préfet de cette zone. Le capitaine du *Winner* ayant refusé d'obtempérer à l'ordre des bâtiments militaires, les marins français avaient, après autorisation du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ouvert le feu d'un tir de canon de 20 mm. Vingt commandos de marine avaient alors pris possession du navire. Selon le gouvernement, cette opération résultait d'une collaboration, en matière de renseignement,

entre les autorités américaines, grecques, espagnoles et françaises.

La prise de cocaïne a cependant été décevante : 80 à 90 kg de drogue ont été récupérés dans l'un des cinq ballots que l'équipage a jetés à la mer lors de l'arraisonnement. Il n'est cependant pas exclu, précise François Nicot, procureur de la République à Brest, que les marins du *Winner* aient pu se débarrasser d'autres colis encombrants sans être vus.

Pour le moment, la fouille succincte effectuée durant la remontée vers le port du Ponant n'a donné aucun résultat. Des investigations plus poussées ont eu lieu à bord, mercredi 26 juin, en présence de représentants de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) et de la police judiciaire de Rennes et Brest, mais le procureur entretient peu d'espoir. « Les gens qui se trouvaient à bord ont eu le loisir de jeter les éléments compromettants à la mer », explique-t-il.

ONZE MARINS EN GARDE À VUE

La cocaïne était chargée dans des caisses métalliques placées sous les canots de sauvetage. Elles étaient sanglées sur des planches graissées, ce qui permettait, avec un palan, de les faire glisser rapidement. Selon le procureur de Brest, la cocaïne a été chargée en pleine mer et devait être déchargée de même façon au large de l'Espagne, le *Winner*, qui transportait 2 800 tonnes de ferraille, n'assurant que le transit de la drogue.

Les 11 hommes d'équipage du *Winner* arrivés à

Brest (deux Grecs dont le capitaine, quatre Roumains, trois Ukrainiens et deux Chiliens) ont été aussitôt placés en garde à vue. Compte tenu des faits, celle-ci peut durer jusqu'à 96 heures. Le douzième marin, un Espagnol, touché par ricochet par une balle lors de l'arraisonnement, a été hospitalisé à Dakar (Sénégal). Une demande d'extradition sera sans doute formulée à son encontre.

Une information judiciaire contre X a été ouverte par le parquet de Brest, le 24 juin, pour « organisation d'un groupement ayant pour objet le trafic international de stupéfiants » et « importation et exportation de stupéfiants en bande organisée ». Les deux amateurs du navire ont été arrêtés en Grèce le jour de l'arraisonnement. Si la règle interdit d'extrader ses propres ressortissants, le procureur de Brest espère cependant que des collaborations seront possibles à travers des échanges de documents.

Le dossier du *Winner* peut être instruit en France grâce à la loi du 15 juillet 1994, qui ouvre cette possibilité lorsque le bateau refuse d'arborer son pavillon, ce qui a été le cas pour ce navire le 13 juin. Le tribunal de grande instance concerné est alors celui de retour du bateau ou de la préfecture maritime, c'est-à-dire Brest. Le procès devrait se dérouler à Rennes (Ille-et-Vilaine), devant une cour spéciale composée de juges professionnels.

Vincent Durupt

Les Français portent un jugement sévère sur l'école

Selon une enquête du Credoc, 60 % pensent qu'elle n'est plus capable d'assumer sa mission

L'ÉCOLE n'est plus capable d'assurer sa mission de formation et d'encadrement des enfants. C'est ce que pensent 60 % des personnes interrogées au début de l'année par le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », dont des résultats partiels viennent d'être publiés. Interrogés pour le compte de la Caisse nationale des allocations familiales sur les thèmes de l'autorité parentale et des prestations familiales, les Français se disent convaincus de l'incapacité de l'école à assurer ses missions. Ce sentiment culmine chez les non-diplômés (68 %) et les bas revenus (63 %), et est majoritaire parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Il est partagé par ceux qui n'ont pas d'enfants à charge (62 %) et par ceux qui en ont un (61 %), deux (54 %) ou trois et plus (57 %).

Pour les personnes interrogées, la situation économique des familles n'est pas une excuse suffisante pour expliquer les défaillances des parents : 60 % d'entre elles ne sont pas d'accord avec l'idée selon laquelle le chômage les empêche de jouer leur rôle. La progression de la violence semble davantage « ébranler » l'opinion, selon les auteurs de l'enquête : pour 48 % des Français, « si les enfants n'obéissent plus, c'est qu'il

ya trop de violence dans la société ». « L'enquête a eu lieu en janvier, dans une période marquée par une forte montée des inquiétudes des Français. Ecole, justice... tout ce qui ne fonctionne pas a ainsi été fortement accusé », précise Georges Hatchuel, du Credoc, co-auteur. Les préoccupations relatives à la violence et à l'insécurité n'ont jamais, selon le Credoc, été aussi fortes dans la société. Le thème obtient 48 % des citations, en augmentation de dix points par rapport à l'enquête de 2001.

MIEUX ENCADRER LES ENFANTS

Les personnes interrogées souhaitent voir les parents mieux responsabilisés, note encore le Credoc. « La condamnation des parents dont l'enfant a commis une infraction apparaît comme la proposition la plus souvent retenue », avec 23 % des premières réponses et 35 % des réponses cumulées. « Cette prise de position confirme qu'en premier lieu, beaucoup de nos concitoyens tiennent les parents pour responsables de l'éducation de leurs enfants, et de leurs éventuels échecs », expliquent les auteurs.

Si l'on cumule les réponses, l'aide directe à l'encadrement des enfants apparaît toutefois prioritaire : 34 % des personnes interrogées souhaitent augmenter le nombre d'enseignants et 37 % développer l'encadrement extra-scolaire.

Enfin, une partie de l'opinion pense pour des solutions qui donneraient davantage de temps aux parents pour élever leurs enfants : leur offrir un salaire pour qu'ils res-

tent à la maison (35 % des réponses cumulées) ou réduire leur temps de travail (34 %).

Nathalie Guibert

La caisse d'assurance-maladie publie un « florilège » des mauvaises pratiques médicales

Les soins anticholestérol sont souvent inadaptés

L'EXCÈS DE CHOLESTÉROL est-il bien soigné ? Les contre-indications médicamenteuses sont-elles correctement prises en compte par les médecins ? Les personnes âgées dépendantes ont-elles un bon accès aux soins bucco-dentaires ? Pour la troisième année consécutive, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a rendu publique, mercredi 26 juin, une série d'études sur la pratique médicale et l'organisation du système de soins.

Rassemblées dans l'édition 2002 de la revue *Faits marquants*, ces enquêtes régionales se veulent un « éclairage objectif », une « opération de transparence » et non, assure la CNAM, un « procès d'intention » sur la qualité de la médecine française. A l'heure où les généralistes et les pédiatres viennent d'obtenir une revalorisation de leurs honoraires en s'engageant, en contrepartie, à adopter de « bonnes pratiques » de soins et un « bon usage » des médicaments, ce « florilège », selon le mot d'Hubert Allemand, médecin conseil national, permet à l'assurance-maladie de rappeler qu'elle entend veiller à « l'équité des soins au meilleur coût ».

Alors que le cholestérol est l'un des principaux facteurs de risque cardio-vasculaire, les études menées dans cinq régions de France sur le dépistage et la prise en charge de l'hypercholestérolémie mettent en évidence des « insuffisances tant sur le plan du régime alimentaire que sur celui du traitement médicamenteux ». La détermination du taux de « mauvais » cholestérol est « absente » dans plus d'un tiers des traitements commencés et la diététique, pourtant indispensable dans ce type de maladie, apparaît comme le « parent pauvre » de la lutte anticholestérol. « En Ile-de-France, 40 % des patients traités ne le sont pas suffisamment », déplore Hubert Allemand, qui parle de « chiffres inquiétants ».

Le médecin conseil national se dit également « impressionné » par le nombre de contre-indications dans les ordonnances des médecins. En France, 3,2 % des malades hospitalisés le sont à cause d'un effet indésirable médicamenteux. Plusieurs unions régionales des caisses d'assurance-maladie se sont penchées sur ce risque iatrogène (provoqué par le traitement médical) en étudiant la prescription d'associations médicamenteuses formellement contre-indiquées ou celle de thérapeutiques à visée psychiatrique, cardiologique ou anti-inflammatoire. Résul-

tat : le risque est « bien présent » et frappe « des populations déjà vulnérables » comme les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants.

Ainsi, dans le Nord-Pas-de-Calais, 3 145 associations médicamenteuses formellement contre-indiquées ont été repérées au cours du premier trimestre 1999 parmi quelque cinq millions d'ordonnances. Chez l'enfant, une étude réalisée en Alsace montre que 16 % des prescriptions de vasoconstricteurs délivrés, par exemple, pour traiter les rhinopharyngites « ne tenaient pas compte de l'âge du patient ». Chez la femme enceinte, 21 cas de contre-indication – sur 1 313 ordonnances – ont été recensés dans l'Aube. « Ces prescriptions étaient certes exceptionnelles, mais le risque d'induire des malformations chez un nouveau-né pouvait en être la dramatique conséquence », souligne l'assurance-maladie.

« EFFETS INDÉSIRABLES »

Quant aux personnes âgées, une enquête menée en Poitou-Charentes révèle que 12,5 % des patients âgés de plus de 70 ans admis aux urgences avaient présenté « un effet indésirable médicamenteux grave ». La revue *Faits marquants* pointe également l'état bucco-dentaire « pré-occupant » des personnes âgées accueillies en établissement. Une étude effectuée dans l'Essonne souligne ainsi que deux pensionnaires sur trois ont besoin de soins (extractions, caries) et que 25 % des personnes complètement édentées ne sont pas appareillées.

« Tous ces chiffres ne sont pas généralisables à l'ensemble de la France », précise l'assurance-maladie. Mais, pour la CNAM, ils démontrent la nécessité de lancer des « programmes de santé publique » et d'aller « à la rencontre des professionnels » pour « optimiser la diffusion des bonnes pratiques ».

Enfin, sur 12 000 contrôles effectués chaque année pour vérifier la qualité de l'exercice médical, 200 donnent lieu à des contentieux devant les juridictions professionnelles. Facturations d'actes non prescrits, diagnostics de séropositivité du VIH bâclés, actes sans fondement médical et surfacturés, telles sont quelques-unes des pratiques « excessives ou dangereuses » dénichées par l'assurance-maladie ces dernières années.

Sandrine Blanchard

DÉPÊCHES

■ **ACCIDENT : un car qui transportait des adolescents écossais s'est renversé, jeudi 27 juin**, vers 5 heures du matin, sur une bretelle de sortie de l'autoroute A 6, à Bierre-lès-Semur (Côte-d'Or), faisant 1 mort et 25 blessés parmi les passagers, dont 10 graves. Selon la préfecture, le car s'est couché sur la chaussée à la sortie d'un virage et aucun autre véhicule n'a été impliqué dans l'accident. Le plan rouge a aussitôt déclenché des secours d'urgence, auxquels ont participé 4 médecins et 87 sapeurs-pompiers.

■ **JUSTICE : des peines de douze et quatre ans d'emprisonnement ont été prononcées, mercredi 26 juin**, respectivement contre Ander Gueresta-Azurmendy et Aritz Aramburu-Goicoechea, deux Basques espagnols membres de l'organisation indépendantiste ETA, qui étaient jugés par la cour d'assises spéciale de Paris pour des faits de terrorisme. Le premier comparaissait aussi pour tentative de meurtre sur un policier lors de leur interpellation à Bordeaux, en mai 2000.

■ **La cour d'appel de Paris dira le 16 juillet si elle autorise l'extradition du docteur Michele d'Auria, alias Antonio Canino**, ancien médecin personnel de l'abbé Pierre, recherché par la justice italienne afin de purger sa peine de neuf ans pour des vols, en 1990, que l'intéressé nie avoir commis (*Le Monde* du 24 mai). Examinant, mercredi 26 juin, le dossier au fond, la cour a rejeté la demande de mise en liberté du médecin, qui est détenu depuis le 23 février.

■ **Le juge des référés du tribunal de Paris a ordonné, mardi 25 juin**, la remise en liberté sous contrôle judiciaire d'Ely Calil, conseiller du président sénégalais Abdoulaye Wade, qui avait été mis en examen et écroué, le 21 juin, pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » en marge de l'affaire ELF (*Le Monde* du 25 juin).

■ **VACHE FOLLE : près de 200 gendarmes ont procédé, mercredi 26 juin**, à des perquisitions dans plusieurs entreprises d'équarrissage en région parisienne et en Bretagne. Ces investigations ont été conduites dans le cadre de l'enquête sur les origines des cas de contamination humaine de la maladie de la vache folle. Elles étaient menées sur commission rogatoire de la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy, en charge de cette affaire depuis décembre 2000.

■ **FORMULE 1 : l'écurie Ferrari et ses pilotes Michael Schumacher et Rubens Barrichello ont été condamnés** à une amende de 1,02 million d'euros, dont la moitié avec sursis, par le conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA), réuni à Paris, mercredi 26 juin. Cette amende a été infligée pour non-respect des procédures sur le podium du Grand Prix d'Autriche, le 12 mai. Le conseil mondial a reconnu qu'il était dans l'impossibilité de sanctionner les deux pilotes pour leur attitude en fin de course car « ils sont tous les deux contractuellement liés pour exécuter les ordres qui leur sont donnés par leur écurie ». La Scuderia avait ordonné à Rubens Barrichello de laisser sa place de leader à Michael Schumacher pour renforcer l'avance de ce dernier au championnat du monde des pilotes.

CERRUTI

Soldes

Homme : 27, rue Royale, Paris 8^e

Femme : 15, place de la Madeleine, Paris 8^e
17, avenue Victor-Hugo, Paris 16^e
42, rue de Grenelle, Paris 7^e

Valenciennes, le laboratoire d'urbanisme de Jean-Louis Borloo

En douze ans, le nouveau ministre délégué à la ville a profondément remanié la cité dont il était le maire.

Grâce à la concertation mise en place notamment dans le cadre des comités de quartier, sa politique s'est appliquée sans à-coups

VALENCIENNES

de notre correspondant régional
« La politique de la ville n'est qu'un problème de méthode, pas d'argent. Jean-Louis Borloo l'a prouvé dans sa ville, et il est sans doute l'un des seuls à pouvoir l'appliquer à l'échelle du pays », assure Bernard Brouillet, l'un des adjoints de l'ancien maire (UMP-UDF) de Valenciennes.

Si ce point de vue manque de nuances, il s'appuie néanmoins sur quelques faits incontestables : dès leur arrivée à la mairie de Valenciennes, en 1989, le nouveau ministre délégué à la ville et son équipe ont transformé de fond en comble cette grande cité industrielle, totalement sinistrée par la crise de la sidérurgie et la fermeture des houillères. Les Valenciennais semblent lui en être reconnaissants puisqu'ils l'ont réélu à deux reprises, avec un score supérieur à 63 %.

En douze ans, une grande partie des friches industrielles qui défiguraient Valenciennes ont été résorbées. Le quartier des Tertiales, avec ses logements pour cadres, ses pépinières d'entreprises, son université, son théâtre et ses installations sportives, se dresse désormais à l'emplacement des ancien-

nes usines Valloirec, en bordure du centre ville. Les « barres » de la Briquette ont cédé la place à un quartier vert et aéré où de petits immeubles semi-collectifs se mêlent aux pavillons individuels. Une opération similaire est en préparation au Faubourg de Cambrai.

Dans le centre historique, le quartier des Canoniers et celui du Neubourg font l'objet d'une réhabilitation à marche forcée. Au total, plus de 2 000 logements ont été construits depuis 1989, et 4 000 autres ont été réhabilités, dont près de 3 000 dans le parc social. La restructuration de l'agglomération va se poursuivre avec, d'ici à 2004, la construction d'une ligne de tramway de 9 km et celle d'un vaste ensemble de commerces, bureaux et habitations derrière la place d'Armes, en cœur de ville.

« Valenciennes fut, avec Roubaix, l'une des six premières villes de France à bénéficier, dès 1995, du programme Urban, première initiative de la Communauté européenne pour la mise en place d'une politique qui servit, plus tard, de référence pour les GPV [Grands Projets de Ville] », raconte Pascal Dubois, chargé de mission au cabinet du maire. Aujourd'hui, sept quartiers

UNE VILLE VICTIME DE LA CRISE



GPV et, des fonds Feder européens à ceux de l'Etat ou de la Région, les financements ne manquent pas. L'originalité de la méthode tient, peut-être, à la manière de les mettre en œuvre.

M. Borloo est connu pour son tempérament de « bulldozer », qui effraie « les représentants de la technocratie ». « Mais ce volontarisme se double d'un grand souci de concertation avec les habitants », souligne Bernard Brouillet, chargé de la vie des quartiers et de leur animation à la municipalité. Cette concertation s'appuie sur des comités de quar-

tier qui, assure-t-il, sont « totalement autonomes et indépendants ».

Ouverts aux bénévoles de plus de 18 ans, ces comités examinent tous les problèmes d'aménagement ou de vie quotidienne, ne convoquant les élus concernés « que s'ils le jugent utile ». Ils peuvent aussi participer aux commissions de travail du conseil municipal, où « leur avis est pris en compte au même titre que, par exemple, celui des pompiers ou des responsables des transports urbains », précise M. Brouillet. Depuis un an, cette démarche a été étendue à la mise en œuvre de contrats de quartier. « De véritables contrats d'objectifs signés des deux parties, une expérience unique en France. » Le premier vient d'être finalisé, à l'issue de 80 réunions.

Ce type de démarche, complété par un large partage des pouvoirs au sein de l'équipe municipale, permet à M. Borloo (qui a cédé son siège de maire à Dominique Riquet) de bénéficier d'un soutien sans faille des habitants et des élus. Il peut ainsi faire accepter des décisions difficiles comme l'expropriation des bâtiments insalubres au centre-ville, selon la procédure dite « d'état d'abandon manifeste », pratiquement jamais

utilisée ailleurs. « Ce fut l'unanimité, alors que nous nous attendions à de solides protestations pour atteinte au droit de propriété », se souvient Jean-Marie Desfossez, adjoint à l'habitat. Elus et techniciens acquiescent aussi, lors de ces réunions, « une approche plus humaine et plus affective des dos-

mené en collaboration avec les structures spécialisées (missions locales, ANPE, etc.). Ces salariés (en CES ou en CEC) sont employés à des tâches concernant la propriété urbaine, l'entretien et l'animation des espaces verts, mais aussi la récupération de matériaux anciens susceptibles d'être utilisés pour la

Une justice en temps réel

Inventeur du Service d'aide aux victimes d'urgence (SAVU) (Le Monde du 3 juin), le procureur de la République Jean-Louis Catez a mis au point, dans le cadre du contrat local de sécurité, signé en janvier 2000, par la communauté d'agglomération valenciennaise, un « traitement en temps réel des actes d'incivilité ». Les petits délits peuvent être signalés à l'aide de formulaires simples par les concierges de sociétés HLM, les fournisseurs d'établissements secondaires, les conducteurs d'autobus et les policiers de proximité ou municipaux. Ces dénonciations sont traitées par six « délégués du procureur », qui s'efforcent de régler le litige par une médiation pénale ou par un classement de l'affaire « sous condition », c'est-à-dire moyennant une sévère admonestation et, le plus souvent, l'indemnisation de la victime ou une mesure de réparation. Ce système, en place dans de nombreuses autres villes, est complété à Valenciennes par l'intervention d'une association d'insertion qui, en accord avec les délégués du procureur, adapte le mode de réparation aux possibilités et à la situation du coupable et en assure le suivi.

siens », souligne M. Brouillet. C'est sans doute la raison pour laquelle, au contraire de ce qui se passe dans d'autres villes, les habitants des îlots insalubres du centre historique sont relogés sur place, sans augmentation sensible de loyer, dans des immeubles du XVIII^e siècle restaurés à grands frais par la ville ou par des particuliers subventionnés.

La politique d'aide au retour à l'emploi s'insère tout à fait dans cet ensemble. Issue de la fusion de huit petites associations d'insertion travaillant au niveau des quartiers, l'Ageval, fondée en 1996, emploie aujourd'hui 250 personnes en grande difficulté et leur offre une formation et un « parcours d'insertion »

réhabilitation. « Ils interviennent fréquemment à la demande des comités de quartier qui, en retour, nous signalent les personnes en difficulté », souligne Yveline Patault, adjointe au maire et présidente de l'Ageval.

Pour les personnes plus autonomes, la ville a créé le Centre d'accueil et de ressource de l'économie de proximité (Carep), remarqué par le ministère de la solidarité du gouvernement Jospin, qui lui a accordé son label. Les candidats à la création de micro-entreprises peuvent y trouver conseils, assistance, financements et, même, un suivi personnalisé pendant deux ans.

Jean-Paul Dufour



publications judiciaires

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex - Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 03 octobre 2001. Pourvoi : déclare le pourvoi non admis le 27/02/02. **BUI MINH**, né le 23 septembre 1962 à SAIGON (VIET-NAM) de Van Quan BUI et de LUONG NGUYET THU, demeurant 115, rue de Reuilly (75012) PARIS, a été condamné à emprisonnement délictuel de dix huit mois avec sursis - Mise à l'épreuve durant trois ans - obligations prévues par l'article 132-45 5^o et 6^o du CP. obligations prévues par l'article 132-45 5^o et 6^o du CP et à 100.000 F d'amende. Publication de l'arrêt : dans le Journal Officiel de la République Française, le Figaro, le Monde. Affichage de l'arrêt : pendant trois mois à la mairie du 12^{ème} arrondissement de PARIS, le tout à ses frais. Pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt : omission de déclaration - fraude fiscale, délit commis depuis 1995 jusqu'en 1996, à Paris, infraction prévue par l'article 1741 AL.1 du code général des impôts et réprimée par les articles 1741 AL.1, AL.3, AL.4, 1750 AL.1 du code général des impôts. Omission d'écriture dans un document comptable : fraude fiscale, délit commis depuis 1995 et jusqu'en 1996, à Paris, infraction prévue par l'article 1743 AL.1 1^o du code général des impôts, les articles L.123-12, L.123-13, L.123-14 du code de commerce et réprimée par les articles 1743 AL.1, 1741 AL.1, AL.3, AL.4, 1750 AL.1 du code général des impôts. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1^o La publication de cet arrêt, par extrait, dans : Le Journal Officiel de la République Française, le Figaro, le Monde. 2^o L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de 75012 Paris. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa requête. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 16 janvier 2002, **Maurice, Philippe DRALFON**, né le 12 septembre 1961 à DRANCY (93), libre, a été condamné à : Emprisonnement délictuel - 8 mois avec sursis, publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et le Figaro, et l'affichage, également par extraits, pendant trois mois à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt : omission de déclaration - fraude fiscale - de 1997 à 1999 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, le GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 15 janvier 2002, **Hassan ZEKRI**, né le 09 juin 1961 à CASABLANCA, Maroc, a été condamné à : Emprisonnement délictuel - 12 mois avec sursis, 1 amende délictuelle de 4.500 euros, publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et Libération, et l'affichage, également par extraits, pendant trois mois à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale - du 1er juin 1999 au 30 novembre 1999 - à Paris, en tout cas depuis temps non couvert par la prescription, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Relaxe pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale - du 15 janvier 1998 au 31 mai 1999 - à Paris, en tout cas depuis temps non couvert par la prescription, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 21 janvier 2002 **Daniel SOUROUDJON**, né le 11 septembre 1935 à Paris 18^{ème} (75), a été condamné à emprisonnement délictuel - 8 mois avec sursis, 1 amende délictuelle de 10.000 euros, publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et France Soir et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - fraude fiscale - courant 1997 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2, C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952 ; passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable - fraude fiscale - courant 1996 - à Paris, faits prévus par ART.1743 AL.1 1^o = C.G.I ART.8, ART.9 C.Commerce et réprimés par ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDS INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 16 janvier 2002, **Jean-François, Lucien, GODIN**, né le 07 septembre 1953 à BOULOGNE BILLANCOURT (92), a été condamné à : Emprisonnement délictuel - 5 mois avec sursis, 1 Amende délictuelle de 7.500 euros, Publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et le Figaro, et l'affichage, également par extraits, pendant trois mois à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale - depuis 1996 et jusqu'en 1997 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Relaxe pour : omission d'écriture dans un livre comptable - fraude fiscale - en 1996 - à Paris - ART.1743 AL.1 1^o = C.G.I ART.8, ART.9 C.Commerce ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, le GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 16 janvier 2002, **Anne, Laure, BENAÏM, épouse CALFON**, née le 23 décembre 1961 à BOULOGNE BILLANCOURT (92), a été condamnée à : Emprisonnement délictuel - 8 mois avec sursis, Publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et le Figaro et l'affichage, également par extraits, pendant trois mois à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt : omission de déclaration - fraude fiscale - de 1997 à 1999 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, le GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 15 janvier 2002. **Martial, Sauveur GIULY**, né le 24 octobre 1958 à Constantine, ALGERIE, a été condamné à emprisonnement délictuel - 12 mois avec sursis, 1 amende délictuelle de 4.500 euros, publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et Libération, et l'affichage, également par extraits, pendant trois mois à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - fraude fiscale - du 15 janvier 1998 au 31 mai 1999 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2, C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Relaxe pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - fraude fiscale - de 1997 à 1999 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2, C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 17 mai 2001, devenu définitif, la 9^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Versailles a condamné **FOURDINIER Jean Paul** demeurant 183, Corniche Kennedy à Marseille (13000) en sa qualité de Président de l'Association ATRAI, co-gérant de la SCI Les 4 AZURS et gérant des SARL BENEFICE et ATRAI EXPANSION, à la peine de 5 ans d'emprisonnement dont un an avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans, une amende de 500.000 francs (76224 euros) et à l'interdiction des droits civils, civiques et de famille pendant 5 ans ; comme coupable d'abus de confiance, abus des biens ou du crédit d'une SARL par un gérant à des fins personnelles et de publicité mensongère ou de nature à induire en erreur, délits commis à Saint Germain en Laye, Chambourcy, Paris et dans les Yvelines courant 1989 à 1994. A ordonné la publication de ladite décision, par extraits, dans Le Monde et Les Echos. Vu au Parquet Général, P/ LE PROCUREUR GENERAL, pour extrait certifié conforme -P/ LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 11 février 2002, **Mohammad DJADDA**, né le 05 décembre 1939 à Téhéran, IRAN, a été condamné à : Emprisonnement délictuel - 8 mois avec sursis, 1 amende délictuelle de 15.000 euros, publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - fraude fiscale - depuis 1996 et jusqu'en 1997 - à Paris et territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 §1 Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le GREFFIER EN CHEF.

Les mirabelles de Lorraine sont menacées par une maladie due à un champignon

METZ

de notre correspondant
Un vent de panique a soufflé, ces dernières semaines, sur les vergers de Lorraine. La maladie de la « pochette » a failli ravager la production locale de mirabelles, qui représente pas moins de 90 % de la production mondiale.

Autant dire que les gastronomes du monde entier amateurs du « fruit d'or » ont risqué de perdre l'objet de leur gourmandise. La fierté régionale était aussi menacée, car la mirabelle est un des emblèmes de la Lorraine. Responsable : *Tasphrina pruni*. Lorsque ce champignon attaque les fleurs des arbres, il empêche les noyaux de se développer. Les fruits prennent alors une forme oblongue, finissent par se dessécher et tombent par terre. Cette allure inhabituelle des mirabelles a donné son surnom à l'attaque du champignon : la maladie de la « pochette », ou de la « mirabelle-banane ».

Dans certains vergers lorrains, près de 90 % des arbres ont été touchés par *Tasphrina pruni*, au cours des derniers mois. Les professionnels ont craint un moment le pire. Heureusement, la filière arboricole locale est désormais organisée. « On commence à maîtriser ces maladies. Les professionnels avaient anticipé le phénomène, et ils ont pu traiter leurs arbres en conséquence », explique Claire Pereira, technicienne au Centre départe-

mental d'expérimentation fruitière de Laquenexy (Moselle). « *Tasphrina pruni* se développe lorsque les conditions météo sont clémentes avant la floraison. C'est-à-dire une température douce et une humidité importante », précise M^{me} Pereira.

DE LA CONCURRENCE EN MOINS

Dès le mois de mars, les professionnels ont compris qu'ils devaient agir. Ils ont alors appliqué une antidote : la bouillie bordelaise. Il s'agit, en fait, de sulfate de cuivre, qui entrave l'action du champignon. La récolte des professionnels est donc sauvée. Ce qui n'est pas le cas pour celle des particuliers. La filière estime que la presque-totalité des vergers non traités est touchée par la maladie de la pochette.

Certains se gaussent, sous cape, de l'« amateurisme » des particuliers ; cela représente autant de concurrents en moins. Car la production de mirabelles est loin d'être considérée comme une rente assurée. « Chaque année, la mirabelle est victime de quelque chose », commente M^{me} Pereira. L'an passé, ce n'est pas la douceur du climat qui avait détruit près de 90 % de la récolte, faisant, du coup, exploser les cours du fruit d'or.

Stéphane Getto

DÉPÊCHES

■ **LORRAINE** : le juge des référés du tribunal de Bar-le-Duc (Meuse) a prononcé, la semaine dernière, l'arrêt du chantier du laboratoire souterrain d'études sur le stockage de déchets nucléaires de Bure pour une durée de cinq mois. Le tribunal avait été saisi, le 13 juin, par un inspecteur du travail, qui avait souligné de « graves manquements en matière de sécurité ». Le référé visait la société Bouygues, mandataire principal du Groupement Fond Est (GFE), qui réalise les travaux.

■ **PARIS** : le conseil de Paris a approuvé, mercredi 26 juin, le projet d'une piscine flottante sur la Seine dans l'ouest de la capitale. Celle-ci pourrait être mise en service en 2006. La Ville de Paris possède actuellement 33 piscines et 11 bassins écoles.

■ **ONF** : le conflit entre la direction et les syndicats sur l'application de la réforme de l'Office national des forêts, applicable en septembre, continue. Mais l'intersyndicale s'est félicitée, dans un communiqué, des « perspectives d'ouverture que la direction de l'Office laisse entrevoir ».

LES Angolais l'appellent l'opération « Point de rencontre ». Chaque vendredi, à la sortie de Luanda, la capitale, à deux pas de l'imposante statue, d'inspiration

très socialiste, du père de la nation, Augustino Netto, des centaines d'Angolais remplissent des fiches qu'ils remettront, après une longue attente, à des jeunes assis derrière des tables en plein air. Ce qu'ils ont écrit, c'est le nom d'un proche, d'un parent, disparu au cours de la guerre civile. Les mieux informés ont griffonné quelques lignes supplémentaires, donné une adresse ancienne, fourni un indice, raconté les circonstances d'une disparition. La radio nationale diffusera les noms et l'attente commencera. Parfois, des miracles ont lieu... Un peu à l'écart de la place, la situation est inverse. Sur un grand panneau sont affichées les photos de gamins « retrouvés » par l'administration mais en quête de parents.

Ainsi va l'Angola depuis la signature, le 4 avril, d'un cessez-le-feu entre le gouvernement et les rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Saignée à blanc par un conflit de plus d'un quart de siècle, l'ancienne colonie portugaise rêve de paix et fait le compte des dégâts.

Ils sont impressionnants. Un habitant sur quatre a fui sa maison pour éviter la mort ou la conscription de force. Les bidonvilles prospèrent dans les villes toutes clochardisées. L'Angola est le deuxième pays au monde pour le taux de mortalité infantile. Le sol – fertile – du pays est truffé de mines. Il en aurait autant que d'habitants. L'économie est en ruine.

Pour prendre la mesure des chiffres, il faut aller dans la province de Huambo, l'ancien fief de Jonas Savimbi, le fondateur et le gourou de l'Unita, tué en début d'année par les forces armées. Posée sur les hauts plateaux du centre de l'Angola, Huambo – la « Nouvelle Lisbonne » des Portugais –, dont il avait fait sa capitale dans les années 1980, ne s'est jamais relevée des combats passés entre l'Unita et les forces armées régulières.

Généreusement arrosées de balles, les façades des anciennes maisons coloniales du centre-ville font pitié ; les églises sont pleines de fidèles mais les magasins sont vides ; le jardin public est retourné à l'état sauvage ; les routes n'en sont plus vraiment ; la zone industrielle de l'ancienne capitale économique du pays est envahie par les herbes. Proche de l'aéroport, l'imposante villa qu'occupait le docteur Savimbi ne dépare pas. Ses murs grêlés par les combats, son plafond crevé par une bombe, elle tombe en ruine.

Chassé de Huambo, le chef de l'Unita après quelques pérégrinations avait échoué avec une partie de ses troupes à Bailundo, à quelques dizaines de kilomètres de là. Blessée, la ville n'est pas encore très présentable. L'électricité n'est disponible que quatre heures par jour. Le marché, installé à la sortie de la ville, vivote. L'unique épicerie digne de ce nom est surtout riche en bouteilles de vodka et de rhum –, une abondance qu'il faut peut-être mettre sur le compte d'une forte présence militaire dans les parages.

A Bailundo, le docteur Savimbi habitait le « Palais ». C'était une magnifique bâtisse blanche. Construite dans les années 1960 sur un seul niveau, la villa est une succession de pièces immenses ouvertes sur un jardin aux allures de parc. Il faisait sans doute bon vivre naguère dans le « Palais ». Bombardée par l'armée angolaise, la résidence est aujourd'hui à l'abandon, comme des centaines de maisons de la ville. Elle n'a plus de portes, plus de fenêtres. Et plus de locataire.

Pour savoir ce que furent ces années de guerre pour la population locale, prise en état entre les forces de l'Unita et les troupes de Luanda, il faut aller dans les camps ou les centres de nutrition ouverts par les ONG (organisations non gouvernementales) dans la province, et écouter les récits des survivants.

Les femmes qui les racontent ont souvent oublié leur âge. Les hommes n'en ont une idée qu'approximative. Mais tous se souviennent avec précision du nombre d'enfants qu'ils ont perdus : 4 sur 6 pour Maria, après dix années passées dans la brousse (la mata) ; 4 sur 8 pour Gabriel, un ex-combattant de l'Unita ; 1 sur 5 pour Paulina, plus chanceuse. Parfois, le mari a disparu.

Beaucoup d'histoires se ressemblent. Ce sont celles de familles de petits cultivateurs victimes de la politique de la terre brûlée menée par l'armée gouvernementale, ou pressurés par les troupes de l'Unita, en particulier lorsque le sort des armes a commencé à lui être défavorable. La guérilla se payait sur la bête, levait des impôts en nature, enrôlait de force les plus valides, et, dans ses campements, utilisait les femmes comme une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. « L'Unita a encerclé notre village en 1990. Ils nous ont obligés à les suivre et à travailler pour eux. Ils ne nous laissaient rien. C'est nous qui devons leur donner de quoi manger. Quand on désobéissait ils nous



Chipindo, Angola, mai. Des enfants souffrant de malnutrition attendent les premiers soins médicaux d'urgence dans l'hôpital de MSF.

DRÔLE DE PAIX

Depuis la signature, le 4 avril, d'un cessez-le-feu entre le gouvernement et les rebelles de l'Unita, l'ancienne colonie portugaise, saignée à blanc par un conflit de plus d'un quart de siècle, rêve de paix et fait le compte des dégâts

EN ANGOLA

liaient les poignets derrière le dos. On dormait dehors même pendant la saison des pluies. Il y a eu beaucoup de souffrances », raconte Maria.

Tenter de fuir était risqué. « Quand l'Unita retrouvait quelqu'un qui avait essayé de s'échapper, ils le tuaient d'un coup de machette au cou ou à la tête », raconte Rosaria Maria, en donnant le sein à son bébé.

L'armée de Luanda ne se comportait pas mieux. Pour affamer la guérilla, les soldats n'hésitaient pas à voler le bétail et à incen-

– désarmés et habillés en civils pour la plupart – sont rares. Les plus nombreux, ce sont les civils pris dans l'engrenage d'une guerre qui les a lentement dévorés. On rencontre des femmes de soldats, contraintes de suivre dans la brousse un époux qu'elles n'avaient pas toujours choisi, des veuves désemparées, une poignée de personnes âgées. Et des centaines d'enfants à la santé chancelante.

Les habitants du camp de Chiteta ne vivent pas dans l'opulence. Les plus riches

de la région. Un tee-shirt en échange de tiges de canne à sucre ; un couteau contre une poignée de patates douces...

Les enfants en bas âge sont les martyrs désignés des carences de l'approvisionnement. Davantage sensibles à la malnutrition que les adultes c'est dans leurs rangs que les dégâts sont les plus lourds, les plus visibles également. En deux semaines quelque cinq cents d'entre eux « malnutris sévères », selon le jargon des organisations caritatives, ont été rapatriés par camions dans un centre d'urgence implanté à quelques dizaines de kilomètres de là par l'association Médecins sans frontières (MSF). Quant à la situation sanitaire il suffit d'écouter les quintes de toux et les raclements de gorge qui font comme un bruit de fond obsédant pour réaliser qu'elle n'est pas brillante à Chiteta. « On manque de tout, de vêtements, de couvertures, de médicaments, de houes, de semences, de casseroles », résume l'un des responsables du camp, le docteur Kanguaya, en tirant sur une cigarette roulée dans du papier d'écolier.

Pour autant, tous se gardent d'incriminer un régime qu'ils ont combattu des décennies avant de déposer les armes. « L'armée angolaise a été surprise par notre nombre. Elle avait sous-estimé l'importance de l'Unita » : l'explication n'est peut-être pas exacte. Mais elle a le mérite de ne pas remettre en cause le climat de « réconciliation nationale » dans lequel baigne l'Angola.

La détresse humaine est réelle à Chiteta. Ce n'est pas faute d'organisation. Elle a été prise en charge par le mouvement rebelle,

dont le drapeau – un coq sur un soleil qui se lève – flotte à l'entrée du camp. Formé d'officiers qui pour certains n'ont connu que le maquis, l'encadrement est impressionnant. L'Unita contrôle tout. Qu'il s'agisse de créer un embryon d'hôpital pour les tuberculeux, de distribuer les repas aux enfants, d'organiser des cours de couture ou d'éducation civique, le mouvement a pris les choses en main.

LA vie sociale est minutieusement réglée et rend improbables les désertions et le banditisme, hantise des responsables à Luanda, la capitale. Les anciens guérilleros cultivent leur condition physique. Les femmes ont droit à des « séminaires méthodologiques » où l'on enseigne pêle-mêle les vertus de l'économie domestique, le repassage, le « protocole domestique » et les « règles de bonne conduite ».

Dans ce camp improbable posé à près de 1 500 mètres d'altitude, l'Unita a même créé un orchestre, Terra salva. Il a ses percussionnistes et trois guitaristes, dont les instruments faits de bric et de broc témoignent d'une débrouillardise sans bornes. Comme il faut bien de l'électricité pour les guitares et le micro du chanteur, lorsque Terra salva entonne une chanson – aux accents forcément militants –, un jeune homme s'empresse de tourner avec énergie une roue de vélo qui, à son tour, actionne une petite dynamo électrique. Et le tour est joué !

Le Monde
ÉDITORIAL

Mise en scène de l'audit

LES FINANCES PUBLIQUES ne sont pas en bon état. On le savait, puisque nos partenaires européens nous l'ont dit et redit encore lors du sommet européen de Séville la semaine passée. L'audit que viennent de livrer les magistrats de la Cour des comptes le confirme. Le déficit des administrations, au sens de Maastricht, atteindra entre 2,3 % et 2,6 % du PIB à fin 2002, suivant l'évolution de la conjoncture économique d'ici au 31 décembre. La France est, avec l'Allemagne et le Portugal, loin de l'équilibre qu'il faudra atteindre en 2004.

La cause de cette dégradation ne fait pas mystère. Le gouvernement Jospin avait annoncé, en septembre 2001, un déficit de 1,4 % puis l'avait révisé en mars à 1,85 % pour tenir compte d'un ralentissement économique dont il avait sous-estimé l'ampleur. Il comptait sur une croissance de 2,5 %, elle n'atteindra qu'environ 1,4 %. En conséquence, les recettes seront moindres qu'espéré. Les comptes sociaux dérapent également pour la même raison. Le gouvernement actuel accuse son prédécesseur d'avoir tardé à réviser ses pronostics de croissance et à modifier sa politique budgétaire en conséquence.

L'audit fait aussi apparaître, mais avec une gravité moindre, que Lionel Jospin a ajouté au mal avec de multiples dépenses mal financées. Par exemple les concessions accordées aux différentes catégories de fonctionnaires, comme les policiers, qui ont manifesté bruyamment avant l'élection. On note aussi un dérapage des dépenses maladie.

Le diagnostic est, au total,

mesuré. Mais le gouvernement le surcharge par une mise en scène. Au bout de cinq ans de croissance, le déficit atteint 45 milliards de francs, soit, en volume, autant qu'en 1997, dénonce-t-il, oubliant de dire qu'il a baissé d'un point en proportion du PIB. Ainsi encore : « une augmentation ininterrompue de l'emploi public » donne aux salaires des fonctionnaires une place toujours plus grande dans les dépenses aux dépens de l'investissement public. La mise en scène a un but : dire que le manque de rigueur de Lionel Jospin empêche aujourd'hui les Français d'affecter « leurs revenus tirés de la croissance à leur sécurité, aux dépenses de solidarité ou aux baisses d'impôt ».

L'audit a une vertu : il démêle un exercice budgétaire devenu opaque. Mais il n'apporte pas de révélation. MM. Jospin et Fabius auraient dû réviser plus vite et plus fort à la baisse la croissance et ses recettes. Les socialistes n'ont pas été des modèles de vertu. Mais, à leur décharge, leur politique budgétaire n'a pas été non plus trop exagérément laxiste. Le dérapage des dépenses a été réel, mais presque raisonnable, il devait aussi servir à soutenir la croissance fléchissante.

Le ton accusatoire souligne le désarroi gouvernemental. M. Chirac a dit en début de campagne que les marges de manœuvres étaient nulles puis il a aligné les promesses. Aujourd'hui, elles ne sont pas financières sans de très sévères économies, notamment sur les salaires des fonctionnaires. Le gouvernement doit s'attaquer aux réformes de l'Etat.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

L'ORÉAL. A la suite de notre article « La promotion autour des Bleus s'adapte à la défaite », paru dans Le Monde du 13 juin, nous précisons, à la suite d'une phrase pouvant susciter plusieurs interprétations, que la somme de 5,5 millions d'euros a bien été payée par SFR, partenaire de l'équipe de France de football, et non par le groupe L'Oréal. La marque de shampoing Elsève, partenaire de France Football Promotion et de l'équipe de France, a signé un contrat de deux ans, qui s'achèvera en décembre 2002. Le montant de ce partenariat est de 609 796,06 euros. Par ailleurs, le contrat qui liait Emmanuel Petit

et la marque Elsève, mentionné dans la légende, a pris fin le 13 janvier.

RECTIFICATIFS

ROLAND RAPPAPORT. Dans Le Monde du mardi 25 juin, nous avons omis de préciser que la suite du témoignage de Roland Rappaport, titré « Jean-Marie Le Pen, un tortionnaire » et qui commençait en première page, devait être lue en page 17.

SNCF. Nous avons fait dire par erreur à Denys Dartigues, directeur du réseau Ile-de-France (Le Monde du 25 juin), que 220 trains sur 335 avaient été rénovés. Il s'agissait, bien entendu, de gares.

Quelle gauche face à la droite unifiée ?

L'ARRIVÉE SUCCESSIVE au pouvoir, en 1996, de la coalition de L'olivier de Romano Prodi, en 1997, de Tony Blair et de Lionel Jospin, l'année suivante, de Gerhard Schröder, avait soulevé un grand espoir : les principaux pays de l'Union européenne étant désormais dotés de gouvernements de gauche, on voulait croire qu'ils allaient de concert élaborer et progressivement mettre en place un nouveau modèle de société. Même les Etats-Unis se montraient intéressés : Bill Clinton, alors président, se déclarait en faveur de la recherche d'une « troisième voie ».

On ne s'était pas assez avisé que, dès 1996, la droite était revenue aux affaires en Espagne avec José Maria Aznar, avant d'en faire autant en Italie avec Silvio Berlusconi. Il ne reste pas grand-chose, la Suède mise à part, de la vague rose qui avait semblé devoir un moment submerger l'Europe. Nos compatriotes viennent de recouvrir la France d'une épaisse couche de bleu, et personne n'oserait prendre de pari sur les chances du chancelier Schröder de se succéder à lui-même quand il lui faudra à son tour affronter, en septembre, le verdict des urnes.

Avec le recul, il est assez frappant de constater que les intéressés n'ont pas fait grand effort, lorsqu'il en était temps, pour capitaliser ce moment de théorique convergence. Sans doute avaient-ils moins en commun que ce qu'on pouvait être tenté de croire. A aucun moment on n'a senti s'établir entre Tony Blair, Lionel Jospin et Gerhard Schröder des liens de confiance et d'intimité comparables à ceux qu'avaient su créer entre eux de Gaulle et Adenauer, Pompidou et Edward Heath, VGE et Helmut Schmidt, Mitterrand et Kohl : comme si l'étiquette politique comptait moins en fin de compte que les affinités naturelles.

L'HÉRITAGE DE M^{ME} THATCHER

Il faut dire que le New Labour de Tony Blair, qui a repris à son compte une bonne part de l'héritage de la baronne Thatcher, n'a pas grand-chose de commun avec le Labour tout court du XX^e siècle, fortement marqué par le poids des syndicats. De toute façon, le premier ministre britannique, qui compte bien devenir un jour le premier président élu de l'UE, n'ambitionne pas seulement de faire entrer le Royaume-Uni dans la zone euro, ce qui ne sera pas facile. Il aspire bien plus à jouer un rôle de pont entre le Vieux Continent et l'Amérique du Nord qu'à doter la gauche européenne d'un dogme unificateur. Quant à la gauche française, qui a dû à sa pluralité de détenir ou de partager le pouvoir la plupart du temps au cours des vingt dernières années, elle a trouvé dans cette même pluralité

un obstacle au développement de ses relations avec ses sœurs européennes, moins tennes, à part l'italienne, de se préoccuper de partenaires que la modestie de leur audience électorale n'empêchait pas à l'occasion de demander la lune.

Le PS aurait-il eu un peu moins d'associés brûlant du désir d'assouvir leurs propres ambitions, c'est Jospin, et non Le Pen, qui serait arrivé en seconde position au premier tour de la présidentielle. Il aurait continué de se battre à la tête de ses troupes, et l'opinion aurait compris que les candidatures marginales, dont le deuxième tour des législatives a mis en évidence l'inconsistance, faisaient automatiquement le jeu de la droite. Comment justifier, au pays de Descartes, trois candidatures trotskistes et autant de vertes ? Reste que ce sont d'abord les communistes qui doivent s'interroger sur leur destin. « Deux hommes en France les ont fait reculer, a dit un jour François Mitterrand à Maurice Schumann, le général de Gaulle, en les combattant, et moi en m'alliant

avec eux. » Avait-il deviné à quel point cette stratégie réussirait ? A George Bush père, alors vice-président de Reagan, venu lui exprimer le souci que causait à ce dernier la présence de communistes au gouvernement, il avait répondu en ces termes en juin 1981 : « Avec la présence de quatre communistes au gouvernement, à des ministères sans importance, ils seront de force associés à ma politique économique et donc dans l'impossibilité de susciter des remous sur le plan social... Je pense que les communistes resteront sans difficulté au gouvernement pendant dix-huit mois ou deux ans et qu'il y aura une nouvelle rupture, parce qu'ils voudront reprendre le combat en recourant à des méthodes démagogiques... »

Il s'en est fallu d'un cheveu, le 16 juin, que les communistes n'obtiennent pas assez d'élus pour avoir droit à un groupe parlementaire, et leur secrétaire général, qui n'avait eu que 3,6 % des voix au premier tour de la présidentielle, a perdu son siège de député. La vérité est que le parti de Thorez et de Mar-

chais, qui a si longtemps empêché le bourgeois de dormir, n'est plus que l'ombre de lui-même. Il est devenu pour l'essentiel un parti de nostalgiques qui ont vécu, de 1936 à la Libération, de grandes aventures communes et sont bien conscients du mal que font à leur image trop de crimes commis de par le monde au nom du communisme. Il leur faut bien constater que plus un pays ne s'en réclame réellement. Même pas la Chine, aujourd'hui en pleine exaltation capitaliste, qui a oublié depuis belle lurette qu'il n'y a pas de communisme, selon Marx et Lénine, sans la suppression de la propriété privée des moyens de production et d'échange. Même pas Cuba, dont le dictateur vieillissant rappelle de plus en plus les caudillos de jadis et pour qui tous les moyens sont bons, y compris la prostitution, pour récupérer un maximum de dollars.

ENTERRER UN SCHISME

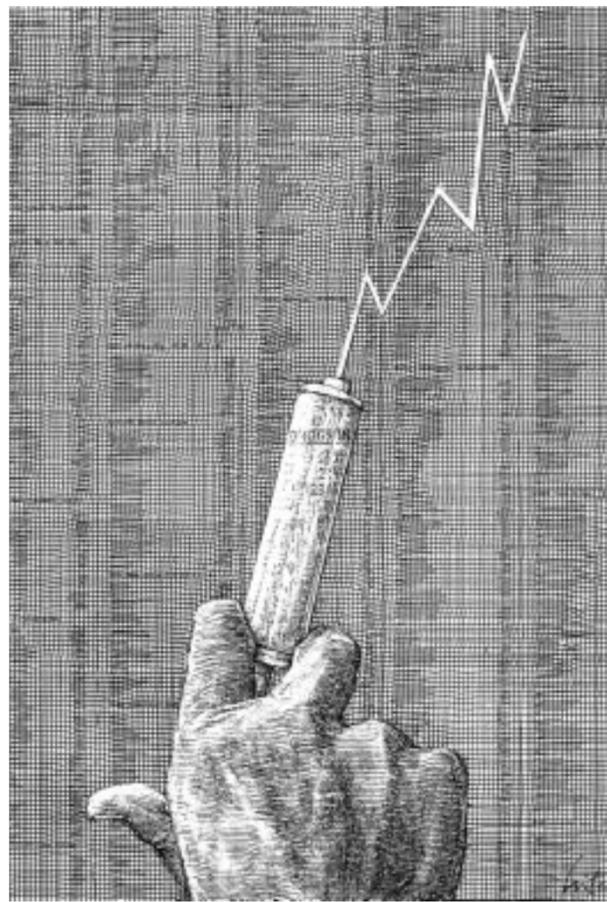
Il leur faut constater aussi que le PCF ne tient pratiquement plus aucun compte des « vingt et une conditions » posées par le Komintern, dont l'acceptation avait entraîné, en décembre 1920, au congrès de Tours, l'adhésion de la majorité du Parti socialiste français. Il n'était question à l'époque que de violence, de dictature du prolétariat, de liquidation de toute forme de propriété privée. Qu'est-ce que le PCF d'aujourd'hui, dont plusieurs membres, devenus ministres, ont cautionné la politique de privatisations du gouvernement Jospin, a à voir avec ce programme utopique aujourd'hui abandonné ?

Le moment ne serait-il pas venu pour la gauche de se demander si elle ne pourrait pas enterrer un schisme qui a perdu toute raison d'être, reconstituer l'union détruite et donner à la France, pour faire face à une droite désormais largement unifiée, le contrepoids qui lui fait défaut ?

C'est dans la plupart des pays modernes qu'existe aujourd'hui ce grand parti de gauche, dont les ratés de la mondialisation soulignent à l'envi la nécessité. Nous avons déjà posé la question à François Mitterrand peu de temps après son arrivée à l'Élysée. Sa réponse avait été on ne peut négative. « Jamais ! jamais ! jamais ! n'y aura quoi que ce soit de commun entre le parti de Jaurès et celui de Lénine ! » Ils avaient eu tout de même en commun, pendant quelques années, un « programme de gouvernement »... A voir où en sont arrivés aujourd'hui le PC et une gauche qui, n'étant plus « plurielle », est devenue par définition... « singulière », dirait-il encore la même chose aujourd'hui ?

André Fontaine

Dopage PAR LEITER



L'immigration, l'écologie, la guerre

« AUCUNE MESURE, aucune armée de policiers et de gendarmes ne pourra empêcher nos concitoyens en proie à la misère et à la faim d'envahir les pays de l'abondance. » A l'heure où l'Europe s'organise pour contrer l'immigration, l'avertissement du premier ministre du Niger, Hama Amadou, énoncé lors du Sommet mondial de l'alimentation à Rome le 11 juin, mérite d'être écouté avec la plus grande attention. Son propos n'est pas une vue de l'esprit : la situation alimentaire au Niger reste très tendue, et un exode de familles entières, du fait de la sécheresse qui revient cette année, se produit dans plusieurs régions du pays, annonçant jeudi 13 juin le Système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes du Niger. Le cas du pays sahélien, un des pays les plus pauvres de la planète, n'est pas singulier : « En Afrique, quelque 60 millions de personnes quitteront la région sahélienne pour des lieux moins hostiles au cours des vingt prochaines années si la désertification de leurs terres n'est pas enrayerée », avertit Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies le 17 juin, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification.

C'est dire que toute recherche d'une solution aux problèmes de l'immigration qui ne tiendrait pas compte des conditions qui lui donnent naissance serait vaine : on n'empêche pas de déborder un tonneau qui se remplit constamment.

Or la désertification n'est qu'un des aspects d'une situation écologique du globe qui se dégrade constamment, ce qui devrait accroître chez des populations fragilisées l'incitation à émigrer : dans un rapport publié fin mai, Global Environment Outlook3, le programme des Nations unies pour l'environnement souligne que « la dégradation de la qualité environnementale de la planète et l'apparente augmentation de la violence et de la fréquence des cyclones, inondations et sécheresses accroissent la vulnérabilité des populations ».

CRISE PLANÉTAIRE

Rien qu'en 2001, écrit de son côté la Fédération internationale de la Croix-Rouge dans son rapport annuel publié le 20 juin, « les conditions d'existence de quelque 170 millions d'habitants de la planète ont été profondément affectées par des catastrophes », tandis que « le nombre des personnes affectées par des catastrophes naturelles a triplé depuis les années 1970 pour atteindre 2 milliards au cours de la dernière décennie ». Outre les conséquences probables du changement climatique, les experts du PNUE soulignent la précarité croissante de l'approvisionnement en eau dans de nombreuses régions, l'érosion des sols, la diminution de la biodiversité, la pollution des mers.

Or « chacun est vulnérable à un certain degré aux menaces écologiques », précise le rapport, mais il est

clair que le fossé entre ceux qui sont capables d'y parer et ceux qui ne le sont pas s'accroît ». Car, si presque aucune dégradation écologique n'est irréversible, la possibilité de les corriger est étroitement liée à l'organisation des sociétés. Il y a ainsi un lien étroit entre déclin environnemental et pauvreté : et, comme le rappelle le rapport GEO-3, « un cinquième de la population compte pour près de 90 % de la consommation globale, quand près de 4 milliards de personnes survivent avec moins de 1 ou 2 dollars par jour ».

Face à ces chiffres, que constate-t-on ? Le relâchement de l'effort de gestion collective de la crise planétaire tandis que les pays riches formulent une réponse axée sur la contrainte. Le rejet par les Etats-Unis du protocole de Kyoto – entre autres traités –, le recul généralisé de l'aide au développement, l'absence des chefs d'Etat au Sommet de l'alimentation tenu à Rome en juin, l'incertitude quant à la venue en août au Sommet de la Terre à Johannesburg de chefs d'Etat de pays comme les Etats-Unis, le Japon ou le Canada, sont autant de signes du désintérêt croissant pour le destin des « nouveaux barbares », selon le qualificatif posé naguère par Jean-Christophe Ruffin dans une analyse toujours pertinente. Seul le commerce est réellement accepté comme mode de régulation collective. Mais pas d'une façon qui joue à l'avantage des plus démunis. On estime qu'en 1960 les

pays les plus pauvres (représentant 20 % de la population mondiale) comptaient pour 4 % du commerce mondial, contre environ 1 % dans les années 1990. Encore le jeu n'est-il pas équitable, comme l'a rappelé l'augmentation des subventions agricoles votées en mai par le Congrès américain et signées par le président Bush.

Symétriquement à ce mouvement, la tentation du recours à la force institutionnalisées est désinhibée. Dès avant le 11 septembre, les Etats-Unis de M. Bush entendaient privilégier la menace de la suprématie militaire sur la logique de la négociation. Les attentats de septembre 2001 ont exacerbé ce mouvement, porté par le changement politique en Occident. Comme aux Etats-Unis, la droite a pris le pouvoir en Europe – Espagne, Italie, Danemark, France – et y engage une politique de fermeté que d'aucuns qualifieront de répression : renforcement de la police, augmentation des dépenses militaires, création de centres d'enfermement des mineurs délinquants, immédiateté des sanctions sont devenus l'antenne des dirigeants. Il n'est au total pas exagéré de juger périlleuse la situation historique actuelle, dès lors que le repliement sur soi des pays riches ne saurait opposer aux émigrés de la faim que des mains serrées sur des matras et sur des chéquiers fermés.

Hervé Kempf

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Le « Mondial », antidote pour les Népalais

Le royaume himalayen a oublié, pendant quelques semaines, ses problèmes économiques, sa crise politique et les ravages de la rébellion maoïste, comme le rapporte le « Kathmandu Post »

OUBLIÉES les atrocités et violences perpétrées par les guérilleros maoïstes, mises au rancart les luttes de pouvoir à l'intérieur du Parti du Congrès, gommés les soucis dus à la situation économique désastreuse du pays, évaporées les angoisses d'un chômage dévastateur. Le Népal a trouvé l'antidote à sa dépression : la Coupe du monde de football. C'est, du moins, ce que révèle *The Kathmandu Post*, le plus important quotidien népalais de langue anglaise, dans son édition du 20 juin 2002. Ce royaume himalayen est donc pris par la fièvre du Mondial. Les restaurants, les bureaux – privés ou publics –, les maisons de thé, les commerces et même les échoppes en plein air vibrent au rythme des buts. Les commentaires et les cris emplissent Katmandou.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, avertit le journal. Si les spectateurs admirent les formidables passes des stars du football, c'est par dépit par rapport aux minables tours de passe-passe des politiciens népalais. Il leur est plus agréable de regarder la vir-



tuosité d'un Ronaldo ou de se laisser ensorceler par les prestations de Beckham que de ressasser leurs problèmes. Ils préfèrent se laisser emporter par les attaques d'une équipe qui veut – sans compromis – remporter la victoire plutôt que d'être, comme à l'ordinaire, les témoins impuissants d'une politique à la morale douteuse. Au-delà de ce refuge dans l'engouement pour le ballon rond se devinent la haine et la désillusion populaires des Népalais envers leurs dirigeants.

L'intérêt du jeu ne s'est pas arrêté à la seule performance des équipes asiatiques, Chine, Corée du Sud, Japon. Le plus important pour les joueurs, commente l'éditorialiste Prem Dhakal, est certainement la

réalisation de leur rêve de participer au Mondial. « *Ce rêve ne semble-t-il pas être plus réel que la perspective d'un bon gouvernement ?* », conclut-il, désappointé.

DES LAMAS SUPPORTERS

Aux propos cinglants de Prem Dhakal répond, comme en écho, l'analyse de Shiva Ram Neupane sur les besoins d'aide au développement du royaume. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « *Plus de 38 % des Népalais vivent en dessous du seuil de pauvreté et des millions d'entre eux sont dans des conditions de vie et de travail misérables.* » Difficultés géographiques naturelles de la région, manque d'infrastructures, ressources économiques faibles, taux d'illet-

trisme élevé, pauvreté endémique, distribution inéquitable des biens, politiques régionales corrompues et inexistence du pouvoir central.

A cela s'ajoute l'état d'urgence imposé par le gouvernement. Toutes ces conditions font que les ingrédients sont réunis pour favoriser la poussée du Parti communiste (maoïste) clandestin. Les critiques fusent de toute part. « *Le manque de développement est le facteur premier de la pauvreté et donc de la rébellion* », rappelle le D' Jugal Bhurtel. Pour comprendre l'origine de la révolte maoïste dans les régions reculées, poursuit-il, il faut prendre en considération la dégradation de l'environnement qui touche les faibles moyens de subsistance dont dépendent les populations.

Alors, tous derrière le petit écran pour oublier, le temps du Mondial, les problèmes quotidiens ? Pas vraiment. La majorité des habitants des villages de montagne s'éclaircit encore à la lampe à pétrole et prépare la cuisine au feu de bois. Une radio au son crachotant est bien souvent le

seul moyen de liaison avec l'extérieur. Voilà qui rappelle le beau film de Khyentse Norbu, *La Coupe (Phörpa ! en tibétain)*, réalisé au Bhoutan en 1999, année où le pays a acquis sa première chaîne de télévision. L'histoire se passe dans un monastère tibétain lors de la Coupe du monde de 1998. Poussés par la fièvre de la compétition, les jeunes lamas font tout pour suivre l'événement, entre prières, escapades et complicité.

Le foot est très populaire au Népal. Mais Dendi Sherpa, guide touché de plein fouet par la désaffection des touristes, rappelle avec amertume que, « *à cause de la situation économique et pour des raisons gouvernementales, notre équipe nationale de foot ne peut pas avoir les mêmes facilités que celles des Européens, des Américains ou autres pays.* Et pourtant notre jeu s'améliore nettement sur le terrain. » Rendez-vous en 2006 ?

Marie-Florence Bennes

★ www.kantipuronline.com

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Finances

■ L'audit des finances publiques demandé par le premier ministre devait être rendu public jeudi. La précédente édition commandée par le gouvernement Jospin en 1997 est disponible en ligne. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/974071793.shtml

■ Le ministre du budget, Alain Lambert, est le coauteur d'un rapport au Sénat intitulé « En finir avec le mensonge budgétaire : enquête sur la transparence très relative des comptes de l'Etat ». www.senat.fr/rap/r99-485-1/r99-485-1.html

■ En concluant le compromis de Madrid, le 21 juin, le gouvernement français s'est engagé à veiller « à ce que tout allègement futur de la fiscalité n'ait aucune incidence sur le déficit » public (p. 42). <http://multimedia.ue2002.es/infografasActualidad/20020621/2250Fra.pdf>

■ Le Conseil d'analyse économique estime que la baisse du taux d'imposition des ménages les plus aisés augmenterait les inégalités de patrimoine et de revenu en France. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/014000424.shtml

■ Le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) étudie comment les prélèvements obligatoires contribuent aux transferts sociaux et à la réduction des inégalités. www.cerc.gouv.fr/doc/rap/99-04.doc

■ Le ministère des finances fournit les chiffres des montants et de l'assiette des différents impôts (revenu, salaire, société, fortune) et taxes (habitation, foncière, professionnelle) de 1996 à 2000. www.impots.gouv.fr/documentation/statistiques/A1XLS/evol.xls

■ Le Conseil économique et social préconise de conclure un « pacte de non-agression » fiscal avec les pays de l'Union européenne afin d'éviter « des décisions économiques dommageables ». www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/texte.asp?Repertoire=98121023

■ L'inspection générale des finances a comparé le fonctionnement et les principes appliqués par les administrations fiscales européenne et américaine. <http://alizer.finances.gouv.fr/2003/rapport.pdf>

vincent.truffly@lemonde.fr

La « morgue espagnole » vue par la presse portugaise

Un simple incident de frontière fait remonter « l'anti-espagnolisme primaire » à Lisbonne

UN SIMPLE INCIDENT frontalier entre l'Espagne et le Portugal met en émoi, depuis quelques jours, la presse de Lisbonne. Les accusations de « *suffisance* » fusent contre le grand voisin ibérique avec, en filigrane, le traditionnel complexe portugais d'encercllement.

Qui d'autre que le Portugal peut sérieusement croire en l'« *arrogance* » espagnole ? C'est pourtant la « *suffisance inacceptable* » de l'Espagne qui obsède, depuis samedi 22 juin, les journaux lisboètes. Ce jour-là, cinq cents manifestants avaient décidé de rejoindre la manifestation antimondialisée qui clôturait le sommet européen de Séville. Une dizaine de cars avaient été affrétés, et quelques dirigeants de la gauche portugaise, dont Francisco Louça et Miguel Portas, accompagnaient le cortège.

La frontière traversée, les manifestants furent brutalement arrêtés quelques kilomètres plus loin par des policiers espagnols « *armés jusqu'aux dents* », précise le quotidien de gauche *Publico*. « *Bousculés*

sans ménagement », les deux dirigeants politiques lusitaniens furent contraints de rebrousser chemin.

Il n'en a pas fallu plus, explique l'hebdomadaire *Expresso*, pour « *déclencher les perturbations et autres effets secondaires* » qui se déchaînent « *dès que le mot "Espagne" vient heurter l'imaginaire portugais* ». L'incident était à peine connu qu'il a entraîné une surenchère indignée. « *Ce qui s'est passé à la frontière est inacceptable* », a fulminé le *Diário de Notícias*. D'autant plus que « *les Espagnols ont invoqué l'habitude prise depuis 2 001 par les pays hôtes des sommets européens de rétablir pendant quelques jours les contrôles frontaliers* ». Mais cette mesure « *n'a de sens qu'en cas de menace potentielle* ». Comment Madrid ose-t-il « *assimiler des manifestants venus d'un pays membre de l'Union européenne à une menace* » ?

Le quotidien conservateur a été d'autant plus blessé que « *José María Aznar n'a pas eu la délicatesse d'avertir les autorités portugaises de ces restrictions frontalières* ».

Une « *attitude inqualifiable* », encore aggravée par le fait que « *le Portugal n'a qu'une seule frontière terrestre* », avec l'Espagne justement.

« DESSERRER L'ÉTAU »

Cet encerclement géographique est une véritable obsession portugaise. « *L'entrée du Portugal dans l'Union européenne et la signature des accords de Schengen*, explique le *Diário de Notícias*, *avaient su desserrer l'étau* » espagnol et faire oublier cet isolement historique. Mais « *ces incidents frontaliers doivent être interprétés pour ce qu'ils sont : un rappel à l'ordre symbolique de la part de l'Espagne. De temps à autre, Schengen ou pas, Madrid relève les murailles de son intérêt national sous l'habituel prétexte policier* ». Le Portugal officiel ne s'est d'ailleurs pas privé de réagir. Dès le lendemain de l'incident, le premier ministre, José Manuel Durao Barroso, demandait des explications à l'Espagne et il obtenait des excuses de M. Aznar.

Mais, pour *Publico*, « *l'Espagne n'a fait qu'esquisser des excuses* » que le gouvernement portugais « *s'est empressé d'accepter* ». C'est la preuve « *de la soumission portugaise face à la morgue espagnole* ». Un « *manque d'exigence et de détermination* » qui « *n'est pas une question de taille, mais de caractère* ». Ce genre d'incident est d'autant plus regrettable, poursuit *Publico* que « *l'anti-espagnolisme primaire* » avait reculé ces dernières années.

Les Portugais avaient appris « *à apprécier la vie culturelle intense de Madrid et de Barcelone et à faire leurs certaines coutumes espagnoles* ». Une évolution de fond « *sapée par les images de députés portugais malmenés par la police espagnole* ». Ce qui est certain, ajoute avec résignation *Expresso*, « *c'est que les relations hispano-portugaises, qu'elles soient vertueuses ou perverses, n'ont rien gagné dans cette affaire* ».

courrierinternational.com pour Le Monde

AU COURRIER DES LECTEURS

VOYAGES EN TRAIN

J'aime beaucoup le train et j'ai l'habitude de construire mes trajets. J'utilise rarement le TGV, car Strasbourg, mon point de départ, n'a pas le bonheur d'en bénéficier. Je ne pars pas non plus de Paris, parce que Strasbourg n'est pas situé en région parisienne, comme d'ailleurs, je crois le savoir, une bonne partie de la France. Pour mes déplacements, je consulte donc régulièrement les serveurs de planification de voyages, français, mais aussi, allemands, suisses, belges et autrichiens.

Je dois dire que le système français est parmi les plus mauvais que je connaisse (avec l'autrichien.) L'ordinateur est incapable de proposer certains trajets même simples. Par exemple, il ne trouve pas de Strasbourg-Grenoble lorsque l'arrivée est fixée à 8 heures. J'ai donc le regret de devoir régulièrement consulter le serveur suisse, qui lui, non seulement trouve la solution, mais fait un grand nombre de propositions et donne les

horaires français détaillés. Le serveur allemand, quant à lui, va jusqu'à indiquer le quai et propose un graphique représentant le trajet. Lorsqu'un changement est nécessaire : passage de la gare française à la gare suisse à Bâle, ou encore passage de la gare grande à la gare souterraine, à Francfort, le serveur indique le temps nécessaire pour effectuer le trajet à pied. Parmi les mauvaises surprises que réserve le serveur français, il y a l'impossibilité de choisir entre plusieurs trajets et/ou trains.

Lorsque le serveur est de bonne composition, il évoquera un énigmatique : « *Le trajet comporte plus d'un changement, veuillez le décomposer* ». Mais bien évidemment, rien n'est prévu pour le décomposer. Il faut alors au petit bonheur imaginer les arrêts et changements potentiels. On peut aussi obtenir un expatrié : « *Essayez de changer les horaires demandés* ». Pourquoi la machine ne le fait-elle pas d'elle-même ? Et pourquoi la SNCF n'achète-t-elle pas aux Allemands leur système ?

Damien Broussolle
Strasbourg

GRÈVE D'HIVER, GRÈVE D'ÉTÉ

A la SNCF, le passage à l'heure d'été déclenche systématiquement une grève... et le passage à l'heure d'hiver aussi !... Malheureusement pour les « agents » de cette entreprise publique, il n'y a pas d'horaire de printemps et d'automne, car cela doublerait les arrêts de travail, pour d'autres justes revendications... (...) Mais les « usagers » commencent à avoir des avis plus nuancés sur ces comportements, qui relèvent plus du bizutage (celui des usagers bien sûr) que du dialogue social et de l'action syndicale tels que tout un chacun peut les comprendre. Quand dira-t-on enfin clairement aux responsables syndicaux et à leurs mandants que ces grèves à chaque changement d'horaire sont non seulement inacceptables, mais ridicules. Les inconvénients qui en résultent pour des millions de gens sont sans commune mesure avec les petits gains grappillés deux fois par an par quelques irresponsables.

Gérald Cursoux
Verel-Pragondran
(Seine-et-Marne)

« DER STANDART » (Autriche)



Un commerce douteux. Berlusconi : « *Qui dit mieux !* » Pour financer son programme de grands travaux, le gouvernement italien a fait voter une loi permettant à l'Etat de céder une partie de ses biens, suscitant ainsi une vive polémique. **Dessin de Veenenbos.**

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Deux grands dossiers...

...et

1 L'état des conflits dans le monde

2 Loi internationale : des règles à inventer

3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info



NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT - 16 PAGES - 2€

Surréalisme pas mort, sauf à Beaubourg par Michael Löwy

L'EXPOSITION « La révolution surréaliste », qui vient de fermer ses portes au Centre Pompidou, a provoqué, comme on pouvait s'y attendre, la méfiance des surréalistes – c'est-à-dire des quelques individus obstinés, jeunes et moins jeunes, qui continuent à se réclamer d'une aventure née en 1924.

Au-delà des limites propres à cette exposition en tant que telle, c'est la tentative même d'enfermer un mouvement à vocation subversive dans les murs de l'institution muséale qui suscite la dissension. Certes, les œuvres rassemblées sont extraordinaires ; pourtant, clouées l'une après l'autre sur les cimaises de Beaubourg, elles faisaient irrésistiblement penser à des papillons de collection épinglés derrière une vitre : aucune couleur ne manque, mais la vie et le mouvement sont cruellement absents...

A cela s'ajoute la tendance des organisateurs – ou de certains d'entre eux – à évacuer toute dimension révolutionnaire de la « révolution surréaliste » en la réduisant à une entreprise plastique « moderne ». Cela est particulièrement frappant dans le dépliant distribué gracieusement aux visiteurs, qui affirme, entre autres : « Naturellement, ces œuvres ont aujourd'hui quelque peu perdu de leur étrangeté puisque aussi bien les postulats surréalistes ont contribué à fonder notre mode de perception et d'argumentation. En effet les installations, les vidéo-clips, les films, la publicité et autres jongleries interactives d'aujourd'hui seraient impensables sans la contamination de sens et d'image pratiquée jadis par les surréalistes. »

Toute référence à l'engagement politique des surréalistes est soigneusement absente de ce document aseptisé, qui se limite, dans un euphémisme dont la platitude est impressionnante, à constater que « le mouvement surréaliste

entendait prendre une part active à l'organisation de la société ». En fait, comme tout lecteur moyennement attentif des *Manifestes du surréalisme* le sait, l'objectif du mouvement n'était nullement de « participer à l'organisation » d'une société qu'il récusait, mais, inséparablement, de « transformer le monde » (Karl Marx) et de « changer la vie » (Arthur Rimbaud).

L'objectif du mouvement n'était nullement de « participer à l'organisation » d'une société qu'il récusait, mais, inséparablement, de « transformer le monde » (Karl Marx) et de « changer la vie » (Arthur Rimbaud)

Une bonne partie du dépliant est vouée à l'énumération des « multiples moyens techniques » utilisés par les peintres surréalistes, qui « fondent la légitimité de leur démarche artistique sur de nouvelles techniques ». On ne saurait mieux résumer tout ce qui sépare l'esthétisme du surréalisme. En réaction à ce document, certains individus « peu recommandables », dont on peut supputer qu'ils ont des liens avec le groupe de Paris du mouvement surréaliste – c'est-à-dire ceux qui, autour de Vincent Bounoure, ont refusé la dissolution du groupe en 1969 –, se sont livrés à une opération de détournement en bonne et due forme. Ils ont imprimé, à quelques centaines d'exemplaires, et discrètement déposé dans les présentoirs de l'exposition une version non conforme du dépliant, avec les mêmes format, titre et caractères d'imprimerie.

Le nouveau texte prend allégrement le contre-pied du premier. Par exemple : « Quelles que soient les marchandises culturelles et au-

tres jongleries interactives qui se fabriquent aujourd'hui, il est grotesque d'y voir l'aboutissement d'un mouvement révolutionnaire qui n'a jamais défini ses buts suivant l'activité esthétique de ses poètes ou de ses peintres, mais selon l'exigence de liberté et d'imagination subversive que les uns et les autres exalteront aux fins de mettre à bas la domination capitaliste. »

Ce document « non officiel », « en contrebande des plates-bandes du couvent », aurait dit Georges Brassens, est agrémenté d'illustrations d'artistes oubliés par l'exposition – tels que Toyen ou Leonora

Carrington, emblématiques de l'absence quasi totale du surréalisme tchèque et de la faible présence des femmes – et d'images provocatrices de l'histoire du surréalisme, comme la célèbre photo publiée dans le n° 8 (1926) de la revue *La Révolution surréaliste* : « Notre collaborateur Benjamin Péret insultant un prêtre ».

Enfin, le verso du dépliant reproduit un texte du groupe de Paris du mouvement surréaliste, publié en 1993 dans le journal antifasciste *Ras l'Front*, mais qui semble dater du printemps 2002 : « Des élections récentes l'ont encore démontré : l'extrême droite est durablement installée, tant sur la scène politique (...) que dans la vie quotidienne. (...) Le racisme, la xénophobie, la nostalgie d'un chef providentiel et le culte de l'abominable trinité "travail, famille, patrie" prospèrent sur la négation, entretenue à longueur de médias, de l'utopie et du désir de révolution. La lutte entreprise pour l'éradication définitive du fascisme, et surtout de ce qui le génère, implique d'abord une réappropriation de la dynamique imaginative du corps social, tendue vers la réactivation du mythe libertaire. »

Cette bataille des dépliants a eu un troisième épisode. Piqués au vif par les critiques des surréalistes, les organisateurs – ou certains parmi eux – de l'exposition de Beaubourg se sont sentis obligés de revoir leur copie en retirant de la circulation la première version du dépliant. Elle a été remplacée, lors des dernières semaines de l'exposition, par un autre document, bilingue (anglais-français) et nettement plus tonique. En voici quelques extraits : « Jamais, au cours du XX^e siècle, une bande de jeunes hommes en colère n'a eu des ambitions si hautes et si vastes : libérer l'homme, libérer l'art. (...) Révolte, révolution, provocation, profanation : voilà les maîtres mots communs à l'ensemble des surréalistes. (...) Revenues aux contenus révolutionnaires, tracts, scandales permanents, les surréalistes agissent, vitupèrent, dénoncent tour à tour famille, Église, patrie, armée et colonialisme. »

Certes, à certaines formulations inexacts ou maladroitement – « cette exposition révèle en quoi le surréalisme est déjà en phase avec l'art contemporain » – on se rend aisément compte que des aspects essentiels du surréalisme conti-

nent à leur échapper. Mais il est évident que les auteurs de cette seconde version « officielle » ont médité la leçon de la petite provocation-mystification des surréalistes de l'an 2002.

Morale de l'histoire : le surréalisme n'est pas une école littéraire ni une école de peinture ; encore

MICHAEL LÖWY est directeur de recherche au CNRS, membre du groupe de Paris du mouvement surréaliste.

moins, comme l'écrivait la première version du dépliant, citant les critiques du mouvement, « de la littérature en peinture ».

Il s'agit plutôt, comme l'avait si bien compris Walter Benjamin dans son essai sur le surréalisme de 1929, d'une illumination profane, inspirée par une idée radicale de la liberté, et visant rien de moins que de « gagner à la révolution les forces de l'ivresse ». C'est peut-être la raison pour laquelle – je cite maintenant le second dépliant officiel – « il garde aujourd'hui encore, si l'on accepte d'être attentif, ses vertus déstabilisatrices ».

Télévision : l'esprit de service public est bien là

Suite de la première page

Chacun reconnaît également que nos choix de fiction et de cinéma sont ambitieux, parfois dérangeants, souvent risqués, de *Fatou la Maliennne*, un de nos plus grands succès, à *Rastignac*, *La Bataille d'Hernani*, *Le Jeune Casanova*, dont nous sommes fiers, malgré l'accueil plus réservé du public. Et puis il y aura à la rentrée *Napoléon*, une des plus grosses coproductions jamais réalisées autour d'un producteur français, GMT Productions, etc.

programmation de chaînes ne se conçoit que globalement. Elle ne peut pas être l'addition d'émissions disparates, même de qualité, sans cohérence d'ensemble. Si elle se résumait à un patchwork d'envies ou de projets individuels, voire de simples intuitions personnelles, elle romprait vite ce lien de confiance avec le téléspectateur qui est la force du service public.

Le législateur a eu la sagesse d'organiser l'offre de la télévision publique en la déclinant sur quatre chaînes de vocation différente, Arte incluse, chacune couvrant à sa manière tous les genres de programmes. Quoi de plus

télévisions européennes et publiques. Serons-nous les derniers, en France, à emprunter cette nouvelle voie ?

Un service public fort est un enjeu politique majeur. Le président de France Télévisions est dépositaire d'une volonté clairement affirmée par le législateur, à plusieurs reprises dans le passé, récemment par la loi du 1^{er} août 2000. Il doit rendre des comptes à tous : institutions politiques, CSA, téléspectateurs, à l'exception bien sûr de ses concurrents privés, qui pourtant ne se privent pas d'intervenir dans le débat.

J'ai trop conscience du statut

J'ai trop conscience du statut d'indépendance que m'a conféré ma nomination par le CSA pour limiter les ambitions de nos chaînes aux seuls territoires de programmation que le secteur privé laisserait en jachère

différent en définitive que les options de France 2, France 3, France 5 et Arte ? Ce pluralisme est la force du groupe que je préside. Puisque le téléspectateur a le choix devant son écran, il est sain que le service public contribue, hors abonnement ou paiement spécifique, à multiplier ce choix.

C'est dans la même perspective que je préconise aujourd'hui le lancement de trois nouveaux services sur les supports numériques. Il ne s'agit de rien d'autre que de renforcer la qualité de notre information, nos liens de proximité en régions et la diffusion à toute heure des œuvres de la création ; selon un modèle qu'ont adopté toutes les autres

d'indépendance que m'a conféré ma nomination par le CSA pour limiter les ambitions de nos chaînes aux seuls territoires de programmation que le secteur privé laisserait en jachère. Si les Français acquittent chaque année une redevance, c'est bien pour disposer d'une télévision publique pleine et entière. Les chaînes que je dirige demeurent les préférées des Français, et dans une large proportion. Plus de 55 % d'entre eux les regardent chaque jour, la quasi-totalité chaque semaine. J'entends qu'il en soit ainsi demain, et pour longtemps, dans l'intérêt de tous.

Marc Tessier

JEAN DANIEL

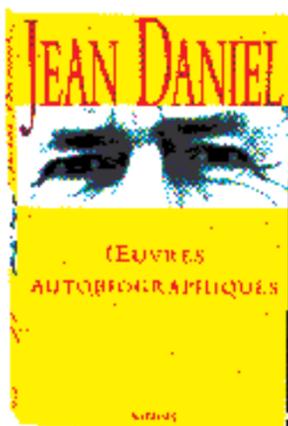
ŒUVRES AUTOBIOGRAPHIQUES

« Jean Daniel, je le sais, compte des détracteurs. On lui reproche un amour de soi qu'on estime parfois excessif. Ceux-là devraient faire l'expérience de lire ses Œuvres autobiographiques en oubliant quel en est l'auteur. Je ne suis pas sûr qu'à l'arrivée ils conserveront leurs préventions. Car ils auront découvert un écrivain de première grandeur, une conscience rare, un témoin lucide, un critique redoutable et un chroniqueur hors pair. Un homme, tout simplement, qui rassemble en lui les traits de l'espèce dans ce qu'ils ont de contradictoire et d'irrésistible, de séduisant et d'étonnant »

Dominique Auzanove Grissat, *La Vie*.

« Nous avons, accélérés comme nous sommes, plus que jamais besoin de veilles à son image : méditatifs portés sur l'action, lecteurs sachant regarder par la fenêtre, hommes de mémoire ouverts à l'immédiat, capables de donner à l'actualité les profondeurs de champ et de temps sans lesquelles elle se fait en marchandise éblouie. Par la littérature, un journaliste de cette trempe parvient à redonner du sens à ce qui n'en a presque plus. Qu'on soit ou non membre du club, sensible ou non aux charmes un peu désuets, entre-deux guerres, du "contemporain capital", nous resterons, amis d'hier ou du lendemain, ses dévoués »

Régis Debry, *Le Nouvel Observateur*.



Participez à la 6^e édition du

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Renseignements : 01-44-97-54-95
www.lemonde.fr/mde

ENTREPRISES

LA CRISE BOURSIÈRE

Les Bourses européennes ont encore connu, mercredi 26 juin, une **JOURNÉE D'ANGOISSE** et de chute brutale. La crise de confiance, générée aux Etats-Unis, par une succession de scandales, dont celui de

WorldCom, qui a reconnu de graves irrégularités comptables, rend le climat boursier très nerveux, même si **WALL STREET** a résisté à la déprime. De plus, l'éclatement de la bulle technologique continue

de peser très lourdement sur certaines valeurs, notamment sur les équipementiers de télécommunications. Le groupe français **ALCATEL** a annoncé un nouveau plan de restructuration, comprenant

10 000 suppressions d'emplois, venant s'ajouter aux 34 500 déjà annoncées, depuis le début de la crise. De son côté, la société **CAP GEMINI** a révélé qu'elle comptait supprimer 5 500 emplois.

Le scandale WorldCom et les télécoms dépriment les marchés

La nouvelle affaire financière qui a éclaté aux Etats-Unis et la crise des équipementiers ont fait chuter, mercredi, les Bourses européennes. Pour certains groupes, comme Alcatel, ce choc se double de l'annonce de nouveaux plans de suppression d'emplois

L'ANGOISSE s'est à nouveau emparée des places boursières européennes et japonaise, mercredi 26 juin à l'ouverture, douchées par l'annonce d'une nouvelle affaire de fraude comptable à Wall Street, touchant l'opérateur de télécommunications WorldCom. Ce dernier avait reconnu, mardi soir après la clôture du marché, pour 3,85 milliards de dollars d'irrégularités (3,93 milliards d'euros). A Paris, l'équipementier de télécommunications Alcatel a ajouté à la panique en annonçant, mercredi avant l'ouverture, 10 000 nouvelles suppressions d'emplois, et en lançant un avertissement sur ses résultats.

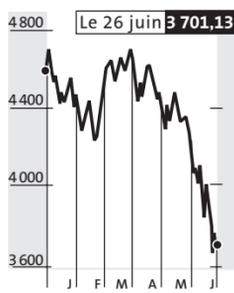
L'indice CAC 40 a donc dégringolé à l'ouverture, puis s'est enfoncé jusqu'à 3561,24 points, en chute de 5,44 %. Il a ainsi navigué sous son plancher du 21 septembre 2001 (3 652,87 points en clôture), revenant momentanément à son niveau de novembre 1998. Après avoir été suspendue à l'ouverture, mercredi matin, l'action Alcatel a aussi enregistré un record de baisse de 26,95 % en début de séance. Le titre Vivendi Universal a perdu jusqu'à 19,66 % en matinée et France Télécom s'est inscrit en chute de 18,86 %. Le titre de l'assureur Axa a également perdu 9,65 %, en raison de son engagement sur WorldCom.

WALL STREET RÉSISTE

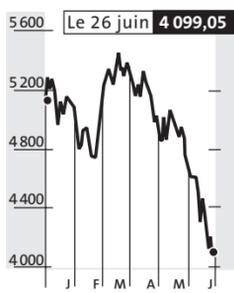
La chute des marchés s'est cependant atténuée dans la dernière heure de cotation, Wall Street résistant mieux que prévu. Le marché new-yorkais a d'abord ouvert en baisse, le Dow Jones reculant sous les 9 000 points, et l'indice Nasdaq plongeant sous les 1 400 points. Mais une « chasse aux bonnes affai-

MOUVEMENTS VIOLENTS

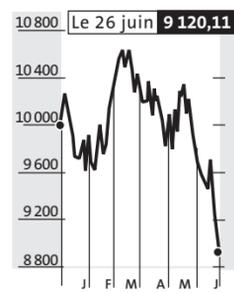
Indice CAC 40
en points, à Paris



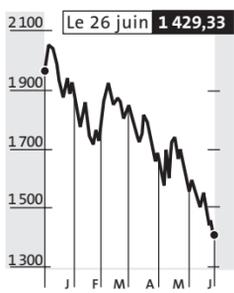
Indice DAX
en points, à Francfort



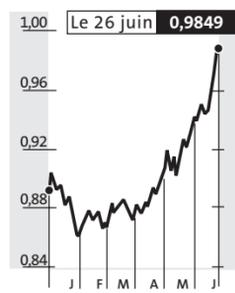
Indice Dow Jones
en points, à New York



Indice Nasdaq
en points, à New York



Cours de l'euro face au dollar



Source : Bloomberg

res » s'est ensuite enclenchée. A l'unisson, les marchés européens ont réduit leurs pertes. L'indice CAC 40 a finalement terminé en repli de 1,73 %, à 3 701,13 points. La journée se solde sur une baisse de 16,47 % pour le titre Alcatel, à 7,81 euros, de 8,02 % pour l'action Alcatel, à 9,75 euros, et de 3,86 % pour l'action Axa, à 16,93 euros. Le titre Vivendi Universal a même progres-

sé de 7,78 %, à 21,60 euros, enregistrant un écart de 27,5 points dans la séance ! La perspective d'une conférence téléphonique avec les analystes financiers après la clôture du marché a incité les « vendeurs à découvert » à prendre leurs bénéfices, les obligeant à racheter des titres. Parmi les baisses significatives de la journée figure aussi Cap Gemini, le titre reculant de 3,41 %, à

42,75 euros. Le lendemain, la société de services informatiques a annoncé une nouvelle restructuration comprenant 5 500 suppressions d'emplois. Jeudi matin, l'indice CAC 40 a ouvert en hausse de 1,74 %, et conservait un gain de 0,79 % moins d'une heure après l'ouverture, la hausse étant menée par les titres Orange (+ 4,48 %), France Télécom (+ 4,31 %), Vivendi Universal (+ 3,84 %) et Cap Gemini (+ 3,51 %).

La chute des places boursières n'a pas fait tomber les stratèges et économistes dans des scénarios de panique. Selon Pascal Blanqué, directeur des études économiques au Crédit agricole, « c'est moins un risque de krach que la prise de conscience par les investisseurs que la reprise sera molle ». Il constate qu'il existe actuellement une forte dichotomie entre les prévisions macroéconomiques et les prévisions microéconomiques, entre la

sphère réelle et la sphère financière. « D'un côté les économistes voient des signes nets de reprise, même si celle-ci se fait sur des déséquilibres. De l'autre, les analystes financiers qui ont le nez dans les bilans continuent à remonter les stigmates de l'année 2001 sans constater une amélioration de la rentabilité des entreprises due à la reprise économique », explique-t-il. Du coup, dans les cours des indices boursiers, on ne percevait pas le moindre bénéfice du redressement de la conjoncture. « Avec la baisse des cours actuels, on a le sentiment que c'est la croissance elle-même qui est remise en cause, écrivent les stratèges de CIC Securities dans une note de recherche. A 3 750 points, l'indice CAC 40 anticipe une baisse du produit intérieur brut de 0,8 % sur les douze prochains mois. En tout état de cause, avec l'acquis de croissance actuel du premier semestre, ceci nous semble complètement irréaliste ! », concluent-ils.

Notant que la baisse des principaux indices boursiers s'accélérait au point d'atteindre 40 % à 45 % de recul par rapport à leurs plus hauts niveaux historiques, l'économiste d'Axa, Jean-Pierre Hellebuyck, a également publié dans la journée une note express qui conclut : « Il ne faut pas vendre dans la panique actuelle ». « Plusieurs grandes entreprises américaines ont publié des comptes faux et le soupçon s'étend à toutes les sociétés cotées de la planète. Nous sommes persuadés que cette fraude n'est pas universelle », écrit-il.

LE BILLET VERT SOUS PRESSION

Le mouvement de vente des actifs libellés en dollars a pesé sur le taux de change du billet vert contre l'euro et supporté la monnaie unique pour passer le cap de 0,99 dollar, mercredi, son plus haut niveau depuis début 2000. L'élan n'a toutefois pas tenu : la monnaie unique se négociait jeudi matin à 0,9849 dollar. Mais le billet vert est toujours sous pression, assujéti aux interrogations des investisseurs sur le financement des comptes américains et leur dépendance vis-à-vis des marchés financiers.

Pour le moment, le rééquilibrage des monnaies paraît satisfaire tout le monde : les Etats-Unis pour lesquels un dollar plus bas aidera la reprise et l'Europe pour qui, de la bouche du chef économiste de la Banque centrale européenne Otmar Issing, la progression de l'euro « contribue à contenir les pressions inflationnistes ».

Cécile Prudhomme
et Adrien de Tricornot

Renato, petit actionnaire, maudit le marché mais achète encore

« **REGARDEZ**, Ericsson est à 1,49 euro, c'est moins cher qu'un café en terrasse ! » L'œil rivé sur le cours de l'équipementier téléphonique, dont il possède 700 actions, Renato se force à plaisanter. Mais le rire, même jaune, cède vite le pas au soupir désabusé. Car, à l'image des titres figurant dans son portefeuille boursier (Alcatel, Ericsson, France Télécom, Suez et Vivendi Universal notamment), les économies de Renato « dévisent ».

Dans la vie, ce quadragénaire placarde des affiches publicitaires aux vitrines des cafés de Paris. Chaque mois, il place en Bourse une partie de son salaire, qui s'élève à 2 150 euros. « J'ai commencé à acheter des actions il y a quinze ans, lorsque ma fille est née. Tous les mois, j'abonde son portefeuille de 100 euros. Pour mon fils, qui est plus jeune, j'en prends pour 75 euros. » Il investit aussi pour son propre compte ; ces derniers temps, 100 actions Vivendi Universal rejoignent chaque mois son portefeuille. En ce moment, celui-ci rassemble plus de 2 500 parts de valeurs de technologie, médias et télécommunications (TMT). Inutile de préciser qu'il vit des jours inquiets.

Mercredi 26 juin, dans l'après-midi, il s'est installé dans l'un des points Bourse du 2^e arrondissement de Paris, ces enseignes où convergent les traders qui parient sur les

variations journalières du CAC 40. Devant un écran, il a assisté, furieux et impuissant, à la déroute d'Alcatel. « Plus de 20 millions d'actions ont été échangées ! Vous vous rendez compte ? D'où ça vient ? Pas des petits actionnaires ! Nous, une fois encore, on se fait avoir par les grands fonds qui s'amuse à tout faire baisser. »

CONSTANT ET CABOCHARD

Renato peste. Contre les hedge funds (fonds spéculatifs), coupables à ses yeux de la chute des cours. Contre les agences de notation et la presse spécialisée, qu'il soupçonne de tromper volontairement les acteurs du marché et singulièrement les « petits ». Contre les autorités de tutelle, enfin, qui « devraient interdire les effets de levier ou la vente à découvert » : « Comment peut-on investir plus d'argent que ce qu'on a ? »

Il reste pourtant constant. Et un peu cabochard. Mercredi, il a acheté 100 titres Vivendi Universal. Parce qu'« on continuera tous d'avoir des portables » et que, « à l'échelle d'un siècle, il n'y a pas de meilleur placement que la Bourse ». Il sourit : « De toute façon, je préfère faire faillite que vendre. Et puis, c'est peut-être cet été qu'il faut acheter... » Qui sait ?

Alexis Delcambre

Une crise de confiance sans précédent dans l'ensemble du système

TOUS les jours, les Américains, riches ou moins riches, qui ont confié à la Bourse leur épargne et souvent le sort de leur retraite, découvrent à la lecture du *Wall Street Jour-*

ANALYSE

Son ampleur ne peut que conduire les Américains à faire le ménage rapidement

nal des nouvelles scandaleuses.

La série a commencé en octobre 2001 avec la faillite du courtier en énergie Enron, la plus grande de l'histoire des Etats-Unis. Elle n'a fait que s'allonger depuis. Tyco, Global Crossing, Qwest, Dynegy, Adelphia, ImClone et maintenant WorldCom : ces entreprises, et plusieurs autres dont la notoriété n'a pas traversé l'Atlantique, sont tour à tour mises en cause pour leurs irrégularités comptables, leurs tentatives de dissimuler des dettes ou de gonfler leurs revenus, ou pour les frasques fiscales de leurs dirigeants et autres délits d'initiés. Des dirigeants qui n'ont jamais manqué de s'octroyer, avec la bénédiction de leur conseil d'administration, des rémunérations élevées et de généreuses indemnités en cas de départ forcé. Enron a versé 745 mil-

lions de dollars (757,4 millions d'euros) à ses dirigeants en 2001...

Plus grave encore, les épargnants européens découvrent que ces opérations n'ont pu avoir lieu sans la complicité, active ou passive, des « garants » de la finance : cabinets d'audit et de commissariat aux comptes, banques, avocats ou autorités de tutelle. Enron est un cas d'école, qui a conduit à la condamnation et à la disparition du plus réputé des « big 5 » de l'audit, Andersen, aussi auditeur de WorldCom. En scrutant les pratiques comptables, les investisseurs ont découvert de nombreuses autres situations contestables, impliquant tour à tour chacune des grandes firmes d'audit.

Autres complices actifs : les banques. Qu'elles soient d'affaires – spécialistes des fusions et acquisitions et surtout des émissions d'actions ou d'obligations – ou commerciales (consentant des crédits), elles ont nourri cette bulle qui n'en finit plus d'éclater. En s'attaquant à Merrill Lynch, puis à d'autres banques d'affaires, le procureur de New York, Eliot Spitzer, a souligné le manque d'indépendance de leurs analystes. Dès 2001, le Crédit Suisse First Boston avait par ailleurs fait l'objet d'une enquête fédérale sur les conditions dans lesquelles il avait obtenu les mandats pour mener à bien certaines juteuses introductions en Bourse.

Les banques commerciales ont,

largement financé l'expansion de la bulle, notamment en prêtant massivement aux groupes de télécommunications. Elles ont prêté avec d'autant plus d'entrain qu'elles s'organisaient pour garder le minimum de risques dans leur bilan, revendant ces crédits – ou les risques de crédit – aux fonds de pension et aux caisses de retraite.

Enfin, facteur aggravant, tous les montages financiers en cause aujourd'hui ont été montés par les meilleurs avocats d'affaires, qui ont souvent pris soin d'utiliser les failles réglementaires pour ne pas franchir la ligne rouge de la légalité, rendant les poursuites judiciaires longues et difficiles. Désabusé, Michael Granof, professeur de comptabilité à l'université du Texas, avoue : « Il faut deux ans pour définir une norme comptable et deux heures aux banques d'affaires pour la contourner... »

PURGE PAS TERMINÉE

Ces affaires ont créé un climat de défiance dont personne ne connaît les limites. « Cela me rappelle la crise de la vache folle : on ne sait pas combien de troupeaux il faudra abattre avant que les gens recommencent à manger du bœuf », constate un financier. Cette perte de confiance n'est pas forcément une mauvaise chose, estime Jean-Pierre Petit, économiste chez Exane. Son ampleur ne peut que conduire les Américains à faire le ménage rapidement.

Les places financières européennes – qui ont aussi leurs scandales, même si la bulle a pris chez elles une tournure moins spectaculaire – doivent aussi prendre les devants. Reste que les réformes ne se font pas en un clin d'œil.

Ni les propositions avancées par les Bourses américaines ou par la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés, trop longtemps bercées par des indices euphoriques, ni celles faites par le Congrès ou même par George W. Bush ne rassurent. Les mesures essentielles, comme la régulation des places offshore, où se perd le fil des montages suspects, ne sont, il est vrai, pas réellement envisagées.

Perdu dans cette grave crise de l'information financière, manquant de repères pour se recalibrer, le marché n'aurait pas encore fini sa purge. S'il n'y a plus d'entrées nettes de capitaux étrangers sur les actions américaines, ce qui pèse sur le dollar, « beaucoup d'investisseurs individuels américains sont encore trop optimistes sur la rentabilité à venir des actions, selon les sondages », estime M. Petit. Or, pour lui, le marché ne rebondira durablement, que lorsque tous les optimistes auront capitulé. « Le Dow Jones n'a retrouvé son niveau d'avant le krach de 1929, qu'en... 1955 », rappelle-t-il.

Sophie Fay

LES PRIX SOURIRE ACCOR HOTELS

SOFITEL • NOVOTEL • MERCURE • SUITEHOTEL • IBIS • ETAP • FORMULE 1

POUR VOS WEEK-ENDS

Nouveau Sofitel
St James Londres

170€*

La chambre pour 2 personnes avec petit-déjeuner.

2000 hôtels Accor
vous proposent les Prix Sourire pour vos étapes et week-ends en France et en Europe.

Renseignements & réservations :
accorhotels.com ou 0825 88 00 00

Accorhotels.com

Les irrégularités comptables de WorldCom ravivent la crainte d'une nouvelle affaire Enron

Alors que la liste des entreprises suspectes de manipulations s'allonge, le président américain admet que la faute commise par l'entreprise de télécommunications est « scandaleuse »

WASHINGTON

de notre correspondant

La révélation d'irrégularités comptables, commises par WorldCom, compagnie de téléphone longue distance, et représentant un total de 3,85 milliards de dollars (3,93 milliards d'euros), est la dernière en date d'une série d'affaires qui, depuis la faillite d'Enron, début décembre 2001, ébranlent la confiance des Américains dans leurs entreprises. De Kananaskis, au Canada, où s'ouvrait, mercredi 26 juin, le sommet du G8 (lire p. 2 et 3), le président George W. Bush a dit que la faute commise par WorldCom est « scandaleuse ». Il a annoncé l'ouverture d'une enquête fédérale et affirmé qu'il comprenait que les investisseurs aient des doutes sur « le bilan des entreprises américaines ».

WorldCom a déclaré, mardi, avoir découvert qu'au cours des cinq derniers trimestres des charges avaient été comptabilisées en investissements. Cette tricherie comptable a faussé les résultats de l'entreprise, qui, selon sa direction, aurait dû déclarer des pertes en 2001 et au premier trimestre 2002. Au lieu de cela, WorldCom a affiché 1,4 milliard de dollars de profits en 2001 et 130 millions pour les trois premiers mois de 2002. Les comptes de l'entreprise étaient contrôlés, jusqu'en mai, par le cabinet Arthur Andersen, remplacé depuis par KPMG. Cependant, Andersen a publié un communiqué indiquant que les chiffres qui lui ont été communiqués dans la période concernée étaient faux et que la fraude n'est donc pas de son fait.

La direction de WorldCom a licen-

cié son directeur financier, Scott Sullivan, et accepté la démission d'un de ses vice-présidents, David Myers. Cette entreprise qui emploie 85 000 salariés et opère dans 65 pays, avec comme clients 20 millions de particuliers et plusieurs milliers d'entreprises, a changé de PDG en avril. John Sidgmore a alors remplacé Bernard Ebbers, qui avait été le principal artisan de la croissance de cette société et, notamment, celui du rachat de MCI, en 1998, pour 30 milliards de dollars. Or le départ de M. Ebbers s'est fait dans de mauvaises conditions, et un contentieux demeure sur des prêts et des garanties de prêts que lui avait assurés WorldCom pour un montant total de 366 millions de dollars. M. Sullivan, entré chez WorldCom il y a dix ans, a travaillé sous les ordres de M. Ebbers.

L'artifice comptable, que les dirigeants de l'entreprise affirment avoir découvert, s'autorise, en partie, d'une ambiguïté propre aux entreprises de télécommunications,

qui ont tendance à traiter certains coûts comme une constitution d'actifs. Dans le cas d'espèce, la fraude semble ne faire aucun doute, et la Securities and Exchange Commission (SEC) – la Commission des opérations de Bourse américaine – a engagé des poursuites. Une action pénale pourrait aussi être engagée, comme l'a dit M. Bush, d'autant que WorldCom a émis des obligations sur la base d'un bilan qui se révèle mensonger.

COTATION SUSPENDUE

Alors que l'action WorldCom était montée jusqu'à 64,50 dollars en janvier 1999, elle ne valait plus que 83 cents, mardi, et sa cotation a été suspendue mercredi. La direction a annoncé un plan de restructuration visant à supprimer 17 000 emplois. L'entreprise est, en fait, au bord de la faillite. Sa situation la rend exemplaire, si l'on peut dire, à un double titre. D'un côté, les difficultés qu'elle a connues, et que sa direction précédente semble

avoir tenté de masquer, font partie des revers subis par la plupart des sociétés de télécoms. D'un autre côté, l'affaire s'inscrit aussi au chapitre des irrégularités commises par des dirigeants indélébiles.

Les révélations relatives à WorldCom ont éclipsé l'annonce, le même jour, par le câblo-opérateur Adelphia Communications, d'une procédure de règlement judiciaire. La liste des entreprises en difficulté ou suspectes s'est allongée, aussi, avec les informations du *Wall Street Journal* selon lesquelles Martha Stewart, vedette de la télévision à la tête d'un groupe de produits alimentaires et de décoration, ne serait pas seulement suspecte de délit d'initié mais aussi de manœuvres destinées à dissimuler ce délit. M^{me} Stewart est mise en cause pour les conditions dans lesquelles elle a vendu ses actions de la société de biotechnologies ImClone, dont le PDG, Sam Waksal, est accusé de fraude. Les fautes soupçonnées portent sur des sommes sans commune mesure avec des entreprises comme Enron, qui a fait faillite, Global Crossing, dont les méthodes comptables sont douteuses, et Tyco, dont le PDG, Dennis Kozlowski, a dû démissionner sous l'accusation de fraude fiscale et d'abus de biens sociaux.

Toutes ces affaires créent néanmoins un climat négatif pour l'économie américaine et dangereux pour le parti au pouvoir. Les dirigeants démocrates accusent la dérégulation, lancée par les républicains quand ils étaient majoritaires au Congrès, d'être responsable de ces irrégularités.

Patrick Jarreau

Alcatel n'en finit plus de tailler dans ses capacités

Les syndicats craignent qu'après les usines, le groupe ne s'attaque aux équipes de recherche

LE GROUPE Alcatel s'enfonce dans la crise. L'équipementier de télécommunications a annoncé, mercredi 26 juin, un nouveau plan de restructuration, qui entraînera la suppression de 10 000 emplois supplémentaires en Europe et aux Etats-Unis. Un chiffre qui vient s'ajouter aux 34 500 suppressions d'emplois déjà annoncées. Dans un climat boursier plombé par l'affaire WorldCom, l'opérateur américain coupable d'irrégularités comptables, le titre Alcatel a terminé la séance de mercredi à 7,81 euros (-16,47 %), son plus bas niveau depuis 1988. Un comité de groupe rassemblant l'ensemble des syndicats européens d'Alcatel et le PDG, Serge Tchuruk, devait se tenir jeudi matin à Paris.

M. Tchuruk a longtemps tenté de minimiser la crise, avant de reconnaître son ampleur sans précédent. L'entreprise qui, en avril encore, confirmait des résultats opérationnels bénéficiaires sur l'année 2002, a indiqué qu'elle n'atteindrait pas cet objectif. Pour justifier cet avertissement tardif, Jean-Pascal Beaufret, le directeur financier, a rappelé que la situation s'était dégradée aux Etats-Unis et en Europe du Sud, et que les opérateurs téléphoniques, principaux clients du groupe, ont

continué d'égrener les mauvaises nouvelles ces dernières semaines. Les plus fragiles financièrement ne résistent pas, et les faillites se multiplient. Dernière en date, parmi les plus spectaculaires : la chute de la société européenne KPNQwest.

Les opérateurs historiques, lourdement endettés, tentent pour leur

Un nouveau plan de restructuration va entraîner la suppression de 10 000 emplois

part de réduire leurs dépenses afin d'améliorer leurs ratios financiers. Michel Bon, PDG de France Télécom, a confirmé mardi que son groupe investirait entre 8 milliards et 9 milliards d'euros en 2002, tout en précisant que le montant serait proche de la fourchette basse. M. Tchuruk en appelle aux pouvoirs publics pour relancer l'investissement : « Les opérateurs ont surinvesti davantage en Amérique du

Nord qu'ailleurs. Il n'y a pas d'excédent [de capacité] aussi massif en Europe qu'aux Etats-Unis ».

Pour l'heure, la crise financière qui secoue les opérateurs a un effet dévastateur sur les équipementiers. Pour s'adapter aux baisses de commandes, le groupe français, qui s'était fixé un objectif de point mort à 4,7 milliards d'euros, l'a ajusté à 4,5 milliards fin 2002 et s'engage maintenant à le réduire à 4 milliards d'euros en 2003. L'entreprise, que son PDG voulait « sans usines » à terme, avance sur cette voie à son corps défendant. Elle va encore réduire son outil de production. Le coût des restructurations doublera cette année et se chiffrera à 1,2 milliard d'euros. Le groupe, qui employait, fin décembre 2001, 99 000 personnes dans le monde, ne devrait plus en compter que 70 000 fin 2003.

Depuis le début de l'année, Alcatel a cédé son activité de distribution aux entreprises à Platinum, a vendu sa filiale de composants électroniques à STMicroelectronics, a cédé à Sanmina-SCI trois usines dont celle de Cherbourg (Manche) ; quant à l'usine de Brest (Finistère), elle devrait passer dans le giron du groupe américain Jabil, lundi

1^{er} juillet. Deux usines du groupe à Lannion (Côtes-d'Armor) et Illkirch (Bas-Rhin) sont également touchées par la restructuration de l'activité optique.

Que reste-t-il à céder ? M. Beaufret a cité la filiale de composants, dont le groupe souhaitait se séparer. Mais le directeur financier évoque aussi, si la chute des ventes se poursuit, l'arrêt de lignes de produit. Les syndicats craignent qu'après les cessions et les délocalisations de sites industriels, le couperet ne tombe maintenant sur les équipes de recherche et développement. Lors de la prise de contrôle d'Alcatel Shanghai Bell, le groupe français a pris l'engagement d'employer, fin 2003 en Chine, 3 000 ingénieurs, dont le salaire est quatre fois inférieur à celui de leurs homologues occidentaux.

La question de la perte de compétences des équipementiers va commencer à se poser. La destruction de valeur ne se pose pas uniquement en termes financiers, mais également du point de vue industriel, au moment où les équipementiers sont obnubilés par un seul objectif : survivre.

Laurence Girard



AFP

New York. Avant l'ouverture de Wall Street, le marché le plus attendu, les opérateurs qui ont suivi les chutes des autres places boursières sont inquiets pour les premières cotations. La séance a finalement été moins catastrophique que redouté.



AFP

Francfort. Mercredi, la Bourse allemande plongeait de plus de 5 % à l'ouverture. Le titre WorldCom, coté à Francfort et sur le Nasdaq, perdait 76,6 % dans les premiers échanges en Allemagne, avant d'être suspendu aux Etats-Unis.



AFP

Tokyo. Premier marché à répercuter l'annonce des irrégularités comptables de l'américain WorldCom, la Bourse japonaise a plongé, mercredi, de 4,02 %.



IAN HANNING/REA

Paris. Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, a annoncé de nouvelles suppressions d'emplois. Sa déclaration a accentué le pessimisme des opérateurs sur les marchés boursiers, et plus particulièrement sur les valeurs technologiques.



IAN HANNING/REA

Paris. Michel Bon, le PDG de France Télécom, a invoqué des attaques spéculatives pour justifier la dégringolade du titre de son groupe.

Les valeurs technologiques et bancaires en chute

● **CAC 40.** A Paris, l'indice CAC 40 a terminé la journée de mercredi 26 juin en baisse de 1,73 %, à 3 701,13 points. Atteintes par l'affaire WorldCom, les valeurs technologiques et de télécommunications ont réalisé les plus fortes baisses : Alcatel (-16,47 %), France Télécom (-8,02 %), ST Microelectronics (-6,60 %) et Orange (-4,90 %). L'action Vivendi Universal a rebondi de 7,78 %, suivie par Vivendi Environnement (+2,04 %). Les valeurs financières ont été touchées par les craintes au sujet de leurs engagements sur les télécoms : Société générale (-4,70 %), Axa (-3,86 %) et BNP Paribas (-3,86 %). L'action Dexia a gagné 3,14 %, après avoir indiqué qu'elle n'était pas exposée à WorldCom.

● **Euro Stoxx 50.** Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a

perdu 1,97 %, à 2 949,07 points. L'action Nokia a progressé de 1,31 %. Les plus fortes baisses de l'indice ont touché les titres Siemens (-5,51 %), Deutsche Telekom (-5,08 %), Philips (-4,18 %) et Allianz (-3,91 %).

● **Dow Jones et Nasdaq.** A New York, l'indice Dow Jones est resté stable (-0,07 %), à 9 120,11 points. Le Nasdaq a fini en hausse de 0,38 %, à 1 429,33 points. WorldCom, suspendu, a chuté de 83 cents à 9 cents dans des transactions hors marché. L'équipementier de télécoms Lucent a chuté de 19,80 %, et son concurrent Nortel a reculé de 8,70 %. L'opérateur AT & T a perdu 3,70 %.

Certaines grandes valeurs technologiques ont rebondi, notamment Microsoft (+2,23 %) et Oracle (+5,4 %). Les titres bancaires ont souffert : JP Morgan (-4,37 %) et Citigroup (-5,42 %).

LA DÉFIANCE sur les marchés financiers a touché de plein fouet le secteur des assurances. L'indice européen du secteur a baissé, mercredi 26 juin, de 2,6 %, à 241,94 points. Le numéro un français Axa a terminé en baisse de 3,86 %, à 16,93 euros, le leader allemand Allianz a reculé de 4,33 %, à 181,1 euros.

Plusieurs éléments expliquent cette baisse. Les assureurs étant pour la plupart de gros gestionnaires d'actifs, ils ont dû, comme ils l'avaient déjà fait pour Enron, se livrer au chiffrage de leurs risques sur WorldCom. Axa a révélé une exposition d'« environ 40 millions d'euros en valeur comptable », estimant que cet impact était « non significatif ». Sa filiale américaine de gestion d'actifs Alliance Capital Management détient en outre 10,9 % du capital de WorldCom. « Les titres WorldCom ne représentent toutefois qu'une faible part de la

totalité des fonds gérés par Alliance Capital [457 milliards d'euros] », tempère Axa. De même, Allianz estime que son exposition est « un bas montant à trois chiffres en millions de dollars », selon la formule allemande, soit au moins 100 millions. Mais les assureurs se rassurent en rappelant que le risque n'est pas porté en direct, mais par leurs clients !

« RISQUE SYSTÉMIQUE »

Autre élément qui explique la baisse de leurs titres : les assureurs étant de gros investisseurs institutionnels, la chute des marchés boursiers affecte directement leur portefeuille de plus-values latentes sur les actions. Les assureurs français, qui détenaient, fin 2001, 26 % d'actions dans leurs portefeuilles, voient leurs plus-values latentes fondre. Or les compagnies devront arrêter leurs comptes semestriels vendredi 28 juin. A cette date, « la

plupart des assureurs devront constater des provisions pour dépréciations durables », c'est-à-dire dès que les actifs font ressortir un moins-value, explique un analyste.

« Nous disposons encore d'importantes plus-values immobilières. Nous restons solides », se rassure Jean-Philippe Thierry, président des AGF, interrogé par *Le Monde*. Mais une page se tourne pour les assureurs, « qui ont toujours fait une part importante de leurs résultats grâce à la gestion de leurs actifs financiers, et doivent donc poursuivre un mouvement de mutation les conduisant à mieux rentabiliser la partie technique de leurs métiers », poursuit M. Thierry.

Certains opérateurs agitent le spectre du « risque systémique », de défaillances en cascade. « Cette défiance n'est pas justifiée sur le moyen-long terme », indique Eric Vanpouke, de Global Equities. Mais les doutes existent si cette baisse se

doit se poursuivre plusieurs mois. Autre élément qui fragilise le secteur, « les analystes sont incapables d'établir des prévisions fiables sur les résultats des entreprises, ce d'autant plus que les marchés sont hypervolatils et que les affaires comme Enron accroissent les doutes sur la transparence », confie M. Thierry. Outre les passifs, les assureurs sont aussi touchés sur leurs actifs. Les attentats du 11 septembre 2001 les ont appauvris, et le contexte géopolitique demeure incertain, laissant planer la menace terroriste.

Pour l'heure, les assureurs français ne sont pas en danger. Les inquiétudes sont en revanche plus grandes sur les britanniques, qui détiennent plus de 50 % d'actions dans leurs portefeuilles, ou sur les suisses, qui doivent injecter des fonds pour renforcer leurs marges de solvabilité.

Pascale Santi

La restructuration de Cap Gemini passe par une nouvelle suppression de 5 500 emplois

Deux ans après le rachat du cabinet de conseil américain Ernst & Young, le groupe français fait marche arrière et sépare consultants et informaticiens

CAP GEMINI Ernst & Young, cinquième groupe de services informatiques mondial, a dévoilé jeudi 27 juin les détails de son plan dit de « transformation », destiné à adapter les structures du groupe à des conditions de marché moroses, les plus difficiles vécues par le secteur depuis dix ans. La refonte passe par une séparation entre le pôle services informatiques (Cap Gemini) et le pôle conseil (Ernst & Young). Un retour en arrière complet pour le français Cap Gemini par rapport à l'organisation intégrée mêlant zones géographiques, lignes de services et typologie sectorielle des clients mise en œuvre à la suite de l'acquisition de l'américain Ernst & Young en 2000. Le schéma d'intégration s'est avéré trop complexe et coûteux à mettre en place, le modèle économique et le fonctionnement opérationnel du conseil et l'ingénierie s'avérant très différents. L'activité de conseil n'a pas suffisamment joué le rôle espéré d'« incitateur » voire de vendeur de grands contrats informatiques.

Premier effet de ce nouveau plan baptisé « Leap » : 5 500 postes vont être supprimés, notamment dans la hiérarchie intermédiaire et parmi les salariés spécialisés

dans la finance et les télécommunications. Le groupe espère que la moitié des départs s'effectueront de manière naturelle. Il assure qu'il n'y aura pas de procédures collectives en France. Cette drastique réduction d'effectifs vient à la suite de celle annoncée en 2001 et qui portait aussi sur 5 500 postes.

Cap Gemini Ernst & Young emploie environ 56 600 personnes dans le monde, dont 13 000 en France. Paul Hermelin, le nouveau directeur exécutif général nommé en décembre 2001, espère, grâce à ce plan, « gagner 7 % à 8 % de marge d'exploitation à l'horizon 2004 par rapport au premier semestre ».

Reorganisation de la direction

Le plan de « transformation » de Cap Gemini inclut un renouvellement de l'équipe de direction. « Une nouvelle équipe se met en place, explique le directeur général exécutif Paul Hermelin. Une génération arrivait en fin de parcours. J'avais remplacé quatre managers de terrain au 1^{er} janvier, j'en change trois autres au 1^{er} juillet. » Alexandre Haefner est nommé directeur des opérations, chargé de superviser l'activité des trois divisions géographiques (Europe, Etats-Unis et reste du monde). Il sera secondé par John McCain, ancien membre du comité exécutif du concurrent EDS, à partir du 1^{er} octobre. Mark Hauser, ancien responsable des opérations globales, sera placé à la tête des activités en Amérique du Nord pour « redonner un coup de fouet » aux Etats-Unis. Paul Spence, ancien responsable de la région Asie-Pacifique, sera mis à la tête des activités au Royaume-Uni et en Irlande, tandis que Paul Thorley dirigera l'Asie-Pacifique.

De fait, au 30 juin, la marge du groupe sera en « recul sensible » par rapport à celle de 5 % enregistrée sur l'année 2001.

SUBIR LA RÉCESSION

Par ailleurs, dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos*, Paul Hermelin a donné une prévision sur le chiffre d'affaires des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, estimant qu'ils devraient être équivalents à celui du premier. Au total, le chiffre d'affaires devrait donc afficher sur l'année un recul de 11 % par rapport à celui de 2001. M. Hermelin estime qu'il « faut prendre le marché tel qu'il est, sans attendre de rebond, et se demander comment être performant dans ce nouveau contexte. Nous avons évacué l'idée qu'une reprise puisse intervenir, que la situation est temporaire et qu'il fallait faire le dos rond ».

De fait, le cabinet d'études Gartner prévoit que les dépenses en informatiques des sociétés vont, au mieux, stagner cette année après dix ans de croissance, tirée par les contrats pour le bogue de l'an 2000 et pour le passage à l'euro. Après les vastes restructurations chez les constructeurs informatiques (IBM, Hewlett-Packard), c'est au tour des sociétés de services de subir la récession.

La Bourse a sanctionné Cap Gemini Ernst & Young en faisant chuter son cours de près de 48 % depuis le début de l'année. L'action a même dévissé depuis un mois (-18 %) à la suite de deux notes négatives publiées par les courtiers américains Merrill Lynch et Goldman Sachs. Les analystes estimaient alors que le groupe français n'avait pas encore assez pris la mesure de la crise, fonctionnant avec une structure encore trop lourde. Manifestement, M. Hermelin les a entendus : le plan « Leap » en est la preuve.

Gaëlle Macke

L'allemand Preussag se rebaptise TUI et va créer sa compagnie aérienne

FRANCFORT

de notre correspondant

Tout un symbole. L'ancien fleuron de la sidérurgie allemande, Preussag, a tourné la page d'une longue histoire industrielle, lors de son assemblée générale, mercredi 26 juin, en se rebaptisant TUI, sigle de sa principale filiale, le voyageur Touristik Union International. « Le vieux Preussag a disparu et à sa place est né un tout nouveau groupe. Une seule chose est restée : le nom. C'est une enveloppe qui ne correspond plus au contenu », a résumé le président du directeur, Michael Frenzel.

Cette apparente coquetterie constitue le point d'orgue d'une reconversion amorcée dès 1997. Le groupe de Hanovre est devenu en cinq ans le numéro un mondial du voyage. Le tourisme représente désormais plus de la moitié de son chiffre d'affaires, soit 12,7 milliards d'euros en 2001, sur un total de 22,2 milliards. Les aciéries, les mines de charbon, les machines-outils, les chantiers navals ont été vendus. Des milliers de salariés ont quitté le groupe au fil des opérations de cession. L'énergie, le négoce de métaux, les techniques de construction suivront. De l'ancien Preussag ne devrait demeurer que le pôle logistique, sous la houlette d'une marque bien connue, Hapag-Lloyd, rachetée en 1997 et également présente dans le tourisme.

C'est via Hapag-Lloyd, d'ailleurs, que Preussag est entré dans TUI, en 1997. L'enseigne deviendra, sous la houlette de son président

Ralf Corsten, le navire amiral du sidérurgiste dans le tourisme. Fin décembre 1998, la plus importante chaîne allemande d'agences de voyage, First, tombe dans son escarcelle. Dans la foulée, le groupe part à la conquête des Iles britanniques, le deuxième marché « émetteur » de touristes d'Europe après l'Allemagne. M. Frenzel acquiert le voyageur Thomas Cook, puis, en 2000, Thomson Travel. Les autorités de la concurrence obligeront Preussag à lâcher le premier. Celui-ci sera repris par le rival direct de TUI, le tour opérateur allemand C + N, qui se rebaptisera Thomas Cook.

100 % DE NOUVELLES FRONTIÈRES

En novembre 2000, enfin, Preussag prend pied en France, premier marché mondial « récepteur » de touristes, en entrant au capital de Nouvelles Frontières. Le groupe fondé par Jacques Maillot « a été restructuré ces derniers mois, posant les bases d'une intégration totale dans le groupe et d'un positionnement durable sur le marché français », a déclaré M. Frenzel mercredi. TUI va racheter 100 % de Nouvelles Frontières et le recapitaliser de 180 millions d'euros.

Le groupe dispose d'un atout maître : la vitalité du marché touristique outre-Rhin. Au fil des ans, les Allemands confirment leur réputation de champions du monde des voyages. Et ce quelle que soit la conjoncture domestique. Parmi eux, la proportion de voyageurs qui font appel à un tour opérateur est passée de 17 % en

1970, à 50 % en 2000. Désormais, TUI est presque insensible aux cycles capricieux de l'industrie sidérurgique qui affectaient Preussag.

En revanche, le groupe est exposé aux aléas de l'actualité mondiale. Attentats du 11 septembre, guerre en Afghanistan, assassinat de touristes allemands en Tunisie : la frénésie de voyage marque ces derniers mois un net ralentissement outre-Rhin. Mercredi, en même temps qu'il annonçait à ses actionnaires le changement de nom de son groupe – plébiscité à 99,9 % par les votants –, M. Frenzel a dû leur révéler que les réservations pour l'été 2002 étaient inférieures de 7,2 % au niveau de l'an dernier à même époque. Du coup, le résultat d'exploitation 2002 sera moins bon que celui, record, de 2001 (811 millions d'euros). Le PDG a cependant rappelé qu'il comptait réaliser cette année 160 millions d'euros d'économies dans le cadre d'un programme de restructuration qui entraînera la suppression de 2 200 emplois.

Le patron du nouveau groupe TUI a aussi annoncé le lancement prochain d'une compagnie aérienne à coûts réduits (*low cost*). « Dans les dix prochaines années, une croissance de plus de 10 % est attendue pour les compagnies à bas prix. Nous en voulons une part, a lancé M. Frenzel. Nous allons nous engager sur ce marché avec discernement, mais de manière résolue. » Easyjet, Ryanair et AirLib n'ont qu'à bien se tenir.

Philippe Ricard

Lejaby ferme la moitié de ses sites de production en France

L'entreprise textile, filiale d'un groupe américain, délocalise quatre ateliers en Tunisie

LYON

correspondance

Elles ont commencé à travailler pour Lejaby dès 16 ans, « à la sortie de l'école ». « C'est toute notre vie » : Noëlle Vidal et Cosette Sapey n'arrivent pas à envisager la fermeture de l'atelier de fabrication de Firminy, dans la Loire, qui les emploie depuis trente ans. Mercredi 26 juin, la direction de Lejaby a pourtant annoncé la suppression de quatre des huit sites français de production de la marque de lingerie féminine, tous implantés en Rhône-Alpes, à l'exception de celui d'Yssingeaux (Haute-Loire). Cette décision a été prise dans le cadre d'un « projet de réorganisation industrielle » présenté lors d'un comité central d'entreprise au siège social de Lejaby, à Rillieux-la-Pape, dans la banlieue de Lyon.

OUVRIÈRES AMÈRES

Les ateliers menacés (Firminy, Rillieux-la-Pape, Vienne, en Isère, et Beynost, dans l'Ain) comptent 231 salariés mais ce plan concerne l'ensemble du personnel de production de Lejaby, soit 656 personnes, essentiellement des femmes, invitées à accepter un départ volontaire ou une mutation. L'entreprise entend délocaliser sa production, en particulier vers la Tunisie, où elle sous-traite déjà une partie de son activité de coupe et de conditionnement.

Ce projet suscite l'amertume des ouvrières : environ 300 sont venues manifester leur colère mercredi à l'appel de la CGT, majoritaire, devant le siège social : « La marque se vend bien. Nous avons fait la preuve que l'on peut travailler en France », remarquent-elles. 70 % de la production sont encore réalisés dans l'Hexagone et Lejaby représente 6,6 % du marché européen de lingerie haut de gamme, 3,8 % du marché mondial. Cette qualité « made in France » mise en avant par les employées est au contraire considérée comme un handicap pour la direction, confrontée à

la concurrence et aux difficultés économiques de son actionnaire principal.

La société Lejaby, fondée en 1930 à Bellegarde-sur-Valsérine (Ain), avait été rachetée en juillet 1996 par le géant américain Warnaco, qui fabrique des vêtements de marque sous licence (Calvin Klein, Ralph Lauren). « On nous avait fait des promesses de modernisation, de développement : Lejaby allait diffuser ses produits dans le monde entier », se souvient Christiane Neyrt-Braymand, secrétaire du comité d'entreprise et déléguée syndicale CGT.

Mais, en juin 2001, Warnaco se retrouve sous le coup d'une procédure de redressement judiciaire, avec une dette de 2,3 milliards de dollars (2,34 milliards d'euros) à gérer. Pendant un an, les Américains cherchent en vain à céder la marque française. « 80 repreneurs potentiels ont déposé une candidature mais n'ont donné aucune suite, souligne la direction. Ces retraits s'expliquent tous par les mêmes motifs : coût d'exploitation trop élevé, coût de production non compétitif du fait du faible recours de Lejaby à la délocalisation industrielle. » Conséquence : Lejaby n'est plus à vendre mais la société reste dans le giron de Warnaco, financièrement incapable de mener la politique nécessaire au développement de la marque, qui « vit une situation économique préoccupante depuis plusieurs années », selon la direction.

Les résultats 2001 font ressortir des pertes de 294 000 euros, pour un chiffre d'affaires de 89 millions d'euros. La société, qui emploie au total 1 243 personnes, ne peut ainsi se permettre le moindre investissement. Pour les salariées de Lejaby, au contraire, la « mauvaise gestion » du groupe américain est seule responsable de la crise de leur entreprise, de la suppression d'emplois et, bientôt, de la perte du « savoir-faire » dont elles sont si fières.

Elise Victor

M. Messier prêt à rester 15 ans à la tête de Vivendi

LE PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, vivement critiqué par les marchés financiers, a déclaré, mercredi 26 juin, qu'il était prêt à rester encore 15 ans à la tête de son groupe de médias et de communication. « Je serai heureux de continuer à diriger Vivendi Universal avec le soutien de mon équipe, de mon conseil d'administration, de mes actionnaires pendant les 15 prochaines années », a déclaré M. Messier lors d'une conférence téléphonique avec des analystes financiers.

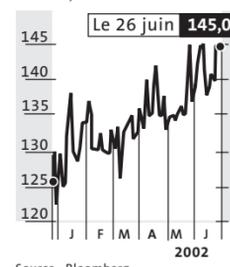
M. Messier a également indiqué qu'il était prêt à accueillir la présidence de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), Colette Neuville, au sein du conseil d'administration de Vivendi Universal. M^{me} Neuville, interrogée mercredi soir par l'AFP, a refusé cette invitation, estimant que « chacun doit jouer son rôle dans la société ». « Moi, je dois exercer un contrôle, interroger, obliger le conseil d'administration et la direction à faire leur travail (...) surtout quand les choses vont mal », a déclaré M^{me} Neuville, qui a jugé « étonnants » les propos de M. Messier. Le tribunal de commerce de Paris devait rendre sa décision jeudi 27 juin sur une plainte déposée par M^{me} Neuville contre le fonctionnement du conseil d'administration de Vivendi Universal.

Taittinger va partager le pouvoir avec le financier belge Albert Frère

TAITTINGER a annoncé mercredi un pacte d'actionnaires avec la Compagnie nationale à portefeuille (CNP, groupe Frère) et une simplification de ses structures en vue de renforcer son contrôle sur l'ensemble des activités de luxe (*Le Monde* du 29 mai). Par ce projet, qui devrait être concrétisé d'ici à novembre, la famille Taittinger entend « améliorer la lisibilité » de l'organigramme d'un groupe spécialisé dans le champagne et l'hôtellerie, actuellement composé de la Compagnie financière Taittinger (CFT), de la société Taittinger et de la société du Louvre. La FFP, entreprise contrôlée par la famille Peugeot et déjà actionnaire de la société du Louvre, entrera au capital de Taittinger à hauteur de 3,5 %.

PORTÉE PAR LE LUXE

Action Groupe Taittinger en euros, à Paris



Source : Bloomberg

Deutsche Bank se désengage de la banque Worms

LE GROUPE Deutsche Bank a décidé de se désengager totalement de la banque Worms, acquise à la fin de l'année 2000 auprès de l'assureur Axa. La première banque allemande avait déjà cédé au CCF, en mars, le réseau de province de la banque Worms ainsi que son activité de petites entreprises. Les activités de support et administratives, qui concernent 100 à 120 personnes, feront vraisemblablement l'objet d'un plan social, sauf en cas d'une reprise globale des activités, affirme la CFDT.

La Banque Worms devait servir de plate-forme au développement de l'activité de réseau de Deutsche Bank en France. Le groupe mène actuellement une politique mondiale de réduction des coûts.

INDUSTRIE

■ **BEL** : l'ancien PDG, Bernard Dufort, n'a pas été reconduit comme administrateur du groupe, mercredi, par l'assemblée générale des actionnaires. En février 2001, M. Dufort avait été démis de son poste de gérant associé commandité du holding familial Unibel.

SERVICES

■ **CASINO** : la justice néerlandaise a débouté mercredi un groupe d'actionnaires de la chaîne de supermarchés Laurus. Ces derniers réclamaient le report de deux mois d'un plan de sauvetage monté par Casino. Celui-ci sera soumis vendredi 28 juin aux actionnaires de Laurus.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur de télécommunication a annoncé, mercredi, la cession d'une nouvelle tranche de son patrimoine immobilier pour une valeur de 510 millions d'euros. Un protocole d'accord a été signé avec Morgan Stanley International Real Estate Funds et Foncière des régions.

FINANCE

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française étudie un redéploiement du dispositif commercial, qui impliquera 350 créations de postes. Ce redéploiement induirait aussi une réduction des activités de support, ce qui, selon un document interne, conduirait à la suppression de 1 100 postes, d'ici à 2008.

CONJONCTURE

■ **INSEE** : la conjoncture dans l'industrie manufacturière française a continué de s'améliorer en juin, a annoncé l'Insee jeudi l'indicateur synthétique évaluant le climat des affaires dans l'Hexagone s'est établi à 102 contre 101 en mai.



publications judiciaires

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

A la demande de la SPEDIDAM et du SNAM agissant à l'encontre de la société BMG en raison d'utilisations non autorisées de disques du commerce, la Cour d'Appel de PARIS, par arrêt en date du 26 janvier 2000, a confirmé en toutes ses dispositions la décision du 30 avril 1997 du Tribunal de Grande Instance de PARIS, et a :

« Dit que la reproduction du phonogramme du commerce « PARADOXAL SYSTEME » pour la réalisation d'une vidéomusique produite par la société BMG et diffusée par les sociétés CANAL PLUS et M6 sans l'autorisation des artistes-interprètes, est illicite ;
Condamné in solidum les sociétés BMG, CANAL PLUS, M6 à payer à la SPEDIDAM la somme de 20.000 francs en réparation du préjudice subi par les artistes-interprètes concernés ;
Condamné les sociétés BMG, CANAL PLUS, M6, la SCPP et le SNEP à payer chacun d'une part au SNAM et d'autre part à la SPEDIDAM la somme de 7.000 francs par application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile. »



FREELANDER 360°
Partez à l'aventure en toute sérénité.

Offre spéciale Tranquil'Été

- ⊕ 3 mois d'assistance Europe entière
- ⊕ 1^{re} révision offerte

ADAM CLAYTON
77, avenue Pierre Grenier
BOULOGNE
Tél : 01 46 10 99 77

*Voir conditions en concession selon les normes constructeur.

Grève des signatures à « France Soir »

L'ÉDITION du quotidien *France Soir* datée du jeudi 27 juin est parue sans les signatures de ses journalistes, qui ont protesté ainsi contre le licenciement du directeur-adjoint de la rédaction, Eric Le Braz. Selon l'intersyndicale des journalistes et la société des journalistes du quotidien, leur confrère a été licencié « parce qu'il a osé discuter des consignes irréflechies et irresponsables que lui donnait sa hiérarchie ».

D'après eux, la direction éditoriale a notamment retiré « au dernier moment » un commentaire écrit par M. Le Braz pour accompagner un entretien avec Jean-Marie Le Pen réalisé entre les deux tours de l'élection présidentielle. Cité par l'AFP, le directeur éditorial du journal, Giovanni Serafini, a affirmé n'avoir « jamais censuré qui que ce soit ».

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : en France, les journaux ont réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 10,62 milliards d'euros, en baisse de 1 % par rapport à 2000, a indiqué mercredi 26 juin la Direction du développement des médias, qui dépend de Matignon. Pour la première fois depuis 1994, les recettes publicitaires ont baissé (- 4,5 %), pour représenter 43,6 % du chiffre d'affaires du secteur. - (AFP.)

■ **Le groupe de médias allemand Kirch, en faillite depuis avril**, a accusé mercredi son rival national Springer d'avoir précipité sa chute et va lui demander des dommages-intérêts. - (AFP.)

■ **TÉLÉVISION** : le conseil d'administration de France Télévisions, réuni jeudi, devait nommer Christopher Baldelli au poste de directeur général de France 2. Agé de 37 ans, il devait succéder, à la tête de la chaîne publique, à Michèle Cotta, dont il était le directeur général délégué.

■ **PUBLICITÉ** : les cent plus grands annonceurs américains ont consacré 80,94 milliards de dollars à la publicité en 2001, selon la revue *Advertising Age*.

Tensions autour des exclusivités payantes à la télévision

De plus en plus de vedettes de l'actualité font l'objet de tractations financières en contrepartie de leur témoignage exclusif. Un bras de fer oppose les journalistes qui ne « paient pas » aux producteurs qui ne lésinent pas sur les moyens

LA CONCURRENCE se durcit, les techniques pour obtenir des exclusivités aussi. Selon plusieurs producteurs, la pratique des exclusivités financièrement négociées commence à arriver à la télévision pour les sujets d'information. Utilisée en presse écrite par des titres tels que *Paris Match*, le phénomène se cantonnait jusqu'à présent en télévision à quelques secteurs considérés comme relevant du spectacle (sportifs, chanteurs vendant des interviews).

Cette pratique a éclaté au grand jour avec la façon dont la société de production de Julien Courbet, Quai Sud Télévision, a acquis, pour l'émission « Sans aucun doute » sur TF1, l'exclusivité du témoignage de Patrick Dils à sa sortie de prison, le 24 avril. Détaillées par le magazine *Entrevue* du mois de juin, les méthodes de la société de M. Courbet suscitent critiques et commentaires dans les milieux audiovisuel et judiciaire. Julien Courbet, sollicité par *Le Monde*, n'a pas répondu à nos messages.

CLÔTRÉS DURANT DEUX JOURS

Selon la famille Dils et leur avocat, le producteur a obtenu la présence exclusive de Patrick Dils sur le plateau de « Sans aucun doute » contre « 100 000 francs » (15 245 euros). Ce qu'a confirmé l'animateur dans un entretien à *TV Magazine*, du 16 juin. Pendant plusieurs jours, un service d'ordre recruté par Quai Sud Télévision a entouré l'ancien détenu à sa sortie puis l'a conduit, avec sa famille dans une maison près de Lyon, où les Dils sont restés cloîtrés jusqu'à l'émission spéciale du 26 avril, sur TF1. L'exclusivité ne souffrait pas la concurrence : certains journalistes, notamment à l'AFP et *l'Est Républicain*, qui tentaient d'approcher Patrick Dils en moto et en voiture ont été bloqués par des « gros bras ». Même le comité de soutien de Patrick Dils a dû patienter pour rencontrer l'ancien détenu.



Dans son numéro de juin, le magazine « Entrevue » révèle les techniques particulières négociées par la société de production Quai Sud Télévision (« Sans aucun doute ») avec l'avocat de Patrick Dils pour obtenir l'exclusivité de son témoignage lors de sa sortie de prison le 24 avril.

Photos de gauche, Patrick Dils répond brièvement aux journalistes avant de quitter les lieux dans la voiture affrétée par « Sans aucun doute ». Ci-dessus, les producteurs de l'émission isolent M. Dils et sa famille pendant deux jours dans une maison de la banlieue lyonnaise pour protéger leur exclusivité jusqu'au tournage de l'émission.

L'accord a été négocié par un des avocats de M. Dils, Me Jean-Marc Florand, avec la société de production à l'insu de la famille. « J'ai un avocat et je lui fais confiance, confie Patrick Dils au Monde. Je n'ai personnellement rien signé avec TF1 ou M. Courbet mais Me Florand m'avait prévenu qu'à la sortie, j'irai sur TF1 pour une émission spéciale. En plus, c'est un juste retour des choses ». M. Dils n'a pas reçu à ce jour le moindre argent de la part du producteur. L'avocat, de son côté, n'a pas souhaité donné de précisions sur le versement de la somme promise. Selon Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de l'antenne, la rémunération de Patrick Dils en contrepartie de sa

présence à « Sans aucun doute » « ne [le] choque pas » : « Patrick Dils doit en partie à Julien Courbet et à « Sans aucun doute » la révision de son procès. Et quand quelqu'un comme Dils donne deux jours de son temps [pour une émission de télévision] cela mérite d'être payé. »

« UN PRINCIPE »

Que penser de cette autre affaire d'exclusivité rémunérée ? Une autre société de production aurait proposé plusieurs milliers d'euros à la victime d'un viol collectif, il y a quelques mois, pour participer à une émission de la chaîne privée. M. Mougeotte soutient « ne pas être au courant » de cette affaire : « Cela me choque. Si je le sais, je

ne diffuse pas l'émission », dit-il.

A en croire les rédactions des chaînes, le développement de telles exclusivités contre monnaie sonnante et trébuchante est surtout le fait des sociétés de producteurs indépendants. Producteur, avec sa société « Éléphants et compagnie », de « 7 à 8 » pour TF1 ou « Capital » pour M6, Emmanuel Chain « ne paie pas », et en « a même fait un principe ». M. Chain a ainsi annulé un « sujet sur l'équipe du Sénégal avant le début de la Coupe du monde car il fallait payer 30 000 francs » pour le tourner. M. Chain est d'accord « pour acheter des documents exclusifs ». En revanche, il dit refuser d'acheter la participation de témoins ou les interviews de ses émissions.

Le ton monte entre les rédactions et certains producteurs « toutes les chaînes qui ont des magazines sont confrontées à ce problème », estime-t-on à TF1, où l'on a, tout de même, mal compris qu'une émission de la maison « empêche » Patrick Dils d'intervenir en direct au journal télévisé. Les journalistes apprécient mal cette concurrence, qu'ils jugent déloyale et déplacée. « Ces sociétés de prod ne font pas des coups journalistiques, elles font des coups avec le carnet de chèques », souligne Michèle Fines, rédactrice en chef du service Informations générales à France 2.

Et de citer l'exemple d'une famille, dans une affaire de viol dans le Sud de la France il y a deux mois, qui a répondu au correspondant de France 2 venu l'interroger : « OK pour un témoignage mais on veut de l'argent ». « Dans ces cas, on refuse et on passe à autre chose », assure Mme Fines. « Après, les gens confondent les émissions sérieuses, d'investigation, d'information, avec des émissions d'animation, qui veulent juste faire des coups », regrette le journaliste Morad Aït Habbouche, qui préparait un sujet sur la sortie de Patrick Dils pour France 3 avant d'abandonner en raison de l'exclusivité achetée par Julien Courbet.

L'affaire Dils-Courbet est présentée comme l'exemple-phare d'une dérive mercantile de l'information. « C'est un signal d'alarme : si on ne prend pas garde, l'exclusivité va entrer dans les tribunaux et bientôt, un acquiescement se rendra directement sur un plateau télévisé », note un chroniqueur judiciaire. L'Association confraternelle des journalistes de la presse judiciaire a interpellé le bâtonnier de Paris « pour dénoncer le principe d'un contrat d'exclusivité signé par un avocat pour son client ».

José Barroso et Guy Dutheil

Le statut ambigu des producteurs extérieurs

UN JOURNALISTE travaillant pour une société de production audiovisuelle a-t-il droit à la carte de presse ? La question se pose avec acuité au moment où les chaînes de télévision externalisent de plus en plus la réalisation des programmes. A l'antenne, les chaînes ne se gênent pas pour présenter les commandes passées auprès de ces sous-traitants comme des reportages journalistiques. Pourtant, les personnes qui les ont réalisés se voient régulièrement refuser la carte de presse.

Celle-ci est attribuée chaque année par la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). La commission s'appuie sur plusieurs lois, dont l'une prévoit que les journalistes audiovisuels ne peuvent obtenir la carte de presse que s'ils travaillent pour une « entreprise de communication audiovisuelle », une catégorie dont sont exclues les sociétés de production qui ne diffusent pas directement auprès du public ce qu'elles conçoivent.

FAIRE PRESSION SUR LA COMMISSION

Stéphane Edelson est, notamment, l'auteur d'une enquête sur la généalogie fournie à France 2 qui a diffusée dans l'émission « Quelle histoire » en la présentant comme un travail journalistique. En désaccord avec la CCIJP, qui a refusé en 2000 de lui renouveler sa carte de presse, le journaliste qui travaillait pour

Ego Productions (Pascale Breugnot) a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. L'arrêt est tombé en avril, donnant raison au reporter. Selon le Conseil d'Etat, « une entreprise qui a pour activité la création d'œuvres audiovisuelles destinées à être diffusées dans le public doit être regardée comme une entreprise de communication ».

Désormais, M. Edelson tente de fédérer ceux qu'il appelle « les journalistes d'en bas » afin de faire pression sur la CCIJP. A ce jour, celle-ci campe sur ses positions. Son président, Olivier Da Lage, explique que l'arrêt du Conseil d'Etat est « en contradiction parfaite » avec la jurisprudence émanant de la Cour de cassation. La CCIJP estime avoir fait preuve de souplesse ces dernières années dans l'application de la loi, en aménageant des dérogations pour de nouvelles catégories de journalistes (Internet, quotidiens gratuits d'information). Une carte de presse permet à son titulaire de bénéficier du statut de journaliste, qui est plus stable que celui d'intermittent du spectacle adopté par bon nombre de producteurs. D'autres sociétés ont scindé leurs activités en deux pour contourner l'interdit : d'un côté, une entité ayant le statut d'« entreprise de communication » ; de l'autre, les activités centrées sur la production non journalistique.

Antoine Jacob

Patrick Le Lay, chantre de la Bretagne pour la télévision numérique



ET EUX là-dedans ? Installés en face des candidats, à écouter, à poser des questions, à accepter les critiques avec ironie, parfois avec agacement, souvent avec pas mal d'élégance. Eux, ce sont les neuf membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui reçoivent les candidats à la télévision numérique terrestre (TNT) depuis le 17 juin. Ils sont le plus souvent sept ou huit à écouter et poser des questions.

Depuis près de dix jours, ils entendent des mots censés être doux à leurs oreilles : respect des quotas, dignité humaine, information... Ils connaissent la plupart

des protagonistes, les ont parfois reçus pour les rappeler à leurs devoirs sur le câble ou le satellite. Ils ne s'en laissent pas conter. Pendant les pauses, ils savent ironiser ou s'éclipser.

Après dix jours d'auditions, le collège est habitué aux compliments, aux déclarations d'intentions et aux promesses. Il ne peut s'empêcher de s'agacer encore des critiques contre la TNT provenant de groupes qui viennent leur présenter des candidatures pour ce nouveau support. Ce n'est pas que le CSA soit militant mais le CSA applique une loi et la loi préconise l'avènement de la TNT. Parfois plane le sentiment que le CSA aimerait tellement donner tort à ceux qui prédisent une catastrophe...

Dans ce contexte, TF1, grand pourfendeur de la TNT, a été entre-

vu deux fois, mercredi 26 juin, avec LCI, la chaîne d'information continue qui appartient au groupe, et TV Breizh, dont TF1 est actionnaire. Patrick Le Lay, PDG de la chaîne bretonne et surtout de TF1 qui tirait à boulets rouges sur la TNT il y a une semaine devant le CSA, a introduit l'audition en breton, fait un cours d'histoire de la Bretagne, il a parlé des Celtes, de guerres, de l'identité bretonne. Dominique Baudis, ancien maire de Toulouse, lui a lancé : « Je pourrais vous parler en occitan. » Et puis, parce qu'il y a sans doute des moments où cela suffit de prendre des coups, il lui a lancé un courtois : « Parlez-nous encore de la Bretagne, M. Le Lay, vous êtes tellement aimable quand vous parlez de la Bretagne. »

Bénédicte Mathieu

Challenges

le news de l'économie

Un jeudi sur deux

L'histoire secrète d'une saison en enfer pour Messier

Vacances

Partir au dernier moment
Voyages - maisons à louer et à échanger

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les Bourses européennes se font des frayeurs

LES MARCHÉS financiers ont réduit leurs pertes en clôture de la séance du mercredi 26 juin. Devant l'évolution moins dramatique qu'attendu de Wall Street, les Bourses européennes sont parvenues à limiter leur chute. Les places financières en Europe avaient ouvert en très forte baisse, avec des variations proches des - 5 %, craignant une débâcle boursière aux Etats-Unis après la découverte d'irrégularités comptables chez WorldCom, qui rappelait aux investisseurs l'affaire Enron. Finalement, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a fini en repli de 1,73 %, tandis que le Footsie de la Bourse de Londres a enregistré un recul de 2,16 % et que Francfort a accusé une perte de 2,47 %.

A Wall Street, les marchés d'actions américains, après avoir chuté

mercredi jusqu'en milieu d'après-midi, se sont ressaisis en fin de séance pour terminer sur une note mitigée. Les investisseurs ont joué la prudence, tentés d'un côté par la perspective d'achats de titres à des cours bradés et freinés, de l'autre, par la crainte d'une retombée du marché.

L'indice Dow Jones a fini sur une note stable, avec un recul infime de 0,07 % à 9 120,11 points, tandis que l'indice Standard & Poor's 500 a reculé de 0,27 %, à 973,53 points. L'indice composite du Nasdaq, le baromètre des valeurs technologiques, est même parvenu à terminer sur une hausse. Il a affiché un gain de 0,38 %, à 1 429,33 points, alors qu'en début de séance, il avait chuté de plus de 3 %. Concurrent direct de WorldCom, le quatrième opérateur local aux Etats-Unis, Qwest Communications International a été le titre le plus affecté par le vent de pessimisme. Le cours de cette société, qui fait actuellement l'objet d'une enquête de la commission américaine des opérations de Bourse (SEC) sur ses pratiques comptables, a fondu de 57 % pour terminer à 1,79 dollar.

A Tokyo, l'indice Nikkei a clôturé jeudi en hausse de 1,86 %, à 10 261,60 points, récupérant une partie de ses pertes enregistrées la veille, où le marché avait chuté de plus de 4 %.

C. Pme

INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo



Source : Bloomberg

LES BOURSES DANS LE MONDE

27/6, 10h07

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4149,44	27/6	1,23	5467,31	19/3	3946,69	26/6	19,70
	Euro Neu Markt Price IX	641,46	27/6	0,24	1212,43	4/1	634,19	24/6	
AUTRICHE	Austria traded	1235,14	27/6	0,23	1368,18	2/5	1109,88	9/1	13,60
BELGIQUE	Bel 20	2464,24	27/6	0,89	2906,75	24/4	2340,59	26/6	12,50
DANEMARK	Horsens Bnex	239,35	27/6	1,89	280,92	26/3	220,72	24/6	
ESPAGNE	Ibex 35	6724,00	27/6	0,61	8608,50	4/1	6433,60	26/6	16,20
FINLANDE	Hex General	5781,51	27/6	2,53	9224,38	4/1	5535,35	24/6	14,70
FRANCE	CAC 40	3725,16	27/6	0,65	4720,04	4/1	3561,23	26/6	17,50
	Mid CAC	1800,81	26/6	-1,99	2176,89	2/4	1792,77	26/6	15,00
	SBF 120	2609,37	27/6	0,63	3263,90	28/3	2506,37	26/6	7,10
	SBF 250	2474,60	26/6	-1,84	3081,89	28/3	2410,80	26/6	16,60
	Indice second marché	2281,86	26/6	-1,34	2567,01	15/5	2281,86	26/6	16,10
	Indice nouveau marché	702,88	27/6	1,48	1175,41	7/1	679,86	26/6	
GRÈCE	ASE General	2210,48	27/6	0,25	2655,07	3/1	2160,28	16/4	16,50
IRLANDE	Irish Overall	4696,09	27/6	-0,03	6085,02	18/1	4611,79	20/3	11,80
ITALIE	Milan Mib 30	26988,00	27/6	0,18	33548,00	17/4	26091,24	26/6	18,00
LUXEMBOURG	Lux Index	1008,00	26/6	-2,67	1169,47	14/1	821,61	30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	418,63	27/6	1,32	531,45	18/4	395,17	26/6	15,00
PORTUGAL	PSI 20	6820,06	27/6	0,76	7998,50	4/1	6768,29	24/6	15,80

EUROPE Jeudi 27 juin 10h07

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
Euro STOXX 50	2973,99	-0,85
AUTOMOBILE	212,00	-1,07
BANQUES	252,51	-0,22
PRODUIT DE BASE	190,98	-0,60
CHEMIE	329,30	-0,09
TÉLÉCOMMUNICATIONS	276,61	-2,01
CONSTRUCTION	220,66	-0,28
CONSOMMATION CYCLIQUE	109,48	-1,23
PHARMACIE	399,72	-2,06
ÉNERGIE	317,39	-0,30
SERVICES FINANCIERS	192,58	-0,97
ALIMENTATION ET BOISSON	227,75	-0,09
BIENS D'ÉQUIPEMENT	314,69	-0,82
ASSURANCES	243,94	-0,83
MÉDIAS	193,43	-0,77
BIENS DE CONSOMMATION	272,13	-0,65
COMMERCE ET DISTRIBUTION	272,13	-0,51
HAUTE TECHNOLOGIE	291,82	-2,59
SERVICES COLLECTIFS	260,87	-0,44

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	17,45	-1,34
AEGION NV	NL	19,47	-1,41
AIR LIQUIDE	FR	148,80	-0,00
ALCATEL A	FR	7,28	-6,79
ALLIANZ N	AL	184,42	-1,33
AVENTIS	FR	68,30	-2,48
AXA	FR	16,67	-1,54
BASF AG	AL	45,58	-0,18
BAYER	AL	30,39	-1,65
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	30,16	-0,46
BBVA	ES	10,95	-0,18
BNP PARIBAS	FR	51,70	-1,15
BSCH	ES	7,86	-0,13
CARREFOUR	FR	53,10	-0,09
DAIMLERCHRYSLER N	AL	46,80	-0,97

DANONE	FR	133,60	-0,89
DEUTSCHE BANK AG	AL	67,33	-1,78
DEUTSCHE TELEKOM	AL	8,96	-4,31
E.ON	AL	55,64	-0,36
ENDESA	ES	14,10	-0,35
ENEL	IT	5,66	-1,05
ENI SPA	IT	15,92	-0,00
FORTIS	BE	20,60	-1,38
FRANCE TELECOM	FR	9,99	-2,46
GENERALI ASS.	IT	22,88	-0,13
ING GROEP CVA	NL	23,81	-1,23
KONINKLIJKE AHOLD	NL	19,74	-0,71
L'OREAL	FR	75,75	-1,00
LVMH	FR	48,11	-0,10
MUENCHENER RUECKV	AL	225,30	-3,06
NOKIA OYJ	FI	13,67	-4,19
PINAULT PRINTEMPS	FR	119,40	-0,84
REPSOL YPF	ES	11,31	-0,70
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	26,60	-2,62
ROYAL DUTCH PETROL	NL	53,90	-0,75
RWE	AL	38,58	-0,31
SAINT GOBAIN	FR	44,47	-0,23
SANOFI-SYNTHELABO	FR	59,35	-3,04
SANPAOLO IMI	IT	9,52	-1,45
SIEMENS	AL	56,20	-1,70
SOCIETE GENERALE A	FR	62,00	-0,24
SUEZ	FR	25,38	-2,13
TELECOM ITALIA	IT	7,75	-0,26
TELFONICA	ES	8,34	-2,08
TIM	IT	3,93	-1,29
TOTAL FINA ELF	FR	154,70	-0,00
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,41	-0,46
UNILEVER CVA	NL	63,70	-0,71
VIVENDI UNIVERSAL	FR	21,85	-1,16
VOLKSWAGEN	AL	47,60	-0,21
ZONE EURO	FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO	CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

MARCHÉ DES CHANGES

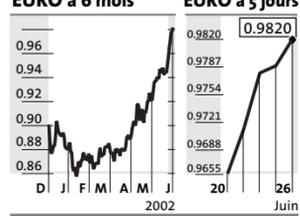
27/6, 10h07

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83590	0,98555	1,52380	0,67080
TOKYO (¥)	119,59000		117,85500	182,30415	80,24820
PARIS (€)	1,01475	0,84825		1,54635	0,68070
LONDRES (£)	0,65620	0,54855	0,64680		0,44020
ZURICH (FR. S.)	1,49020	1,24645	1,46845	2,27075	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4255	7,4322
COURONNE NORVÉGE	7,3990	7,4040
COURONNE SUÉDOISE	9,0774	9,0880
COURONNE TCHÉQUE	29,8023	30,3103
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7466	1,7506
DOLLAR CANADIEN	1,4931	1,4943
DOLLAR HONGKONG	7,6834	7,6892
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0184	2,0219
FORINT HONGROIS	243,6991	244,5620
LEU ROUMAIN	33074,0000	33140,0000
ROUBLE	31,0264	31,0520

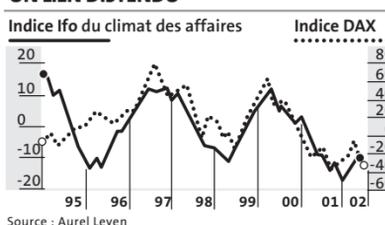
EURO à 6 mois



Marchés financiers, entreprises et consommateurs : qui déprime l'autre ?

CHRONIQUE DES MARCHÉS

UN LIEN DISTENDU



Source : Aurel Leven

LA CONFIANCE des investisseurs est essentielle pour soutenir les marchés financiers. Psychologie et comportement des entreprises et des ménages ont souvent été étroitement liés aux performances de la Bourse. C'est encore le cas aujourd'hui. Mais dans quel sens ?

LES ENTREPRISES DOUTENT

Publié mardi 25 juin, le baromètre mensuel de l'institut de conjoncture allemand (ifo), mesurant le climat des affaires en Allemagne auprès des chefs d'entreprise, a baissé en juin par rapport à mai, à 91,3 points contre 91,6 points, alors que les analystes s'attendaient à une hausse, à 92,4 points. L'indice de confiance des consommateurs américains, établi par l'institut de conjoncture privé Conference Board, a chuté de près de 4 points en juin à 106,4, sa plus forte baisse mensuelle depuis les lendemains du 11 septembre.

De l'avis des professionnels, cette baisse de moral est liée aux doutes provoqués sur l'ensemble des marchés par les différentes affaires de pratiques comptables. Or les enquêtes de confiance des consommateurs et des industriels sont cruciales pour anticiper le devenir de la croissance et les perspectives de résultats des entreprises. L'orientation de ces enquêtes aurait-elle un impact direct sur l'évolution des marchés boursiers ?

LA POULE ET L'ŒUF

« Dans le cas des Etats-Unis, la corrélation sur un mois entre l'indice composite de l'enquête ISM [du climat des affaires] et l'indice Standard & Poor's 500 dépasse 50 % entre 1995 et fin 2001. La corrélation est, sur la même période, de 41 % entre l'indice ifo des conditions actuelles et l'indice DAX, observent les économistes d'Aurel Leven.

Toutefois, depuis quelques mois, cette corrélation s'est nettement inversée. Les enquêtes se sont nettement redressées tandis que la Bourse a fortement reculé. » Face à ce constat, la question se pose : est-ce le moral des entreprises, et des consommateurs, qui fait plonger la Bourse, ou bien la baisse des cours des actions qui mine la confiance ? Le vieux dilemme de la poule et de l'œuf...

Sur un mois, les spécialistes d'Aurel-Leven constatent que ce sont les enquêtes qui influent sur la Bourse, mais sur plus longue période – au moins un an –, le climat des affaires semble plus sensible aux fluctuations des actions. Ces économistes en ont déduit que « à court terme, la chute de la Bourse ne semble pas de nature à durablement affecter les prochaines enquêtes auprès des chefs d'entreprise ».

L'IMMOBILIER COMPENSE LES ACTIONS

Traditionnellement, dans les périodes de chute boursière, le thème de l'« effet de richesse négatif » revient dans les débats : les ménages, surtout américains, qui détiennent des actions, déprimés par le comportement de leurs porte-

feuilles, sont moins enclins à consommer. Or un tel scénario apparaît hasardeux : ce sont précisément la croissance aux Etats-Unis. Selon les analystes de la Deutsche Bank, la hausse des prix de l'immobilier aurait, cette fois, été suffisamment importante pour compenser le déclin des actions : « Les prix de l'immobilier ont crû plus rapidement que l'ensemble de l'inflation, mais pas suffisamment pour qualifier ce mouvement de bulle. Nous considérons qu'il s'agit d'une bulle ». Ils se sont appuyés sur le fait qu'en dépit du ralentissement économique, qui s'est transformé en récession, les prix de l'immobilier ont progressé et se situaient encore sur des rythmes de 8 % au début de l'année. « Sur la base des données de l'immobilier neuf et ancien depuis 1960, les prix ont toujours baissé vivement lors des phases de récession, excepté au cours de la dernière », soulignent-ils.

Ainsi, non seulement la famille américaine typique n'aurait pas été atteinte par la baisse de la Bourse mais elle serait aujourd'hui plus riche qu'en 1999, au moment où les actions étaient proches de leur plus haut niveau. Les statistiques de la Réserve fédérale montrent que deux tiers des ménages détiennent leur maison alors que seulement 50 % possèdent des actions, dont moins de 20 % en direct. « La richesse nette des ménages a crû fortement de 1999 à 2001 alors que la hausse de l'immobilier a dépassé la chute des actions », constatent les experts de la Deutsche Bank. Tout simplement, indiquent-ils, parce que les milliards de dollars perdus sur les marchés boursiers l'ont été par « quelques Bill Gates », alors que la hausse des biens immobiliers a touché « la plupart des Homer Simpson ».

Cécile Prudhomme

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4561,30	27/6	0,67	5362,29	4/1	4442,89	26/6	15,70
	FTSE techMark 100 index	853,11	27/6	1,47	1569,61	4/1	853,23	25/6	136,20
SUÈDE	OMX	597,01	27/6	1,55	878,88	4/1	554,84	26/6	20,70
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7355,29	27/6	1,57	9019,42	7/5	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1282,96	26/6	0,34	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14400,34	27/6	0,32	16423,34	25/1	13842,30	2/1	213,30
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	418,40	27/6	0,87	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	335,89	26/6	-2,76	425,42	20/5	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	5642,20	27/6	0,23	6740,60	17/5	5490,50	26/6	69,30
TURQUIE	National 100	8928,12	27/6	3,49	15071,83	8/1	8887,37	24/6	10,20
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	334,63	26/6	-1,45	471,33	6/2	267,73	14/6	
BRÉSIL	Bovespa	10690,53	26/6	-0,14	14495,28	18/3	10246,95	24/6	8,10
CANADA	TSE 300	7020,98	26/6	-1,40	7992,70	7/3	7069,27	24/6	24,70
CHILI	Ipsa	87,18	27/6	-1,85	102,37	4/1	87,50	21/6	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.</								

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY SCA, EURO TUNNEL, FAURECIA, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like ALTAMIR BS 02, TITUS INTERACTIVE#, CONSODATA, etc.

Table of new market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like TELRES.SERVICES #, SODITECH ING., SYSTAR #, etc.

Advertisement for Volkswagen featuring a car image and text: 'Cet été, n'attendez plus le cinéma en plein air.' Includes logos for Volkswagen and Castrol.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like AMMOB.HOTEL #, PAUL PREDAULT, CREATIFS, etc.

Table of second market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like IOLTECH, GROUPE OPEN, SOGECLAIR, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like AGIFI, AGIFI ACTIONS, AGIFI AMBITION, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like EURC.INVEST./PEA, EURC.MONETAIRE C, EURC.MONETAIRE D, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like CA AM ACT.FONC.EUR, CA AM MASTER ACT, CA AM MASTER DUO, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like CIC FRANCE C, CIC FRANCE D, CIC MONDE PEA, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like FICAM, FICAM 2, FICAM 3, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours, date, and % var. Lists companies like FICAM 4, FICAM 5, FICAM 6, etc.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Un astéroïde de plusieurs dizaines de mètres de diamètre a **FRÔLÉ LA TERRE** vendredi 14 juin, ne passant qu'à 120 000 kilomètres de notre planète. Ce petit objet n'a été repéré que trois jours après son passage

car les programmes de détection systématique de tous les astéroïdes potentiellement dangereux utilisent des **TÉLÉSCOPES RELATIVEMENT MODESTES** et ne sont configurés que pour « attraper » les corps d'un

diamètre égal ou supérieur à un kilomètre. Par ailleurs, ces programmes sont tous américains, et aucun instrument ne surveille le ciel de l'hémisphère Sud. Le **RISQUE D'UNE COLLISION** avec un bolide

venu de l'espace est le risque naturel le plus important pour notre planète, car l'**INFIME PROBABILITÉ** qu'un tel cataclysme survienne est contrebalancée par l'immensité des dégâts potentiels.

Les astéroïdes constituent le principal risque naturel pour la Terre

Un bolide de quelques dizaines de mètres de diamètre est passé à 120 000 kilomètres de nous le 14 juin. Depuis quelques années, les scientifiques recensent et surveillent les plus gros de ces géocroiseurs, dont la collision provoquerait une catastrophe à l'échelle planétaire

LE 14 JUIN, un astéroïde d'une centaine de mètres de long a frôlé notre planète à 120 000 kilomètres, soit moins d'un tiers de la distance Terre-Lune. L'élément le plus étonnant de l'information tenait au moins autant à la proximité du passage qu'au fait que l'astéroïde 2002 MN n'avait été détecté que... le 17 juin, soit trois jours après avoir rasé la Terre. La faute en

105 000 kilomètres. Il faut toutefois nuancer ces « records » car la surveillance organisée et systématique du ciel a moins d'une décennie. Il est donc probable que d'autres corps sont passés à moins de 100 000 kilomètres au cours de l'histoire récente.

Car le passage de bolides dans les environs de la Terre est monnaie courante. Le 24 juin, dix jours après 2002 MN, l'astéroïde 2002 LZ45 a été vu à 1,9 million de kilomètres. Les astronomes savent déjà que, le 25 juillet, à 22 h 34 (heure de Paris), 2000 PH5 passera à 1,7 million de kilomètres. Ils attendent aussi, pour le 30 août, à 3 h 36, 2001 EB18, à 5 millions de kilomètres. Et caetera.

Pour parer les effets d'un certain catastrophisme, les scientifiques commencent par rappeler quelques chiffres : statistiquement, il tombe chaque siècle un astéroïde de quelques dizaines de mètres de diamètre. Si on passe à l'échelle supérieure, celle des objets de 1 à 2 kilomètres de diamètre, susceptibles de créer d'immenses dégâts au niveau d'un pays et d'avoir des répercussions planétaires, ils nous frappent, estime-t-on, une ou deux fois en 1 million d'années. Enfin, les cataclysmes majeurs, tel celui qui provoqua la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années – et, indirectement, la domination de la Terre par les mammifères... –, n'arriveraient qu'une fois tous les 100 millions d'années.

Pour informer le public autrement qu'en l'effrayant, le groupe de travail sur les géocroiseurs – ces



Meteor Crater, en Arizona, est le point d'impact le plus spectaculaire à la surface de la Terre. Mesurant 1,2 km de diamètre, il a été causé par la chute d'un astéroïde métallique il y a 50 000 ans.

Statistiquement, il tombe chaque siècle un astéroïde de quelques dizaines de mètres de diamètre

incombe aux faibles moyens dont disposent les programmes de détection des objets célestes potentiellement dangereux, qui se focalisent sur la surveillance des astéroïdes d'au moins 1 kilomètre de diamètre (lire ci-dessous) et ratent très fréquemment les « cailloux » de l'espace plus modestes.

En passant à 120 000 kilomètres de la Terre, 2002 MN s'installe à la deuxième place dans la liste des survols les plus rapprochés de notre planète, juste derrière 1994 XM1 qui, le 9 décembre 1994, était passé à

objets qui croisent l'orbite terrestre –, mis en place par l'Union astronomique internationale, a inventé une échelle des risques, baptisée échelle de Turin, du nom de la ville où elle fut présentée et adoptée en 1999 (*Le Monde* du 19 octobre 1999). Dès que les astronomes disposent des éléments orbitaux d'un astéroïde, de sa vitesse et de sa masse, ils peuvent calculer sa trajectoire pour les décennies à venir et le placer sur l'échelle de Turin, graduée de zéro à dix.

Classer un objet au degré zéro (connu aussi sous le nom de zone blanche) signifie qu'il n'a aucune chance de toucher notre planète. Le degré un (ou zone verte) porte une probabilité infime de collision mais incite les chercheurs à surveiller de près l'astéroïde en question pour affiner sa trajectoire. Ensuite, on passe en zone jaune (degrés deux à quatre et probabilité faible d'impact), puis en zone orange (degrés cinq à sept et probabilité importante), avant d'entrer en zone rouge. Lorsqu'un astéroïde parvient à se hisser au niveau huit, cela implique

qu'il frappera sans doute possible la planète en y causant des dégâts locaux équivalents à ceux produits par un important tremblement de terre. A neuf, les dégâts deviennent régionaux (au sens planétaire...) et à dix, on se retrouve dans la configuration de la fin des dinosaures, avec une extinction massive des espèces.

Aujourd'hui, sont recensés quelque deux mille objets s'approchant peu ou prou de la Terre. 99,9 % d'entre eux sont classés dans la zone

blanche de l'échelle de Turin. Seuls deux sont répertoriés en zone verte (et aucun dans les zones supérieures) : 2002 LY45 et 1997 XR2. Le premier (de 1,5 kilomètre de diamètre) devrait frôler la Terre en 2030 et le second (230 mètres de diamètre) en 2101.

Les nouvelles sont donc globalement rassurantes, à ceci près que la détection des astéroïdes à risques vient seulement de commencer et qu'elle ne se concentre pour l'in-

stant que sur les corps les plus gros. Ce travail fastidieux de catalogage est néanmoins une première étape indispensable. Qui n'empêche pas les scientifiques de penser à ce qu'il faudra faire le jour où l'on classera un astéroïde dans la zone rouge.

De deux choses l'une : ou bien la détection sera tardive et la seule réponse valable consistera à évacuer la zone d'impact, ou bien – cas de plus en plus probable avec le temps – les Terriens disposeront de plusieurs décennies pour réagir. Dans un rapport sur la menace venue de l'espace rédigé en 2001, trois chercheurs américains résument ainsi les solutions : dévier ou détruire le bolide, sachant que « dans un nombre élevé de cas, la destruction du corps crée le risque potentiel d'augmenter grandement le danger ».

La réponse la plus efficace consiste à dévier l'astéroïde-tueur. Plusieurs idées ont été émises : y attacher un vaisseau spatial pour le pousser, faire exploser une bombe atomique à côté de lui – avec le risque non nul de le désagréger, remède qui pourrait se révéler pire que le mal –, ou bien, suivant le scénario imaginé en avril par l'Américain Joseph Spitalé, changer la couleur de l'astéroïde en y déposant de la peinture ou de la poussière, afin de modifier sa température et, ce faisant, sa trajectoire. Seul inconvénient de cette méthode douce et écologique : pour être efficace, elle exigerait un délai... d'un siècle ou plus.

P. B.

Le dernier impact connu date de 1908

Le dernier impact connu d'un géocroiseur sur Terre date du 30 juin 1908. Le bolide en question, dont on ignore aujourd'hui encore s'il s'agissait d'un astéroïde ou d'une comète, mesurait quelques dizaines de mètres de diamètre, soit une taille analogue à 2002 MN qui a frôlé notre planète le 14 juin. Il n'a pas touché le sol, mais a explosé à environ 8 kilomètres d'altitude, au-dessus de la Toungouska, en Sibérie centrale. La déflagration eut une puissance comprise entre 10 et 15 mégatonnes de TNT, soit environ mille fois celle de la bombe d'Hiroshima. Elle fut entendue à 800 kilomètres à la ronde. Personne ne fut tué car l'explosion eut lieu au-dessus de la taïga. En revanche, les arbres furent couchés sur le sol comme des allumettes, et ce sur plus de 2 000 km². L'histoire raconte que, pendant les deux jours qui suivirent la catastrophe, l'atmosphère en Russie et jusque dans l'ouest de l'Europe fut remplie d'une fine poussière qui diffusait assez de lumière pour que l'on puisse lire le journal dans la rue en pleine nuit...

François Colas, astronome à l'Institut de mécanique céleste

« Dépenser quelques centaines de milliers d'euros pour se protéger n'est pas complètement stupide »

FRANÇOIS COLAS est astronome à l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (Observatoire de Paris-CNRS), où il travaille particulièrement sur les astéroïdes et les comètes, qu'il suit régulièrement au télescope de 1 mètre du pic du Midi.

Pourquoi ne détecte-t-on les petits astéroïdes dangereux que très tard, voire après leur passage ?

L'objectif des programmes de surveillance, établi il y a quelques années, consistait à trouver tous les astéroïdes pouvant produire des cataclysmes importants, c'est-à-dire des corps d'au minimum un kilomètre de diamètre. Aujourd'hui, nous sommes à peu près à mi-chemin. Il y en a environ trois mille, on en connaît environ la moitié. Le « filet » est configuré pour attraper les astéroïdes d'un kilomètre et plus, mais il arrive qu'il en attrape de beaucoup plus petits par hasard. Cependant, on est vraiment très loin de trouver tous ces petits corps. Il faut bien comprendre que, même avec le meilleur des télescopes actuels, on ne peut voir les objets de 100 mètres s'ils sont loin. On ne les aperçoit que lorsqu'ils sont près de la Terre, parce qu'ils sont plus brillants.

Qui s'occupe de la détection des géocroiseurs ?

Les grands programmes sont tous américains. Le plus performant d'entre eux, Linear, emploie deux télescopes automatisés qui

étaient autrefois utilisés par les militaires pour détecter les satellites espions. Après la fin de la guerre froide, ils ont été reconvertis dans la recherche d'astéroïdes. Ces télescopes, qui ont un petit champ de vision, regardent chaque soir un morceau du ciel, et il faut un mois à Linear pour scanner tout le ciel visible depuis le sud des États-Unis. On comprend pourquoi, lorsqu'on met un mois pour regarder tout le ciel, des objets passent au travers des mailles du filet.

Ce filet a aussi un gros trou...

Effectivement, on ne voit pas l'hémisphère Sud. Non seulement les astéroïdes venant de cette direction ne sont pas détectés, mais on perd aussi des objets déjà repérés lorsqu'ils descendent dans le sud, ce qui empêche parfois de calculer avec précision leur trajectoire et de prédire où ils passeront quand ils reviendront. Nous allons donc présenter un projet pour pallier cette lacune. Nous aimerions que l'Observatoire européen austral installe au Chili un télescope de 1 à 1,5 mètre de diamètre, qui coûterait 0,5 million d'euros, sans compter les frais de fonctionnement.

Que pensez-vous de la récente prise de position du ministre australien de la recherche, qui a déclaré que de tels programmes de détection ne servaient à rien ?

Si on prend le nombre de morts, les dégâts potentiels consécutifs à un impact et l'argent que cela représenterait, même multiplié par une probabilité infime, cela donne

le risque naturel le plus important pour notre planète. Un tel calcul n'est pas négligeable, et dire qu'on va dépenser chaque année quelques centaines de milliers d'euros pour essayer de se protéger, ce n'est pas complètement stupide. Prétendre que cela ne sert à rien, c'est comme se dire qu'il est inutile de regarder à gauche et à droite avant de traverser une petite route de campagne où il passe peu de voitures. On peut effectivement traverser toute sa vie cette route sans regarder et sans avoir d'accident... Mais nous, nous disons que cela vaut la peine de regarder à droite et à gauche s'il passe quelque chose.

Quel est le calendrier de la détection des objets dangereux ?

Equiper l'hémisphère Sud est la première urgence. La seconde serait de disposer de plusieurs télescopes plus puissants, de 3 ou 4 mètres de diamètre, pour observer des objets de quelques centaines de mètres. Il ne faut pas non plus oublier les comètes, qui peuvent avoir des périodes de plusieurs siècles à plusieurs milliers d'années. Même lorsque, dans dix ans, nous connaissons tous les astéroïdes de plus d'un kilomètre, il faudra continuer la surveillance pour détecter ces objets qui viennent du système solaire lointain. La Terre restera toujours sous leur menace.

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS

TOPFi

ASSURANCE
BANQUE
FINANCE

Le salon pour recruter vos meilleurs collaborateurs.

Vous recherchez des jeunes diplômés ou expérimentés, Bac +2 à Bac +4/5, attirés par les carrières de l'Assurance de la Banque et de la Finance ?
A TopFi, saisissez l'occasion unique de recruter vos meilleurs collaborateurs dans des fonctions aussi diverses que commerciales, informatiques ou financières.

Réservez dès maintenant votre stand

Le Monde : Julien Bessaud - Tél. : 01 42 17 39 30 - j.bessaud@mondepub.fr
L'Argus de l'Assurance : Béline Simon - Tél. : 01 56 79 45 17
bsimon@largsudelassurance.com

LE SALON DE RECRUTEMENT
LE NOUVEL ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR

Du bon usage des régimes

Pour perdre du poids et rester mince, il n'y a pas de recette miracle. Dans tous les cas, il faut réduire les quantités absorbées

À CHAQUE printemps, les couvertures des magazines, les vitrines des libraires et les devantures des pharmacies invitent les ventripotents, les enveloppés à « dégonfler en beauté » ou à « maigrir sereinement ». Faut-il céder à la provocation ? Oui, sans hésitation lorsqu'il y a indication médicale. L'accumulation de la graisse intra-abdominale est un facteur d'hypertension, de diabète et d'engraissement des artères. « Là où vous voyez des poignées d'amour, nous repérons un futur client », proclame la campagne de prévention des maladies cardio-vasculaires organisée par les médecins britanniques. Les arthrosés du dos ou des membres inférieurs auront aussi intérêt à alléger leur poids.

Faut-il pour autant martyriser les millions de Français et de Françaises qui veulent perdre quelques kilos avant l'été, pour ressembler aux mannequins des magazines ? On sait maintenant que les régimes périodiques font plus de mal que de bien, car ils éloignent les intéressés d'une véritable hygiène alimentaire, et aboutissent souvent à un retour au poids initial, ou, pire, à une augmentation de celui-ci. De plus, les meilleures volontés sont découragées par la multitude des méthodes et les revirements des spécialistes.

DÉPENSER PLUS DE CALORIES

À la tendance sans sucre dans les années 1980, ont succédé le sans féculent, le régime dissocié, puis le sans gras. « Les régimes tiennent compte de l'évolution des connaissances. Ainsi, les pâtes, longtemps décriées, sont reconnues aujourd'hui comme un aliment intéressant, car on a mis en évidence le métabolisme de l'amidon de blé dur, dont l'énergie ne peut pas être stockée et sera forcément utilisée par l'organisme dans les heures qui suivent », explique le docteur Jean-Louis Berta, chef de l'unité d'évaluation sur la nutrition à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

Le principe pour la perte de poids est pourtant simple : il faut dépenser plus de calories qu'on n'en consomme. La première étape consiste donc à calculer sa dépense énergétique quotidienne, en fonction de son poids, de sa taille et de son activité physique. L'indice de masse corporelle (IMC) obtenu en divisant le poids par la taille au carré, signale si l'on est ou non en situation de surpoids. L'IMC doit être compris entre 18 et 25.

On peut ensuite établir le métabolisme de base, c'est-à-dire les calories nécessaires au maintien de son poids actuel, selon une formule indiquée par Jacques Fricker dans le *Guide du bien maigrir* (Odile Jacob, 400 p., 26 €). Une femme multipliera son poids par 11 et ajoutera 1 250 pour obtenir le nombre de calories nécessaires au maintien de celui-ci. Pour perdre un ou deux kilos par mois – un rythme raisonnable – elle enlèvera 250 à 500 calories de sa ration quotidienne. Par exemple, si elle pèse 62 kilos, elle a besoin de 1 932 calories pour conserver ce poids. Pour perdre un kilo par mois, elle devra abaisser sa consommation à 1 682 calories. Un homme multipliera son poids par 13 et ajoutera 1 350, avant de retrancher de ce total, 250 à 500 calories.

La qualification nutrition n'existe plus

La spécialité diabétologie-nutrition a été remplacée en 1976 par l'endocrinologie. Depuis la loi de 1982, il n'y a plus de spécialité nutrition sanctionnée par quatre ans d'enseignement, mais seulement un diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) délivré en deux ans et accessible aux seuls médecins ayant validé une spécialité par le concours de l'Internat.

Cette formation, qui n'est pas une qualification, mais un titre universitaire complémentaire, intéresse en général les endocrinologues, les cardiologues, les gastro-entérologues et les pédiatres. Ces médecins ne peuvent la pratiquer que dans leur spécialité : un cardiologue prescrira des régimes exclusivement aux patients ayant un problème cardiaque, et un pédiatre aux enfants uniquement.

Les généralistes qui n'ont pas accès au DESC peuvent passer un diplôme universitaire de nutrition. L'ordre des médecins en a recensé plus de 3 000, très divers, puisque la durée de la formation peut aller de quelques semaines à deux ans. La possession d'un DU n'autorise pas à faire figurer la mention « nutrition » sur sa plaque et ses ordonnances.



DESIGN ERIC GRIAT

La deuxième étape consiste à évaluer sa consommation quotidienne, en notant chaque jour ce que l'on mange, à l'heure exacte des repas, des collations, ou... du grignotage. La démarche peut sembler tatillonne, mais elle permet de connaître les volumes ingérés. Les nutritionnistes demandent souvent à leurs patients de tenir un carnet, dont ils se servent ensuite pour prescrire un régime adapté aux goûts de chacun : inutile de se gaver de poisson et de haricots verts, si on les déteste !

L'évaluation calorique de la consommation quotidienne est facilitée par des ouvrages comme *Le Petit Livre de la minceur* du doc-

teur Jean-Paul Blanc, qui recense 2 500 produits de marques courantes (First, 160 p., 2,90 €), ou *Evaluateur* du docteur Pierre Dukan (Le Cherche Midi, 80 p., 5 €).

On pourra ensuite continuer à manger ce que l'on aime, en réduisant ses quantités. On s'apercevra vite que l'on a intérêt à préférer les aliments moins caloriques, parce qu'on aura droit à des rations plus importantes. Par exemple, des carottes râpées, un steak haché garni d'épinards et d'une pomme de terre vapeur, un yaourt avec une cuillerée de sucre constituent un repas de 600 calories, soit l'équivalent d'une quiche lorraine de 300 grammes accompagnée d'un verre de vin.

On veillera à limiter la consommation d'aliments riches en graisses à 28 % de la ration quotidienne. « Les lipides alimentaires favorisent particulièrement le développement de la graisse corporelle, car leur stockage dans le tissu adipeux ne brûle que 4 % de leur valeur calorique, alors que la transformation des glucides et des protéines en graisse élimine respectivement 26 % et 30 % de leur valeur calorique », écrit Jacques Fricker dans *La Cuisine du bien manger* (Odile Jacob, 340 p., 20,58 €). Dans l'exemple ci-dessus, les 300 grammes de lipides de la quiche lorraine seront stockés, alors que les 645 gram-

mes de protéines et fibres de l'autre menu seront utilisés au cours de la journée. Dans son numéro de mars le magazine *Que Choisir ?* (n° 391) dénonçait l'excès de graisses dans les produits de l'industrie agro-alimentaire, des céréales du petit-déjeuner, aux plats cuisinés, en passant par les biscuits, les desserts laitiers, ou certaines salades assaisonnées.

Pour débusquer les graisses cachées, on consultera la colonne des lipides dans les mini-livres qui affichent la valeur calorique des aliments, et on apprendra à décrypter les indications des emballages. « Lorsqu'un fromage blanc affiche 6 % de matières grasses sur le poids total, il en contient en réalité 60 % sur la matière sèche, c'est-à-dire sur ce qu'il reste quand on enlève les 90 % d'eau qu'il comporte », explique le docteur Jean-Michel Cohen, auteur de *Savoir maigrir* (Flammarion, 240 p., 15 €).

ENGAGEMENT À LONG TERME

La plupart des personnes qui entreprennent un régime souhaitent des résultats rapides ; d'où le succès des substituts de repas et des diètes protéiques. Or revoir les principes de son alimentation, manger plus équilibré pour une perte de poids durable, nécessite un engagement à long terme.

Il ne s'agit pas de renoncer définitivement au chocolat, ni aux petits plats, mais au contraire, de mieux apprécier les produits de qualité, en réduisant les quantités. « On apprend à reconnaître et à aimer ce qui vous fait du bien au lieu de se priver de ce qu'on aime » dit une adepte du régime crétois, qui privilégie poissons, légumes, pâtes, laitages, fruits. Il n'est pas interdit de faire des « extras » ; il suffit d'équilibrer sur la semaine, en mangeant moins avant les apâtes, et en attendant d'avoir réellement faim le lendemain.

Le régime doit aussi être accompagné d'exercice physique, pas forcément intensif, mais régulier, pour accroître les dépenses énergétiques, éviter le ventre flasque et remuscler les zones envahies de cellulite. C'est pourquoi la période des vacances, pendant laquelle on peut nager, faire du vélo, se promener, est le bon moment pour commencer un régime.

Enfin, il faut apprendre à résister à la publicité, qui a souvent tendance à vanter les mérites de produits alimentaires peu diététiques. Paradoxalement, alors que les pouvoirs publics tirent la sonnette d'alarme en publiant un *Programme national nutrition santé*, les distributeurs de sucreries envahissent le métro, les entreprises, et jusqu'aux services hospitaliers où l'on soigne l'obésité !

Michaëla Bobasch

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 30 JUIN

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Un sachet de protéines dilué dans un peu d'eau

LA DIÈTE protéinée (ou protéinée) fait fureur. « Dans l'entreprise, ils sont plusieurs à consommer des sachets pour fondre comme neige au printemps. Ils touillent discrètement la mixture dans un bol d'eau tiède, avant de l'enfourner dans le micro-ondes de la cantine », ironise une employée de banque, qui a même vu un couple échanger ses sachets pour comparer. Les résultats sont rapides : un kilo en trois jours pour l'un, huit kilos en trois semaines pour l'autre.

Mais la méthode n'est pas dépourvue d'inconvénients : constipation, mauvaise haleine, frustration, car on consomme exclusivement des purées, souvent insipides. De plus, les tarifs sont élevés :

12 à 15 € les cinq sachets de la ration quotidienne.

Le principe est de combattre les inconvénients du jeûne avec les protéines qui coupent la faim et limitent la fonte musculaire. « On brûle les graisses au lieu de brûler des sucres. Objectif : déclencher rapidement une perte de masse grasse. Trois à cinq jours suffisent, suivis de sept jours pendant lesquels on retrouve un repas normal par jour », explique un fabricant.

Les sachets contiennent un mélange de protéines végétales (soja) et animales, extraites de l'œuf et du lait débarrassés de leurs lipides. On ajoute, selon les cas, des acides aminés, des vitamines, des sels minéraux et des arô-

mes naturels ou artificiels. Ces produits ont le statut d'aliments, et leur composition est définie par une réglementation européenne datant de 1996 et mise à jour en 2001 pour permettre l'exportation dans l'Union européenne.

SOUS CONTRÔLE MÉDICAL

Contrairement aux substituts de repas, en vente libre dans les pharmacies et grandes surfaces, les sachets destinés à la diète protéinée sont délivrés sous contrôle médical. Un certificat de non-contre-indication est exigé lors de l'achat. Car le traitement est en principe réservé aux personnes atteintes d'un surpoids important, et déconseillé dans le cas de certaines maladies, comme les affections cardiaques sévères et le diabète insulino-dépendant (type 1).

Il y a cependant des pharmaciens pour délivrer des boîtes sans demander le moindre certificat et des médecins pour prescrire systématiquement la diète protéinée à toute personne souhaitant perdre quelques kilos. Certains donnent même les adresses des magasins spécialisés.

La diète protéinée est-elle efficace ? « Selon un rapport européen qui n'a pas encore été rendu public, les "very low calories diet" permet-

tent une diminution de la masse grasse. Mais il est essentiel de savoir en sortir sans retomber dans ses mauvaises habitudes, sous peine de reprendre rapidement les kilos perdus », explique le docteur Jean-Louis Berta, de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

C'est pourquoi, les fabricants accompagnent leurs produits de recommandations très précises : consommer des légumes verts le soir, et remplacer peu à peu les sachets de midi par un repas équilibré à basses calories, type légumes verts, crudités assaisonnées de 5 à 10 grammes d'huile, viande blanche ou poisson, yaourt maigre, fruit.

« La diète protéinée est intéressante comme point de départ d'une rééducation alimentaire. » « On espère, résume un fabricant, que les intéressés sauront réduire leurs quantités et manger plus équilibré. »

M. Bo.

DÉPÊCHE

LOTO : résultats des tirages n° 51 effectués mercredi 26 juin.
Premier tirage : 3, 9, 10, 19, 32, 37 ; numéro complémentaire : 12. Rappports pour 6 numéros : 837 905 ; 5 numéros et le complémentaire : 6 285,80 ; 4 numéros : 796,90 ; 3 numéros et le complémentaire : 33,80 ; 2 numéros : 16,90 ; 1 numéro et le complémentaire : 3,60 ; 3 numéros : 1,80.
Second tirage : 12, 20, 25, 26, 38, 43 ; numéro complémentaire : 34. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rappports pour 5 numéros et le complémentaire : 12 533,50 ; 4 numéros : 921,40 ; 3 numéros et le complémentaire : 44,80 ; 2 numéros : 22,40 ; 1 numéro et le complémentaire : 4,60 ; 3 numéros : 2,30.

NOUVEAU CATALOGUE

DISPONIBLE GRATUITEMENT EN MAGASIN ET SUR SIMPLE DEMANDE

CONFORT, MAINTIEN ET DOUCEUR DES PRIX

FUTONS OMOTE LA RÉFÉRENCE

www.omote.fr

N° Vert 0 800 44 30 30

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE ARGENT

AUJOURD'HUI

Baisse des températures

VENDREDI 28 JUI

Levier du soleil à Paris : 5 h 51
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56
 Entre l'anticyclone qui se maintient sur le proche océan et la dépression qui s'installe sur l'Europe centrale, la France passe dans un flux de nord plus frais. Pour la première fois depuis 10 jours, la Provence va passer sous la barre des 30 degrés.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le soleil n'est pas contrarié du sud de la Bretagne au val de Loire. Il compose avec quelques nuages inoffensifs sur les côtes nord de la Bretagne et la Normandie. Les températures ne dépassent plus les 17 degrés sur les côtes de Manche, 19 à 22 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies. Celles-ci l'emportent au sud de la Loire. En revanche, les nuages se montrent localement plus menaçants le long de la frontière belge. Il fait de 17 à 22 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques nuages orageux touchent encore le Jura en début de journée puis s'évacuent. Un ciel plutôt ensoleillé prend le relais, même si les nuages, un peu plus nombreux le long de la frontière nord, sont très localement porteurs d'une ondée. Il fait de 19 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Midi-Pyrénées connaît encore un début de journée humide, puis les éclaircies se développent en plaine. Elles sont plus précoces en Aquitaine et Poitou-Charentes, qui profitent d'une belle journée. Il fait de 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les orages sévissent encore sur le massif alpin le matin. Plus à l'ouest, les éclaircies se développent. L'après-midi, elles atteignent l'Auvergne et la vallée du Rhône alors que le ciel reste plus chargé sur les Alpes. Il fait de 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Après un risque d'ondée en début de journée dans le golfe de Gênes, le soleil se montre à nouveau en forme sur ces régions. Il fait de 26 à 30 degrés.

28 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

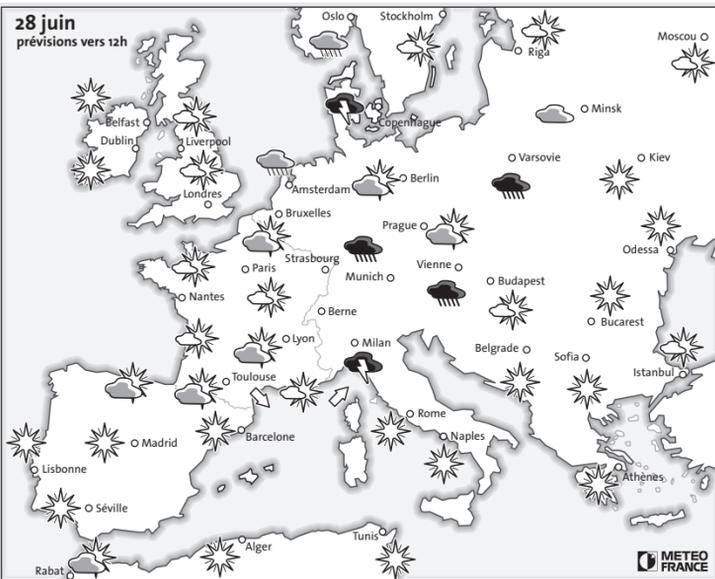
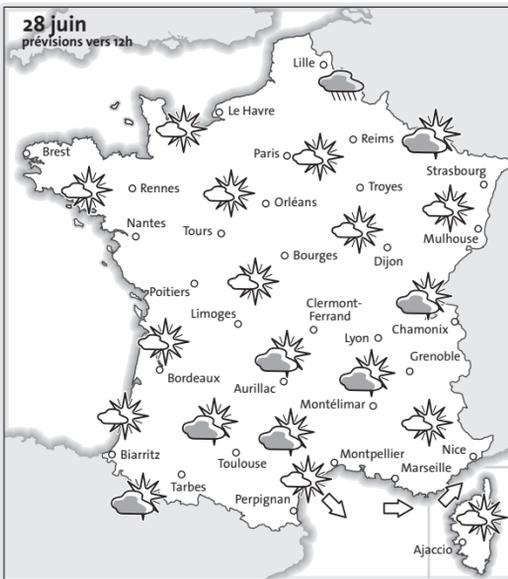
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	19/27 S	Milan	21/29 P
Biarritz	16/20 S	Moscou	10/24 S
Bordeaux	15/24 S	Munich	14/18 P
Bourges	12/22 S	Naples	23/29 S
Brest	11/15 S	Oslo	8/14 P
Caen	12/15 N	Palma de M.	20/30 S
Cherbourg	10/16 N	Prague	12/18 N
Clermont-F.	14/22 N	Rome	21/30 S
Dijon	14/24 N	Séville	17/33 S
Grenoble	16/21 N	Sofia	14/28 S
Lille	12/16 N	St-Petersb.	15/18 P
Limoges	12/20 S	Stockholm	10/17 N
Lyon	16/22 N	Ténérife	20/26 S
Marseille	20/27 S	Varsovie	11/17 P
Nancy	12/21 N	Venise	21/26 S
Nantes	11/22 S	Vienne	15/20 P
Nice	21/31 S		
Paris	12/20 N		
Pau	14/20 S		
Perpignan	18/27 S		
Rennes	12/18 N		
St-Etienne	13/21 N		
Strasbourg	14/23 S		
Toulouse	15/24 S		
Tours	11/22 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	14/25 S	
Buenos Aires	4/16 P	
Caracas	26/31 S	
Chicago	19/29 S	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	16/22 S	
Mexico	13/23 P	
Montréal	17/26 S	
New York	23/27 P	
San Francisco	12/15 C	
Santiago Ch.	1/11 P	
Toronto	18/25 S	
Washington DC	22/27 P	

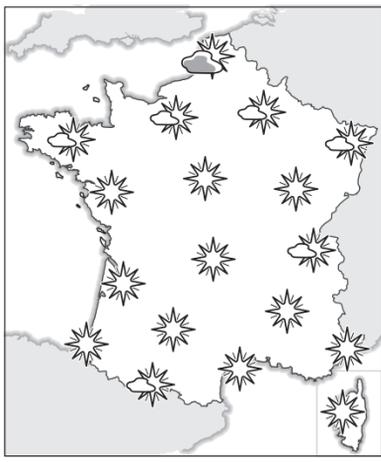
AFRIQUE		
Alger	21/32 S	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	19/29 S	
Le Caire	23/33 S	
Nairobi	14/20 P	
Pretoria	5/21 S	
Rabat	16/22 N	
Tunis	22/39 S	

ASIE-Océanie		
Bangkok	26/33 P	
Beyrouth	24/28 S	
Bombay	28/29 P	
Djakarta	24/29 P	
Dubaï	31/41 S	
Hanoï	28/31 P	
Hongkong	28/29 P	
Jérusalem	17/27 S	
New Delhi	27/31 P	
Pékin	19/25 P	
Séoul	19/30 C	
Singapour	28/31 P	
Sydney	9/14 S	
Tokyo	17/24 P	

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUI



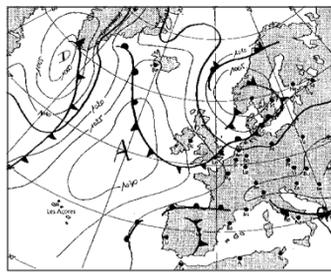
Soleil
 Peu nuageux
 Couvert
 Brèves éclaircies
 Averses
 Pluie
 Orage
 Neige
 Brouillard
 Vent fort



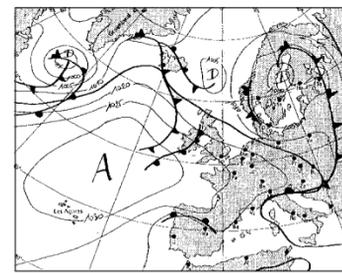
PRÉVISIONS POUR LE 29 JUI

Tous les horaires des vols sur airfrance.com

Vendredi 29 juin
 Le soleil brille largement sur le pays. Quelques nuages circulent au nord de la Loire. Ils s'épaississent des côtes normandes à la frontière belge. Les températures sont du même niveau que celles de vendredi.



SITUATION LE 27 JUI À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUI À 0 HEURE TU

Les trésors familiaux d'un château de Vendée dispersés aux enchères

VENTES
 Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

C'EST GRÂCE À LA CLAUSE d'un héritage que le château de la Court d'Aron, en Vendée, a été en 1924 ouvert au public. Le comte de Rochebrune, son propriétaire, y avait accumulé d'énormes collections, dont une partie fut léguée à sa mort au Musée Dobrée à Nantes. Le reste constituait un de ces typiques musées d'autrefois, où des vitrines accueilleraient une accumulation d'objets de toutes époques et de tous niveaux. Après la mort récente de l'héritier du comte, l'essentiel des collections a été acheté par des musées de la région. Il reste maintenant le fonds familial de meubles, d'objets d'art et de tableaux, qui sera dispersé aux enchères sur place, samedi 6 et dimanche 7 juillet. La maison sera vidée de la cuisine au grenier. Dans le fonds le

plus ancien figurent quelques pièces du cabinet archéologique du musée : des pierres taillées paléolithiques et néolithiques (150 €), une jarre couverte en bronze d'époque gallo-romaine (500 €), des flèches votives gallo-romaines en cuivre à patine verte (230 €).

Parmi de très nombreux objets d'art, une suite d'assiettes en porcelaine de la Compagnie des Indes regroupe des motifs typiques, tels que pagodes, personnages, fleurs, animaux, etc. (120 € à 460 € l'as-

siette). Un plat en faïence de Sarreguemines daté 1899 est aux armoires des Rochebrune (230 €), tout comme une tapisserie de Beauvais réalisée vers 1720, qui est une « chancellerie », une tapisserie aux armes de France sur un fond fleurdelisé, traditionnellement donnée par le roi au chancelier lors de son entrée en charge. Cette œuvre de grande qualité a malheureusement été restaurée, ce qui explique son estimation basse (15 000 €).

Chandeliers, lampes, appliques, sont légion, du bougeoir en laiton à fût colonne du XVII^e siècle (230 €), aux candélabres Louis XVI à décor de vestales en bronze patiné (4 500 €). Les meubles comptent quelques belles pièces. Une commode marquetée d'époque transition Louis XV - Louis XVI porte l'estampille de Martin Ohneberg, un ébéniste connu pour ses marqueteries à décor de trophées et de bouquets de fleurs, comme ici

(12 000 €). Un bureau à cylindre garni de mouleurs de laiton d'époque Louis XVI est plaqué d'acajou sur toutes ses faces, ce qui apporte toujours une plus-value (11 000 €). La grande phase néogothique ou néo-Renaissance du XIX^e siècle a laissé son empreinte sur le mobilier du château : armoire sculptée (600 €), grande table en chêne (750 €), crédence en noyer sculpté (600 €). Les tableaux rassemblent toute

une galerie de portraits des écoles françaises de différentes époques, notamment féminins (800 € à 2 000 €). Un des plus beaux attribués au peintre français Marianne Loir, active au tout début du XVIII^e siècle, représente une femme au regard pénétrant; cette toile est probablement dans son cadre d'origine, en bois doré d'époque Régence (8 000 €). Autre fleuron, une paire d'études de figures d'homme de Jacques Pajou le Fils (1766-1828), qui fut sans doute exposée au Salon de 1791 (15 000 €).

En fin de vente seront proposés de nombreux lots non catalogués : linge, vaisselle, gravures, bibelots, etc.

Catherine Bedel

★ Samedi 6 et dimanche 7 juillet, château de la Court d'Aron, Saint-Cyr-en-Talmontais (Vendée). Etude The-lot ; tél. : 02-51-69-04-10. Experts : Jacques Bacot et Hugues de Lencquensaing ; tél. : 01-46-33-54-10.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
 ● Paris, boulevard Arago, du vendredi 28 au dimanche 30 juin ; tél. : 01-45-89-17-48.
 ● Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), samedi 29 juin ; tél. : 06-13-19-54-58.
 ● Surgères (Charente-Maritime), samedi 29 et dimanche 30 juin ; tél. : 05-57-43-97-93.
 ● Saint-Astier (Dordogne), samedi 29 et dimanche 30 juin ;

- tél. : 05-53-07-86-26.
 ● Teyran (Hérault), samedi 29 juin ; tél. : 06-09-21-70-01.
 ● Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), dimanche 30 juin ; tél. : 02-37-51-97-00.
 ● La Baule (Loire-Atlantique), dimanche 30 juin ; tél. : 02-40-35-72-32.
 ● Solaize (Rhône), dimanche 30 juin ; tél. : 06-19-84-30-14.
 ● Megève (Haute-Savoie),

- dimanche 30 juin ; tél. : 04-50-93-66-01.
 ● Le Perray (Yvelines), dimanche 30 juin ; tél. : 01-40-71-07-63.
COLLECTIONS
 ● Milly-la-Forêt (Essonne), flacons à parfum, dimanche 30 juin ; tél. : 01-64-98-99-17.
 ● Fontenoy-la-Joûte (Meurthe-et-Moselle), livres ; dimanche 30 juin,

- tél. : 03-83-71-51-59.
 ● Saint-Aubin-de-Blaye (Gironde), auto-moto et tracteurs, dimanche 30 juin ; tél. : 05-57-32-98-98.
 ● Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), minéraux et fossiles, samedi 29 et dimanche 30 juin ; tél. : 03-89-50-51-51.
 ● Paris, place Saint-Sulpice, bibliophilie, jusqu'au lundi 1^{er} juillet ; tél. : 01-45-32-12-75.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 152

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

L'ART EN QUESTION

N° 280

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Ses réserves ne feront pas de petits. - II. Pour que la chambre ne manque pas d'air. Impérial sur une carte asiatique. - III. D'un côté de l'ambulance. Dans l'ambulance. Poussière d'essence. - IV. Beau mec, belle fleur. Personnel. - V. Situé. Pratique si elle n'est pas drôle. - VI. Transformé. Pour connaître sa réaction, il faut d'abord la retourner. - VII. Grecque.

Bon carton. A su faire parler la poudre. - VIII. Entrent en lice. Refusé. A fait une entrée remarquable au Louvre. - IX. Mettrai sur la bonne voie. - X. Fera beaucoup de mal. Insensible au mal.

VERTICALEMENT

1. Assure un bon passage - 2. Vous, moi ou tout être sensible. Apporte ses richesses à la boutique. - 3. En matière de. En bas

du carton, en tout petit. Doublé romains. - 4. Du marbre et du plâtre. Prend du plomb pour ses plumes. - 5. Attaque sur le côté. Les portes s'ouvrent à sa sortie. - 6. Base dans les nombres. Grand nombre. - 7. Reprises. - 8. Démonstratif. Bon nombre d'années. - 9. Creusé par le vent. Mauvaise habitude. Deux cinquièmes du quart. - 10. Grave quand elle est forte. Impossible à réaliser. - 11. Petit sac. - 12. Retour au siècle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 151

Horizontalement

I. Nimbo-stratus. - II. Odéon. Reposé. - III. Tonneau. El. - IV. Ale. Richesse. - V. Beuverie. - VI. Sou. Dumont. - VII. Lieux. Erigée. - VIII. Iv. Têt. Enu (une). - IX. Taie. Aa. Unir. - X. Entrecuisses.

Verticalement

1. Notabilité. - 2. Idole. Ivan. - 3. Meneuse. It. - 4. Bon. Vouïter. - 5. Onéreuse. - 6. Air. Tac. - 7. Trucide. Au. - 8. Rê. Heure. - 9. Apre. Minus. - 10. To. Shoguns. - 11. Usés. Né. Ie. - 12. Sélecteurs.

Dessiner, c'est convaincre...



Frantisek Kupka (1871-1957), « Balançoires que tout ça » (1901) ; dessin pour le numéro spécial de « L'Assiette au beurre » sur « L'argent » (1902). Encre de Chine à la plume et au pinceau, aquarelle et crayon noir sur papier, 45 x 39 cm. Paris, Musée d'Orsay, jusqu'au 6 octobre, pour l'exposition « Vers des temps nouveaux : Kupka, œuvres graphiques, 1894-1912 ».

illustrateur pour des ouvrages littéraires, après avoir conçu un très beau cycle de dessins pour *L'Homme et la Terre*, ouvrage de géographie dû à l'une des figures majeures du mouvement anarchiste :

- Elisée Reclus ?
- Laurent Tailhade ?
- Auguste Vaillant ?

Solution dans *Le Monde* du 5 août.

Solution du jeu n° 279 paru dans *Le Monde* du 21 juin.
 L'atelier que le sculpteur Constantin Brancusi (1876-1957) avait offert à l'Etat avant sa mort est aujourd'hui installé à côté du Centre Georges-Pompidou.

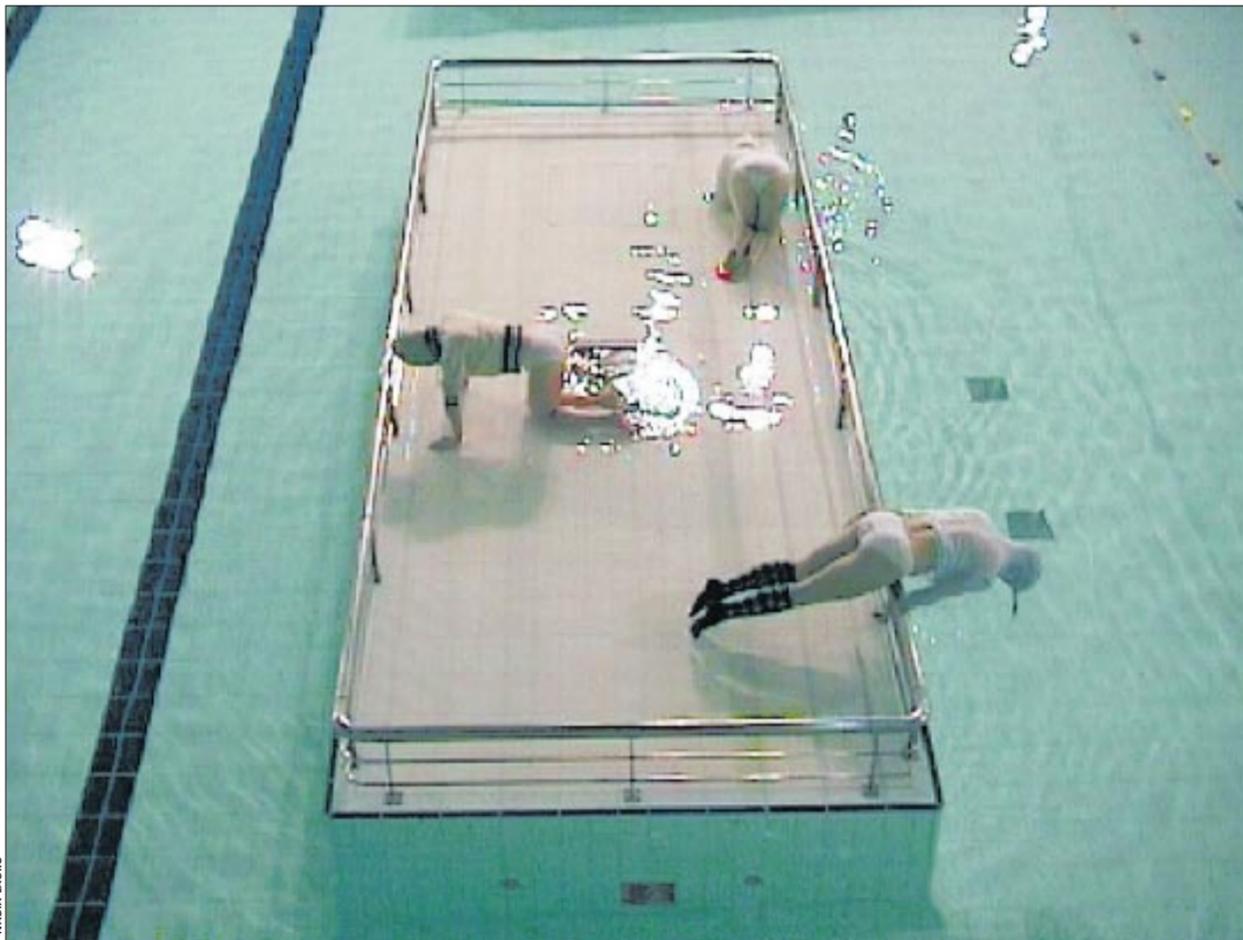
Le festival MontpellierDanse, qui a lieu du 28 juin au 6 juillet, met en lumière les splendeurs et les misères de la création contemporaine

L'adresse des chorégraphes au nouveau ministre de la culture

ÇA NE POURRA PLUS durer longtemps. Les chorégraphes s'époumonent à prêcher dans le désert. Ce n'est pourtant pas le courage qui leur manque. Ni le désir d'inventer leurs propres outils. Jean-Jacques Aillagon, nommé le 7 mai ministre de la culture et de la communication du gouvernement Raffarin, saura-t-il, mieux que Catherine Tasca – ce qui ne devrait pas être difficile –, et mieux que Catherine Trautmann, entendre tous ces artistes, activistes, têtes chercheuses, qui font bouger aujourd'hui le spectacle vivant ?

Dans ce chambardement des mentalités, de la pensée, et des catégories, la danse, avec les arts plastiques et avec une poignée de musiciens, joue un rôle radical, engagé. Face à l'inertie des pouvoirs (et leur frousse horrible du corps), et à force de ne pas être compris, donc respecté, le milieu chorégraphique s'est regroupé depuis 1997 en différents mouvements, parmi lesquels Les Signataires du 20 août et Pro Danse (*Le Monde* du 3 décembre 1999). Mais le problème irréductible sur lequel viennent buter chorégraphes et danseurs se résume d'une phrase : l'ignorance de leurs interlocuteurs, pour le moins, l'absence de regard. « *Et si on nous écoute parfois, on a le sentiment que c'est pour mieux nous faire taire !* », disent ceux qui, sur le terrain, forgent les œuvres de notre époque.

Aujourd'hui, à la façon d'une lettre ouverte écrite au ministre de la culture, ils dressent la liste de leurs urgences. « *L'urgence ? La formation, s'exclame Loïc Touzé, qui a repris pour trois ans Les Laboratoires d'Aubervilliers, dans la banlieue parisienne, en direction collégiale avec les plasticiens Yvane Chapuis et François Piron. Le rapport de Marc Sadaoui, paru en octobre 2001 sur l'enseignement de la danse est une honte. Sur 80 artistes interrogés, 78 appartenaient au ballet classique ! De qui se moque-t-on ? On a envoyé un texte critique de protestation au ministre. Il faut être sur le terrain, faire marcher ses méninges pour comprendre combien la danse contemporaine a changé ces dix dernières années. C'est commode de ghettoïser les recherches et les expériences, ça évite de penser. Mais le public est capable*



Avec « *Chateaux of France #3* », Jennifer Lacey et Nadia Lauro poursuivent leur travail entre charnel et abstraction.

de se passionner pour des essais qui trouvent des résonances dans sa vie. Qu'on arrête d'enseigner simplement des techniques car un danseur est avant tout un artiste qui doit disposer de connaissances esthétiques, théoriques et critiques. »

INVESTIR DE NOUVEAUX LIEUX

La directrice du centre chorégraphique de Montpellier, Mathilde Monnier, est choquée elle aussi par le rapport Marc Sadaoui, ex-directeur du cabinet de Catherine Trautmann. Elle fait partie, avec Loïc Touzé, du groupe Ecole. Mission :

faire des propositions concrètes, « *penser la vie du danseur, pas seulement en termes de formation, ou de reconversion !* ». Cette faiblesse intellectuelle des formations ne manque pas d'être inquiétante, si l'on compte que la danse contemporaine se déploie depuis trente ans en France. « *On ne veut pas forcément des écoles, mais des lieux* », reprend Mathilde Monnier. Elle vient d'innover en créant ex.e.r.ce, une cellule indépendante, pour former des danseurs professionnels dans le cadre de contrats de qualification. *Multi-materials*, qu'elle montrera en ouverture de

MontpellierDanse est la première œuvre produite par les étudiants. Ils sont nombreux à l'affirmer : « *Si la formation bouge, tout bougera* ».

Autre revendication : avoir, enfin, une attitude contemporaine. En finir avec les salles mastodontes, l'esprit du XIX^e siècle. Ouvrir des espaces de travail et de diffusion en rapport avec les œuvres, et les publics lassés d'être des consommateurs. A partir d'initiatives, le plus souvent locales et collectives, le mouvement s'est déjà amorcé autour de ce que l'on appelle les « nouveaux territoires de l'art ». « *On dit toujours que le public*

n'est pas au rendez-vous, explique Angelin Preljocaj, qui attend toujours, à Aix-en-Provence, que son centre chorégraphique sorte de terre. *Demandez à Gérard Violette au Théâtre de la Ville, à Paris ! La tendance du public s'est inversée en faveur de la danse. Néanmoins, cet art manque de lieux susceptibles de faire émerger de nouvelles tendances. Les festivals ne doivent pas rester les seuls endroits de découvertes. Il n'y a actuellement en France qu'une scène nationale dirigée par une chorégraphe qui est Stéphanie Aubin. Aucun des centres chorégraphiques n'est*

doté d'un plateau. Pourquoi ne pouvons-nous pas présenter nos pièces pendant plusieurs semaines comme les compagnies de théâtre ? »

Quand on sait qu'il y a 70 scènes nationales en France, un simple partage des outils débloquerait d'un coup les impasses. Justement, Faïzal Zeghoudi, installé à Bordeaux, au Théâtre Molière, vient d'être contacté par le metteur en scène et directeur de la Scène Nationale Jean-Louis Thamin, soucieux d'inscrire la danse contemporaine dans sa programmation. Il est d'ores et déjà programmé la saison prochaine avec Hammam. « *La priorité numéro 1 : créer un réseau parallèle, investir des endroits non voués à la danse, énumère-t-il. J'ai un projet de friche à Bordeaux que j'aimerais investir avec d'autres artistes. J'ai entendu dire que le ministre de la culture allait s'intéresser aux lieux de création non formatés, tant mieux !* » « *Seuls les artistes peuvent vraiment créer un lien direct et profond avec le public* », assure Angelin Preljocaj. « *Il faut soutenir de manière réellement efficace les chorégraphes qui travaillent sur le terrain, reprend de son côté Faïzal Zeghoudi. Ils vont à la rencontre des populations dans les campagnes, les quartiers, tout en continuant un travail de création. On parle beaucoup de la décentralisation mais la danse semble singulièrement décalée dans ce contexte des réalités économiques. On parle beaucoup de cette France d'en bas actuellement, alors écoutons les artistes qui y travaillent.* »

LE STATUT DU DANSEUR

Tout pour être heureuse, et pourtant Maryse Delente ne l'est pas. A la tête du Ballet du Nord depuis 1995, après vingt ans de chorégraphies, elle traverse un moment de lassitude, provoqué par un cahier des charges trop lourd, trop de tâches administratives, les 35 heures, les congés parentaux, etc. : « *Diriger un ballet, c'est 80 % de soucis, et seulement 20 % de bonheur liés à la création. Je ne suis pas un patron financier, mais une artiste confrontée en permanence à des fonctionnaires avec lesquels je ne partage aucun point de vue. Je ne veux pas créer entre deux portes.* » Pour 2003, Maryse Delente, bien décidée à rire, a délégué deux mois pleins pour une nouvelle pièce consacrée à Buster Keaton.

Maryse Delente n'est pas un cas isolé. Son coup de fatigue renvoie à la non-organisation de la profession. A propos, qu'en est-il du statut du danseur ? Angelin Preljocaj constate : « *Les salaires sont ridicules au regard de ceux des musiciens d'orchestre. Ils devraient être revalorisés d'urgence. De même que le système de subventions peu propices aux très jeunes chorégraphes. Quant au réseau européen, il est grand temps de le stimuler en ouvrant les programmations françaises à la diversité internationale. En France, les programmations se ressemblent toutes.* » Une analyse sur le métier de danseur est en cours, lancée par le département des études et de la prospective du ministère de la culture. L'Etat doit-il toujours être juge et partie ?

« *Jean-Jacques Aillagon a la réputation de connaître la danse. On le voit souvent à l'Opéra Garnier. Il a montré son esprit d'ouverture au Centre Pompidou* », remarque Blanca Li, toujours pas subventionnée par les pouvoirs publics et actuellement à l'Opéra comique de Berlin. Esprit d'ouverture ? On verra. « *Il est grand temps qu'on reconnaisse la spécificité des identités multiples, entre autres celle des chorégraphes d'origine maghrébine : ils inventent une langue neuve, ancrée dans une double culture mais qui appartient à la danse française. Il faut arrêter de nous faire la charité pour se déculpabiliser.* »

Rosita Boisseau
et Dominique Frétard

Les mille et une manières de fidéliser le public

UNE SEULE interrogation : « *Pourquoi la danse, quand elle est programmée, ne l'est jamais plus que deux soirs de suite ?* » On a posé la question à Michèle Paradon, responsable de la programmation artistique musique et danse de l'Arsenal de Metz depuis dix ans. Ainsi qu'à Jacques Blanc, qui dirige à Brest la scène nationale du Quartz. Bien que Michèle Paradon n'ait pas la danse inscrite dans son cahier des charges, que le nom de Jacques Blanc soit lié à la grande épopée du théâtre en France (Jean-Pierre Vincent, André Engel, Georges Lavaudant, etc.), tous deux sont des mordus.

« *Je suis arrivé à un moment de mon parcours où j'ai eu envie de choses qui allaient me mettre à nouveau la tête à l'envers*, explique Jacques Blanc. *Des œuvres exploratri-*

ces, casse-gueule. Il fallait que je retrouve l'esprit d'aventure que le théâtre m'apportait moins. » Michèle Paradon, dans son bel Arsenal, reconstruit par Boffill, et que dirige Christine Raffin, suit la danse depuis les années 1980, avec un œil d'aigle, et des fidélités : Susan Buirge, François Raffinot, Francesca Latuada, Angelin Preljocaj...

Voyons les chiffres. A l'Arsenal, dans une salle prévue pour la musique, Michèle Paradon propose 17 soirées de danse sur 45 spectacles par saison, et coproduit trois chorégraphes. Elle accueille pour trois ans le duo Hélé Fattoumi et Eric Lamoureux : « *L'essai de les programmer trois soirs de suite, dit-elle. C'est le maximum que j'aie jamais fait tout en sachant qu'il faudra diminuer la jauge de la salle de moitié.*

Impossible de faire plus, compte tenu des budgets et du public potentiel. »

MANIFESTATION-LABORATOIRE

Jacques Blanc affirme qu'« *il est la scène nationale qui programme le plus de danse* », mais reconnaît pourtant que « *même Angelin Preljocaj ou Anne Teresa de Keersmaeker ne sont programmés à Brest qu'une seule fois. On pourrait aller jusqu'à trois. Le seul chorégraphe auquel on assure une série de dix représentations est celui qui est en résidence à l'année chez nous. En ce moment, il s'agit de Bernardo Montet. Et de la compagnie hip-hop Erwann Hassé.* »

Grand raout rue de Valois

Le 1^{er} juillet, à 16 h 30, dans le salon Jérôme du ministère de la culture, Jean-Jacques Aillagon, assisté de Laurent Brunner, son conseiller technique pour le théâtre, la danse et les spectacles vivants (il vient de la Scène nationale de Forbach), ont convié des représentants des principales scènes et manifestations françaises : Bernard Favier d'Arcier (Avignon), Alain Crombecque (Paris), Ariel Goldenberg (Paris), Alain Herzog (Paris), Didier Fusillier (Créteil, Maubeuge, Lille), François Le Pillouer (Rennes), Jacques Blanc (Brest), Gérard Violette (Paris), Guy Darmet (Lyon), Jean-Paul Montanari (Montpellier), José Manuel Gonçalves (Marne-la-Vallée), Jean-Marie Hordé (Paris), Didier Bezace (Aubervilliers), Fabien Jannelle (Paris), Nicole Gautier (Paris), Patrick Sommier (Bobigny), Serge Laurent (Paris), Jacky Ohayon (Toulouse). Paris : 8 voix. Région : 7 voix. Banlieue parisienne : 4 voix. Qu'est-ce qui manque ? La banlieue des métropoles régionales. Des représentants des nouvelles scènes. Et, surtout, des artistes. Pourquoi toujours séparer les genres ?

On ne partage pas exactement l'analyse concernant le public. Les quelques endroits qui ont travaillé à le faire venir ont réussi à le conquérir, puis à le fidéliser. Naturellement, cela demande parfois d'établir des programmations ouvertes, diversifiées. De ne pas vouloir être coûte que coûte plus d'avant-garde que le voisin. « *Il y a un manque de courage des directeurs de structures* », reconnaît Jacques Blanc, qui verrait d'un bon œil que chaque scène nationale associe une compagnie de danse à son développement : « *Avoir un chorégraphe à ses côtés change non seulement la perception du directeur, mais de l'équi-*

pe sur ce que peut être le spectacle vivant. Il faudrait signer des protocoles devant les DRAC (direction régionale des affaires culturelles) entre scènes nationales et compagnies. » Les festivals sont, selon nos deux interlocuteurs, un excellent moyen d'attirer un public. Michèle Paradon lancera en 2003 Terres de danse en partenariat avec l'université de Metz : « *C'est un excellent moteur pour réveiller les programmeurs de la région et tenter de faire circuler les œuvres en réseau. En France, il y a un véritable potentiel de lieux, il s'agit juste de les dynamiser.* » A Brest, Antipodes, manifestation-laboratoire qui a lieu en mars, « *gagne beaucoup de public curieux, qui est accroché, intrigué. Et qui revient* », confirme Jacques Blanc.

Michèle Paradon est très attentive à la sensibilisation, en liaison avec les artistes de rue et des amateurs. « *Bernardo Montet et son équipe aiment tellement le travail sur le terrain que je dois les freiner* », constate, admiratif, Jacques Blanc qui parle de « *véritables ateliers démocratiques, ouverts au plus grand nombre* ». Bernardo Montet présentera à MontpellierDanse *O More*, sa plus récente création, autour de la jalousie et du corps possédé.

R. Bu et D. F.

Prades à Prague ou
Prague à Prades ?...
du 26 juillet au 13 août ?

FRANCE
FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com



ALAIN MONOT



LAURENT PICHAUD



A gauche, « O More », de Bernardo Montet. Au centre, « L'Œil de la forêt », de Susan Buirge. Ci-dessus, le chorégraphe Sylvain Prunenec, qui travaille avec de jeunes Ethiopiens devenus professionnels pour son spectacle « Fronde Ethiopia ».

Jean-Paul Montanari, directeur du festival MontpellierDanse

« Le chiffre de 1 % du budget alloué à la culture signifie qu'elle est chose négligeable »

La défaite de Georges Frêche aux législatives peut-elle changer le contexte du Festival MontpellierDanse ?

Frêche a déjà perdu deux fois les législatives et s'est, à chaque fois, rétabli. Les contacts avec la région ne vont pas être faciles, mais ils n'auront aucune incidence sur le festival. Concernant la culture, Montpellier est un endroit protégé. Les gouvernements ne s'y trompent pas. Jean-Jacques Aillagon m'a invité à une réunion informelle qu'il organise le 1^{er} juillet avec les acteurs des grandes scènes culturelles. S'il réussit à obtenir un budget important, il peut faire un très beau ministère. Son premier geste a été d'annoncer sa venue à Montpellier, mais son cabinet l'en a dissuadé. Le ministre se réserve pour le Festival d'Avignon, ville devenue symbole depuis que Jacques Chirac y a déclaré sa candidature à la présidentielle.

Après le 11 septembre, la forte présence des Américains est-elle intentionnelle ?

C'est plus intuitif que délibéré. Il y a parmi les 59 représentations programmées en 9 jours une nébuleuse dont le centre serait la danse écrite, avec, située aux confins, une danse où il n'y a plus de danse. La danse écrite est, et reste, le fait des Américains, qu'ils s'appellent Trisha Brown, Susan Buirge ou John Jasperse. Au milieu de cette supernova, on rencontre un groupe qui emprunte aux cultures lointaines, comme Akram Khan, anglo-bengali, Sylvain Prunenec associé à des danseurs éthiopiens, Anne-Marie Porras habitée par le chant turc, Bernardo Montet inspiré par les identités africaines. Ensuite, vous trouvez les arts traditionnels, avec les derviches tourneurs, les gnaouas. Et, pour finir, ceux qui remettent tout en cause, tels Laurent Pichaud, Vera Montero, Jennifer Lacey... Mathilde Monnier, qui dirige à Montpellier le centre chorégraphique, réunit à elle seule tous ces courants, refusant depuis longtemps de s'installer dans la routine des certitudes.

Quelle est aujourd'hui la force de la danse écrite, pourtant vigoureusement contestée par certains ?

Elle oblige à se poser la question de savoir si les tenants de cette danse écrite, composée, ne sont pas déjà les classiques du XXI^e siècle. Ces Américains vivent souvent en Europe. Buirge est à Paris depuis 1970. John Jasperse et Trisha Brown montent une partie de leur production avec l'aide financière européenne. Jennifer Lacey, elle aussi, a choisi la France, bien qu'elle appartienne à la nouvelle vague de ceux qui veulent tout faire péter. La plasticienne Nadia Lauro est leur grande prêtresse, mettant en place leurs espaces, leurs corps. On pense au rôle d'un Rauschenberg dans la danse de Merce Cunningham, de Trisha Brown dans les années 1960.

En quoi le festival MontpellierDanse permet-il à Trisha Brown d'expérimenter encore ?

Trisha Brown est programmée avec sa compagnie et des pièces de son répertoire. Mais, pour survivre, les compagnies américaines ont l'obligation de tourner, de créer en chaîne. Depuis le solo *If you couldn't see me* qu'elle inventait en 1995 avec Bob Rauschenberg, elle rêvait de retrouver du temps pour expérimenter une nouvelle forme. MontpellierDanse lui laisse cette liberté de danser et de peindre dans une même création. Ce solo, *It's a Draw*, que nous produisons, se déroule dans un espace réduit, devant seulement cinquante personnes. Les dessins seront exposés au fur et à mesure dans le centre chorégraphique. Il faudra veiller sur eux, car dans l'art de la danse nous n'avons pas l'habi-



« La priorité est de reprendre la décentralisation culturelle »

JEAN-PAUL MONTANARI

tude de ces traces qui prennent une valeur marchande importante. Dans notre domaine, quand l'artiste meurt, la danse disparaît. Et c'est pour cela que j'aime passionnément les artistes vivants, le spectacle vivant. A la fac, je ne lisais que Robbe-Grillet ou Claude Simon. Je suis prêt pourtant aujourd'hui à faire une chorégraphie pour Hervé Guibert et son superbe *Mausolée des amants*.

Qu'attendez-vous d'un ministre de la culture ?

La priorité des priorités est de reprendre pied à pied la construction et la mise en place d'une authentique décentralisation culturelle. Les dernières grandes lois datent de Gaston Defferre, en 1983. Sans doute faut-il imaginer de nouveaux schémas, en les situant dans une vision européenne. Michel Dufour, au cabinet de Catherine Tasca, avait commencé à prendre les choses en mains, en faisant du bon boulot. Mais c'est d'un travail à long terme dont nous avons besoin. C'est un sacré chantier, qui serait très structurant sur le plan de la République. Il faut en finir avec cette idée ridicule que 1 % du budget alloué à la culture est une victoire, alors que ce chiffre dit simplement que la culture est chose négligeable. Du moins aux yeux de ceux qui nous gouvernent. Avec les résultats que l'on sait, le désintérêt, une sorte de désespoir. Il faut faire exploser cette barre. L'homme qui se lancerait avec détermination dans cette direction marquerait l'histoire de l'art et de la culture de notre pays. Jean-Jacques Aillagon pourrait être un nouveau Michel Guy.

Propos recueillis par Dominique Fréard

De Jennifer Lacey à Christine Angot, plongée abrupte dans la matière-femme

« RIEN À FOUTRE du féminin, ni de la sexualité féminine !, s'énervait la chorégraphe américaine Jennifer Lacey. Evidemment, je suis une femme, alors ce que je fais sur scène passe par ce corps-là, et alors ? Je pense qu'on peut tout montrer dans un spectacle, sans choc, ni sensationnalisme. C'est une question de regard et c'est là-dessus que je travaille, entre voyeurisme et contemplation. » Il y a deux ans, épaulée par l'artiste visuelle Nadia Lauro, elle créait *\$\$hot* (Money Shot), autrement dit « éjaculation », dans le vocabulaire porno (*Le Monde* du 25 janvier 2001). Nos deux complices s'inspiraient ouvertement de certaines vidéos porno gays des années 1970 qu'elles revisitaient pour « explorer », disaient-elles, un corps libéré du sens et de la métaphore, tout en jouant avec le fétichisme et la construction du corps érotique.

Dans le cadre d'un MontpellierDanse marqué cette année par la présence de femmes à poigne, elles proposent une extension de *\$\$hot* intitulée *Châteaux of France #3*, basé sur le même vocabulaire. Jennifer Lacey serait-elle, comme on dit,

le liquide dans le sol, c'est tout de même, dans l'imaginaire du spectateur, une nappe de cinquante mètres carrés de sperme qui s'étale sous son nez. » Sperme, pourquoi pas, mais aussi sécrétions en tous genres dans ce *\$\$hot* qui évoque – et tant pis pour le degré zéro d'interprétation – l'homosexualité féminine.

le liquide dans le sol, c'est tout de même, dans l'imaginaire du spectateur, une nappe de cinquante mètres carrés de sperme qui s'étale sous son nez. » Sperme, pourquoi pas, mais aussi sécrétions en tous genres dans ce *\$\$hot* qui évoque – et tant pis pour le degré zéro d'interprétation – l'homosexualité féminine.

L'HYSTÉRIE, LES CRIS, LES PLEURS

Cru pour cru, l'écrivain Christine Angot, « homosexuelle pendant trois mois », s'échine, dans son livre *L'Inceste*, à percer la formule secrète d'un versant du féminin qui la « met hors d'elle », dans tous les sens du terme. A MontpellierDanse, le 4 juillet, elle en lira le texte intégral. On le sait, Christine Angot a la force de tout dire (ou presque), tout s'autoriser : l'hystérie, les cris, les pleurs, la peur, la haine, bref tout ce qu'une femme soi-disant moderne n'ose quasiment plus se permettre. « Ce qui m'intéresse, c'est d'écrire sans essayer de faire comme si je n'étais pas une femme, commente-t-elle. Il faut arrêter d'avoir honte d'être une femme. Je n'ai pas peur d'en être une. J'assume les clichés.

Après tout, où est le problème, qu'y a-t-il de si catastrophique à être hystérique ? »

Avec sa langue rêche, son style heurté et étrangement fluide, Christine Angot débusque ses sensations les plus furtives, force les choses et les événements à prendre sens. Epreuve néanmoins que cette mise à plat par l'écriture d'un certain féminin qu'elle surexpose sans pitié. « Ce que je fais, c'est prendre la parole par l'écriture, et il est très difficile pour une femme de prendre la parole, précise-t-elle. Il s'agit de se mettre à part de la communauté pour parler individuellement. Toutes les femmes savent qu'elles n'ont aucune légitimité à prendre la parole. Elles sont habituées à cette difficulté de dire, devant l'assemblée, alors qu'on ne le leur a pas demandé, qu'elles ne sont pas d'accord. Reste ensuite à faire la preuve que cette chose était intéressante à dire. »

R. Bu

L'Inceste, Le Livre de poche, 5,30 €. *Pourquoi le Brésil ?*, Stock, 18,05 € (sortie le 21 août).

Sylvain Prunenec, Breton saisi par l'Ethiopie

PAS BESOIN de mots pour se couler dans les cultures lointaines et étrangères, il suffit au corps d'écouter. De cet exercice d'attention à autrui, Sylvain Prunenec retire un plaisir visible, partagé à égalité par quatre danseurs éthiopiens dont la virtuosité et le goût du risque permettent au jeune chorégraphe breton d'inventer des situations extraordinaires autour de la figure pourtant usée du « porté ». Citons les noms des trois garçons, Addisu Demissie, Mekbul Jemal, Gebremeskal Shewarega, et de la fille, Asrat Mammo, pas vraiment grande, mais d'une force toute masculine. Ces jeunes Ethiopiens sortent de la rue. Cette joie d'avoir échappé au pire, leur fierté, éclatent dans le studio du Centre national de la danse, à Paris, où se déroulent les répétitions de *Fronde Ethiopia*.

Ce spectacle est né parce que Sylvain Prunenec est un fou d'Ethiopie : « Je m'attendais à un pays désertique, dit-il. Vue d'avion, Addis Abeba était splendide, toute entourée du vert des forêts avoisnantes. J'étais déjà conquis, parce que j'étais surpris ! » De voyage en voyage, son émotion persiste : « Je suis retourné à Addis travailler avec des danseurs qui appartenaient aux principaux théâtres.

Tous les samedis, les danses traditionnelles battent leur plein. Mais les danseurs, eux, ont l'allure hip-hop, baskets, joggings et marques américaines. » Pour *Fronde Ethiopia*, l'aventure est différente. Devenu familier de la ville, Prunenec est entré en contact avec une ONG britannique, Adugna, qui recueille les enfants livrés à eux-mêmes et leur donne une formation dans laquelle la musique et la danse stimulent et structurent les esprits et les corps. Royston Maldoom est le directeur artistique d'un véritable apprentissage qui dure cinq ans.

Dans le studio de répétitions, situé en sous-sol, quand les danseurs amorcent une course, on saisit intuitivement pourquoi ce pays est grand pourvoyeur de coureurs de fond qui survolent le sol. Le ciel soudain entre dans l'espace clos. On respire large. Et on s'amuse. On ouvre des yeux comme des soupçonnés devant les variations autour de la danse traditionnelle Iskita, qui consiste à ne bouger que le haut du corps, avec des mouvements d'épaules si violents qu'on croit, à chaque secousse, que le cou et la tête vont se démancher.

Le programme des manifestations de MontpellierDanse

● 28 juin : 18 heures, Mathilde Monnier. 19 heures : John Jasperse. 21 heures : Trisha Brown (répertoire)
 ● 29 juin : 15 heures, Mathilde Monnier. 16 h 15, Christophe Fiat. 20 h 30, John Jasperse. 21 h 30, Mathilde Monnier. 22 h 30, Bernardo Montet
 ● 30 juin : 20 h 30, Trisha Brown. 22 h 30, Christophe Fiat. 23 h 30, Bernardo Montet.
 ● 1^{er} juillet : 11 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 18 h 30, Trisha Brown. 20 h 15, Robyn Orlin. 22 heures, Vera Mantero. 23 h 30, Bernardo Montet. 1 heure, Christophe Fiat.
 ● 2 juillet : 11 heures, Jennifer

Lacey/Nadia Lauro. 15 heures, Robyn Orlin/Ann Crosset. 16 h 30, Trisha Brown (création solo). 18 heures, Vera Mantero. 20 h 30, Susan Buirge. 21 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 22 h 30, Robyn Orlin. 23 heures, Lila Gnaoua.
 ● 3 juillet : 15 heures, Vera Mantero. 16 heures, Robyn Orlin/Ann Crosset. 16 h 30, Jean Baptiste Bruant. 17 heures, Anne Teresa De Keersmaeker/film. 19 heures, Susan Buirge. 19 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 22 heures, Akram Khan. 22 h 30, Jennifer Lacey/Nadia Lauro.
 ● 4 juillet : 15 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 15 h 30,

Christine Angot. 16 heures, Jean Baptiste Bruant. 19 heures, Trisha Brown. 20 h 30, Laurent Pichaud. 21 heures, Robyn Orlin/Ann Crosset. 22 h 15, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 22 h 30, Anne-Marie Porras/Armand Amar.
 ● 5 juillet : 11 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 15 heures, Trisha Brown. 16 h 30, Laurent Pichaud. 18 heures, Jennifer Lacey/Nadia Lauro. 19 heures, Sylvain Prunenec. 21 heures, Akram Khan. 22 heures, Anne-Marie Porras/Armand Amar. 22 h 30, les Derviches tourneurs d'Istanbul. 0 heure, Jean Baptiste Bruant.
 ● 6 juillet : 18 h 30, Akram Khan. 19 heures, Laurent Pichaud.

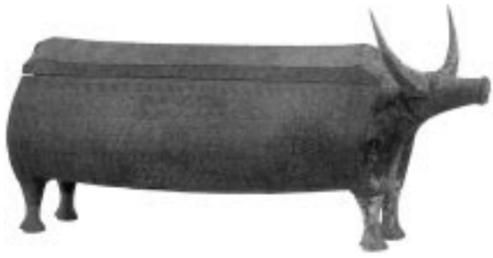
20 h 30, Sylvain Prunenec. 20 h 45, Trisha Brown. 22 heures, Anne-Marie Porras/Armand Amar. 22 heures, les Derviches tourneurs d'Istanbul.
 ● SACD, projections de films, tous les jours, au Café des arts/Corum.
 ● France-Culture : émission « La suite dans les idées », de 12 à 12 h 30, du 1^{er} au 5 juillet.
 ● Réservations, tél. : 0-800-600-740. Guichet de location : 18, rue Sainte-Ursule, à Montpellier. Fnac, Virgin et Auchan.
 ● Lieux des spectacles : Les Ursulines, Opéra-Comédie, Le Corum, Théâtre du Hangar à Montpellier, et le Chai du Terral, à Saint-Jean-de-Védas.

D. F.

Exposition Le blanc et le rouge de l'Asie

NICE Toujours chic dans son habit de verre, de marbre et de métal coupé par l'architecte japonais Kenzo Tange, le Musée des arts asiatiques de Nice mène une vie discrète, à deux pas de l'aéroport, dans un environnement urbain qui l'étouffe. Chic et choc : la politique menée par sa conservatrice, Marie-Pierre Foissy-Aufrère, consiste à privilégier quelques achats sélectionnés, grâce au budget annuel d'acquisition (environ 900 000 euros) consenti par le conseil général des Alpes-Maritimes. Elle expose ensuite ces pièces dans l'atmosphère raréfiée de son bâtiment à la symétrie parfaite, à la stricte géométrie. C'est ainsi qu'elle a acheté un bel ossuaire toradja (Célèbes) en forme de buffle.

Demain, ce grand sarcophage en bois de teck gravé représentera vraisemblablement, avec une demi-douzaine d'autres objets, les civilisations qui se sont épanouies dans les îles du Sud-Est asiatique. Aujourd'hui, c'est l'une des pièces maîtresses de l'exposition estivale consacrée à « Masculin et féminin dans l'archipel indonésien ». Le masculin, c'est le blanc, le métal, l'arme phallique – le kriss, ce poignard à lame torsadée. Le féminin, c'est le rouge, le tissu – le sarong (qui dissimule et révèle le corps), même s'il est également



porté par les hommes. Cette dualité est vue comme une complémentarité plutôt qu'une opposition. La symbolique est d'ailleurs tout à fait admise dans l'archipel, largement islamisé depuis le XV^e siècle : ce n'est pas un hasard si l'image du kriss et du sarong a été utilisée dans le cadre d'une campagne contre le sida. Les bijoux qui s'échangent au moment des mariages sont également sexués, comme on peut le constater en examinant ces pendentifs toradjas ou ces mamoulis, boucles d'oreilles venant de l'île de Sumba.

Ces objets portent presque tous la stratification des religions qui se sont succédé dans ces îles du Sud. Mais il faut déjà avoir une cer-

taine idée des civilisations animistes, hindouistes ou islamiques qui se sont épanouies à Sumatra, dans les Célèbes, les Moluques, à Bornéo, à Bali ou à Java, pour ne pas rester à la surface de cette exposition à la muséographie très soignée, parfois à la limite du maniérisme. D'autant que celle-ci hésite entre esthétique et ethnologie, sans choisir vraiment, et qu'elle n'explore à fond aucune des deux pistes.

Pourtant, la sélection du thème comme la présence de certaines pièces – elles viennent presque toutes de collections particulières – auraient mérité un autre traitement. En dépit d'un concept fort, « Kriss et sarong » est à rapprocher des expositions habilement offertes par certains grands magasins parisiens pour soutenir une promotion. Le Musée des arts asiatiques de Nice devrait pouvoir faire mieux.

Emmanuel de Roux

« Kriss et sarong, masculin et féminin dans l'archipel asiatique », Musée des arts asiatiques des Alpes-Maritimes, 405, promenade des Anglais, Nice (Alpes-Maritimes). Tél. : 04-92-29-37-00. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. De 3,80 € à 5,35 €. Photo : ossuaire en forme de buffle d'eau. © D. R.

Théâtre

PARIS
Tout est bien qui finit bien

« A une époque où tout peut se montrer du sexe, il fut intéressant de constater qu'il était quelque peu inédit de s'interroger collectivement et sérieusement sur ce que veut l'amour, comme y invite la pièce. » Cette remarque de la dramaturge Anne-Françoise Benhamou fait suite à un travail mené avec les élèves de la 3³ promotion de l'École supérieure d'art dramatique de Strasbourg (TNS), sur *Tout est bien qui finit bien*, de Shakespeare. Si, au début de leur atelier de sortie, conduit par l'actuel directeur du TNS, Stéphane Braunschweig, les discussions ont prévalu – afin notamment d'« apprivoiser la légèreté trompeuse de la comédie shakespearienne » –,

ils ont fini par se jeter à l'eau. Le Théâtre de la Cité internationale, après Strasbourg, leur offre son plateau pour cinq représentations. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER B Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. Jusqu'au 28 à 20 heures. Entrée libre.

Architecture

PARIS
Tribune des critiques d'architecture

« L'Équerre et le Compas », tribune des critiques d'architecture animée par François Chaslin, responsable de l'émission « Métropolitains » sur France-Culture, a lieu le 28, au Centre Pompidou. Au programme : le sort de la revue A, les expositions Archilab (Orléans), Shigeru Ban (Bordeaux), Chemetov et Huidobro (Barcelone).

Mais aussi la polémique suscitée par l'immeuble de la rue des Suisses (Paris) et l'avenir de la Cité de l'architecture au Palais de Chaillot... La tribune sera retransmise sur France-Culture, le 3 juillet à partir de 9 heures. Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^o Rambuteau. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. Entrée libre.

Electronique

NANTES
Festival Scopitone

Association et salle de spectacle hyperactive de l'agglomération nantaise, l'Olympic se lance avec le festival Scopitone dans son premier événement de grande envergure. Le temps d'une après-midi et d'une nuit, le parc de la Beaujoire accueillera trois chapiteaux dédiés aux musiques nouvelles, notamment dans

le domaine de l'image associée au spectacle vivant. On y recense quelques-unes des meilleures figures actuelles de l'électronique, du jazzman norvégien Bugge Wesselltoft aux Allemands postindustriels de To Rococo Rot, en passant par le DJ finlandais Jori Hulkonnen. Le festival fait alterner les expérimentations sonores d'un Paul D. Miller, alias DJ Spooky, ou du terrible Mike Dred (compagnon de label d'Aphex Twin sur Rephlex) avec les performances scéniques de Sayag Jazz Machine et les bricolages ludiques de Rubin Steiner. Entre deux concerts illustrés, le public pourra, notamment, découvrir et participer au spectacle commun du collectif belge LAB[AU] et de la compagnie de danse française Res Publica ou s'essayer à la création dans l'espace pratique avec plusieurs jeunes artistes venus présenter leurs œuvres.

Parc de la Beaujoire, Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-51-80-60-80. Le 29. De 13,5 € à 20 €.

« Rio Garonne », la huitième édition du Festival de Toulouse, se tourne vers l'Argentine

Une belle leçon de tango décalé, du Rio de la Plata aux bords de la Garonne

TOULOUSE

de notre envoyé spécial
Gange, Nil, Mékong, Volga, Mississippi... Depuis huit ans la mairie de Toulouse organise chaque année un jumelage éphémère entre son fleuve et celui d'un ailleurs à travers un festival pluri-artistique. Baptisée « Rio Garonne », la 8^e édition (22 au 27 juin), a choisi le Rio de la Plata, prétexte à une fenêtre ouverte sur la culture de l'Argentine et de l'Uruguay. L'ombre de Carlos Gardel n'est jamais très loin à Toulouse, mais le tango n'est pas la seule musique de l'Argentine et de l'Uruguay, rappelle Christine Tillie, directrice du festival.

Elle a volontairement conçu un programme où se côtoient candombé, rock, ska, folklore, jazz, chanson, chamamé. Sans aller jusqu'à oser une affiche où le tango serait complètement absent. Ce mercredi 26 juin sur la Prairie des Filtres, le long de la Garonne, celui-ci s'exprime à visage plus ou moins découvert, jamais très loin dans la partition mosaïque du groupe argentin Pequena Orquesta Reincidentes, drapé de musique électronique avec Gotan Project. C'est un tango vagabond, décalé, imprévisible, un tango qui brouille le jeu des références dont il est question ce soir.

Pequena Orquesta Reincidentes, personne ne connaît. Le groupe a beau exister depuis le début des années 1990, avoir à son actif cinq albums, il n'a encore jamais joué en Europe et aucun de ses enregistrements n'est disponible en France. D'apparence très sage avec leur fine cravate sur chemise blanche et pantalon noir, ses musiciens et chanteurs montrent un certain goût pour l'impertinence musicale, les mélanges déconcertants. D'où cette cumbia où l'archet crisse sur

un banjo, ce ska énérvé, ce rock débridé, cette valse triste aux allures de fado qui jouent à cache-cache avec le tango.

Découvert à travers l'album *La Revancha del tango* (Barclay), sorti l'année dernière, Gotan Project, c'est d'abord un trio parisien formé par Philippe Cohen-Solal et Christoph H. Müller (déjà complices sur différents projets de musique électronique), associés au guitariste argentin Eduardo Makaroff. En scène, ils sont accompagnés par des musiciens et une chanteuse sans reproche, ceux qu'ils avaient invités en studio : Gustavo Beytelmann (piano), Nini Flores (bandonéon), et Cristina Villalonga. A Toulouse, Paul Lazar remplace au violon Line Kruse présente sur l'album.

Comme Pequena Orquesta Reincidentes, Gotan Project lance des ponts, provoque des rencontres entre des esthétiques a priori étrangères l'une à l'autre. Chez eux, l'expérience, le jeu consistent à habiller tangos et milongas de boucles électroniques, d'effets dub et de samples. Le résultat est d'une éloquence persuasive, d'autant que Gotan Project sait utiliser les atouts de la scène pour ajouter une dimension visuelle à son discours musical (les musiciens apparaissent d'abord en transparence derrière un écran où sont projetés des images). Le public (plus de 10 000 personnes ce soir d'après les estimations des organisateurs) apprécie. Il ondule. Sans guère se soucier de savoir si cela se danse, ou non, comme un tango.

Patrick Labesse

Prochains concerts (27 juin) : Javier Malosetti, Luis Alberto Spinetta. Tél. : 05-61-31-77-28.

Sélection disques jazz

WEATHER REPORT

Tale Spinnin'



Avant de devenir une machinerie rabâcheuse, dans la foulée du succès mondial du disque *Heavy Weather*, Weather Report, cofondé et dirigé par le claviériste Joe Zawinul et le saxophoniste Wayne Shorter, aura été l'une des expériences les plus envoûtantes menées par d'anciens musiciens de Miles Davis dans sa période électrique. Zawinul puise dans les musiques du monde, qui n'ont pas encore d'existence industrielle, des couleurs et des rythmes qui viennent orner, avec un sens du détail particulièrement développé, les interventions lyriques et débordantes de Shorter. *Tale Spinnin'*, cinquième album de Weather

Report en moins de trois ans d'existence, témoigne de l'inventivité et de la fraîcheur de ces débuts en 1972 (le double album enregistré en public au Japon restant le plus bel envol du groupe). C'est cet instant de déséquilibre entre le spontané, la recherche de sons pour leur capacité à nourrir la créativité et le prévisible de mélodies dont seul le caractère accrocheur semble être la raison d'être qui fait le poids de *Tale Spinnin'* où par ailleurs le trio rythmique constitué du bassiste électrique Alphonso Johnso, du percussionniste Alyrio Lima et du batteur Ndugu Chancler fait merveille. – S. Si.

1 CD Columbia/Sony Music.

BUDDY MILES

Blues Berries

De Buddy Miles on connaît d'abord le passé comme batteur de Jimi Hen-

drix, auteur d'un tube du rock-funk-blues, *Them Changes*, coleader d'un « supergroup » avec Carlos Santana en 1972... puis il y eut des périodes instables, des séances anonymes, des éclairs, des chutes, la prison. Depuis quelques années, Buddy Miles a repris des forces et des envies de musique. Comme dans ce *Blues Berries*, où il est d'abord chanteur à la voix rauque, puissante et expressive, et balance une dizaine de blues électrifants, taillés dans le vif, sans fioritures. Le groupe est du même acabit, basse, orgue et surtout guitare tenue par Rocky Athas, Texan, qui reste dans le son ardent des anciens patrons de Buddy Miles. A défaut d'originalité il y a dans cet enregistrement une vie et un parcours. Et quand Buddy Miles prend la direction de la frappe, c'est avec une économie, une sûreté et une conviction qui se confondent avec l'excellence. – S. Si.

1 CD Ruf Records/Night & Day.

INSTANTANÉ À CALVI, LE JAZZ FAIT SON BŒUF DANS LES CAFÉS

Quai Landry, à Calvi, les bars et restaurants au coude à coude sous des enseignes évocatrices de grand large, golfes clairs et retour à bon port. A partir de minuit, dans la foulée des concerts au pied de la Citadelle, le Festival de jazz (organisé cette année du 23 au 29 juin, *Le Monde* du 27 juin) s'installe sur des podiums bricolés, avec batterie minimale, piano un rien bastringue et amplificateur de 50 watts.

Les musiciens sont d'ici, viennent pour beaucoup de Paris et de quelques régions actives en jazz, chez deux trois voisins européens. Le festival les reçoit par bandes dans quelques hôtels et restaurants où ils se retrouvent à parler de jazz, de la vie, des gosses, de littérature, de tout pour refaire le monde. Ce qui prépare d'une certaine manière à entrer dans ces nuits de rencontres, spontanément ou avec quelques idées d'arrangements, pour le plaisir de jouer ensemble, de se défier,

d'être repéré par ses pairs, un beau garçon ou une fille souriante. Cela s'appelle le bœuf, la jam en américain du jazz. Cela peut être une sanction terrible comme un élan formidable.

A Calvi, deux générations de solistes s'y essaient comme rarement ailleurs. Il y a des moments où rien ne se passe, où un saxophoniste débite des notes durant une demi-heure sans un éclat, les nouveaux venus ou les plus jeunes hésitent à s'aventurer, les anciens marmonnent. Et puis le bruit court que là-bas Machin ou Truc casse la baraque, que deux zigos ont concocté un thème sur la table qui va mettre tout le monde raccord. Luigi Trussardi, contrebassiste de l'histoire, les connaît tous. Il est 3 heures, 4 heures. La jam s'emballa. Ou pas.

Au hasard d'allers-retours sur le port, des musiciens sortent du rang. Les batteurs François Ricard et Mourad Benhammou, solides,

attentifs, sévères à raison avec les solistes qui manqueraient de considération pour les rythmiques, les pianistes Manu Duprey ou Laurent Courthalia, gai comme un jour sans pain mais qui joue dans la grande tradition de la note économe, du trait qui relance, le guitariste Jérôme Barde, en carrière trop discrète de Paris à New York, des saxophonistes de soufflé et de doigts (Xavier Richardeau, David Sauzay, Pierrick Pedron, Eric Prost, Olivier Temime), le trompettiste Alexandre Tassel... On parle aussi beaucoup d'une jeune pousse, Sophie Alour, saxophoniste. Elle dit : « Pour l'instant je n'ai pas ma musique, je joue celle que j'aime entendre. » Déjà elle a un son, se méfie d'être dans la reproduction des maîtres, un goût de recherche. Ce n'est pas donné à tout le monde.

Sylvain Siclier

SCIENCES
ET
AVENIR

Spécial Cathédrales en France

Entre symboles et messages cachés, décryptez les Livres de pierre

Nucléaire : idées fausses et statistiques erronées

Exclusif : les tombes des petits-enfants de Kheops

<http://www.sciences-et-avenir.com>

Constant, du situationnisme à la sagesse

Le peintre, qui fonda le mouvement artistique Cobra, expose les maquettes de son projet de ville idéale à la Documenta de Kassel

CONSTANT NIEUWENHUIS, dit Constant, a appris le français dans les livres. C'était dans les années 1930 et 1940, à Amsterdam. Il lisait les auteurs contemporains, Gide, Giono. Plus tard, il a perfectionné à Paris sa connaissance de la langue quotidienne. Le français qu'il parle aujourd'hui garde cependant les traces de sa première éducation par la littérature : des constructions grammaticales impeccables, un vocabulaire précis, la lenteur de la parole à la recherche du mot juste. Ainsi, d'une femme expansive, il ne dit pas qu'elle est bavarde, mais « *peu taciturne* ». Peu signifie trop peu. Une certaine manière de plisser les yeux suggère la nuance.

Un lettré, donc. C'est la première impression, dès l'entrée dans sa maison : un couloir étroit, un escalier scandaleusement vertical et, immédiatement, la bibliothèque à faire se pâmer un bibliophile : toutes les éditions originales des textes situationnistes y sont, *La Société du spectacle* dans l'édition blanche de Buchet-Chastel de 1967 et tous les écrits de Debord, en français et en italien. Ceux de Jorn et de Vaneigem sont sur le même rayon et celui d'en dessous. Des travaux d'historiens en anglais, en allemand, en néerlandais. Beaucoup de livres d'art et de catalogues, dont les siens et ceux du groupe Cobra. La littérature universelle, Shakespeare, Flaubert, autant que possible dans la langue originale de l'auteur. Pendant que Constant téléphone dans le salon voisin, la visite continue, sous l'œil suspicieux d'un caniche grognon. On ne peut s'empêcher de revenir vers les ouvrages situationnistes. Ni de lui parler ensuite de cette partie de sa vie : les contacts avec le Bauhaus imaginaire, les réunions à Alba en Italie, la revue *Potlatch*, l'adhésion à l'Internationale situationniste en 1958. Les souvenirs personnels se mêlent aux souvenirs politiques et aux anecdotes pittoresques – telle cette évocation du peintre Pinot Gallizio qui n'était pas peintre, à l'origine, mais « *pharmacien, archéologue et vétérinaire* ».

Durant cette période, la figure d'Asger Jorn est centrale. Mais Jorn, pour Constant, était alors moins l'ancien compagnon de Cobra que l'homme avec lequel vivait celle qui avait été la première épouse de Constant et leurs deux filles. « *Quand le congrès d'Alba a été terminé, Pinot Gallizio m'a conduit dans sa voiture à Albisola, où habitait Jorn. Nous sommes arrivés à la fin de la journée. Mes filles jouaient au bord de la mer. Elles sont venues vers moi. Elles ont demandé à Pinot qui était ce monsieur qui l'accompagnait. Il a répondu : c'est votre père. C'était la première fois que je les revoyais depuis le départ de leur mère.* »

Evoquer de tels épisodes dans cette très

BIOGRAPHIE

► **1920**
Naissance à Amsterdam.

► **1948**
Fonde le groupe Cobra avec Appel, Corneille et Jorn.

► **1958 à 1960**
Membre de l'Internationale situationniste.

► **1960 à 1974**
« *New Babylon* ».

► **1974**
Redonne la priorité à la peinture.

belle maison ancienne, dans cette pièce presque silencieuse, parmi des meubles anciens est étrange, pour peu que l'on songe à l'itinéraire et à la réputation de révolté de Constant. Pour lui, le temps de la révolution et des drames personnels est passé, bien qu'il les évoque encore intensément.

URBANISME « UNITAIRE »

Et Debord, dans ces années devenues mythiques ? « *Debord était un contemptif.* » Suit une précision : « *L'art l'intéressait très peu. Il n'a pas regardé l'art de ses contemporains, à l'exception d'Yves Klein. Il avait un petit Klein bleu. Il y voyait la forme la plus réduite de la peinture – c'est cette idée qui le retenait dans cette œuvre.* » Ce peu d'intérêt a joué un rôle déterminant dans la séparation de Constant et Debord en 1960, ce dernier se refusant à admettre que l'artiste Constant abandonne toute pratique et toute réflexion plastiques. « *Oui. Mais il ne faut pas dire que j'ai été exclu de l'IS. Je l'ai quittée de moi-même, c'est tout différent.* » Il l'a quittée alors qu'il s'engageait dans le projet *New Babylon*, rêve d'un urbanisme « unitaire » qui voulait inventer des villes où la circulation, les relations, les activités s'accomplissent librement et où la vie échappe aux contraintes des métropoles modernes.

Seul, puis avec des assistants, Constant a

commencé à construire les maquettes aériennes de sa cité idéale, moins maquettes que sculptures, à en dessiner plans et vues, moins exercices d'architecte qu'improvisations de peintre et de graveur. Ce sont ces travaux qui sont présentés à Kassel cet été pour la Documenta. Constant revient de son inauguration. « *Je suis l'artiste le plus vieux de la Documenta. Non la plus vieille, c'est Louise Bourgeois... Mais elle est morte.* » On l'assure que non, elle est toujours vivante. « *Vraiment ? Donc, je ne suis pas le plus âgé. Tant mieux.* » Il rit un peu. « *A 82 ans, c'était inespéré.* » La présentation de *New Babylon* lui a convenu : « *C'est dans un grand espace, il y a de la place, c'est bien... Mais il n'y a que des photos et de la vidéo dans cette Documenta. Des documents, des documents... Et plus du tout de peinture. Combien sommes-nous de peintres, là-bas ? Deux ou trois.* »

Lui fait-on observer que lui-même n'a pas été invité pour sa peinture mais pour ses expériences urbanistiques, il l'admet mais reste ferme : l'essentiel de son œuvre, à ses yeux, demeure ses toiles, celles d'autrefois et celles qui sont en cours dans l'atelier, lequel se trouve dans une ancienne école désaffectée, dans un quartier périphérique cerné par les canaux et les étangs. « *Ici, je ne peins que mes aquarelles* ». La pièce est au rez-de-chaussée : deux établis, des néons, des casiers où sont rangées

des œuvres encadrées, quelques pots de verre. L'endroit est plutôt exigü. « *J'ai eu des ateliers bien plus petits. A Paris, dans les années 1950, j'habitais une chambre, au 6^e étage, rue des Martyrs. J'y vivais avec mon fils Victor. Ce n'était pas bien grand. Il y avait deux lits rangés le long de la pente du toit. Dans la journée, ils étaient cachés par de la toile, que j'avais disposée en rideau. Le reste de la chambre, c'était l'atelier.* »

De toute évidence, il a plaisir à évoquer cette époque, entre Cobra et IS. « *Les autres chambres étaient occupées par des putains. Dans la journée, elles étaient dans la rue et elles laissaient leurs enfants en haut. Comme j'étais le seul à cet étage, ils venaient taper à la porte pour jouer avec mon fils – ça ne me plaisait guère du reste... Je leur donnais des morceaux de sucre. Ces enfants vivaient dans de telles conditions... Mais on était bien tout de même.* »

Philippe Dagen

L'œuvre de Constant a fait l'objet de plusieurs ouvrages en français, parus aux éditions Cercle d'art depuis 1992. Le dernier, *L'Atelier d'Amsterdam*, a paru en 2000.

New Babylon à la Documenta 11. Informations : Friedrichsplatz 18, 34117 Kassel, Allemagne. Tél. : 00-49-561-70-72-70. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 15 septembre.



LEO ERKEN

LES GENS DU MONDE

■ Le ténor Luciano Pavarotti a promis de se taire pour toujours le 12 octobre 2005. Dans une interview à la chaîne CNN, il a affirmé qu'il ne chanterait plus jamais à compter de la date de son soixante-dixième anniversaire, « *même dans ma salle de bains* », a-t-il précisé.

■ Quelques semaines après avoir rompu ses relations contractuelles avec EMI, le chanteur Rodolphe Burger, leader du groupe Kat Onoma, a annoncé la création de son propre label discographique, Dernière bande, cofondé avec l'écrivain Olivier Cadiot. Ce label sera inauguré par un album commun de Burger et Cadiot, *Hôtel Robinson*, avant la publication d'une adaptation musicale du *Cantique des cantiques* enregistrée par le chanteur et Alain Bashung. Suivront l'album de la comédienne Jeanne Balibar, un live et un DVD de Kat Onoma, puis la réédition de tous les albums du groupe et des disques solos de Rodolphe Burger.

■ Un juge californien vient d'entériner un accord, portant sur 4,75 millions de dollars, entre Universal Music et les musiciens, dont Peggy Lee, qui avaient enregistré pour le label Decca, racheté en 2000 par la filiale de Vivendi Universal (*Le Monde* du 30 mai). Peggy Lee, qui est morte le 21 janvier, avait intenté une action, rejointe par 161 artistes ou légataires d'artistes, parmi lesquels les héritiers de Louis Armstrong, en affirmant que la maison de disques avait retenu des millions de dollars sur leurs royalties. Le comédien Larry Haggman, dont la mère, Mary Martin, avait enregistré pour Decca, continue de s'opposer à cet accord.

■ Malgré des critiques unanimement défavorables dans la presse londonienne, la comédie musicale *We Will Rock You*, fondée sur les chansons du groupe Queen, va passer l'Atlantique et s'installer sur Broadway, annonce *The Independent*. Le spectacle, dont le livret est dû à l'humoriste britannique Ben Elton, est un succès depuis que le guitariste de Queen, Brian May, a ouvert les célébrations du jubilé royal par un de ses célèbres solos. Paul Roberts, l'un des producteurs, a déclaré à son sujet : « *Ce n'est pas du Shakespeare. On laisse son cerveau à la porte et on passe un excellent moment.* »

■ Le *Juif au bonnet de fourrure*, une œuvre longtemps attribuée à Rembrandt, vient d'être remise au ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, par les autorités tchèques. Ce tableau faisait partie de la collection Adolphe Schloss, pillée en France par les nazis pendant la seconde guerre mondiale. Il était détenu depuis 1945 par la Galerie nationale de Prague et sera restitué aux héritiers du collectionneur. La valeur de cette petite toile, sans doute peinte par un élève de Rembrandt, est estimée à 50 000 euros.

RADIO

► **Carnet nomade : Conversation avec J.-B. Pontalis** 15 h 00, France-Culture
Dans sa maison de Boissy, l'écrivain J.-B. Pontalis répond aux questions de Colette Fellous. Il évoque son enfance, ses proches, les vacances à Cabourg, désignant le rêve comme « *une pensée qui ne sait pas qu'elle pense* ».

► **L'école des savoirs** 11 h 40, RFI
Laurence Théault s'intéresse, en compagnie de la modiste Sylvie Camicas, aux chapeaux, qui, dès le premier rayon de soleil, resurgissent des placards : en paille, en toile, fleuris, voyants ou discrets, révélateurs de la personnalité de celui qui les porte.

► **En étrange pays** 14 h 00, France-Culture
Quand il a déposé ses appareils dans le sud de l'Islande, le photographe Jean Hervoche s'est interrogé : « *Comment photographier le néant ?* » Dans cette émission produite par l'écrivain Gilles Lapouge, il répond : en jouant du noir et blanc, de l'opéra du vide et de l'absence.

► **L'autre Europe** 16 h 40, RFI
Le point sur le cinéma slovène, qui se porte bien : ce petit pays de 2 millions d'habitants possède trente maisons de production, et 90 salles en activité, ses films sont primés aux festivals.

DOMINIQUE DHOMBRES

Roman-photo

C'EST PARTI pour les séries d'été. TF1 a tiré avant les autres chaînes, mercredi soir, avec le premier épisode de « *L'Été rouge* », une espèce de saga alpine, avec cimes enneigées, haines tenaces, champion de ski, casino au bord du lac et voitures de luxe. On ne saura que dans cinq semaines qui a tué Hélène de Graf, la belle héritière qui roule en décapotable rouge. Il va falloir tenir le rythme. Dès le premier quart d'heure, on a eu droit à une étreinte torride entre le champion de ski et l'héritière, presque aussitôt suivie du meurtre de cette dernière. Le skieur viril est reparti sur sa moto (il saute aussi en parachute), laissant la jeune femme dangereusement seule dans son grand chalet. On sait donc qu'il n'est pas l'assassin. Mais il est condamné à vingt ans de prison. Et treize ans plus tard... On se prend parfois à rêver que les auteurs du scénario ont eu recours au second degré. Mais non, c'est du roman-photo quasiment à l'ancienne. On passe d'un cliché à l'autre, guidé par une main implacable. Finalement, il vaut mieux se laisser faire !

Cela ressemble parfois à un dépliant touristique sur Aix-les-Bains, son casino, son lac, ses cures thermales. Thomas Croze, le

skieur, appartient à une famille savoyarde très unie. Alex de Graf, le patron du casino, est toujours tiré à quatre épingles. Il roule en Rolls, lui. Tout ce monde joue admirablement faux. Comment faire autrement avec des dialogues pareils ? « *Je ne serai plus jamais seule, maintenant* », dit la fille d'Alex de Graf, qui rentre dans sa vallée – après d'improbables études d'archéologie – avec son bébé de quatre mois né de père quasiment inconnu. « *C'est doux, une peau de femme* », murmure Thomas Croze, qui redécouvre l'amour à sa sortie de prison. Il est revenu pour démasquer le véritable assassin. Il est évidemment soutenu par son admirable famille savoyarde. Il est aussi épié par un personnage mystérieux qui l'observe en permanence à travers des jumelles.

Dans cette mélasse, surgit soudain un personnage. C'est le commissaire de police nonchalant et teigneux chargé de surveiller l'ancien détenu en liberté conditionnelle. Tiens, un comédien. C'est Guy Marchand. Les règles du feuilleton veulent qu'on dévoile, à la fin de l'épisode, quelques images du suivant. Il va y avoir une course-poursuite, dans la neige, entre le commissaire et le skieur. Il faudra aviser, mercredi prochain.

TÉLÉVISION

Iraniennes éclairées

Paysages de montagne grandioses, petits villages perdus dans le froid... « *Tu es arrivé, mais tu es arrivé en retard* », dit le vieil homme au volant de sa camionnette. Lorsqu'il évoque la mort de sa femme, sa voix se casse. Hossein Esfandyari, 77 ans, est analphabète, mais son épouse ne l'était pas. C'était elle qui distribuait les livres « *qui apportent la lumière* » aux femmes dans les villages d'Iran. Lui conduisait. Hormuz Key, cinéaste iranien installé depuis vingt ans en France, devait faire ce film avec elle, mais le projet a pris du temps, elle est tombée malade...

Le réalisateur a décidé de tourner avec le mari, qui a pris le relais. Quand « *la Bibliothèque nationale de Tonton Hossein Esfandyari* » s'arrête dans une rue, les femmes, les enfants s'agglutinent avec un air de gourmandise comme s'il apportait des bonbons. Le vieil homme régent : un livre seulement ! Il prend les commandes. Comme il ne sait pas écrire, les jeunes filles inscrivent sur la toile cirée le livre dont elles ont besoin. Le trajet du vieux « *bibliothécaire* » sert de fil conducteur à ce documentaire qui prend en réalité la température de la révolte des femmes dans tout le pays. Hormuz Key est en communication aérienne avec les grands-mères, les mères, leurs filles. Regard précis et délicat sur une réalité bouillonnante. – C. H.

« *Filles d'Iran* », vendredi 28 juin, Histoire, 9 h 20.

TÉLÉVISION

VENDREDI 28 JUIN

► **Des outils et des hommes**

7 h 25, France 5
Un documentaire instructif, qui, par le biais d'une lampe de mineur, raconte près de deux cents ans d'histoire des « gueules noires ». Réalisé par Laurent Lutaud, il s'inscrit dans une série en plusieurs volets sur les rapports intimes de l'homme à son outil de travail. Ce numéro

en profite pour retracer les différentes métamorphoses de cette lampe symbole du monde de la mine, toujours numérotée, seule pièce d'identité de l'ouvrier au fond du puits.

► **Grégoire peut mieux faire** 20 h 40 Arte
Grégoire (Anthony d'Haene) et Ishem (Ali Allouche) sont élèves de seconde dans un établissement coté de La Ciotat, près de Marseille. Tandis que le premier, issu d'un milieu favorisé, ne pense qu'à faire

l'école buissonnière et finit par se faire renvoyer, le second, enfant de l'immigration, s'accroche à ses études, convaincu qu'elles permettent l'ascension sociale. Pourtant lui aussi devra quitter le lycée, parce qu'il a fourni une fausse adresse pour échapper au lycée de son secteur, moins réputé. Ce téléfilm de Philippe Faucon, cinéaste remarqué pour la justesse de ton de ses films sur l'adolescence (*Mes 17 ans, Samia*), reflète avec une rare vérité, par petites touches, la vie des lycéens d'aujourd'hui.

► **Nuit Japon** 22 h 45, Canal+
Une nuit déclinée sur le mode de l'horreur, avec quatre films : ouverture avec *Ring*, de Hideo Nakata, qui signe le renouveau du cinéma fantastique japonais ; suivi de *Elle s'appelait Scorpion*, réalisé par Shunya Ito, qui raconte la révolte de détenues dans une prison de femmes, mélange de violence et de grotesque ; à 01 h 55, *Tetsuo*, de Shinya Tsukamoto, décrit la transformation d'un homme d'affaires japonais en monstre métallisé. Pour finir la nuit, à 3 h 05, *L'Aventure de Denchu Kozu*.

► **Algérie, paroles de tortionnaires** 20 h 50, Odyssee
Rediffusion de l'excellent documentaire de Jean-Charles Deniau, mais sans le débat prévu consacré à la torture en Algérie.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 27 JUIN

TF1

16.25 Dingue de toi Espionne, mon amour. Série **17.00** Melrose Place En quête d'une mère. Série **17.50** 7 à la maison Méli-mélo amoureux. Série **18.45** Tous ensemble **19.55** Météo, Journal, Météo **20.50** Trafic infos.



20.55 **UNE FEMME D'HONNEUR** Poids Lourds. Série. Avec Corinne Touzet, Rémy Carpentier, Patrick Guillemin, Gabrielle Forest, Franck Capillery. 3657114 *La brigade est sur les dents : un gang s'attaque à des routiers pour voler leurs chargements, non sans avoir molesté les chauffeurs.*
22.48 Tous ensemble Les temps forts.

22.50 **COLUMBO** Inculpé de meurtre. Série. Avec Peter Falk, Gene Barry, Katherine Jurkiewicz, William Windom, Nina Foch. 5983553 *Columbo enquête sur la mort de l'épouse d'un éminent psychiatre.*

0.40 Les Couilles de l'économie Magazine **1.30** Vis ma vie Spéciale célébrités **3.05** Reportages Les triplés **3.30** Histoires naturelles Au pied de l'archange ; La pêche à la mouche en Yougoslavie **4.55** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.40 Greystoke, la légende de Tarzan ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 140 min). **TCM**
16.35 La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min) **CineCinemas 2**
17.00 L'Esclave libre ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 125 min). **TCM**
18.30 The War Zone ■■ Tim Roth (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 95 min) **CineCinemas 1**
19.00 La Garçonne ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 120 min) **Cinétoilette**
20.45 Chantage ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1929, N., v.o., 85 min) **CineClassics**
21.00 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 100 min) **Cinétoilette**
21.00 La Féline ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 70 min) **Paris Première**
22.10 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 95 min) **CineCinemas 2**
22.25 Les Félines ■■ R. Clément (1964, N.) **O 13^{ème} Rue**
22.55 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 90 min) **CineCinemas 3**
23.45 Mystery Men ■■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) **CineCinemas 2**
0.00 L'Ange blanc ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 80 min). **TCM**

FRANCE 2

16.35 En quête de preuves Série **17.30** Qui est qui ? **18.10** JAG A chacun sa place. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.35** Elections 2002 Alain Lambert **20.55** Météo, Point route.



21.05 **ENVOYÉ SPÉCIAL** Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly. Au sommaire : Quelle vie après le Loto ? ; Les tueurs rentrent au bercail ; Une partie de pétanque. 2330756 *Dans ce deuxième reportage nous allons à la rencontre de deux détenus de la prison de Pollfmoor, en Afrique du Sud, qui s'apprennent à retrouver la liberté.*

23.15 **CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT** La passion. Magazine présenté par Guillaume Durand. 2269379 **0.50** Journal de la nuit, Météo **1.10** Nikita L'issue de secours **O**. Série.

1.50 Henry V Pièce en 5 actes de William Shakespeare. Mise en scène de Jean-Luc Benoît. Avec Philippe Torreton, Laure Bonnet 52266596 **4.30** 24 heures d'info **4.50** Live for Love United **4.55** Pyramide Jeu (30 min).

FRANCE 3

14.55 La Valse des souvenirs Téléfilm. Douglas Green (EU, 2000) **16.30** TO3 **17.40** A toi l'actu **17.55** C'est pas sorcier **18.25** Questions pour un champion **18.55** 19-20 de l'info **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix...



20.55 **L'EXPERT** Film. Luis Llosa. Avec Sylvester Stallone, Rod Steiger, James Woods, Sharon Stone. *Policier* (EU, 1994) **O**. 3641553 *Un spécialiste en explosif est engagé par une femme qui lui demande de venger ses parents. Il se retrouvera au centre d'un complot. Film d'action sans surprises...*
22.45 Météo **22.50** Soir 3.

23.10 **HISTOIRE D'UNE DROITE EXTRÊME** [2/2]. Documentaire. William Karel. 5216008 *Une analyse du « patchwork idéologique » qu'est le Front national.*

0.05 L'Opéra de la mine *Tower opéra*. 2593916. **1.05** J'ai pas sommeil **1.35** Espace francophone **2.00** Ombre et lumière J.-P. Gaultier **2.30** Soir 3 **2.55** Des racines et des ailes Louxor **4.50** Un jour en France (35 min).

CANAL+

18.00 Planète rouge Film. A. Hoffman. Avec Val Kilmer. *SF* (EU, 2000) **O** **►** *En clair jusqu'à 21.00* **19.40** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.00** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



21.00 **LA NEIGE TOMBAIT SUR LES CÈDRES** Film. Scott Hicks. Avec Ethan Hawke, Youki Kudosh, Reeve Carney, Anne Suzuki, Rick Yune. *Drame* (EU, 1999) **O**. 17485 *En 1950, dans l'Etat de Washington, un journaliste mène une enquête sur la mort suspecte d'un pêcheur. Lourde et ennuyeuse adaptation d'un best-seller.*

23.00 **EN PLEINE TEMPÊTE** ■ Film. Wolfgang Petersen. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, John C. Reilly, Diane Lane, William Fichtner. *Catastrophe* (Etats-Unis, 2000, v.o.) **O**. 4775927

1.05 Les Enfants terribles ■■ Film. J.-P. Melville. Avec Nicole Stéphane. *Drame* (Fr., 1949) **O** **2.55** Too Much Flesh Film. Jean-Marc Barr et Pascal Arnold. *Drame* (Fr., 2000) **O** **4.40** Les Cent Regards de Lars von Trier (60 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Des bateaux et des hommes « Ile-de-France » **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Madère **19.45** De Séoul à Yokohama **19.50** Arte info, Météo **20.15** Reportage Péril sur le Danube.



20.40 **PREMIÈRE SÉANCE - PETITE CHÉRIE** ■ Film. Anne Villacèque. Avec Corinne Debougnière, Jonathan Zaccai, Laurence Février, Patrick Préjean, Pierre Louis-Calixte. *Drame* (Fr., 1999, v.o.) **O**. 753824 *Une jeune femme vivant encore chez ses parents épouse un aventurier qui tente d'arnaquer sa belle-famille. Une grinçante et désespérée étude de mœurs.*

22.30 **THEMA - DÉNAZIFICATION : COMMENT DEVENIR DÉMOCRATE ?** COMMENT DEVENIR DÉMOCRATE ? Documentaire. Dieter Reifarh (Allemagne, 2002). 100036008

0.00 Thema - Le Point zéro ■■ Film. Edgar Reitz. Avec Kai Taschner, Anette Jünger. *Histoire* (Allemagne, 1976, v.o.) 8317206. **1.55** Music Planet 2 Nite Susheela Raman et Cheb Mami. Magazine (50 min) 7455436.

M6

17.10 Cœur Caraïbes Série **18.00** Le Clown Partie d'échecs. Série **19.00** ET **20.40** Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Il faut savoir rester jeune ! Série.



20.50 **LOFT STORY 2** Dernière émission hebdomadaire avant la grande finale. Diverstissement présenté par Benjamin Castaldi et Séverine Ferrer. 3920973 *Après onze semaines, plus que quatre candidats dans le Loft. Qui seront les finalistes ?*

23.20 **ALLY McBEAL** Baby Blues **O**. Série. Avec Calista Flockhart, Lisa Nicole Carson, Michael Easton, Henry Wronicz, Eddie Mills. 4937094

0.10 E = M6 Spécial Les pièges de l'été. Magazine 1539577 **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (300 min) 93314393.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Feuilleton.
21.00 Le Gai Savoir. Fernand Meyer.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Saint-Denis. Par l'Orchestre national de France, dir. Vladimir Jurowski : *Parsifal* (extraits), de Wagner ; *Como Anheia la Cierva* (création), de Pärt.
23.00 Jazz, suivez le thème. *On Green Dolphin Street* [4/4].
0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Le Quatuor Prazak aux Bouffes du Nord. Par le Quatuor Prazak : Œuvres de Schubert.
22.05 Les Rendez-Vous du soir (suite). *The Fairy Queen : suite instrumentale*, de Purcell, dir. T. Hengelbrock ; Œuvres de Holst, Britten, Vaughan Williams ; *Concerto pour violon* op. 61, de Elgar, dir. Georg Solti.

MAGAZINES

16.10 ET **0.10** i comme idées. Laure Adler. i télévision
16.50 Les Lumières du music-hall. Ivan Rebhoff. Michel Delpech. Paris Première
17.10 Comme à la télé. Invités : Flavie Flamant ; Stéphane Collaro ; Alain De Greef. Match TV
18.55 J'y étais. Bruno Masure ; Pierre Menton. Match TV
19.00 Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caimans. La course du Palio. National Geographic
20.45 Good As You. Emission spéciale. Invités : Marianne James ; Dave. Canal Jimmy
22.10 Open club. Alfred Hitchcock. Invité : Dominique Paini. CineClassics
22.10 Recto Verso. Jane Birkin. Paris Première
22.15 Boléro. Invité : SAS le prince Albert de Monaco. TMC

DOCUMENTAIRES

17.00 Pierre Nora. [3/4]. Le Débat. Histoire
17.30 Voyage gastronomique au Canada. Toronto. Voyage
17.40 Un siècle de progrès sans merci. [2/6]. Planète
18.35 Ronaldo. Planète
19.05 Chambord secret. Odyssee
19.15 Auguste Rodin. Mezzo
19.45 Action Heroes. Kevin Costner. TPS Star
19.50 Les Refrains de la mémoire. Tout va très bien madame la marquise, 1934. Paris Première

20.00 La Loi du tigre. National Geographic
21.00 Deux ans dans les îles Galapagos. Nat. Geographic
21.00 Patrice Lumumba, mort au Congo. Histoire
21.55 Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage. Histoire
22.30 Voyage gastronomique au Canada. Montréal. Voyage
22.45 Survivre. [1/8]. Les guépards. Odyssee
23.00 Pilot Guides. Cambodge. Voyage

SPORTS EN DIRECT

14.00 ET **17.30** Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (4^e jour). A Wimbledon. Pathé Sport
16.30 Cyclisme. Tour de Suisse (9^e étape) : Lyss - Bienne (contre-la-montre 34,5 km). Pathé Sport

DANSE

0.00 Mayerling. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Franz Liszt. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1994. Avec Irek Mukhamedov (le prince Rudolf), Viviane Durante (la baronne Marie Vetsera), Leslie Collier (la comtesse Marie Larish). Mezzo

MUSIQUE

19.45 Liederkreis. Lugano, 1986. Avec Olaf Bär (baryton), Geoffrey Parsons (piano). *Liederkreis pour voix et piano* opus 39, de Robert Schumann. Mezzo

VENDREDI 28 JUIN

TF1

13.00 Journal, Météo **13.53** Trafic infos Magazine **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Conduite coupable Téléfilm. Chuck Bowman. Avec Lynda Carter, Jessica Bowman (EU, 1998) **16.25** Dingue de toi A la noce. Série **17.00** Melrose Place Amours fous. Série **17.50** 7 à la maison Méli-mélo amoureux **18.45** Tous ensemble **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 **KOH LANTA** Episode n°1. Divertissement présenté par Denis Brogniart. 278041 *Parmi les 30 000 candidats à la deuxième saison de « Koh Lanta », seize seulement ont été sélectionnés pour vivre cette aventure. Cette année, c'est la côte pacifique du Costa Rica qui accueille les seize naufragés, répartis en deux équipes.*

21.55 **SANS AUCUN DOUTE** Spécial disparitions. Magazine présenté par Julien Courbet. Au sommaire : Les fugues de mineurs ; Le point sur les disparitions inquiétantes de mineurs ; Enquête sur le terrain avec la Brigade de recherche des personnes disparues ; Les associations ; Les associations. 2726645 **0.15** Les Coups d'humour La dernière de la saison 1921639 **1.00** Reportages Soixante ans ! Et bien dansez maintenant 1964097.

1.25 Très pêche Documentaire **2.15** Aimer vivre en France Voyager en Europe **3.15** Muay Thai, en route vers la gloire **4.30** Histoires naturelles Documentaire **4.40** Musique (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Days of Glory ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min) **CineClassics**
14.30 Too Much Flesh ■■ Jean-Marc Barr et Pascal Arnold (France, 2000, v.m., 105 min) **Canal + Vert**
14.35 Chantage ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1929, N., v.o., 85 min) **CineClassics**
16.10 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 100 min) **CineCinemas 2**
16.10 Dr.ocrates ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 75 min). **TCM**
20.45 Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.m., 120 min). **TCM**
21.00 Ouvre les yeux ■■ Alejandro Amenabar (France - Espagne, 1997, v.o., 115 min) **O** **Cinéfaz**
21.00 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 131 min) **O** **TPS Star**
21.00 Cinquième colonne ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) **CineClassics**
21.00 Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, v.m., 155 min) **O** **CineCinemas 3**
22.40 La Leçon de piano ■■ Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, v.m., 115 min) **O** **CineCinemas 2**
22.45 Le Démon des armes ■■ Joseph H. Lewis (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 85 min) **O** **TCM**
23.15 L'Auberge de la Jamaïque ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1939, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
0.20 Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1971, v.o., 135 min) **O** **CineCinemas 1**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** Inspecteur Derrick Johanna. Série **14.55** Un cas pour deux Terreur de l'au-delà. Série **16.00** Des chiffres et des lettres **16.30** Un livre **16.35** En quête de preuves Erreur judiciaire. Série **17.30** Qui est qui ? **18.10** JAG Collision. Série **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo **20.50** Point route Magazine.



20.55 **UNE SOIRÉE DE POLARS** **20.55** La Crim' Meurtre au lavage **O**. Série. Avec Clotilde de Baysier, Jean-François Garreaud, Roger Ibanez, Philippe Nahon 5727848 **21.50** La Crim' Mort d'un prince **O**. Série. Avec Clotilde de Baysier, Jean-François Garreaud 3389515 **22.45** Avocats et associés Le prix des sens **O**. Série. Avec François-Eric Gendron 2308003.

23.45 **FRANCK DUBOSC** Spectacle J'vous ai pas raconté ? Enregistré au Théâtre du Splendid, en 1999. Réalisation de Virginie Lemoine. 2248886

1.20 Journal de la nuit, Météo.

1.40 Concert d'été à Oslo Interprété par le Chœur philharmonique d'Oslo, dir. Solveig Kringlebotn 2454097 **2.40** Envoyé spécial Magazine **4.40** 24 heures d'info, Météo (15 min).

FRANCE 3

13.20 Benny Hill Série **13.55** C'est mon choix **14.55** Sept morts par coïncidence Téléfilm. Jud Taylor. Avec Richard Crenna, Susan Blakely (EU, 1990) **16.30** TO3 Cédric ; Titeuf ; La Double vie d'Eddy Mc Dowd **17.40** A toi l'actu **17.55** C'est pas sorcier **18.20** Un livre, un jour **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



20.55 **THALASSA** Grand large. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les jardinières de la mer ; La baleine franche australe revient à Valdès ; Brésil, le silence des dunes ; Les squatters du Pacific Rim ; Les pêcheurs migrants ; La relève du phare des Évangélistes ; Les pêcheurs de nids d'hironnelles ; Uluwatu. 4582393 **22.30** Météo **22.35** Soir 3.

22.55 **ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE** Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot. 9868652

1.00 Ombre et lumière Invité : Marcel Desailly **1.30** C'est mon choix... ce soir **1.55** Soir 3.

2.20 Histoire d'une droite extrême [2/2]. Documentaire. William Karel **3.10** J'ai pas sommeil Magazine **3.40** Les Dossiers de l'Histoire Je suis la folle de Brejnev **4.55** Un jour en France Magazine (30 min).

CANAL+

14.00 Trois huit ■■ Film. P. Le Guay. Avec M. Barbé. *Drame* (Fr., 2000) **O** **15.30** Surprises **15.50** En pleine tempête ■■ Film. W. Petersen. Avec G. Clooney (EU, 2000) **O**. 3437041 *Petits arrangements entre amis* Téléfilm. Eric Bross (EU, 1999) **O** **►** *En clair jusqu'à 21.00* **19.35** + de cinéma **19.40** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.00** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



21.00 **PITCH BLACK** Film. David N. Twohy. Avec Vin Diesel, Cole Hauser, Radha Mitchell, Keith David, Lewis Fitz-Gerald. *Science-fiction* (Austr. - EU, 2000) **O**. 2147645 *Un vaisseau spatial doit se poser en catastrophe sur une planète déserte. Les naufragés découvrent un complexe de forage abandonné... Une série B essoufflée.*

22.45 **LA NUIT JAPON : RING** ■■ Film. Hideo Nakata. Avec Nanako Matsushima, Miki Nakatani, Hiroyuki Saneda, Yuko Takeuchi. *Fantastique* (Japon, 1998) **O**. 5964428

0.25 Elle s'appelait Scorpion ■■ Film. S. Ito. Avec Meiko Kaji. *Suspence* (Japon, 1972) **O** 1748770
1.55 Tetsuo ■■ Film. Shinya Tsukamoto. Avec Kei Fujiwara. *Fantastique* (Jap., 1988, v.o.) **O**.

3.05 L'Aventure de Denchu Kozo Téléfilm. S. Tsukamoto. Avec Nariaki Senba (Jap., 1987, v.o.) **4.00** Depardieu à la télé Documentaire **4.30** Chronologie d'un crime Téléfilm. S. J. Furie. Avec Marlee Matlin (EU, 1998, 95 min) **O**.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Mel Gibson **14.35** Idéal Palace [4/6]. L'hôtel Peninsula de Hongkong **15.35** L'Afrique du Sud **16.35** La Fierté rose **17.30** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.42** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage La Rue du pardon. Documentaire.



20.40 **GRÈGOIRE PEUT MIEUX FAIRE** Téléfilm. Philippe Faucon. Avec Lynda Benaouda, Anthony d'Haene, Salima Guedja, Ali Allouche, Blanche Finger (Fr., 2001). 2147645 *Grégoire ne fait rien au lycée, et ne veut rien faire. Islem, quant à lui, travaille dur. Il est cependant exclu de l'établissement, parce que sa mère l'a inscrit en trichant avec la carte scolaire.*

21.55 **LA VIE EN FACE - THE FINAL KICK** Documentaire. Andreas Røgenhagen (Allemagne, 1994). 1748770 *Les meilleurs moments de la finale de la Coupe du monde de football 1994, à Los Angeles, et les réactions des téléspectateurs saisis dans divers endroits du monde.*

22.50 Profils - Miquel Barceló Des trous et des bosses. Documentaire 549041.

0.10 Gentleman Jim ■■ Film. Raoul Walsh. Avec Errol Flynn. *Biographie* (Eu, 1942, N. v.o.) 1424691 **1.50** L'Aventure humaine - Les Etrusques Un voyage interrompu 5834748 **2.45** Le Dessous des cartes (10 min) 8811271.

M6

13.35 Un témoin inattendu Téléfilm. S. S. Curtis. Avec Alex Carter (Can., 1998) **15.15** Les Anges du bonheur Série **16.10** M6 Music **17.10** Cœur Caraïbes Compte à rebours. Série **18.00** Le Clown Ma dernière volonté. Série **19.00** ET **20.40** Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Angoisse et soupçons. Série.



20.50 **GRAINES DE STAR** Divertissement présenté par Laurent Boyer, avec la participation de Nathalie Vincent. Invités : Models, Cylia, Patrick Bruel, Billy Crawford, Céline Dion, Damien, dernier vainqueur de « Graines de star », Pablo Villafranca, Organiz. 14533026

23.10 **PROF**

PIERRE GEORGES

Insincérité comptable

LA TROMPERIE sur la qualité est un concept tout-terrain. De la fraîcheur d'une salade aux comptes d'une multinationale, tout peut être affaire de duperie, plus ou moins volontaire et plus ou moins organisée. Même si, évidemment, les conséquences ne sont pas identiques.

Du poissonnier qui badigeonne de rouge les œufs d'un poisson en péril pour lui donner toutes les apparences d'une fraîcheur admirable au grand magicien des chiffres qui, par de superbes artifices et acrobaties comptables, réussit à transformer le bilan d'une grande société pour le rendre plus présentable à l'étal boursier, il n'y a pas de différence de méthode. Simplement une différence de niveau : ici artisanal, là mondial. Ici bricolé, là prodigieusement organisé.

Prenons cette nouvelle affaire de duperie géante des comptes, cette affaire WorldCom, dont un fameux gauchiste, George W. Bush, n'hésite pas à dire qu'elle est « scandaleuse ». Elle l'est, en effet. Scandaleuse dans la méthode, encore qu'il ne soit pas toujours facile de situer l'exacte frontière entre l'habileté comptable et la manipulation financière. La preuve, même des organisations expertes, comme la fameuse firme d'audit Andersen, peuvent s'y laisser prendre, à supposer qu'elles ne participent pas elles-mêmes à l'entreprise de duperie.

Et elle est scandaleuse encore plus, au sens probablement où l'entendait George Bush, dès lors qu'elle mine et ruine la confiance du consommateur-investisseur. Malheur, en Bourse comme en poissonnerie, à celle ou à celui par laquelle ou lequel le scandale arrive ! Au jeu boursier, qui est évidemment plus qu'un jeu,

mieux vaut que la cote ne soit pas truquée, comme vulgaire roulette d'un établissement flibustier. Sinon, cela fait désordre. Et plus que désordre, débâcle et fuite de la clientèle.

Face à ce risque et à ces affaires répétitives, nul doute que la police boursière, version experte et supérieure de la répression des fraudes et de la police des jeux, va cogner. Il le faut puisqu'il y a de la confiance. Et que, sans la confiance précisément, rien ne va plus au casino mondial.

En matière comptable, les experts, au bout de leurs opérations de vérification et de contrôle, disposent d'un mot redoutable, d'un mot qui ne laisse pas de marge d'interprétation : celui de « sincérité ». Ils sont les garants de cette fameuse sincérité des comptes.

Dans l'affaire WorldCom, venant après l'affaire Enron, et d'autres, cette fameuse sincérité fut de toute évidence plus affirmée que réelle, vu que les irrégularités comptables, par une opération du type tour de passe-passe, portent sur 3,8 milliards de dollars. C'est donc plutôt d'une totale insincérité des comptes qu'il faudrait parler. Et d'une entreprise de maquillage et de tromperie de haut niveau, relevant plus de la justice que de la Bourse des valeurs.

Cette sincérité ou insincérité des comptes, cette tromperie sur la qualité, peuvent se nichier partout. Tenez, par exemple, cette fameuse Coupe du monde arrivant sur ses fins, et sur une finale elle seule incontestable. Tout au long de l'épreuve, et à la Bourse des valeurs, y compris françaises, n'y a-t-il pas eu une duperie généralisée sur les cours des joueurs et sur la sincérité des rencontres ?

Les vins bulgares à la conquête de la Russie et de l'Union européenne

PLOVDIV

de notre envoyé spécial

« Nos vins sont des vins de collection. » Rositsa Kuichukova ouvre avec une fierté tranquille les portes de son chai et de sa cave de dégustation. Elle est viticultrice à Brestovitz, un bourg de la plaine de Thrace, à un jet de pierre de Plovdiv. C'est le cœur du vignoble bulgare, riche en appellations prestigieuses : bolgar, pirinsko, trakia. L'encépagement est principalement français – cabernet et merlot en rouge, aligoté et sauvignon en blanc –, mais le vignoble soigne aussi ses cépages indigènes : en blanc, le rikat, le dimyat, le misket ; en rouge, le pamid et, surtout, le mavrud, qui donne un vin charnu, que les Bulgares considèrent volontiers comme le chef-d'œuvre de leur tradition vigneronne.

Sous le label Villa vinifera, Rositsa Kuichukova, 39 ans, deux enfants, produit 600 000 bouteilles par an. L'exploitation est déjà ancienne : créée en 1936, nationalisée en 1945 par le nouveau pouvoir communiste, privatisée en 1998 après l'écroulement de ce même pouvoir. Comment s'est fait le financement, à coup sûr exigeant, de cette privatisation ? C'est la seule question qu'élué la jeune femme ; tout au plus précise-t-elle que l'exploitation est une société de droit privé, Starho Co, une formule juridique que l'on pourrait comparer aux sociétés civiles d'exploitation viticole (SCEV) françaises. « C'est une solution classique pour l'ancienne nomenklatura reconvertie », commentera un peu plus tard un journaliste de Sofia.

Rositsa a fait avant le « changement », comme on dit souvent ici, ses études en URSS, ce qui n'était pas donné à tout le monde. C'est à Moscou qu'elle a rencontré son mari, Boris, 39 ans lui aussi, qui gère maintenant la politique commerciale de la cave. La production part à 90 % vers la Russie. « Nous avons beaucoup d'amis là-bas, explique-t-il, et nous y avons gardé de nombreux contacts. » Les vins partent jeunes, au prix d'environ 2,5 euros la



Boris et Rositsa Kuichukova dans le chai de dégustation.

bouteille. « La cave Villa vinifera, explique sa présidente, ne possède en propre que 5 hectares de vignes, achetés en même temps que les chais et le matériel de vinification. Pour le reste, la production se fait en collaboration avec quelques voisins, propriétaires de 2 ou 3 hectares chacun, à qui la cave assure l'appui technique : nous surveillons la taille et les traitements, et ils livrent leur vendange en grappes. »

L'entreprise vinifie au total une trentaine d'hectares. « C'est encore trop peu pour la capacité de la cave. Il faudrait arriver à une centaine d'hectares. » Le vin est élevé en fûts, « dans des barriques françaises, qui présentent la meilleure qualité de bois. L'embouteillage est assuré par une entreprise voisine achetée par le groupe suisse Allianz ».

Rositsa et Boris envisagent maintenant une percée dans l'Union européenne, avec une stratégie qui mise à la fois sur l'image d'un savoir-



faire millénaire, sur la collaboration d'artistes et de designers, et sur le démarchage par Internet.

Villa vinifera apparaît bien, en parcourant les campagnes bulgares, comme une réussite, l'illustration d'un certain dynamisme. Mais surtout comme une brillante exception. La règle, c'est plutôt une agriculture sinistrée. Selon George Bogoev, professeur d'économie à l'université d'agriculture de Plovdiv, « la production agricole a chuté en dix ans de 120 milliards de levass [60 milliards d'euros] à moins de 30 milliards. 40 % de la surface agricole utile sont à l'abandon ». « Il aurait fallu, ajoute Iordanka Kouzmanova, la rectrice de la même université, conserver des structures foncières

plus conformes à celles de l'Europe de l'Ouest, que la Bulgarie se prépare à rejoindre, en principe, d'ici à 2007. »

L'opinion semble aujourd'hui unanime : la restitution des terres sur la base du cadastre d'avant les nationalisations de 1945 a été une lourde erreur. A l'époque, il y avait en Bulgarie 1,2 million d'exploitations familiales, et ce retour à la case départ a disloqué une agriculture qui était devenue la plus performante du camp communiste. La redistribution des terres a recréé plus d'un million et demi de parcelles. Crise et chômage aidant, c'est aujourd'hui 25 % de la population active qui se sont repliés sur une agriculture de subsistance, mais il n'y a que 325 000 exploitations qui produisent pour le marché.

Conclusion de Vladimir Karamishev, responsable au ministère de l'agriculture du programme Sapard, qui doit mettre la Bulgarie au diapason de l'Union européenne : « Il aurait fallu faire évoluer les structures existantes du collectivisme autoritaire à une coopération volontaire à l'occidentale ; mais ce qui est fait est fait, et maintenant il est certain que, pour entrer dans l'Europe, il y aura un prix social à payer. »

Georges Chatain

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'inauguration du planétarium

LE PRÉSIDENT de la République a assisté ce matin, avec un plaisir non dissimulé, sous la voûte céleste artificielle montée dans la rotonde du Palais de la découverte, à une démonstration du planétaire dont le Musée scientifique de l'université de Paris vient d'enrichir ses collections à l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation. C'est le 27 mai 1937, dans le cadre de l'Exposition internationale, que fut inauguré le Palais de la décou-

verte, fruit du travail désintéressé de nombreux savants sous la puissante impulsion de Jean Perrin. Depuis la Libération, son directeur, M. André Léveillé, utilise de son mieux les possibilités en organisant des expositions temporaires consacrées à l'œuvre de savants français ou étrangers. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes gens y trouvent un précieux encouragement à l'étude des sciences et le moyen de les comprendre plus par-

faitement. Sous la vaste calotte hémisphérique du planétarium, trois cent cinquante visiteurs à la fois pourront désormais, moyennant la somme de 100 francs, assister d'un fauteuil confortable au spectacle du ciel, d'un ciel artificiel certes, mais toujours idéalement pur, dont les 9 000 étoiles ne sont jamais masquées.

C.-G. Bossière
(28 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ C'est l'été ! Jusqu'à la fin août lemonde.fr propose à ses internautes une séquence spéciale Été 2002 dédiée à l'actualité culturelle. Retrouvez dès ce week-end notre envoyé spécial Franck Colombani au festival Aquaplaning d'Hyères (Var).

■ Comment se renseigner ? A l'adresse lemonde.fr/festival, un moteur de recherche permet d'accéder rapidement aux 255 manifestations répertoriées par aden.

CONTACTS

► RÉDACTION
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 30
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi :
http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier :
http://immo.lemonde.fr
► TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
► COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► LE MONDE 2
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 27 juin 2002 : 502 743 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

www.lemonde.fr

Ce week-end, vos trois rendez-vous :



Algérie : il y a 40 ans,
l'indépendance...



Les PDG américains
en accusation.



Comment les gays
gèrent leur patrimoine

Samedi 29 avec Le Monde daté dimanche 30 juin - lundi 1^{er} juillet 2002

JOHN BANVILLE
page III



LITTÉRATURE

Des journalistes fascinés par la fiction, et édition des chroniques de Bernard Frank **Page V**

JAPON

Promenade avec Inoué, Murakami, Okuizumi, Hirano, Ryōkan... **page IV**



ESSAIS

La guerre d'Algérie par Guy Pervillé, Yves Courrière, Jean Lacouture, Rémy Kauffer **Page VI**



GÉOPOLITIQUE

Le nouveau désordre mondial, le conflit israélo-palestinien... **Page VII**

L'urgence de Hannah Arendt

Erigée en véritable conscience de nos « sombres temps », Hannah Arendt apparaît désormais comme une des grandes figures tutélaires du paysage intellectuel français. La trajectoire brisée de cette « jeune fille de nulle part », juive chassée d'Allemagne en 1933, puis réfugiée de France aux Etats-Unis en 1941, sa pensée toujours inquiète, son intensité intérieure entrent pour beaucoup dans cette fascination. Actualité paradoxale que celle que le philosophe Hans Jonas qualifie de « passagère sur le navire du XX^e siècle ». Jamais, en effet, la théoricienne de la désolation totalitaire ne fut aussi présente que depuis la chute du mur de Berlin..., en somme depuis que nous en avons à peu près fini avec le totalitarisme. Le paradoxe, à vrai dire, n'est qu'apparent : tandis que les démocraties de l'Ouest restaient, en 1989, seules face à elles-mêmes, Arendt aidera précisément à penser à nouveaux frais les maux intérieurs qui les minent. Ainsi, par exemple, du dévoiement de la politique lorsqu'elle tend à se soumettre à la domination de l'économie et du social, du « processus vital », pour ne plus s'attacher, dès lors, qu'au seul souci de la sécurité... Là est en quelque sorte le testament de la philosophe : les problèmes pour lesquels le totalitarisme a prétendu apporter la solution – crise des Etats-nations, sentiment de déracinement des masses modernes – continueront de nous menacer aussi longtemps qu'ils demeureront en partie irrésolus.



La nouvelle édition des « Origines du totalitarisme » et d'« Eichmann à Jérusalem » est un événement. Elle corrige les erreurs de traduction et remet littéralement l'œuvre en mouvement

qualité de reporter pour l'hebdomadaire *The New Yorker* qu'Hannah Arendt, à Jérusalem, a suivi en 1961 le procès de l'ancien chef du bureau chargé de la « solution du problème juif en Europe », capturé en Argentine un an plus tôt. La philosophe, en la circonstance, dira avoir répondu à une « obligation due à son passé ». Sa réflexion sur le phénomène totalitaire ambitionnait, elle, de répondre à trois immenses questions : « Qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi cela s'est-il passé ? Comment cela a-t-il été possible ? » Une interrogation née de la conviction d'être confrontée, avec les régimes nazi et stalinien, à une forme de domination radicale-

ment inédite pour laquelle les outils familiers de la science politique – tyrannie, despotisme – n'étaient plus d'aucune utilité. Là, remarque-t-elle, c'est toute la culture occidentale qui « s'est effondrée sur nos têtes ». Il n'en existe pas moins entre ces deux livres des liens profonds que cette édition fait justement ressortir : ici et là, on y voit une Arendt habitée par le souci de descendre au plus profond de la tragédie du XX^e siècle. Le problème d'une « politique juive », ainsi que les idées amères de l'ancienne militante sioniste sur la docilité des dirigeants juifs pendant la seconde guerre mondiale – considérations qui hantent déjà la première partie des *Origines* – vont en outre éclater dans le *Eichmann*. Le trajet que reconstitue ce « Quarto » nous emmène par ailleurs du « mal radical » des camps à sa terrifiante « banalité », celle qu'incarne ce spécialiste ordinaire du crime qu'est Eichmann, jamais assailli de

■ **Alexandra Laignel-Lavastine**

remords, ne s'exprimant que par clichés, tout entier dévoué à l'exercice efficace de ses fonctions. Autre apport de ce volume, et constat presque incroyable au vu de la notoriété d'Arendt : *Les Origines du totalitarisme* ne retrouvent pas seulement ici, et pour la première fois, leur unité en français (les trois parties avaient été

publiées séparément, et en ordre dispersé, chez trois éditeurs distincts, en 1972 au Seuil, en 1973 chez Calmann-Lévy et en 1982 par Fayard). Son mérite tient également à ce qu'il nous fait entrer dans son atelier de travail. Introductions successives rédigées au fil des éditions, textes préparatoires ou complémentaires, conclusions qui disparaîtront ensuite des versions suivantes, comme cet extraordinaire inédit de 1958 sur la révolution hongroise : tout cela permet de mesurer les étapes de sa réflexion, ses hésitations et – aspect capital – la façon même dont ses préoccupations naissent souvent dans l'action. Car s'il y a une caractéristique propre de la démarche d'Arendt, c'est bien cet engagement constant dans l'époque et dans l'histoire, qui rend précisément son œuvre indissociable de sa vie. Un lien qui, à l'évidence, a en partie présidé à l'organisation du volume, riche en éléments biographiques, index, dossiers critiques sur les controverses, extraits de correspondance (avec le philosophe Karl Jaspers, Heinrich Blücher, son mari, ou Gerchom Scholem, l'historien de la mystique juive, etc.). Autant de balises grâce auxquelles le lecteur peut resituer la pensée de la philosophe dans les divers paysages intellectuels de sa réception, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe ou qu'en Israël.

Saluons, enfin, l'attention portée à la langue d'Arendt écrivain. Le ton en est restitué au plus près grâce à un colossal travail de révision des traductions antérieures, souvent approximatives, voire désastreuses. Ainsi pour la première édition française du *Eichmann*, en 1966. On trouve à ce propos dans les archives Arendt de Washington trois feuillets libres sur lesquels elle-même avait consigné les « énormes contre-sens » qu'elle y avait trouvés. Par exemple *Rassens-chande*, « honte raciale », traduit par... « rapport sexuel ». C'est dire que nous revenons de loin, même si les fautes les plus grossières avaient été corrigées entre-temps par Michelle-Irène Brudny de Lannay. De même, concernant les conseils juifs, l'auteur parle-t-elle de « coopération » et non pas de « collaboration ». Des nuances qui jouèrent sans doute leur rôle dans la tempête provoquée par le *Eichmann*, au cours de laquelle on reprochera notamment à l'auteur d'avoir tenté de brouiller la frontière entre victimes et bourreaux. « Hannah Arendt est-elle nazie ? », titrait dans cet esprit *Le Nouvel Observateur* en 1966, tandis que Pierre Vidal-Naquet et Manès Sperber échangent leurs points de vue dans les colonnes du *Monde* et que *Le Figaro* estime pour sa part, sous la plume de Dominique Jamet, que le livre « fait honneur à la race de Hannah Arendt ». Le jeune Pierre Nora, responsable du « coup édi-

rial », s'était quant à lui fendu d'un avant-propos dans lequel il rappelait les principaux « reproches adressés à Madame Arendt ». Quel souvenir en garde-t-il aujourd'hui ? « Celui d'une formidable engueulade. J'étais novice et je n'avais pas cru bon de la prévenir de mon avant-propos. Cela a provoqué son ire, mais c'est son amie Mary McCarthy qui s'est chargée de me passer un savon ! »

Les éditions ont donc aussi leur histoire propre. Et elle est parfois pleine de surprises ! Alors que ce « Quarto » était sous presse, on découvrait ainsi que Hans Rössner (mort en 1999), qui fut l'éditeur d'Hannah Arendt à partir de 1958 chez Piper Verlag (Munich), avait été membre des RSHA, les services de sécurité du Reich chargés de la « solution finale ». Cet ancien SS avait en outre mené campagne dès les années 1930 contre l'« enjuivement » de la culture allemande, avant de devenir le collègue d'Eichmann. Si elle avait su...

LES ORIGINES DU TOTALITARISME (The Origins of Totalitarianism) EICHMANN À JÉRUSALEM (Eichmann in Jerusalem) de Hannah Arendt.
Sous la direction de Pierre Bouretz, traductions de l'anglais révisées par Hélène Frappat et Martine Leibovici, Gallimard, « Quarto », 1 624 p., 32 illustrations, 30 €.

Matthew Kneale
Les Passagers anglais

PRIX RELAY du roman d'évasion 2002

belfond

« Passionnant, inspiré, érudit, récit épique autant que conte moral, *Les Passagers anglais* a la saveur des grands romans d'aventures d'antan, des réminiscences de Stevenson et de Jules Verne, des accents conradiens. »
Michel Abescat - Télérama

Menaces totalitaires sur les démocraties modernes

Paradoxalement, la pensée de Hannah Arendt semble d'une actualité brûlante.

C'est que sa réflexion sur les origines du totalitarisme interroge l'essence de notre système politique et sa pérennité

S'interroger sur l'importance de l'œuvre de Hannah Arendt aujourd'hui, c'est entre autres se demander si les sociétés démocratiques peuvent être définitivement considérées comme imperméables à la mentalité totalitaire. Suffirait-il que tous leurs citoyens soient animés par des idéaux humanistes pour qu'elles soient préservées des processus de déshumanisation inhérents aux régimes totalitaires ?

C'est manifestement par son opposition à la démocratie que le totalitarisme, sous sa variante communiste ou nazie, révèle au mieux son essence. Néanmoins, suggère Arendt, la démocratie moderne est profondément ambiguë : elle est démocratique dans sa structure étatique et dans ses institutions, et cependant elle laisse pénétrer en son sein des modes de comportement et de représentation totalitaires. Démocratie moderne et société totalitaire, si conflictuelles que soient leurs relations, seraient-elles sous-tendues par quelques principes communs ? C'est, on le sait, ce que prétend la critique du monde moderne élaborée par Heidegger. C'est aussi ce que laisse entendre Arendt, mais dans le cadre d'une pensée d'inspiration démocratique. D'où, sans doute, le succès grandissant de son œuvre depuis une quinzaine d'années. Celle-ci continue de nous parler du monde où nous vivons. Que sa critique de la démocratie moderne reste d'inspiration démocratique, c'est bien ce qui ressort des analyses phénoménologiques sur l'action qu'elle a développées dans *Condition de l'homme moderne* (Calmann-Lévy, 1961), d'abord publié en 1958, sa seconde grande œuvre après *Les Origines du totalitarisme*.

L'approche dite phénoménologique vise à décrire concrètement ce que nous vivons, ce qui se passe effectivement quand nous pensons : quand nous percevons, ima-

ginons, sentons, concevons (Husserl) ; ou quand nous nous comportons au sein du monde quotidien et que nous sommes amenés soudainement à éprouver notre existence (Heidegger). Ou encore quand nous sommes actifs : quand nous travaillons, fabriquons, agissons (Arendt). Description concrète mais qui porte en même temps sur les essences, sur ce qui fait que la perception est distincte de l'imagination, le perçu de l'imaginé.

L'ACTION, PROPRE DE L'HOMME

Cette approche, que Hannah Arendt va appliquer aux choses politiques, la conduit à s'interroger sur ce qui fait, par exemple, que la fabrication n'est pas un simple labeur, ni l'objet d'usage un objet de consommation, ni l'action une fabrication, ni les relations humaines (la Cité) une chose fabriquée (une ville). Mais la phénoménologie n'est pas seulement la description concrète de ce que nous vivons habituellement. Elle introduit en effet une distinction capitale, à laquelle elle donne un sens nouveau, entre les attitudes qui sont « naturellement » adoptées au sein du monde quotidien, et les attitudes révélatrices de ce qui constitue le propre de l'homme. Certes, toutes nos attitudes sont bien humaines dès lors qu'elles sont intentionnelles, s'inscrivent dans un projet, un horizon de sens, un monde. Arendt insiste toutefois sur le fait que, en un sens plus restreint, ne sont *proprement humaines* que les attitudes révélatrices d'une prise de distance à l'égard de la vie courante, de la vie plongée dans ce qu'elle vit, absorbée par le monde, enfoncée dans ses préoccupations et dès lors encline à se mouler dans des manières toutes faites. Car l'humain est occulté dès lors qu'il se confond avec des processus, qu'ils soient psychologiques, historiques, sociologiques ou biologiques. De même Husserl, le fondateur de la phénoménologie, estimait-il que la



Hannah Arendt dans les années 1930, avec son premier compagnon, le philosophe Günther Anders qui fuiera l'Allemagne nazie avec elle en 1933.

pensée vraiment humaine est reniée dès lors qu'elle perd le contact avec la vie intuitive et déchoit dans un discours technique, si « rationnel » que soit celui-ci. En quel sens l'action est-elle donc, pour Arendt, révélatrice du propre de l'homme ?

En un sens, l'homme a sa manière propre d'assurer l'entretien de la vie ou la production des objets destinés à être consommés. L'animal, lui, ne travaille pas : il ne vit pas l'entretien de sa vie comme une charge. Le travail est un poids car il est le fait d'un être dont la vocation

n'est pas le *vivre* mais l'action dans la pluralité. Il contraint néanmoins les hommes à se laisser absorber par le processus vital.

Par opposition au labeur, la fabrication rompt avec le processus vital : elle a un commencement et une fin. Elle commence par l'élaboration d'un modèle, et par le choix d'un matériau. Elle élabore le modèle en fonction des matériaux disponibles, et choisit les matériaux en fonction du modèle élaboré : une réflexion ne cesse de l'animer. Elle a une fin, car elle a un terme, mais aussi un but, qui lui est extérieur : un habitat qui subsiste par-delà tous les cycles naturels, qui fait contraste avec le « tout coule et rien ne reste », et ainsi rend possible une vie humaine. Pourtant, explique Arendt, si nous habitons dans un monde sans agir, nous ne serions pas humains.

PROMESSES NON TENUES

La philosophie veut dire par là que sans l'action, c'est-à-dire sans les relations que forment des individus qui se parlent, se distinguent et innove ; sans un accueil en commun du nouveau et des questions qui surgissent des événements ; sans initiatives pour répondre de manière sensée aux situations inédites ; sans une élaboration collective du sens de ce que nous faisons et de ce qui nous arrive, la vie humaine se coulerait dans des processus. Elle s'écoulerait sans histoire : soit en suivant les voies d'une tradition tenue pour immuable, soit en se laissant emporter par l'automatisme de la technique.

La pluralité, un monde commun qui apparaît dans une diversité de points de vue, est la condition de l'action humaine. Or, les principes de la démocratie – un principe d'égalité, un principe d'autonomie, un principe d'indépendance – incitent à reconnaître la pluralité comme une condition

de l'émancipation humaine. En revanche, une société qui ignore ces principes, immobilisée par des hiérarchies prétendument naturelles, tendrait à résorber la pluralité au profit de l'Un, de l'unité du groupe. Pour Hannah Arendt, toutefois, les principes de la démocratie moderne n'ont pu tenir leurs promesses. L'égalité comme condition de la pluralité s'est muée en un principe d'homogénéisation. L'autonomie, qui implique un dépassement de l'arbitraire, des rapports de force, des visées intéressées – individuelles ou communautaires –, s'est confondue avec l'exigence de placer des individus ou des communautés à la source même de la Loi. Enfin, le goût de l'indépendance a provoqué un atomisme qui a assuré ce qu'elle appelle le « triomphe du social ».

Comment interpréter l'incessante infiltration d'éléments totalitaires dans la substance même des modes de vie démocratiques ? Comment un régime fondé sur des principes qui font droit à l'émergence de la pluralité, de l'action véritablement humaine, a-t-il pu se pervertir au point de devenir une intarissable source de déshumanisation ?

Telles sont quelques-unes des grandes questions que nous a léguées l'œuvre de Hannah Arendt.

Robert Legros

★ Robert Legros est professeur de philosophie à l'université de Caen. Dernier ouvrage paru : *L'Avènement de la démocratie* (Grasset, 1999).

★ A propos des rapports qu'entretiennent la philosophie et la politique, une question à laquelle n'a cessé de réfléchir Arendt, signalons l'excellent dernier numéro de la revue *Le Banquet*, et son dossier « La philosophie politique peut-elle encore nous éclairer sur la politique ? ». (*Le Banquet*, n° 17, mai 2002, 319 p., 18,30 €).

« Un souffle de colère »

Pierre Bouretz, philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, a dirigé la réédition de l'œuvre d'Arendt

Pourquoi avoir privilégié les deux titres qui composent cette édition ?

Les Origines du totalitarisme est un ouvrage qui mobilise plusieurs savoirs et une immense bibliothèque. Imaginé à la fin des années de guerre, il a été voulu comme une manière de porter « la fardeau de notre temps ». *Eichmann à Jérusalem*, en revanche, n'était pas prévu. Arendt s'est soumise à l'événement. Un fil direct relie cependant ces deux textes. A Jérusalem, Arendt voulait observer « en chair et en os » l'un des principaux acteurs de ce dont elle avait fait la théorie. Mais c'est là que tout se complique : au lieu du monstre attendu, du *deus ex machina* de la Solution finale, elle découvre un être médiocre, une sorte de fonctionnaire du crime. Ce second livre aurait dû compléter le premier. Il installe en réalité un champ de force entre deux notions : le « mal radical » et la « banalité du mal ».

C'est entre les visages sombre et tourmenté d'Arendt qui se dévoile ici, là où elle ne retient du monde moderne que ses illusions et ses promesses trahies, avec toutefois une passion farouche de le comprendre. Il existe un autre visage, qui pourrait apparaître dans un autre volume consacré aux œuvres proprement philosophiques. Dans *Condition de l'homme moderne*, par exemple, Arendt cherche à savoir comment aimer le monde et s'attache à reconstruire l'expérience politique détruite par le totalitarisme.

François Furet a écrit, à propos des *Origines*, qu'il s'agissait d'un livre « écrit à la diable ». Vous parlez, vous, d'un ouvrage « torrentiel ». Comment le relire aujourd'hui ?

En se laissant tout d'abord porter par ce qui apparaît mieux lorsqu'on lui rend sa forme : le souffle

de colère qui le traverse. Puis en prenant la mesure de ce qui ne pouvait que s'imposer avec le temps : ce livre trône souverainement sur un domaine peuplé de travaux devenus illisibles ou grevés d'idéologie. On a longtemps taxé le totalitarisme de « concept de guerre froide » : l'ouvrage de la philosophe a toujours été trop imposant pour être embrigadé. Puis la discussion académique s'est étioyée dans l'ennui jusqu'aux derniers jours du communisme. Or, dès 1951, Arendt s'était attachée à percer le noyau obscur du phénomène totalitaire : l'univers sans témoins des camps, la volonté de montrer que l'homme est « superflu », ce pourquoi « les gens normaux ne savent pas que tout est possible » (David Rousset). Chaque siècle lègue quelques livres qui en offrent l'intelligence politique : ceux de Montesquieu pour le XVIII^e siècle et de Tocqueville pour le XIX^e ; *Les Origines du totalitarisme* est celui du XX^e.

Quarante ans plus tard, que reste-t-il d'Eichmann à Jérusalem ?

Peut-être avant tout un paradoxe. Lors de sa parution, en 1963, ce livre a suscité, à travers le monde, une violente controverse : il est désormais l'objet d'une sorte de culte en dépit de ses nombreuses erreurs factuelles. On reprochait à Arendt son ton sarcastique et ses jugements péremptoires sur ces années-là : certains lui savent aujourd'hui gré d'avoir « brisé des tabous » et en quelque sorte rompu avec une histoire « lacrymale » du peuple juif. L'historiographie des vingt dernières années a toutefois largement remis en cause son interprétation du rôle des Conseils juifs à l'égard de l'occupant nazi. D'autres travaux récents ont par ailleurs montré qu'Arendt se méprenait sur l'état d'esprit de la

société israélienne au moment du procès. Elle n'a sans doute pas davantage compris les sens des réactions de la communauté juive américaine, pour qui ce procès marquait la fin d'un silence de quinze années sur l'Holocauste. Mais l'importance d'un livre se mesure aussi à la longueur de ses effets : celui-ci a interpellé les historiens, façonné un modèle critique, inventé une posture intellectuelle non conformiste en même temps qu'il s'est fait une place en philosophie morale par sa notion du mal.

Cette édition apporte également une réévaluation de la dimension juive de l'œuvre d'Arendt.

Il est difficile d'apprécier cette dimension, longtemps sous-estimée. Hannah Arendt ne se sentait pleinement appartenir à aucune de ses identités : juive, allemande, féminine...

La première partie des *Origines du totalitarisme* est consacrée à l'antisémitisme. L'auteur y réfute ce qu'elle considère comme des stéréotypes de la conscience juive (l'existence d'un antisémitisme « éternel »...). Elle attribue en outre un rôle-clé aux élites du judaïsme européen dans la dialectique infernale qu'elle décrit. Dans *Eichmann à Jérusalem*, on trouve ainsi les traces d'un malaise né chez Arendt, à Berlin et à Paris, au spectacle du mépris d'une classe de juifs « parvenus » pour les « parias » venus de l'Est. Le judaïsme fournit-ainsi à Hannah Arendt quelques-unes de ses passions, contradictoires. Mais les choses vont plus loin, jusqu'au mouvement interne de son œuvre : là où l'amour du monde que plaide sa philosophie est peut-être l'envers de la tentation de fuir le monde qu'elle reproche au judaïsme.

Propos recueillis par Alexandra Laignel-Lavastine

L'outrance contre les robots

« L'obsolescence de l'homme », le grand œuvre de Günther Anders, compagnon de Hannah Arendt, est enfin traduit dans son intégralité

L'OBsolescence de l'homme
Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle (1956)
(Die Antiquiertheit des Menschen)
de Günther Anders.
Traduit de l'allemand par Christophe David, éd. Ivrea (1 place Paul Painlevé 75005 Paris), 370 p., 25 €.

Chaque nouvelle invention technique déchaîne l'ire de cette sainte alliance qu'aiment à former, aujourd'hui comme hier, paranoïas d'ultragauche (« on va nous manipuler ») et fanatiques du statu quo (« tout fout l'camp »). Sur le moment, ils parviennent à semer l'inquiétude. Alors, afin de raison garder, plutôt que de s'en remettre aux innovateurs eux-mêmes et à leur optimisme de rigueur, mieux vaut prendre du recul, pour relire ce qui s'écrivait il y a à peine un demi-siècle, et comprendre que l'avènement du pire, périodiquement prophétisé, n'est pas toujours certain.

En 1956, Günther Anders (1902-1992) proposait déjà 400 « tristes pages sur la dévastation de l'homme », quatre essais proclamant le triomphe du totalitarisme « à l'époque des robots », pour un ouvrage publié en pleine guerre froide et intitulé *L'Obsolescence de l'homme*. Une version française du dernier de ces essais, consacré à « notre aveuglement face à l'apocalypse » nucléaire, était déjà parue en 1995 aux éditions Titanic (« Le Monde des livres » du 4 août 1995). Il n'en est pas de même des trois autres textes traduits aujourd'hui (non sans élégance) aux éditions Ivrea, mais dont le ton (« un hybride de journalisme et d'exagération philosophique ») et le propos restent identiques : face à la nouvelle « religion de l'industrie », rien ne

sert de résister ; « que nous jouions le jeu ou non, nous le jouons, parce qu'on joue avec nous ».

Sur la honte prométhéenne, la plus stimulante de ces contributions mêle journal intime et réflexions phénoménologiques pour analyser « une nouvelle variété de honte », celle d'une humanité humiliée par la puissance des machines, puisque, face à celles-ci, notre corps se trouverait « raide, recalculant et borné », comme « un poids mort dans l'irrésistible ascension des instruments ». D'où le désir de tendre vers ce modèle technique, et de se transformer « en choses, en objets décoratifs, en produits finis », comme Anders tente de le montrer à partir des exemples de l'« autoréfi-

le » par « l'industrie des fantômes » ou autour du décalage entre la réalité et sa « retransmission », à travers le concept schopenhauerien de « représentation ». Mais on ne pourra que sourire lorsque Anders accuse le transistor d'enterrer les élans amoureux (dans des termes aujourd'hui repris par les pourfendeurs du téléphone mobile...) ou la télévision de devenir « la négation de la table familiale ».

Bien plus, lorsqu'il mobilise le lexique du « totalitarisme » pour assimiler télévision et propagande nazie, l'ancien compagnon de Hannah Arendt se distingue par l'insouciance brutale de ses arguments. Ce faisant, il séduira à coup sûr quelques amateurs de petites conspirations

EXTRAIT

« Les amoureux qui vont se promener sur les rives de l'Hudson, de la Tamise ou du Danube avec un transistor allumé ne se parlent pas mais écoutent une tierce personne : la voix publique – le plus souvent anonyme – de l'émission qu'ils emmènent promener comme on emmène promener un petit chien, ou plus exactement : qui les emmène promener. (...) Il n'est plus question d'intimité ; elle est par avance exclue. »

« cation qu'est le make-up » chez les jeunes femmes de son temps, ou encore des boîtes de Harlem, sanctuaires des « danses extatiques dédiées au Baal de la machine ».

LE TRANSISTOR EN ACCUSATION

De même, on lira avec intérêt l'article consacré au *Godot* de Beckett, « *farce ontologique* » sur la détresse et l'impossible nihilisme des « hommes de masse ». Mais on restera sceptique à la lecture du *Monde comme fantôme et comme matrice*, considérations « sur les dangers que font courir à l'homme la radio et la télévision ». Non que certaines des idées ici avancées ne soient valables, notamment sur les effets aliénants de « la livraison du monde à domici-

médiatiques. Mais les plus honnêtes d'entre eux devront lire de près la préface à la cinquième édition que ce philosophe allemand d'un pacifisme radical ajouta à son ouvrage en 1979 : alors que, dans son essai, il soutenait que la télévision, outil de « camouflages » et de « tromperie », annihilait l'esprit critique et faisait de tout événement une simple marchandise, il revient alors sur ce point et concède que les images ont joué un rôle-clé dans la révolte contre la guerre du Vietnam, en « ouvrant les yeux vides et las de milliers de citoyens ». Ainsi d'une phrase et à trente ans de distance, Anders ruine à peu près l'ensemble de son argumentation passée.

Jean Birnbaum

Un homme entre deux rives

Familier des fantômes, John Banville enquête sur l'insaisissable en contant les errements d'un acteur à la retraite victime d'une sorte d'impossibilité d'être au monde

ÉCLIPSE (Eclipse)
de John Banville.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Michèle Albaret-Maatsch,
éd. Robert Laffont, « Pavillons »,
284 p., 19,70 €.

L'une des spécialités de John Banville, qui n'a pas la réputation d'entretenir des relations faciles avec ses semblables, consiste à mettre en scène des personnages antipathiques. Dans *L'Intouchable*, son précédent roman (1), cet auteur irlandais de 57 ans retraçait les Mémoires d'un historien d'art particulièrement cynique – un espion, traître à son pays et antisémite de surcroît, dont la figure était calquée sur celle d'un homme ayant réellement existé. Telles des ombres vivaces, les fantômes de différentes personnalités du passé britannique surgissaient dans le cours d'un récit flottant entre l'histoire et l'imaginaire. Dans *Eclipse*, des fantômes sont aussi de la partie, mais ceux-là n'appartiennent pas à la grande histoire. En suivant les méandres d'un esprit malade, l'auteur a pris le risque de l'introspection, de la lenteur narrative et du jeu, particulièrement risqué, avec l'idée de disparition du sujet. Un jeu réussi, malgré quelques longueurs, grâce aux qualités de style et à la remarquable finesse de perception de l'écrivain.

Le sentiment d'inconsistance éprouvé par le narrateur, vieille lune littéraire, est évidemment la source de nombreux fiascos – surtout lorsqu'il se transforme en maladie contagieuse et finit par atteindre le texte lui-même. John Banville, lui, parvient à éviter ce danger grâce à sa maîtrise tech-

nique du récit mais aussi à l'emploi d'un ton très particulier, plein d'ironie, d'angoisse et d'une certaine forme de sadisme distancé. L'homme qui jette ce genre de regard sur le monde, son narrateur, est un comédien descendu des planches aux alentours de la cinquantaine et qui se souvient de sa vie. « *Encore beau, si je puis me permettre, dit-il, bien que dans un genre défilé et flou.* » Alexander Cleave a connu le succès, mais ses véritables talents pour la scène sont limités par un certain défaut d'être qu'il ne peut tout à fait se dissimuler : pour bien jouer dans l'ordre de l'imaginaire, il faut beaucoup exister dans celui du réel.

UNIVERS INDÉTERMINÉ

Or Cleave est la victime impuissante – et plutôt complaisante – d'une sorte d'impossibilité d'être au monde. Tout le long du texte, son auteur le représente comme un personnage pris dans des limbes morbides, patrouillant de long en large dans un entre-deux-mondes assez bizarre. Le jour même où un accès de panique l'oblige à quitter la scène, par exemple : « *Et brusquement, tout bascula et je me retrouvai à la fois là et pas là.* » Idem pour sa mère, la pauvre vieille, qui survit malencontreusement à une attaque : « *Il s'était produit une erreur, un petit je-ne-sais-quoi d'une entreprise céleste avait mal tourné et elle s'était retrouvée dans cet état, assommée par la mort et pourtant toujours vivante, coincée entre deux rives qui s'assombrissaient imperceptiblement.* » Dans cet univers indéterminé, peuplé d'ombres sans contours nettement définis, sans visages, la lumière elle-même se



L. CENDAMO/GRAZIA NERI/RAPIHO

refuse aux couleurs franches. Quand ils ne sont pas complètement obscurs, les lieux du récit sont baignés d'une « *vague leur granuleuse* », d'une « *lumière couleur d'eau de vaisselle* », tout à fait « *pareille à un gaz lourd et pâle* », ou même « *oléagineuse* ».

Plusieurs fois, Banville montre son personnage observant le monde à travers une fenêtre. Le reste du temps, ses yeux sont tournés vers l'intérieur, vers ce passé qui pourtant se dérobe à son tour. « *C'est à peine si j'avais été ému en revoyant mon ancienne chambre pour la première fois ; qu'est-ce qui garantit la présence, sinon l'absence ? – je veux dire la présence de soi*

en tant qu'autre dont on garde le souvenir. » Car la distance qui l'éloigne de tout le coupe aussi de lui-même, comme s'il était la proie d'un terrible évanouissement du moi, comme s'il cherchait à se préserver d'une effrayante révélation. Ce secret, l'auteur finit par le murmurer. Mais, bien avant cela, le roman tout entier peut se lire comme une enquête sur l'insaisissable, sur les petits riens qui font « *l'essence du monde* », sur tous ces sentiments infimes auxquels prête forme la très belle écriture de John Banville.

Raphaëlle Rérolle

(1) Flammarion, 1998.

Echoués à Hawaï

Paul Theroux dresse avec finesse le portrait de touristes de passage à Honolulu

HÔTEL HONOLULU
de Paul Theroux.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Peters,
Grasset, 487 p., 23 €.

C'est un procédé assez courant, lorsqu'on veut donner une unité à une collection d'histoires séparées, d'en situer le déroulement sous un même toit : un château, un immeuble de rapport ou, mieux, un hôtel. L'hôtel offre bien des avantages à qui prétend observer les comportements. On y est de passage, déraciné, anonyme, prêt à tous les mensonges, disposé à tous les excès, en proie à tous les appétits ; matière riche et féconde pour qui apprécie les sensations fortes et les situations extrêmes.

C'est le cas pour Paul Theroux, grand écrivain trop peu traduit en France, auteur de nombreux romans et d'inoubliables récits de voyage. Comme il semble au début que ce livre-ci se compose d'épisodes autonomes, on pourrait attribuer – au moins pendant les premières pages – une fonction unificatrice à l'établissement hawaïen que décrit Theroux. Il s'est peint lui-même dans plusieurs livres et récidive dans celui-ci, dont le narrateur est, naturellement, un écrivain. A 50 ans, en panne de création, cet homme a pris la direction d'un hôtel. Il n'a aucune des compétences requises, sauf celle, décisive en l'occurrence, de plaire au propriétaire des lieux. Il s'installe donc, prend en main le personnel et inspecte son domaine. Il ne s'agit ni d'un palace ni d'une auberge espagnole : un établissement convenable, un peu décadent, un peu décati, qui accueille une classe moyenne de touristes prêts à s'ébattre au soleil d'Hawaï. L'auteur-narrateur les observe, les jauge, les fait parler. Il inspire confiance, glane des informations et reconstitue des histoires, qu'il raconte.

Theroux connaît bien les îles et leur peuple, il y vit depuis des années. Il nous fait visiter en petites touches parfois légères, parfois graves, toujours pertinentes ; mais cela n'est pas un récit de voyage, c'est de l'humain qu'il s'agit, et surtout de ses faiblesses et de ses cruautés. Sous le soleil de Waikiki, les parfums entêtent et les couleurs dansent,

mais c'est le Tropicque et l'on n'est jamais très loin de la crasse et de la charogne. Il y en a dans ces histoires, avec quelques plongées vertigineuses vers les passions et les vices des profondeurs. La carrure des portraits, la subtilité de l'observation, l'horreur même de certaines situations sont rehaussées par le réalisme de la narration, son ancrage dans le quotidien, dans les usages, les mots et les objets de tous les jours.

Par ce talent, Theroux rappelle son compatriote Updike, ou même Balzac. Comme chez eux, les jeux, les commerces, les procès, les véhicules, le vêtement, tout est orchestré et décrit avec précision pour compléter le tableau psychologique. Chaque personnage, chaque scène, s'impose autant par la finesse de l'analyse que par la vérité du décor et du langage. Emmerveillés, le lecteur se rend alors compte que Theroux est ici plus qu'un nouvelliste de talent, qu'il ne s'agit d'ailleurs pas tout à fait de nouvelles, mais d'un seul et long récit très habilement charpenté dans lequel les histoires racontées ne font qu'illustrer autre chose, une réalité plus profonde et unique, le thème secret de ce qui devient alors un vrai roman.

En progressant dans le texte, le lecteur attentif remarque en effet la participation de plus en plus fréquente de deux personnages aux histoires racontées : Buddy, le riche propriétaire de l'hôtel, et son employé, le directeur-écrivain. Theroux en a fait les deux acteurs de son livre : même si les histoires ne les concernent parfois que de loin, ils les écoutent, les commentent, se les racontent l'un à l'autre, et c'est par ces anecdotes que les deux personnalités se révèlent peu à peu. Le millionnaire abusif et jouisseur qui comprend l'approche de sa mort, l'intellectuel blessé à qui l'amour, la paternité, la foi dans l'homme et dans les mots vont redonner le goût de la création. On voit apparaître ça et là parmi la foule des comparses un personnage réel, le biographe de Henry James, Léon Edel (1907-1997), mort à Hawaï. James, souvent cité par le narrateur, fournit une piste au lecteur qui voudrait approfondir la méthode de Theroux dans ce texte complexe et magnifique.

Jean Soublin

EXTRAIT

« J'ai toujours trouvé scandaleux que les hontes des premières années de notre vie continuent à nous affecter avec une intensité non démentie tout au long de l'âge adulte. Il ne suffit donc pas que nos erreurs de jeunesse nous aient donné envie de rentrer sous terre autrefois, alors que nous étions encore

des tendrons, il faut encore qu'elles restent ancrées en nous sans espoir de guérison, douloureux stigmates de brûlures prêts à se réveiller au moindre contact. Non : telle indécatesse commise dans la plus tendre adolescence amènera encore le rouge aux joues du nonagénaire sur son lit de mort. »

Psychologie préhistorique

Dans la suite de sa saga sur le Paléolithique, Jean Auel prend pour décor les vallées du Sud-Ouest. Au-delà de la reconstitution historique, une intrigue captivante

LES REFUGES DE PIERRE
(The shelters of stone)
de Jean Auel.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Martinache,
Presses de la Cité,
648 p., 22,70 €.

Au début de ce cinquième volet du cycle des *Enfants de la terre*, (1) qu'on ne saurait qualifier autrement que de véritable saga consacrée aux hommes préhistoriques du paléolithique, les deux protagonistes principaux, Ayla et son compagnon Jondalar, arrivent au terme du long voyage qui fait l'objet du précédent volume et qui les a conduits des steppes russes aux vallées du Sud-Ouest français, jusqu'à l'abri sous roche qui abrite la tribu à laquelle appartient Jondalar : les Zelandonii. Cette arrivée ne passe pas inaperçue des habitants de la neuvième caverne et pas seulement parce que Jondalar est de retour après une longue absence, mais aussi parce qu'il rentre accompagné d'une belle étrangère, de deux chevaux et d'un loup apprivoisés, alors que les Zelandonii n'ont jamais encore vu d'animaux domestiques.

Les *Refuges de pierre* ne regorge pas de péripéties : la plupart de celles qui y sont évoquées ont eu lieu dans les précédents épisodes de la saga. Et pourtant, le récit des retrouvailles de Jondalar avec son peuple et des premiers mois de sa vie avec Ayla à la neuvième caver-

ne intéresse, puis passionne. Sans doute, en premier lieu, parce que l'auteur décrit avec soin la vie quotidienne des Zelandonii il y a 30 000 ans environ : « *Quand on écrit un roman contemporain, on n'a pas besoin de s'embarrasser de détails. On peut écrire simplement : le personnage déjeuna. Si on traite d'une situation équivalente pendant la préhistoire, on est par contre obligé de donner toutes sortes de détails : comment s'est-il procuré la nourriture (en chassant), comment la prépare-t-on, avec quels outils ? On doit porter une attention constante à tous les aspects de la vie de tous les jours. Pour écrire Les Enfants de la terre, je n'ai pas seulement lu des ouvrages d'archéologie, de préhistoire, d'ethnologie, j'ai suivi des travaux pratiques : des stages d'initiation à la survie en milieu naturel, des*

cours de botanique médicinale, j'ai appris à tanner des peaux, à tailler des silex. »

Mais tout l'intérêt de l'ouvrage de Jean Auel ne tient pas seulement dans ce travail de documentation. On va suivre avec attention l'intégration d'Ayla au sein de la tribu de l'homme qu'elle aime, son acceptation par les cavernes avoisinantes, malgré les objections de quelques malveillants. Elle est aidée en cela par sa beauté et son charisme, par le statut social de la famille de Jondalar, par ses talents de guérisseuse, par l'attraction qu'exercent ses chevaux et son loup domestiques. Pour autant, elle n'abdique rien de sa personnalité, de ses croyances, de ses savoirs en se coulant parmi les Zelandonii. Etrangère d'ascendance inconnue, elle est celle qui amène la tribu à

réviser ses préjugés à l'encontre des Têtes-Plates (en qui il est aisé de reconnaître les néandertaliens), qui fait « bouger » certains comportements sociaux, qui apportera quelques notables progrès technologiques.

In fine elle acceptera de devenir l'acolyte de la Première – c'est-à-dire de celle qui incarne, au sein de la caverne, le pouvoir sorcier et spirituel –, et donc sera amenée à reconnaître que ses dons et ses connaissances la prédisposent à occuper une position sociale élevée. « *Je pense que l'homme préhistorique était très semblable à l'homme moderne, mais qu'il vivait dans des conditions matérielles très différentes*, explique l'auteur. *J'essaie d'utiliser mon imagination. J'y vais au feeling. Je comprends mal la culture musulmane et la place qu'y occupe la femme, mais quand je vois à la télévision une femme arabe pleurer la mort d'un enfant, je la comprends très bien. Dans mes romans, je décris une société basée sur ce que je partage avec le reste de l'humanité.* » Là réside sans doute la clé de la réussite de Jean Auel : nous avoir rendu proche l'homme (et la femme) de Cro-Magnon.

Jacques Baudou

(1) *Les Enfants de la terre*, de Jean Auel. Omnibus, Tome 1 (1 470 p., 23,80 €) : *Le clan de l'ours des cavernes, La vallée des chevaux, Les chasseurs de mammoths*. Tome 2 (2 873 p., 22,20 €) : *Le grand voyage*, suivi du « Monde des enfants de la terre », de Jean-Philippe Rigaud.

Spirale de souffrance

Georg Hermann orchestre un puissant mélodrame dans le Berlin des années 1840

HENRIETTE JACOBY
(Jettchen Gebert ;
Henriette Jakoby)
de Georg Hermann.
Traduit de l'allemand
par Serge Niémetz,
Albin Michel, 569 p., 24 €.

Oh, quelle était belle, Jettchen Gebert ! » Dès les premières pages du roman de Georg Hermann (de son vrai nom Georg Borchardt, 1871-1943), on sent que seule une catastrophe sera à la hauteur de cette exclamation. Tous les ingrédients sont d'ailleurs réunis pour un puissant mélodrame. Il s'agit en fait de deux romans, ici publiés à la suite : *Jettchen Gebert* en 1906, *Henriette Jakoby* en 1908. En changeant de nom, la sémillante jeune fille de la bonne société juive berlinoise est devenue femme, épouse d'un parvenu. La seconde partie est animée par la révolte de Jettchen et la révélation du labyrinthe de ses irrésolutions qui l'ont livrée à cette erreur. Elle y laissera sa vie.

« *Je ne croyais pas qu'on puisse souffrir autant. Je voulais toujours suivre d'autres voies que les autres et je me suis égarée* », écrit-elle dans une lettre d'adieu adressée non pas à l'homme qu'elle aime confusément depuis toujours, mais à un autre qu'elle a cru aimer. Dernière ironie du sort, car c'est bien le premier qui lira cette lettre. Dans ce récit touffu et sensuel, la spirale de la souffrance déborde les indivi-

du. L'histoire de Jettchen, située autour de 1840, est aussi l'histoire douloureuse de l'Allemagne, basculant dès cette époque vers une société archirigide qui va peu à peu confisquer pensées, paroles et sentiments, infléchir le désir de vie en désir de mort, dont Georg Hermann sera lui-même la victime.

Pierre Deshusses

FRED
VARGAS

PARS VITE
ET REVIENS
TARD

Prix
des Libraires

Prix
des Lectrices ELLE
policière

Viviane Hamy

Le ver, le serpent, la lune et la myrrhe

Une promenade dans la littérature japonaise, avec pour repères quelques romans récemment traduits, révèle la peur, au fond injustifiée, de perdre la force imaginaire du livre

La question de la modernité est posée explicitement par plusieurs romans japonais qui viennent d'être traduits. Même s'il est artificiel d'appuyer une réflexion d'ordre général sur la publication simultanée et somme toute fortuite de traductions, on peut avancer qu'un lecteur profane, qui déciderait de s'initier à la littérature japonaise en se fiant à l'actualité éditoriale, aurait une vision assez cohérente de ce qui se passe en ce moment dans la tête de certains écrivains dans un pays où les mutations technologiques sont survenues très tôt et où la référence à une histoire littéraire très solidement constituée n'est jamais pour autant sacrifiée.

Pendant toute une longue période, entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1970, les romanciers japonais menaient leur œuvre tranquillement, développant librement leurs obsessions et leurs thématiques. Les plus âgés qui vivaient encore (Kawabata, Mishima, Tanizaki, Inoué) ne se sentaient plus contraints de dialoguer avec l'histoire (alors que cela avait été le cas



Promenade au Japon à Yokohama et Tokyo.



dans l'immédiat après-guerre). Cela apparaît encore clairement dans le recueil de nouvelles inédites d'Inoué, *Au bord du lac* (1), qui sont presque toutes des monolo-

gues voilés et mélancoliques du vieil écrivain, plus proche des souvenirs de classiques japonais que de son temps. Les plus jeunes alors (Abé, Oé, Tsushima) construisaient un univers qui avait des attaches plus lointaines, plus détournées, avec l'effervescence politique : tout se passait sur un plan métaphorique, l'essentiel de la création littéraire consistant à élaborer cette métaphore, ce langage poétique de transposition.

On se trouve à présent dans une situation assez différente. C'est probablement Ryû Murakami qui met les pieds dans le plat de la façon la plus brutale avec son dernier roman *Parasites* (2). Un peu injustement éclipsé par son homonyme Haruki Murakami, romancier, lui, influencé par Raymond Carver, Ryû peut apparaître aux yeux de lecteurs intransigeants comme superficiel, inutilement agité, soucieux d'effets et d'adhésion à son temps. Ce serait un défaut, s'il n'en faisait un véritable système qui lui a valu quelques réussites éclatantes, comme *Les Bébés de la consigne automatique*.

LE VIRTUEL COMME REFUGE

Parasites nous entraîne dans l'univers obsessionnel, monomaniacal d'un jeune homme victime de ce réseau Internet. Seul devant son ordinateur, il se détache du monde familial et professionnel, auquel il est radicalement inadapté, et dialogue sur un site consacré à une présentatrice vedette de la télévision. Sa folie, qui peu à peu se définit aux yeux des lecteurs et du personnel qui surveille les échanges de cette zone dialoguée de la Toile, pourrait avoir pour cause un ver parasite (le *khoslocatère* dans la traduction française), qui donne son titre au roman et qui justifie toute une série de digressions historiques et scientifiques fantaisistes et une intrigue apparentée aux récits de contre-espionnage ou aux thrillers. On est là dans un genre bâtard, il faut bien le dire. Mais çà et là, quelques pages révèlent un tempérament littéraire assez profond : tel passage sur l'ac-

trice Setsuko Hara (star des années 1950, comédienne sublime qu'utilisèrent merveilleusement Ozu, Naruse et Kurosawa entre autres) ou même sur Sôseki ou Kenji Miyazawa.

La narration se ressent de la technologie électronique de la Toile qui a si considérablement modifié l'idée de la communication imaginaire et donc la fonction de la littérature pour des lecteurs qui, dans les livres, ne cherchaient que le support ou la stimulation d'une activité strictement fantasmagorique. La dernière page, assez pompeuse, laisse entendre la voix directe de l'auteur qui s'exprime sur la disparition de l'espoir dans la société moderne japonaise. Le refuge dans l'univers virtuel en est, selon lui, la preuve irréfutable : « *La raison qui fait que la société japonaise semble accepter de faire l'impasse sur cette dimension [la capacité d'espérer] tient probablement dans le fait qu'elle est incapable de saisir correctement sa réalité actuelle. Le futur ne sera plus dès lors une perspective qui comptera pour une société incapable de comprendre avec exactitude sa situation présente.* » Ton inattendu dans un ouvrage apparemment léger.

Beaucoup plus classique dans sa facture, *La nuit où le serpent fut tué* (3), le deuxième roman de Hikaru Okuizumi, qui a une dizaine d'années de moins (il est né en 1956), confirme la profondeur de cet écrivain subtil, mais peut-être trop lourdement conscient des raffinements de sa culture. Un jeune professeur découvre son impuissance sexuelle en épousant une bibliothécaire. Sur un rythme qui veut évoquer les grands romans de Sôseki, dans un univers intellectuel un peu gris, le romancier mène son intrigue en filant la métaphore d'un serpent phallique, avec une grande quantité de références culturelles (*La Flûte enchantée*, Karl Jaspers, le *Manyôshû*, la mythologie grecque ou encore le célèbre récit de Tanizaki *Le Lièvre de Yoshino*) et indique, par là, que son ouvrage est le prétexte d'une réflexion sur l'imaginaire romanesque et la culture.

Au cœur de son roman, l'écrivain s'arrête pour mettre en cause la Constitution du Japon, autour de la question de la défense nationale, de la présence d'une armée de métier et du maintien du système impérial (thèmes qui ont préoccupé la plupart des écrivains de la génération précédente) et, comme Murakami, il aborde le problème de la modernité : « *... Une véritable modernité n'était pas encore arrivée dans cet archipel d'Extrême-Orient. Si celui-ci avait parfois l'air de devancer l'Occident, c'était parce qu'il avait un tour de retard dans la course. Ou encore ce que l'on prenait pour de la modernité était un amas de cellules difformes générées par une manipulation génétique erronée. L'impulsion politique. Ces mots absurdes avaient surgi inopinément et avaient aussitôt pris possession de son esprit. Traduction littérale : le political impotent. La modernité, c'était une verge en érection pointée vers le ciel.* »

LE LANGAGE DES PARFUMS

Curieusement, un serpent est également présent dans *Conte de la première lune* (4), du tout jeune Keichirô Hirano, dont *L'Eclipse* avait été comparée au *Nom de la rose*. Il se place ici sur le terrain du fantastique, en situant son roman au début du XIX^e siècle, dans une culture littéraire dominée par une poésie rigoureusement codée – dont un échantillon très représentatif vient, du reste, d'être traduit, *La Rosée d'un lotus* (5), du moine Ryôkan (1758-1831), communication incessante entre la perception de l'inconstance du monde et la violence de l'illusion des rêves : c'est précisément le fil conducteur du roman de Hirano.

« *Dans l'immensité/la lumière de la lune/est bien assez vive/pour tout éclairer d'un coup/et la Chine et le Japon/et jadis et maintenant/et le mensonge et le vrai.* » La lune que chante Ryôkan est celle qui va envoûter le jeune poète Masaki, protagoniste de Hirano, hanté par un rêve récurrent : une jeune femme se baigne dans les reflets de la lune. On sent que l'écrivain, plus pasticheur que créateur, cherche des équivalents romanesques

modernes de toute une littérature classique normée (les *waka* de Ryôkan, mais aussi les *nô*, avec leurs fantômes, leurs récits de possession et leurs visitations oniriques).

Yôko Ogawa, elle aussi, tente de communiquer avec les morts. Romancière beaucoup plus intimiste, dont les sept premiers récits ont séduit les lecteurs français par leur tonalité très vibrante et assez dure en même temps, se lance avec *Parfum de glace* (6) dans une fiction plus ambitieuse, et peut-être aussi plus visiblement fabriquée, qui mène sa jeune héroïne sur les traces de son mari, Hiroyuki dit Rooky, parfumeur qui s'est suicidé dans des conditions incompréhensibles. Son enquête la conduit en Tchécoslovaquie où a eu lieu un concours de mathématiques auquel avait participé Hiroyuki. Le langage des parfums et celui des mathématiques se mêlent dans ce roman très ingénieux : la myrrhe, symbole de la conservation des momies (auxquelles elle a donné son nom en japonais), est le parfum même de la mort et de la mémoire. A travers cet élégant livre de deuil, la romancière approfondit sa quête d'une intimité qui hésite à trouver son langage approprié, entre le formalisme désincarné, mais poétique, des mathématiques et la sensualité ordonnée du monde des parfums, et finit par prouver que l'imaginaire japonais n'est pas perdu. En tout cas, pas dans l'intention romanesque.

René de Ceccatty

(1) Traduit du japonais par Jean-François Laffont et Tadahiro Oku, Stock, « La Cosmopolite », 240 p., 7,90 €.

(2) Traduit du japonais par Sylvain Cardonnel, éd. Philippe Picquier, 360 p., 20 €.

(3) Traduit du japonais par Pascale Simon et Tomonori Okubo, Actes Sud, « Lettres japonaises », 190 p., 17,90 €.

(4) Traduit du japonais par Corinne Atlan, Philippe Picquier, 174 p., 17 €.

(5) Traduit du japonais par Alain-Louis Colas, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 250 p., 17,50 €.

(6) Traduit du japonais par Rose-Marie Fayolle, Actes Sud, « Lettres japonaises », 304 p., 19,50 €.

Un an avec Hugo : 1855

« Eh bien, non ! – Le sublime est en bas ? Le grand choix, C'est de choisir l'affront. De même que parfois Le pourpre est déshonneur, souvent la fange est lustre. La boue immergée atteignant l'âme illustre, L'opprobre, ce cachot d'où l'auréole sort, Le cul de basse-fosse où nous jette le sort, Le fond noir de l'épreuve où le malheur nous traîne, Sont le comble éclatant de la grandeur sereine. Et quand, dans le supplice où nous devons lutter, Le lâche destin va jusqu'à nous insulter, Quand sur nous il entasse outrage, rire, blâme, Et tant de contre-sens entre le sort et l'âme Que notre vie arrive à la difformité, La laideur de l'épreuve en devient la beauté. C'est Samson à Gaza, c'est Epictète à Rome ; L'abjection du sort fait la gloire de l'homme. Plus de brume ne fait que couvrir plus d'azur, Ce que l'homme ici-bas peut avoir de plus pur, De plus beau, de plus noble en ce monde où l'on pleure, C'est chute, abaissement, misère extérieure, Acceptés pour garder la grandeur du dedans. Oui, tous les chiens de l'ombre, autour de vous grondants, Le blâme ingrat, la haine aux fureurs coutumières, Oui, tomber dans la nuit quand c'est pour la lumière, Faire horreur, n'être plus qu'un ulcère, indigner L'homme heureux, et qu'on raille en vous voyant saigner, Et qu'on marche sur vous, qu'on vous crache au visage, Quand c'est pour la vertu, pour le vrai, pour le sage, Pour le bien, pour l'honneur, il n'est rien de plus doux. Quelle splendeur qu'un juste abandonné de tous, N'ayant plus qu'un haillon dans le mal qui le mine, Et jetant aux dédains, au deuil, à la vermine, A sa plaie, aux douleurs, de tranquilles défis ! Même quand Prométhée est là, Job, tu suffis Pour faire le fumier plus haut que le Caucase. Le juste, méprisé comme un ver qu'on écrase, M'éblouit d'autant plus que nous le blasphémons. Ce que les froids bourreaux à faces de démons Mêlent avec leur main monstrueuse et servile A l'exécution pour la rendre plus vile, grandit le patient au regard de l'esprit. O crois les deux voleurs sont deux rayons du Christ ! »

★ Extraits des « Malheureux », *Les Contemplations*, Livre cinquième.

LIVRAISONS

■ CE QUI PEUT ARRIVER DE MIEUX À UN CROISSANT, de Pablo Tusset

Son père milliardaire se retrouve barricadé chez lui avec une jambe dans le plâtre à la suite d'un accident de voiture qui ressemble à un attentat raté. Son frère aîné, conseiller financier, a subitement disparu, sans qu'on sache s'il s'est offert une escapade sexuelle avec sa secrétaire ou s'il est séquestré quelque part. Gueule de bois et brûlures d'estomac, Pablo, trentenaire obèse carburant au shit et à l'alcool et pratiquant la philosophie sur Internet, se lance dans une enquête compulsive qui nous mène de bars branchés en puttes gélatineuses, de boîtes à partouzes sur fond de musique techno en surfant sur hotmail.com. Cette délirante plongée dans un Barcelone speedé malaxé les univers grinçants de Montalban (*Carvalho by night*), d'Almodovar (période Movida) et des frères Coen (le narrateur étant un clone espagnol du *Big Lebowski*). Plus que son intrigue, ce premier roman déjanté, énorme succès en Espagne, ensorcelle par son rythme effréné, son refus de reprendre son souffle, une fièvre verbale qui tourne à la sarabande (traduit de l'espagnol par Chrystelle Frutozo, éd. Michalon, 362 p., 21 €). J.-L. D.

■ QUATRE GARÇONS DANS LE VAN, de David Trueba

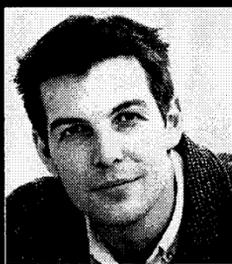
Best-seller en Espagne, ce road-movie signé par un trentenaire alternant films et romans conjugue un réel sens du récit, du portrait, de la fresque trépidante et une tchatche païenne, un goût pour l'argot misogynie. Quatre copains, un gros, un sadomaso, un cerveau nommé Claudio et le narrateur prénommé Solo, partent en camionnette pour une virée dionysiaque sur « la route de la Baise ». Cascade d'épisodes enlevés, dont une escale dans une maison close à karaoké, où les petits mâles meurtris par un chagrin d'amour étalent leur cynisme muflé et gamin sur un désarroi qui ne se mesure pas toujours à l'étalon de la braguette (traduit de l'espagnol par Bernard Cohen, Pauvert, 384 p., 22 €). J.-L. D.

EUGÈNE SAVITZKAYA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE IMPROBABLE ET ILLIMITÉ



LES ÉDITIONS DE MINUIT

TANGUY VIEL L'ABSOLUE PERFECTION DU CRIME



LES ÉDITIONS DE MINUIT

Des journalistes fascinés par la fiction

Franz-Olivier Giesbert se rêve en Giono du XXI^e siècle dans une ode à la nature émouvante. Laurent Joffrin s'est pris de passion pour une princesse indienne et Thierry Gandillot imagine un règlement de comptes dans le sud des Etats-Unis

MORT D'UN BERGER
de Franz-Olivier Giesbert.
Gallimard, 186 p., 14,50 €.

LA PRINCESSE OUBLIÉE
de Laurent Joffrin.
Ed. Robert Laffont, 466 p.,
21,20 €.

CODE VAUDOIS
de Thierry Gandillot.
Ed. Robert Laffont, 156 p., 15 €.

Au chapitre des bizarreries françaises, il en est une qui serait sympathique si elle ne conduisait à perturber gravement le rapport de ce pays à sa littérature : en chaque Français ou presque se cache un romancier. Pourquoi pas ? Qui se plaint des peintres et des musiciens du dimanche ? Mais ils ont rarement pour but une exposition au Centre Pompidou ou un concert à Pleyel. Les romanciers du dimanche, eux, s'acharnent à investir les librairies.

Autre singularité, conséquence de la première : de plus en plus de journalistes français sont fascinés par la fiction. Pourtant, leur rapport au monde et au temps est strictement antagoniste de celui de l'écrivain. Le temps du journaliste est horizontal, planétaire, il s'autodétruit sans cesse ; celui de l'écrivain est individuel, il dynamise la chronologie et tente de penser la durée. De même, leur relation à la réalité et à la vérité est tout à fait opposée. Alors pourquoi tant de romans de journalistes ? La réponse évidente – l'attraction pour son absolu contraire – est sans doute un peu courte, et il faut y ajouter des éléments sociologiques – la notoriété, l'influence. La récolte du printemps a été particulièrement riche : le premier roman de Laurent Joffrin, directeur de la

rédaction du *Nouvel Observateur*, le quatrième de Thierry Gandillot, responsable des pages culturelles de *L'Express*, et le sixième de Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du *Point*.

Le cas de Giesbert est le plus singulier. Il est certainement, des trois, celui qui a un vrai amour de la littérature, celui qui a le plus réfléchi à la question, celui qui sait qu'écrire des livres et être un écrivain sont deux activités tout à fait différentes. Sans doute a-t-il rêvé un jour de faire vraiment le choix de la fiction contre celui du journalisme. Mais il sait à quel point il est périlleux d'opter pour la littérature, sans filet, sans le parachute social d'un autre métier. C'est un pari sur... le temps précisément, qu'un journaliste est le moins à même de concevoir.

Son *Mort d'un berger*, court roman, est émouvant à plus d'un titre. D'abord par la manière dont Giesbert s'imagine en une sorte de Giono du début du XXI^e siècle, dans un Mercantour où le vieux monde – le berger Marcel Parpaillon – mène un ultime combat contre le monde contemporain. Les écologistes, les Amis des loups, ont décidé de réintroduire cette espèce dans le Mercantour. Marcel Parpaillon, lui, est l'héritier d'un affrontement ancestral entre bergers et loups. Le loup, le berger, des amoureux, des meurtres mystérieux, le choc entre tradition et modernité dans une région magnifique... on se laisse prendre. Mais on est parfois étonné par une certaine grandiloquence, un excès de lyrisme. C'est sans doute le revers du journalisme. Obligé de se mettre trop à distance dans l'écriture journalistique, Franz-Olivier Giesbert se sent enfin libre, dans le roman, de parler, avec effusion et sans aucu-



Franz-Olivier Giesbert.

ne modération, de l'amour, des beautés de la terre et du ciel dans ce lieu de « fin du monde ».

Très différent est *La Princesse oubliée*, le gros roman historique de Laurent Joffrin. Ceux qui lisent pour qu'on leur raconte une histoire prendront un plaisir certain à ce récit, tiré du destin de la princesse indienne Noor Inayat Khan, agent britannique pendant la deuxième guerre mondiale. Laurent Joffrin commence par un « avertissement », comme on en voit au cinéma ou à la télévision : « La plupart des personnages de ce livre sont authentiques ; les actes de guérilla et de résistance décrits sont historiques. Mais des dates, des noms et des lieux ont été changés en

fonction de l'intrigue : c'est un roman. » On suppose que la partie romancée est l'histoire d'amour entre la princesse et un autre agent, venu comme elle en France pour chercher le traître éventuel d'un réseau de la Résistance. L'histoire de cette femme est passionnante, et l'on comprend mal pourquoi Laurent Joffrin, journaliste parfaitement accompli, n'a pas écrit sa biographie, la seule, non traduite en français, datant de 1971. Cela l'aurait dispensé de faire du style et de rendre ses quelques 450 pages un peu indigestes pour ceux (il doit bien en rester quelques-uns) qui lisent pour le bonheur des mots et de leur agencement. Le jeu cruel des citations

est inutile, mais la volonté naïve de faire littéraire, d'oublier les leçons de journalisme pour s'adonner sans retenue au plaisir de l'adjectif nuit évidemment à ce récit.

UN HYBRIDE QUI A RÉUSSI

Thierry Gandillot, lui, a déjà publié trois romans, *L'Héritage Windsmith*, *La Chambre de Barbe-Bleue*, *Câlène* (tous disponibles en poche). Il est certainement persuadé que le journaliste-écrivain est un hybride qui a réussi, et il veut s'inscrire dans une lignée. Son *Code Vaudou* est une histoire d'arnaque qui tourne au cauchemar. Une pincée de suspense, avant le coup de théâtre final, pour tenter de tenir le lecteur en éveil. On est aux Etats-Unis, dans le Sud profond. « Code Vaudou » est le nom que donne le héros, Monroe, à un système informatique, mais le rite vaudou n'est pas absent de l'histoire, et ce n'est pas pour rien que Monroe aime la chanson de Sting, *Moon over Bourbon Street*, une histoire de loup-garou à La Nouvelle-Orléans. Malheureusement, on cherche en vain chez Gandillot le Sud : celui d'Eudora Welty, Flannery O'Connor, Carson McCullers... Ce Sud-là ne s'écrit pas entre deux articles et trois réunions de rédaction.

Enfin, pour relancer un débat qui n'aura pas de fin, on peut se saisir d'une phrase de *Code Vaudou* qui, sans le vouloir, fait apparaître, par son style et son contenu, les contradictions du romancier-journaliste : « Le ventilateur continuait à hoqueter et à tempêter. Monroe avait de plus en plus de mal à distinguer le vrai du faux et payait des coups à tout le monde. Tout le monde lui en payait et l'après-midi était déjà très avancé quand on le reconduisit à sa voiture avec un effroyable mal de tête. »

Josyane Savigneau

En quête d'amour

UNE FEMME D'ESPRIT
de Jean Cavé.
Actes Sud, 302 p., 19,90 €.

Alors que certains de ses confrères galopent sur l'Histoire, le rédacteur en chef de *Paris Match* a choisi, depuis son premier roman, *Les Applaudissements* (Actes Sud, 1999), une veine intimiste et sombre pour explorer les petits et grands maux de l'existence : rêves d'enfance brisés, passions inassouvies, malentendus amoureux ou duperies conjugales... Au bord aussi d'un abîme où la folie n'est jamais loin comme le figure singulièrement cette énigmatique et émouvante *Femme d'esprit*.

Livre sur le deuil et la séparation, sur la mémoire et le souvenir, ce quatrième roman de Jean Cavé n'est pas sans rappeler, par ses contours étranges, inquiétants et aussi par son humour, son ironie douce-amère et sa tendresse, le très beau *Ultime entrevue* du Canadien Matt Cohen (Phébus). A cette nuance près, qu'aux « retrouvailles » de deux frères, Jean Cavé a préféré celles de deux femmes : une mère défunte, jadis chanteuse lyrique sans succès reconvenue en « professeur d'amertume », et sa fille, qui va accomplir une énigmatique mission testamentaire.

« Elle connaît mes goûts. Je veux être incinérée. A charge pour elle de découvrir où doivent être dispersées mes cendres. Elle seule sait ce que j'aime, ma passion la plus pure, au grand air. Ainsi la boucle sera-t-elle bouclée. Et nous nous retrouvons. » Passé le temps de la révolte et du refus face à cette dernière volonté maternelle, puis du tourment, la fille accepte de tout quitter pour affronter son passé et celui de sa mère, en retrouvant traces de ses passions, de ses échecs et de ses douleurs secrètes.

Christine Rousseau

Sur le chemin des curiosités littéraires de Bernard Frank

Aujourd'hui au « *Nouvel Observateur* », le chroniqueur a rassemblé ses textes parus dans le défunt « *Matin de Paris* » de 1981 à 1985

VINGT ANS APRÈS
de Bernard Frank.
Grasset, 478 p., 21,90 €.

Une chronique hebdomadaire, en termes journalistiques, c'est un peu la Grande Semaine du blanc. On trie dans le baquet de l'actualité les meilleures pièces, on les déplie, on les apprête et on les expose sur la corde à linge du préposé au rayon nouveautés. Si la curiosité s'y prête, on passe même à l'antirouille des textes oubliés, de vieux souvenirs, des témoignages d'un autre temps pour leur redonner une nouvelle jeunesse. Bref, on pavoise.

Les chroniques sont liées au transitoire mais, réunies en volume, elles peuvent acquérir un certain

relief intemporel, l'aspect un peu effacé de ces vieux clichés qui font l'agrément des albums de famille et l'on goûte alors le charme du révolu parce qu'elles ont retenu le pollen d'un air que l'on a autrefois humé. Grâce à elles, on peut se comptabiliser humainement, établir des repères sur un plus long parcours et redécouvrir les émois, les emballements, les rages d'un ailleurs et autrement dont on avait été le témoin, voire l'acteur, et que l'on avait oubliés. Entre autres mesures du temps, la chronique est un sablier.

Bernard Frank a de longue date reconnu dans la chronique chausseur à son pied pour s'aventurer par les chemins de la littérature. « L'article est objet de série, écrit-il dans *Mon siècle* (1), la chronique

artisanale. Le chroniqueur est le délégué du temps dans une revue. Tout lui est permis. » De livre en livre, on peut donc le suivre pas à pas, et le dernier en date, *Vingt ans après*, qui rassemble ses chroniques du *Matin de Paris* de 1981 à 1985, est une étape supplémentaire dans sa progression sans surprise, sur un terrain qui lui est familier.

De fait, il n'hésite pas à avouer ses propres bornes. « Depuis trente ans que je bavarde dans les journaux les plus divers, la seule chose que j'ai apprise, c'est que je n'étais pas un vrai critique. Je ne sais jamais vraiment ce que je pense de ce que je viens de lire. » Tout au plus plaide-t-il pour « une critique à fleur de peau », ce qui rejoint cette disposition allègre à l'instantanéité qui fait le charme de la chronique. Le critique, *stricto sensu*, appartient sans doute trop à ses yeux à cette race de laborieux tenaces, au reste en voie de disparition, dont l'activité commande à l'effacement de soi pour mieux s'accomplir au bénéfice d'un quidam. On comprend qu'il ait peur d'être supplanté par lui-même.

LE REGARD EN COIN

Pour cet homme de finesse et de culture, demi-pensionnaire dans les meilleurs établissements de presse, la chronique, c'est la cour de récréation après l'étude du soir. Il s'y ébroue, improvise des jeux de mémoire au gré de sa fantaisie, y entraîne amis et adversaires, fait des virevoltes, récrimine, se confesse, rompt ici, revient là, espiègle, futé, disert, mais en laissant entendre des arrière-pensées, amnésiques mais le regard en coin, vachard à l'occasion en affectant des ingénuités de paysan du Danube surpris dans une bonne foi astucieusement truquée. Il varie habilement les prestations ; s'il affecte la danse un peu lourde d'un ours savant, aucun anneau dans le nez

– fût-ce celui qui l'amarre aux obligations éditoriales d'un grand journal – ne le prévient d'entamer, en tutu de papier, un délicieux pas de deux. « Flaubert avait compris comment on pouvait mimer l'existence », note-t-il, sans doute encore plus difficile à faire pour aguicher le lectorat qu'un papier désinvolte si l'on tient à y mettre un peu de substance.

Aussi, en bon professionnel, est-il rompu à ces exercices de dramatisation cocasse : « Ce qui va faire lire, ce n'est pas le talent de l'écrivain dont on parle, ni la sublime note qui le décorque, c'est une mise en scène, un certain théâtre. » Se mettre en scène, Bernard Frank le sait d'instinct : c'est un enfant de la balle... au bond. Bien sûr, il sait en jouer avec la méticulosité d'un apothicaire dosant ses remontrants et ses poisons. Il a l'art des mimiques suspicieuses, des coups de cœur et des coups de grâce calculés, des esquisses assassines. Une moue dubitative vaut chez lui condamnation, un soupir distrait approbation, sans que l'on saisisse vraiment de quel côté se situe sa sincérité – de l'être ou du paraître. Les amateurs de dragées au poivre trouveront dans *Vingt ans après* de quoi nourrir leur bile. Qu'il s'agisse d'Edern Hallier, de Philippe Soliers, de Bernard-Henri Lévy ou encore de Jean d'Ormesson. Qu'on ne s'alarme pas trop pour autant. Nous avons ainsi assisté à un aimable face-à-face télévisuel d'admiration réciproque entre « Jean d'O » et notre intempérant : on eût dit deux vieilles Anglaises à l'heure du thé planquant l'arsenic dans le sucre en poudre. Toute comédie mérite révision.

Ainsi, Bernard Frank, sous les meilleurs prétextes littéraires, ne poursuit-il qu'un questionnement

et une illustration de son ego. Ses chroniques, si riches d'enseignement parfois, sont les pages d'un journal de bord. Aussi ne s'étonne-t-on pas qu'entre deux approches littéraires, après avoir invoqué ses paresseuses et ses oublis, il en vienne à ne rien nous cacher de ses villégiatures, de ses divers maux, de corps et d'esprit, des gargotes qui avivent sa gourmandise, des vins qui honorent son palais et des faveurs insignes que lui ont réservées les princes qui nous gouvernent en le recevant à leur table : Balladur, Chirac, Mitterrand (lire la préface d'*En soixantaine* (2)). On s'en flatte pour lui qui s'en flatte pour nous.

En jouant de ses nonchalances, de ses mises en questions plus ou moins surnoises, de ses interroga-

tions d'une naïveté appliquée, d'une désinvolture étudiée, en gardant le ton de l'improvisation résignée, voire en se caricaturant, Bernard Frank brosse, à travers les relevés de terrain de sa propre géographie littéraire, un autoportrait, de profil, de biais ou de plain-pied, sans narcissisme excessif et avec ce qu'il y faut de contrition pour être plus séduisant. La séduction de ses chroniques est indissociable de cette mise en relief de son ego. « La plus grande chose du monde, c'est savoir être à soi », disait Montaigne. C'est un savoir que Bernard Frank s'entend à nous faire partager.

Pierre Kyria

(1) Julliard, 1996.
(2) Julliard, 1996.

ÉRIC CHEVILLARD
DU HÉRISSEON

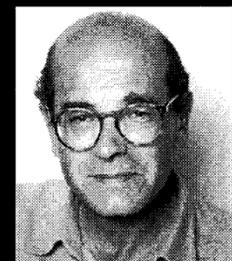


★
m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

© Jean-Luc Bertini / Opale

LIVRE INTER 2002
CHRISTIAN GAILLY
UN SOIR AU CLUB



★
m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

© John Foley / Opale

De la passion à l'histoire

Quarante ans tout juste après l'indépendance, Guy Pervillé réussit un travail dense et pédagogique sur la guerre d'Algérie afin de combler le fossé béant des mémoires

POUR UNE HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE de Guy Pervillé. Ed. Picard, 356 p., 33 €.

L'heure est-elle venue d'écrire une histoire de la guerre d'Algérie non seulement admissible par ceux qui en restent marqués, mais aussi apte à assouvir la soif de connaissances des générations de l'après-1962, élevées dans l'oubli de ces « événements » ? Assurément, tant leurs échos actuels paraissent assourdissants, dans les deux pays. Mais est-ce possible enfin aujourd'hui ?

Affirmer que l'ouvrage de Guy Pervillé, professeur à l'université Toulouse-Le Mirail, deviendra la bible des anciens militants de l'« Algérie française » comme de ceux qui aidèrent les colonisés à s'émanciper serait audacieux : quarante ans tout juste après l'indépendance, le fossé des mémoires reste béant. Mais le travail de l'historien, qui s'est précisément donné pour mission de « transformer la mémoire passionnelle en histoire » afin que cette guerre mal éteinte se termine, atteint largement son but. Non pas en « racontant » huit années de conflit différemment des innombrables publications qui leur ont été consacrées. Son livre, auquel le passé simple donne un ton distancié, se consacre pour l'essentiel à une analyse des savoirs et des débats, enrichie par une double mise en perspective – fait colonial français depuis la conquête de 1830 ; relations franco-algériennes et enjeux de mémoire depuis 1962.

Banaliser la guerre d'Algérie, il n'en est pourtant pas question dans ce travail dense et pédagogique qui, s'il se veut scientifique et indépendant de tout vécu personnel, reflète quelques convictions fermes, nécessairement discutables : « L'indépendance de l'Algérie était inéluctable, mais elle aurait pu survenir dans des conditions moins violentes qui auraient évité la faillite ultérieure du pays et l'actuelle guerre civile », soutient en substance l'auteur. Celui-ci, prompt à renvoyer dos à dos les protagonistes,



Opération militaire française contre les fellagas en Kabylie en 1955.

déplore l'abandon aux militaires français des pouvoirs de justice et de police par la IV^e République, prémisses à l'usage généralisé de la torture, tout en refusant, côté algérien, de subordonner à une fin « juste » – l'indépendance – les moyens criminels utilisés par le FLN qui, rappelle tout de même l'historien, se battait à un contre dix.

RESTITUER LA COMPLEXITÉ

Inéluctable, l'indépendance l'était pour ainsi dire depuis la conquête de 1830, montre Guy Pervillé : la colonisation improvisée finit par se donner des buts, le peuplement – que la faiblesse démographique des Européens rendit vite illusoire – et l'assimilation, dont la République ne se donna jamais les moyens, ni économiques ni juridiques. Le discours égalitaire ne pouvait éternellement masquer la brutale confiscation des terres, le mépris racial et le maintien des musulmans dans un statut de sous-citoyens prétendument français

aux droits réduits (en 1950, seuls 10 % des enfants musulmans fréquentaient l'école élémentaire) et à l'expression politique bâillonnée par tous les moyens, jusqu'à la fraude organisée. En contrepoint, l'historien analyse le long cheminement d'un nationalisme dont la réalité fut longtemps niée. La violence de l'insurrection de 1954 fut à la hauteur de ce reflux.

Mais c'est lorsqu'il aborde la guerre elle-même que le parti pris de Pervillé de restituer la complexité prend toute sa force. Les « opérations de maintien de l'ordre », selon la phraséologie officielle longtemps en vigueur, recouvrent en réalité une guerre civile multiple, dont il dissèque chaque aspect : entre les populations musulmane et européenne d'Algérie ; entre Européens partisans et adversaires de l'indépendance ; puis entre les Européens d'Algérie soutenus par l'armée, et le pouvoir politique soutenu par une part croissante de l'opinion métropolitaine. A ces conflits croisés, s'ajoutent les luttes

entre les musulmans nationalistes eux-mêmes et entre ces derniers et leurs coreligionnaires profrançais.

Pervillé insiste sur le lent basculement de l'opinion algérienne en faveur de l'indépendance et sur la violence qui servit d'argument au FLN, en particulier contre ses concurrents messalistes. Il estime que le nombre de musulmans engagés dans chaque camp fut équivalent, et qu'au total le FLN a tué « beaucoup plus d'Algériens traités que de colonialistes étrangers ». D'autres vérités bousculant à la fois l'oubli qui reste officiellement de mise en France et l'hyper-commémoration héroïque à l'algérienne restent à dévoiler, laisse entendre Guy Pervillé. Loin des repentances unilatérales, elles pourraient surgir des examens de conscience exigeants et croisés que les deux pays doivent entreprendre s'ils veulent non seulement assainir leurs relations, mais faire réellement entrer la guerre d'Algérie dans le domaine de l'histoire.

Philippe Bernard

« L'ami des Arabes »

Redécouverte du parcours singulier d'Ismaïl Urbain, conseiller arabophile de Napoléon III

L'ALGÉRIE FRANÇAISE Indigènes et immigrants d'Ismaïl Urbain. Ed. Séguier, « Les Colonnes d'Hercule », 132 p., 15,1 €.

ISMAÏL URBAIN (1812-1884) Une autre conquête de l'Algérie de Michel Levallois. Maisonneuve et Larose, 672 p., 40 €.

Composée à l'été 1860 et signée d'un pseudonyme – Georges Voisin –, masque d'un membre du Bureau des affaires militaires et maritimes du ministère de l'Algérie et des colonies, la brochure *L'Algérie pour les Algériens* passa presque inaperçue. Plaidoyer pour une association étroite entre Français et musulmans du Maghreb, elle confortait l'allocation de l'empereur Napoléon III à Alger, le 19 septembre 1860, qui annonçait vouloir « s'occuper du bonheur des trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous [sa] domination ».

Deux ans plus tard, un texte, cette fois anonyme, fit plus de bruit. *L'Algérie française* appelait à la reconnaissance du droit pour les indigènes à conserver « leur religion, leurs mœurs, leurs propriétés », comme à une stricte égalité par rapport aux Européens. Malgré sa radicalité, la prose, perçue comme pamphlétaire pour ceux qui dénonçaient « l'ami des Arabes, l'écrivain barbaresque (...), le renégat, le traître », valut à son auteur l'écoute de l'empereur. Jusqu'à l'adoption de la politique dite du royaume arabe, définie dans une lettre (6 février 1863) de Napoléon III au gouverneur général de l'Algérie, qu'elle inspira puisqu'il s'agissait là d'un manifeste pour une autre colonisation de l'Algérie.

L'auteur, Thomas Urbain Appoline, est né à Cayenne, le 31 décembre 1812, d'un négociant originaire de La Ciotat, qui ne le reconnut pas, et d'une « mestive libre ». Illégitimité et ascendance mulâtre, une « double tache » que sa précoce adhésion au saint-simonisme, puis sa conversion à l'islam – il se re-

nomme Ismaïl Urbain –, avant son mariage « musulman », condamnant à la marge. Jusqu'à ce qu'il convainque les puissants : Aumale, que cet interprète militaire, arrivé d'Égypte en Algérie en 1837 et qui suivit les campagnes de Bugeaud, puis du duc d'Orléans, conseilla lors de son commandement à Constantine ; puis Napoléon III, qu'il accompagne lors de son voyage en mai 1865.

Si la chute de l'Empire sonne le glas de son projet d'harmonieuse conciliation des deux peuples, association respectueuse où la France apporte une prospérité et une forme avancée de civilisation sans nier celle qu'elle découvrait sur place, Ismaïl Urbain ne désarme pas et reste jusqu'à sa mort (27 janvier 1884), par sa compétence et sa conviction intacte de disciple du Père Enfantin, le champion d'une gestion arabophile de la colonie musulmane.

Il a fallu le courage éditorial de Séguier, qui livrait en 2000 une nouvelle édition de *L'Algérie pour les Algériens*, enfin rendue, comme aujourd'hui *L'Algérie française*, à son véritable auteur, et l'engagement de Michel Levallois, lointain parent du réformateur oublié et auteur d'une thèse sur la *Genèse de l'Algérie franco-musulmane d'Ismaïl Urbain 1837-1848* (Inalco, 1999), aujourd'hui reprise et élargie aux dimensions d'une biographie, pour exhumer cette figure singulièrement attachante, trop peu encline au patriotisme pour intégrer le panthéon républicain. Elaboré dans un moment où le colonialisme n'envisage pas le dialogue équitable des cultures, le modèle national a écarté « le premier et le plus grand » des indigénophiles, pour reprendre la formule de Charles-Robert Ageron – le seul dont la thèse, *Les Algériens musulmans et la France 1871-1919*, avec celle d'Annie Rey-Goldzeiguer sur *Le Royaume arabe*, ait jusque-là réintégré Urbain à l'historiographie de l'Algérie coloniale. Comme si la République peinait à reconnaître un idéal saint-simonien que son échec seul permet de ranger confortablement au rang des utopies.

Philippe-Jean Catinchi

Le judicieux retour des « classiques »

Plus de deux mille ouvrages ont été écrits depuis 1955 sur le conflit. Réédition de trois livres de référence indispensables d'Yves Courrière, Jean Lacouture et Rémy Kauffer

LA GUERRE D'ALGÉRIE d'Yves Courrière. Fayard, tome I (1954-1957), 954 p., et tome II (1957-1962), 1 210 p., 32 € chacun.

ALGÉRIE 1962, LA GUERRE EST FINIE de Jean Lacouture. Ed. Complexe, 216 p., 18 €.

OAS Histoire d'une guerre franco-française de Rémy Kauffer. Seuil, « L'Épreuve des faits », 456 p., 22,5 €.

Un trop-plein et quelques indispensables : plus de deux mille livres – romans, essais, Mémoires... – ont été écrits depuis 1955 sur la guerre d'Algérie. Une foison d'ouvrages où dominent les témoignages empreints de regrets pour un monde perdu. Ce filon, de qualité très inégale, est devenu un genre, étiqueté « *nostalgia* ». A ce déséquilibre s'en ajoute un autre : la rareté des livres écrits par des Algériens sur leur guerre d'indépendance. Sur la quantité d'ouvrages consacrés à ce conflit, non seulement le regard des Français prévaut mais les ouvrages de référence ne dépassent pas quelques dizaines. En voici trois, devenus introuvables, que leurs éditeurs ont eu la bonne idée de rééditer à l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance.

Le premier est la fameuse trilogie d'Yves Courrière : *Les Fils de la Toussaint* (1968), *Le Temps des léopards* (1969), *L'Heure des colonels*

(1970) et *Les Feux du désespoir* (1971). Fayard, l'éditeur d'origine, avait cédé les droits à « Marabout » pour une version « poche », puis à « Bouquins ». Il l'a remis aujourd'hui en circulation en deux tomes qui couvrent les quatre volumes initiaux. C'est la seule version où figurent à la fois les cahiers photos d'origine et un index.

Pour décrire cette somme, il suffit de rappeler que *Les Fils de la Toussaint* a été préfacé par Kessel et que Courrière, comme journaliste, fut l'un des témoins privilégiés du drame algérien. Sa plume et son regard relèvent de la catégorie grand reportage, alliés à une vision aigüe des enjeux apparents et souterrains du conflit. Courrière a le sens de la mise en scène, quitte à passer pour le témoin qu'il n'est pas toujours : « *Le soir même, Krim Belkacem [l'un des chefs de la rébellion] descendit du train à la petite gare de Mirabeau, en Kabylie, où l'attendait une camionnette (...). Dans une maison isolée où il avait rendez-vous avec ses six chefs de région, il se changea, plia son costume, le seul "potable" qu'il possédât, et attendit ses adjoints.* » Courrière est surtout très bien informé. Son récit de l'arrestation de Salan, le chef de l'OAS, est de première main et on lui doit un organigramme de l'équipe de Massu au moment de la Bataille d'Alger où figure, seul anonyme, un certain « commandant O... » chargé de la « sale besogne », autrement dit Paul Aussarresses.

Tout en saluant ce travail exceptionnel, *Le Monde* avait à l'époque contesté telle analyse, réfuté telle interprétation. Les recherches et témoignages publiés depuis trente

ans justifient ces réserves. Le Courrière n'a pas la fiabilité d'un ouvrage académique, à laquelle il ne prétend pas. Mais dans son registre, celui de l'histoire immédiate, bravo !

« ERREURS DE PRONOSTIC »

L'« inventeur » de « l'Histoire immédiate », justement, Jean Lacouture, fut de ceux qui « couvrirent » la guerre d'Algérie pour *Le Monde*. En 1985, il publiait une série de réflexions sur les années 1961-62, où tout se noua, en collaboration avec l'historienne Catherine Grünblatt, disparue depuis. Voilà ce livre réédité par Complexe avec une préface inédite de l'auteur, qui s'explique sur son refus de « rectifier les erreurs de pronostic ou de diagnostic » de l'ouvrage. Elles sont rares, hormis celle d'avoir affirmé trois ans avant le tournant tragique de 1988 que la guerre d'Algérie était « finie ». Nombreux sont les intellectuels à avoir cru ou espéré comme Lacouture que l'indépendance de l'Algérie mettrait enfin celle-ci sur la bonne voie. Les mêmes ont souvent minimisé le fait que le conflit algérien (1954-1962) a aussi été une guerre civile entre Algériens, à laquelle ceux-ci semblent définitivement condamnés. Pour ce qui est de l'ouvrage lui-même, il porte principalement sur les tenants et les aboutissants des accords d'Évian et il le fait avec une grande intelligence des événements.

Contrairement à Courrière et Lacouture, Rémy Kauffer a largement remanié pour Le Seuil son OAS de 1986 (Fayard). Un index a été ajouté et plusieurs épisodes,

dont l'assassinat en 1993 de Jacques Roseau, un leader des rapatriés, par d'ex-sympathisants de l'Organisation armée secrète, preuve des haines inextinguibles qui continuent de dresser les uns contre les autres les nostalgiques de l'Algérie française. L'ouvrage est le seul récent à raconter l'histoire de l'OAS-Algérie et des autres OAS, celles de métropole. Il est complet, vivant et bien documenté.

Bertrand Le Gendre

DOMINIQUE SYLVAIN

COBRA

« Amoureux de l'écriture du trouble et des subtilités avancées dans l'horreur, lancez-vous vite à la poursuite du "cobra". La haine est son venin, vous n'en sortirez pas indemne. »

A. Surel, Page

EDITIONS Viviane Hanry

LETTRE À MON AMI FRITZ et autres récits d'après-guerre de Jean-Claude Girardin. Exils, 136 p., 17 €.

Pour la conscience française, la Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie (été 1960), connue sous le nom de Manifeste des 121, reste un acte très minoritaire et, peut-être pour cela, exemplaire. Des artistes et des intellectuels plus ou moins intouchables justifiaient les appels qui refusaient le service militaire. Non pas par objection de conscience à toute guerre, mais à cause de la façon dont cette guerre inavouable était menée : violences sur les civils, torture, exécutions sans jugement, camps d'internement. Les insoumis furent quelques centaines. Ils prenaient un risque énorme : celui d'être exclus à vie de la communauté nationale.

Rares sont ceux qui, une fois amnistiés, réintégrés, se sont expliqués sur les motifs de leur refus.

C'est pourquoi le livre de Jean-Claude Girardin, qui fut l'un d'eux, est passionnant. Authentique sartrien, nourri aussi de Michel Foucault, Girardin ne donne pas un témoignage égotiste mais entreprend la difficile reconstitution du destin social et historique de ses parents (père prisonnier de guerre, mère absente, coupable d'un faux-pas). Cette configuration familiale a compté dans le choix de faire la guerre d'Algérie sur le mode du refus. La grande force, intellectuelle et littéraire, de ce livre est de raconter cette histoire personnelle en partie obliquement, à travers la figure admirablement évoquée d'un père de substitution, le militant anti-fasciste juif allemand Fritz Lamm, qui, en 1960, soutenait ces insoumis en guidant leurs pas en Allemagne, où ils arrivaient pour avoir refusé le risque de se conduire comme des gestapistes en Algérie, et en leur évitant le risque presque pire de devenir simplement des planqués.

Michel Contat

Signalons aussi :

■ **LES PORTES DE FER.** « Ma » guerre d'Algérie et « ma » désertion, de Claude Vinci

Histoire d'une désertion. Militant communiste, Claude Vinci, avant de devenir auteur et chanteur, a été confronté à l'impératif du rappel des contingents au printemps 1956. Récit d'une rupture annoncée, même quand la discipline de parti commande la soumission. En annexe, des textes de chansons qui parlent tout autant (préface d'Aline Pailler, éd. Le Temps des cerises, 102 p., 12 €).

■ **LES ARDENNAIS ET LA GUERRE D'ALGÉRIE,** de Gilles Déroche

La guerre « sans nom » vue à distance. Flot de cercueils et discours de survivants. Des témoignages sans fard et une enquête minutieuse : deux angles pour comprendre comment la guerre d'Algérie, avec la lutte entre FLN et MNA, a aussi perturbé en métropole les solidarités ouvrières (préface de Madeleine Rebérioux, éd. Terres ardennaises [21, rue Hachette, 08000 Charleville-Mézières], 192 p., 16 €). Ph.-J. C.

Face au désordre du monde

Thérèse Delpech s'interroge sur la faillite des Etats face au développement d'une « politique du chaos » des groupes terroristes et des pays qui veulent se doter à tout prix d'armes de destruction massive. Un essai brillant et inquiétant

POLITIQUE DU CHAOS, l'autre face de la mondialisation de Thérèse Delpech.
Seuil, « La République des idées », 64 p., 9,50 €

Depuis le 11 septembre, l'Amérique est en guerre, l'Europe ne l'est pas. Une fois dépassé le choc émotionnel des premières semaines et la « divine surprise », pour beaucoup, de l'effondrement rapide du régime des talibans, un fossé émotionnel s'est progressivement creusé entre l'Europe et les Etats-Unis. Ainsi la signification et les conséquences stratégiques du 11 septembre ont-elles été comme mises entre parenthèses et n'ont fait l'objet d'aucun débat pendant la période électorale que vient de connaître notre pays.

L'essai que vient de publier Thérèse Delpech est, sous une forme synthétique et brillante, la réflexion la plus profonde, la plus juste, mais aussi la plus inquiétante sur l'évolution du système international depuis la fin de la guerre froide. Il devrait être une lecture obligatoire pour nos hommes politiques. Pour l'auteur, directrice des affaires stratégiques au Commissariat à l'énergie atomique, « l'événement 11 septembre exprime la violence et le désordre de notre temps avec un pouvoir symbolique exceptionnel » même si la montée en puissance de la Chine, la prolifération des vecteurs balistiques, le trafic d'armes de plus en plus destructrices, continuent à faire peser sur les prochaines décennies les mêmes menaces qu'à la

veille des attentats de New York et de Washington.

Ce que décrit Thérèse Delpech avec beaucoup d'élégance, c'est le retour du politique sous sa forme la plus tragique, c'est l'apparition d'une « politique du chaos » qui fait concurrence à la société des nations et qui représente pour elle un danger mortel. Le XX^e siècle avait été celui de l'hyper-trophie des Etats, le XXI^e siècle pourrait-il être celui de leur faillite, se demande Thérèse Delpech ? La perte de contrôle des Etats contribue à remettre en cause le concept de souveraineté. Que peut-il signifier quand l'Etat ne peut plus assurer la sécurité de ses citoyens ou qu'il autorise ou organise leur massacre ?

CRISE DES VALEURS

La mondialisation ne se traduit pas seulement par un développement croissant des échanges de « biens », elle favorise la contagion du « mal ». Au lendemain du siècle le plus meurtrier de l'histoire humaine, les terroristes héritent de la crise des valeurs la plus radicale que le monde ait connue. Ils bénéficient aussi de la prolifération des armes de destruction massive, chimiques et biologiques. Des pays comme l'Irak et la Corée du Nord sont prêts à risquer une mise au ban durable des nations pour conserver leurs programmes clandestins d'armes de destruction massive. Des groupes terroristes comme la secte Aum au Japon et Al-Qaida leur portent un intérêt croissant jusqu'à devenir des ONG de la prolifération.



Des New-Yorkais fuient Manhattan après l'effondrement des tours du World Trade Center le 11 septembre 2001.

Thérèse Delpech rappelle que c'est en 1925 que la convention d'interdiction de l'usage des armes bactériologiques et chimiques a été adoptée. Sa violation presque un siècle plus tard ne peut que représenter une régression considérable et inquiétante pour l'humanité. La « modernisation » du terrorisme, son adaptation à l'ère de l'information, rend ses nébuleuses toujours plus souples et toujours plus difficiles à pénétrer. Dans un univers mental à la Ben Laden ou le meur-

tre de masse devient un devoir et le suicide une des armes principales contre un monde hédoniste, l'aptitude à mourir devient la grande force de ces nouveaux terroristes. Ne sont-ils pas devenus eux-mêmes l'incarnation la plus sophistiquée de ces « smart weapons », ces armes de précision et d'intelligence extrême que cherchent à produire les chercheurs des pays les plus développés. Dans un monde où la première règle est l'absence de règles et où rien n'est interdit, nos sociétés sont

de plus en plus vulnérables, en raison de leur organisation, de leurs concentrations urbaines et de la gestion de leurs ressources essentielles.

Pour Thérèse Delpech, dans cet univers du chaos, le monde musulman est en question. Le terrorisme a pris une forme endémique dans beaucoup de sociétés musulmanes où la population est soumise à la fois à la violence de l'Etat et à celle des groupes qui s'opposent au pouvoir en place. « Pour des sociétés qui ne tolèrent aucune forme de débat

public, la religion finit par apparaître comme le seul lieu d'expression possible » et le retard des Arabes par rapport au monde occidental ne cesse de s'aggraver. Mais que peut-on faire quand les islamistes pensent que la monarchie saoudienne s'est vendue aux Américains, tandis que les Etats-Unis pensent qu'elle s'est vendue aux terroristes ? Les turbulences asiatiques contribuent à cette politique du chaos. Les risques d'escalade dans le sous-continent indien sont bien réels, même si Thérèse Delpech entend pour une fois nous rassurer, pensant qu'un conflit devrait pouvoir être évité, en raison de l'intensité de l'attention internationale sur cette partie du monde.

Face au désordre du monde, il n'existe qu'un seul recours possible, les Etats-Unis. Mais à un moment où Washington devrait resserrer ses alliances, elle donne le sentiment de vouloir se passer du reste du monde. Et ce n'est pas l'Europe, égocentrique et irresponsable, qui va consolider un monde à la dérive. Derrière la rigueur de l'analyse, et la sécheresse parfois de l'argumentaire, se cache une exigence éthique, le procès fait à notre société, par un auteur pour qui « une des plus graves menaces auxquelles le monde est confronté à l'aube de ce siècle résulte du décalage croissant entre les progrès des moyens de destruction et la médiocre qualité des hommes et des idées politiques ».

Dominique Moisi

★ Dominique Moisi est directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Enfances en Palestine

Deux livres donnent à comprendre le conflit israélo-palestinien à travers le témoignage de notables de Gaza dans les années 1940-50 et de jeunes militants du Fatah d'aujourd'hui

PALESTINE : LA PERTE DE L'INNOCENCE
Une enfance à Gaza 1942-1958, d'Arlette Khoury-Tadié.
Maisonneuve et Larose, 275 p., 15 €.

GÉNÉRATIONS INTIFADA, de Laetitia Bucaille.
Hachette Littératures, « VQ actuel », 204 p., 18 €.

Sur la couverture de chacun de ces deux livres, une petite fille brune dans les bras de son papa fixe l'objectif et regarde le lecteur. L'une est Arlette Khoury-Tadié sur les genoux de son père, grand notable chrétien de la Palestine sous mandat britannique. La famille pose pour le photographe dans un beau jardin de Gaza au début des années 1940. L'autre est la fille de Najj, militant du Fatah aujourd'hui : son père la porte du bras droit ; du gauche, il tient un sac en plastique rose translucide plein de courgettes. Le cliché est pris en contrebas, Najj monte l'escalier : un fusil d'assaut M16, pointé vers le bas, pend dans son dos, accroché à l'épaule. Un demi-siè-

cle sépare ces deux photos et ces deux narrations.

Dans le souvenir d'Arlette Khoury-Tadié, « Gaza était une petite ville faite de villas, de jardins privés très fleuris et d'un grand parc municipal, lieu de promenade quotidien pour ceux qui habitaient loin de la mer ». « La bande de Gaza est perçue par les Israéliens comme un repaire d'extrémistes enclins à recourir à la violence, comme un morceau de territoire peuplé de classes dangereuses », note, elle, Laetitia Bucaille, qui rappelle que la première Intifada a débuté là, dans « cette portion de Palestine considérée comme une bombe démographique à retardement » (les démographes se disputent sur le taux de fécondité, 7,4 à 9,8 enfants par femme).

En ces temps où chaque semaine depuis le 11 septembre voit un expert instantané de l'islam ou du terrorisme refaire le monde dans un essai définitif, on aura profité à se plonger dans ces deux livres à l'ambition plus modeste mais à la visée plus juste. Par les vies qu'ils nous révèlent, ils donnent à voir avec beaucoup de finesse la pâte humaine dont est pétri le drame qui se déroule en Israël et en Palestine.

L'enfance de la jeune Arlette Khoury fut bercée par l'insouciance de cette bourgeoisie arabe chrétienne d'Orient, qui fait écho aux récits de Marie Seurat sur ses jeunes années alpines. Soudain, la politique – ici, la proclamation d'Israël et l'exode des réfugiés palestiniens – détruit cet univers, et la mémoire devient un exercice de sauvegarde unique pour retrouver les saveurs, les usages d'un monde brutalement disparu. Une enfance rattachée à la seconde ; au Liban, la fille et les notations de l'universitaire que celle-ci est devenue, attentive aux tournures du dialecte, aux codes sociaux ; on y découvre une société policée, avec ses sorties, ses plaisirs, ses bonheurs banals – jusqu'à ce jour de 1948 où « nous voyions arriver des milliers de gens, tous l'air hagard ; ils ne demandaient même pas à boire et à manger [...] Jamais nous n'avions vu pareil spectacle. Les rues, généralement vides, tout d'un coup charriaient des foules immenses qui semblaient errer sans but ».

Ces foules immenses de réfugiés, qui, de crainte des violences de l'armée sioniste, ont quitté leur maison et, convaincus par la pro-

pagande arabe qu'elles y retourneraient sous peu, en ont emporté la clé, peuplent toujours les camps de Gaza et de Cisjordanie. Cinquante ans plus tard, ce sont leurs enfants et leurs petits-enfants que Laetitia Bucaille côtoie, attentive à leurs récits de vie dans son *Généralisations Intifadas*. Voici, dans une chambre du camp de Balata, près de Naplouse, Najj, Bassam, Sami, Fouad, occupés « à boire du café et à remplir des cendriers de mégots ». Ils reviennent d'un accrochage avec les soldats israéliens. Sami téléphone à sa petite amie sur son portable – le mariage n'aura pas lieu, le fiancé sera tué par un missile quelques mois plus tard. Najj, expulsé durant la première Intifada vers l'Irak, où il a découvert l'alcool et le sexe, est revenu après les accords d'Oslo. Il améliore son ordinaire de policier en trafiquant des voitures volées en Israël. La bande rêve de partir aux Etats-Unis, d'échapper à l'enfermement physique dans un territoire émetteur par les check-points.

Le récit de Laetitia Bucaille n'est jamais normatif, ne généralise pas : elle décrit une multitude de petites scènes de la vie quotidienne de jeunes de milieu populaire, nous fait entrer dans leur représentation du monde, où la mort, graduellement, s'imisce jusqu'à occuper l'essentiel. L'Intifada d'Al Aqsa n'a pas la même dynamique sociale que celle de 1987. On est passé des pierres aux armes à feu, mais l'engrenage de la violence favorise Israël, infiniment mieux équipé. On observe par le menu dans ce livre comment se met en place l'impasse politique qui engendre les attentats-suicides et fait naître les vocations effarantes de martyrs. Pour les jeunes pris en main par le Hamas et le Jihad islamique, l'attentat est l'occasion de tuer le plus d'Israéliens possible, pour faire pression sur l'Etat hébreu afin d'inverser le rapport de forces. Mais c'est aussi l'anéantissement d'une vie privée d'espoir, qui se projette dans la fuite en avant du paradis des martyrs, comme pour témoigner de l'innocence perdue de la Palestine.

Gilles Kepel

G. K.

Dire « sa » vérité

Magali Guillemot, reconnue coupable de violences sur son fils Lubin, mort en 1994, s'explique

MOI QUI N'AI PAS TUÉ MON FILS. L'affaire Lubin, de Magali Guillemot avec Loly Clerc.
Grasset, 332 p., 17,50 €.

Nul ne sait, en l'absence de motivation des décisions de cour d'assises, ce qui emporte la conviction des jurés. Nil ne sait donc, exceptés ses juges, les raisons pour lesquelles par deux fois, malgré les incertitudes révélées aux audiences, malgré ses déclarations d'innocence, malgré les charges qui avaient pesé contre son mari, Jérôme Duchemin – lui aussi accusé lors du premier procès mais acquitté –, Magali Guillemot a été reconnue coupable de « violences habituelles » ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, sur son bébé de deux mois, le petit Lubin, victime en 1994 de traumatismes osseux et crâniens.

Nulle preuve formelle dans cette affaire complexe de maltraitance à l'enfant, survenue dans un opaque huis clos familial, et qui aboutit à la condamnation à dix ans de réclusion criminelle, le 17 novembre 2001, de cette ingénieure centralienne de 35 ans. Mais une conviction policière, établie en quelques jours, un premier réquisitoire fondé sur des « sentiments », un deuxième sur une étrange invitation à « quitter les territoires rationnels et rassurants pour plonger dans la nuit et l'horreur d'une âme ». « Ne pouvant pas faire la preuve de mon innocence en justice, explique Magali Guillemot dans les premières pages de son livre, j'ai voulu dire mon histoire. Il n'y a plus de juge ni de juré à persuader, plus de procureur à redouter. Je suis libre de dire ma vérité. »

Dire « sa » vérité, et trouver la sa liberté. Pour ce faire, en scientifique, la condamnée – aidée par la journaliste Loly Clerc – a choisi de disséquer chaque minute de sa « deuxième chance », l'audience d'appel, après avoir dit cette vérité, qui ne fut donc pas crue, sur la mort de son enfant. Une chronique judiciaire, où la parole de chaque acteur a été restituée grâce aux notes prises en abondance par la journaliste

et une dizaine d'amis de l'accusée. Une chronique continue, d'un regard bien sûr, où le lecteur est invité, sans trop de broilage, à rentrer aux moments cruciaux dans l'esprit de l'accusée.

Ainsi, l'auteur amène-t-elle le lecteur à réfléchir, au-delà des apparences de froideur et d'insensibilité qui lui ont été parfois collées comme étiquette, sur ces instants qu'elle vécit comme des basculements d'audience. Et jusqu'à un réquisitoire de l'avocat général, Philippe Bilger, connu pour sa verve passionnée, dont elle détache chacune des affirmations qu'elle juge « aux limites de l'outrageant et du déraisonnable ».

« Jamais je n'aurais pensé entendre de tels reproches d'un homme intelligent, moderne apparemment, écrit-elle. J'ai l'impression d'un procès en sorcellerie teinté d'un machisme agressif. » Pour l'accusateur, qui avait indiqué pourtant qu'« un double acquittement à l'issue des deux procès n'eût pas été un scandale », la mère du petit Lubin avait pu agir en ayant vu resurgir à son insu, « dans des moments de délire », une blessure psychologique ancienne, qu'aucun expert n'avait cependant décelée. Au sentiment d'« humiliation » né de l'écoute de ce réquisitoire, la jeune femme ajoute celui de « cruauté » que susciterent les derniers arguments de l'accusateur. Peu être par le doute, M. Bilger avait en effet suggéré à l'accusée de chercher, dans la solitude de sa prison, « les mots d'aveux qui [la] libéreront... ».

Jean-Michel Dumay

L'islam par Marc Ferro

Une histoire bien documentée du monde musulman depuis le XVIII^e siècle

LE CHOC DE L'ISLAM XVIII^e-XXI^e siècle
de Marc Ferro.
Ed. Odile Jacob, 270 p., 21,50 €.

L'historien Marc Ferro, dont les publications couvrent un très vaste domaine, fait paraître avec *Le choc de l'islam* un ouvrage destiné à un public non initié. Il fait la synthèse de la plupart des livres de référence et des travaux universitaires spécialisés, et s'interroge pour déceler si le choc qu'a porté à son paroxysme le 11 septembre n'est pas la conséquence des tra-

matismes qu'a connus le monde de l'islam depuis qu'il a été graduellement soumis, avec la fin du XVIII^e siècle, à la colonisation européenne puis à la domination occidentale.

La plus grande part du livre est consacrée à l'histoire de l'islam moderne et contemporain, déclinée autour de « tentations » : celles du réformisme, qui balance entre retour aux sources et modernité, du communisme, du nationalisme, de la révolution islamique et de l'islamisation de la modernité. Les passages sur le monde arabe sont parfois moins sûrs : ainsi, les

deux grandes confréries égyptiennes, Ansars et Khatmiyya (et non « Khatima »), sont présentées comme alliées de l'Égypte – alors que seule l'est la seconde ; au Liban, l'imam Moussa Sadr n'a pas, à notre connaissance, proclamé en 1978 une République islamique à Baalbek, etc. Dans l'ensemble, le récit est pourtant bien documenté même si l'on regrette que celui-ci reste un peu linéaire et que Marc Ferro ne s'engage pas dans les grands débats qui traversent l'analyse du monde de l'islam d'aujourd'hui.

G. K.

Pour comprendre l'actualité
Au moment où l'Occident réalise son unité pour la domination de la planète, l'islam face à ses dangers

L'ISLAM
FACE AU NOUVEAU DROIT MONDIAL

La toute puissance de l'Occident et sa prétention à régenter le destin planétaire

Editions Les 12
30 rue Edith Cavell
92411 Courbevoie cedex
<http://www.editionsles12.com>

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **LES ÉDITEURS DES BELLES LETTRES SE MOBILISENT.** Plusieurs éditeurs distribués par Les Belles Lettres se sont réunis, samedi 22 juin, pour s'organiser après l'incendie de l'entrepôt des Belles Lettres à Gasny, dans l'Eure (« Le Monde des livres » du 7 juin). Ils réfléchissent à des initiatives communes, qui vont d'un projet d'assurance collective à la publication d'un livre sur l'incendie, en passant par une sélection de titres à réimprimer en priorité. Les Belles Lettres ont trouvé un nouveau site, à Gaillon, à quelques kilomètres de Gasny, qui devrait être opérationnel à la mi-juillet. Le Centre national du livre (CNL) devrait établir une commission spéciale pour les réimpressions d'ouvrages. Le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a également proposé aux libraires l'aide du CNL « pour leur permettre d'intensifier leurs efforts de solidarité ». L'association pour la défense du livre de création, Hélikon, propose d'organiser un appel au mécénat d'entreprises privées (3, rue Ravignan, 75018 Paris, tél. : 01-42-64-05-25).

■ **LÉO SCHEER FÉDÈRE.** Après s'être associé à ferrago, il y a un an, Léo Scheer est entré au capital des éditions Al Dante, spécialisées dans la poésie, et de Via Valeriano (littérature et essais). Il regroupe aussi ces éditeurs dans une fédération pour faciliter la diffusion et la distribution de ces maisons, en association avec Union-Distribution, filiale de Flammarion. Il s'agit de mieux défendre des livres exigeants en librairie. « Chacune des maisons garde ses prérogatives, mais nous apportons une solution aux problèmes financiers et de commercialisation », explique Léo Scheer. D'autres éditeurs devraient rejoindre cette Fédération, dirigée par Claude Galli de Via Valeriano. Créées en 2000, les éditions Léo Scheer vont effectuer leur première rentrée romanesque avec six titres, notamment ceux de Louis Skorecki ou de Mathieu Bénézet.

■ **DÉBRAYAGE CHEZ VUP.** Les syndicats de Bordas, Larousse, Le Robert et Nathan ont organisé un débrayage d'environ une heure, lundi 24 juin, pour protester contre le regroupement des filiales de Vivendi Universal Publishing (VUP), dans un site unique à Bercy. Selon les syndicats, 400 salariés ont participé au mouvement. Pour VUP, « les maisons étaient réparties sur 14 sites. Nous avons prévu de déménager dans un endroit plus moderne et mieux équipé ». Pour la CGT, VUP agit dans « une stricte logique financière ». Les syndicats craignent « un entassement pur et simple des salariés sur le futur site, ou, pis, des départs importants ». La direction de VUP dément toute volonté « de plan social ou de restructuration ».

■ **NAISSANCE D'ALVIK.** La nouvelle maison d'édition Alvik, spécialisée dans l'histoire, la politique et les beaux-arts, sortira ses deux premiers titres le 28 août. Créée par Axel Rohm, un industriel suisse roman, Alvik publiera une dizaine de livres, destinés à « appréhender les enjeux majeurs d'aujourd'hui ». Les deux premières publications sont un inédit d'Alfred Grosser, *L'Allemagne de Berlin, différente et semblable*, et une biographie de Sébastien Haffner, *Churchill, un guerrier en politique*, parue en Allemagne en 1967 et jamais traduite en français (2, rue Malus, 75010 Paris ; tél. : 01-44-08-68-07).

■ **DES DVD POUR LIRE.** Jean-Claude Berline, ancien directeur de la communication des éditions du Rocher et qui a longtemps travaillé dans le giron de Fayard, s'est associé à un spécialiste de l'audiovisuel, Jean-Claude Grünler, pour créer *Book en stock*, « le premier DVD magazine sur le livre ». Ce nouveau concept propose une série de petits films, basés sur de courts entretiens avec des auteurs qui présentent leur livre. Le DVD, tiré à 100 000 exemplaires, est distribué gratuitement dans les maisons de la presse qui s'engagent à proposer à la vente les titres évoqués. Les éditeurs payent 2 950 euros pour être présent dans le DVD. Au sommaire du premier numéro : Gonzague Saint-Bris, Patrice Dard, Patrick Cauvin, Olivier Barrot, Alain Soral.

L'édition poursuit sa croissance

Le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de près de 3 % en 2001, après une année 2000 exceptionnelle.

Le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, est réélu à son poste

L'édition confirme sa santé retrouvée. Après une hausse de 4,4 % en l'an 2000, le Syndicat national de l'édition (SNE) a annoncé une augmentation de 2,93 % de son chiffre d'affaires (2,353 milliards d'euros) en 2001. Le chiffre d'affaires total de l'édition, en incluant les clubs de livres, représente 2,656 milliards d'euros. Les revenus de la vente des livres représentent 2,254 milliards d'euros pour l'édition, soit une hausse de 3,2 %. La cession de droits est par contre en baisse de 2,96 %, à 98,5 millions d'euros.

La littérature reste le premier secteur de l'édition en France, avec un chiffre d'affaires de 431 millions, en hausse de 4,6 %. Un livre vendu sur quatre est un roman, ce qui représente un total de 100 millions d'exemplaires par an. Le livre scolaire (341 millions d'euros) progresse de 4,8 %, et la jeunesse (211,3 millions d'euros) de 3,82 %. Avec le succès d'Astérix et d'autres phénomènes, la bande dessinée progresse de 22,2 % (110,6 millions d'euros de chiffres d'affaires et 25 millions d'albums

vendus). Les livres d'actualités font un bond de 16,8 %. Les livres d'art progressent de 7 %. Secteur longtemps en déclin, les sciences humaines sont en hausse de 4,35 %. Par contre, 2001 n'a pas été une bonne année pour le livre pratique, qui stagne (-0,1 %, à 318 millions d'euros), après une longue période de croissance.

Les bons résultats de 2000 n'ont pas incité les éditeurs à trop produire. 26499 titres nouveaux ont été publiés en 2001 (+2,6 %). Le nombre total de livres vendus est en hausse de 6,78 % (377,5 millions d'exemplaires) pour une production totale de 463,7 millions d'exemplaires (+9,7 %). Le premier semestre 2002 est cependant beaucoup plus difficile que les années précédentes.

LA MÊME ÉQUIPE

Le président du SNE, Serge Eyrolles, a pris goût à annoncer ces bons chiffres – même s'ils sont en deçà d'une hausse de 6 % précédemment publiée. Onze ans après son premier mandat, il devait être à nouveau élu à la tête du SNE, jeudi 27 juin. Président depuis 1991,

réélu trois fois ensuite, il avait envisagé de passer la main, avant de se faire la douce violence de se représenter. Ce quinquagénaire, apprécié par ses confrères, doué d'un vrai talent pour arrondir les angles, se veut avant tout un militant du livre et de l'édition. Il ne déteste pas les honneurs afférents au titre, mais il s'est mis avec acharnement au service de la collectivité.

Le SNE et surtout son bureau ressemblent parfois à un club. On n'y entre pas facilement, il est encore plus difficile d'en sortir. Aussi M. Eyrolles se présente-t-il avec un bureau inchangé. Ce qui fait grincer quelques dents. Le bureau répond à un savant dosage entre les grands groupes, les grandes familles et les petits éditeurs, et M. Eyrolles a préféré ne pas y toucher. Jacques Glénat, nouveau président du groupe des éditeurs de BD, aurait souhaité représenter ce secteur au sein du bureau. Il a été prié de faire preuve de patience. Serge Eyrolles promet en tout cas de faire entrer des gens nouveaux et de préparer sa succession. En 1996, le bureau du SNE comportait douze hommes. Il comprend désor-

mais trois femmes (Liana Levi, Irène Lindon et Agnès Touraine). Le directeur du SNE, Jean Sarzana – critiqué par un certain nombre d'éditeurs après l'invitation, dans un « esprit d'amitié et de complicité », faite à Silvio Berlusconi, quelques jours avant l'ouverture du Salon du livre – est confirmé dans ses fonctions.

« MAINTENIR LA LIBRAIRIE »

Serge Eyrolles reste à son poste, « pour terminer les dossiers et surtout l'aboutissement du dossier du droit de prêt ». Celui-ci est actuellement au Sénat, et le nouveau ministre de la culture a l'intention de défendre le projet élaboré par Catherine Tasca. Un moment tenté de rouvrir le dossier, le SNE ne préfère pas remettre en cause le compromis trouvé. La querelle du prêt payant semble bel et bien enterrée. La position du SNE a évolué sur un sujet longtemps sensible : la publicité pour le livre à la télévision. Une commission a été établie pour « étudier dans un premier temps le cas du livre de jeunesse ». Il veut aussi développer les outils statistiques de la profession,

avec une enquête sur le comportement d'achat des livres en librairie, et la mise en place d'un baromètre d'activité, mensuel ou trimestriel, afin de faire « une opération vérité sur les chiffres d'affaires ».

Parmi les dossiers qui irritent Serge Eyrolles, la situation du livre à l'école. Il dénonce « les effets pervers de la gratuité dans les lycées », qui a été instaurée dans plusieurs régions françaises. « Les gens, en allant chercher leurs livres scolaires en librairie, en achetaient d'autres. Aujourd'hui, ils ne viennent plus, et des librairies s'effondrent. Cela entraîne aussi une baisse du parascolaire. Sans parler du marché de l'occasion. Alors il faut savoir si on veut maintenir la librairie ou si l'on ne veut pas. » Sans remettre en cause le principe de la gratuité, le SNE préconise un système de « chèque-lire » ou de carte à puce, comme c'est le cas en Normandie et comme en prend le chemin la région Rhône-Alpes. « Il ne faut plus qu'une librairie disparaisse dans ce pays, c'est ma mission pour ce dernier mandat. »

Alain Salles

Le Salon de Montreuil en question

Le secteur jeunesse de l'édition française vit une croissance sans histoire. Créatif, dynamique – avec 63,5 millions d'ouvrages vendus en 2001, sa production a cru de plus de 30 % par rapport à 1995 – il voit son poids augmenter sans cesse dans le chiffre d'affaires de l'édition, passant de 7,1 % en 1995 à 9,4 % en 2001, selon une étude de la production dans l'édition jeunesse en 2001 (SNE, ESCP-EAP). De nouveaux arrivants ne cessent d'y tenter leur chance. Et pour clôturer l'année, cette grande famille se transporte à Montreuil pour le traditionnel Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis...

Or voilà que ce rendez-vous rituel – dont *Le Monde* est partenaire, et qui fête cette année son 18^e anniversaire – est au centre de polémiques. C'est Bertrand Morisset, de la Compagnie d'organisation des Salons des professions, qui a déclenché les hostilités en avril, en adressant aux éditeurs une proposition de Salon concurrent à Montreuil, lequel aurait lieu en novembre, porte de Versailles. L'affaire a rebondi mardi 18 juin, lorsque le Syndicat national de l'édition (SNE) a lancé un appel d'offres pour l'organisation en 2003 d'un Salon « consacré au livre et à la presse de jeunesse » (« Le Monde des livres » du 21 juin).

Les reproches faits à Montreuil sont de deux ordres. Sur le plan logistique, l'installation en extrême, en 2001, dans le nouveau bâtiment en dur près du Métro Robespierre a posé des problèmes – locaux inachevés, absence d'escalators, double niveau nuisant à la circulation du public... Bertrand Morisset met aussi en cause l'idéologie « *crypto-stalinienne* » des organisateurs de Montreuil, son côté « *fermé* » qui, dit-il, serait en décalage avec les attentes des éditeurs. Tout comme le lieu, Montreuil, « *trop éloigné pour les populations de l'ouest de la région parisienne* ». Plus mesurée, Colette Gagey, présidente du groupe jeunesse au SNE, précise qu'il est « hors de question de tuer Montreuil », mais plaide pour un travail d'« *ouverture* » et de « *réflexion* », dans lequel les

éditeurs auraient davantage voix au chapitre. « *Trop souvent, Montreuil a imposé ses thématiques ou ses auteurs, en forçant la main des éditeurs. Nous voulons mener un travail en concertation avec ses organisateurs et peut-être aussi d'autres partenaires.* »

Que le Salon soit perfectible, Sylvie Vassallo – qui en a pris les rênes après le départ d'Henriette Zoughebi – est la première à en convenir. Cette année, plus question d'essuyer les plâtres, et des escalators flambant neuf attendront les visiteurs. Mais surtout – c'est tout naturel à 18 ans – le Salon évolue. Un comité de pilotage a été mis en place avec des éditeurs (Albin Michel, Casterman, Le Rouergue, Rue du Monde...) pour repenser l'organisation « *intellectuelle et fonctionnelle* » du salon, le rendre « *plus proche des exposants, plus ouvert* ». Un partenariat a été monté avec la presse jeunesse. Des salles de lecture seront aménagées et des démarches ont été engagées pour développer les « *chèques lire* » dont bénéficieront les enfants. Sylvie Vassallo s'étonne de la critique « *politique* » : « *Notre seule politique est de défendre l'idée que les enfants ont besoin de livres de qualité pour grandir, accéder aux mots et aux images, et entrer dans des univers d'artistes. Ce n'est pas un hasard si le Salon se tient dans ce bout de la région parisienne où cela se justifie le plus.* »

Avec 135 000 visiteurs en 2001 (contre 150 000 en 2000), le Salon de Montreuil irrite les uns par son militantisme, mais force l'admiration des autres pour avoir su travailler avec tous les partenaires du livre. Beaucoup redoutent que cette exigence ne soit remplacée par une démarche commerciale. Y a-t-il place pour un Salon supplémentaire ? N'est-il pas préférable d'améliorer plutôt que de détruire ? Pour le patron du Seuil Jeunesse, Jacques Binsztock, qui a eu par le passé des démêlés avec Montreuil, ce Salon, « *malgré ses aléas d'organisation* » est « *un bon Salon* ». Beaucoup partagent cette analyse.

Florence Noiville

animeront les 250 manifestations du Festival de la poésie « *Voix de la Méditerranée* » (square Georges-Auric ; rens. : 04-67-44-24-60).

■ **LES 27 ET 28 JUILLET. JOURNÉES. Sablet (84) fête le 15^e anniversaire des Journées du livre, qui accueillent notamment Noëlle Châtelet, Edmonde Charles-Roux, Max Gallo et Marie Rouanet (rens. : 04-90-46-97-50/06-85-99-95-44).**

■ **LES 3 ET 4 AOÛT. PLAGE. A Houlgate (14), le festival Lire à la plage, sur le thème « Houlgate en six histoires d'amour », recevra, entre autres, Dominique Fabre, Isabelle Rosignol et Cécile Wajsbrot (rens. : 02-31-24-34-79).**

La Société des Écrivains

édite chaque mois
10 nouveaux auteurs
Découvrez-les...

Catalogue sur simple demande
Tél : 01 39 06 05 58 fax : 01 39 75 60 11
147-149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS
(sauf pour toute correspondance ou envoi de manuscrit)

■ **DU 5 AU 7 JUILLET. BIOGRAPHIE. A Hossegor (40), le Salon du livre de la biographie propose conférences, rencontres et dîner-débat (Sporting-Casino ; rens. : 05-58-41-79-10 ou 05-58-41-79-00).**

■ **LES 6 ET 7 JUILLET. PHILOSOPHIE. Au Château de Castries (34) se tiennent les Journées de philosophie-psychanalyse autour du thème « La pulsion de mort », avec, entre autres, Etienne Balibar (le 6 à 21 heures et le 7 à 15 heures ; rens. : 04-67-22-81-41).**

■ **LE 7 JUILLET. CALLIGRAPHIE. A Roubaix (59), la Journée « Livre comme l'air » invite l'illustratrice Charlotte Mollet et propose une initiation à la lithographie et un atelier de calligraphie (à 12 heures, square Cateau, entrée rue de l'Epeule ; rens. : 03-20-66-47-85).**

■ **DU 17 AU 21 JUILLET. GRACQ. A La Baule (44), au cours de la 5^e édition des Écrivains en bord de mer, qui aura pour thème « Le lieu et la formule », François Bon rendra hommage à Julien Gracq avec la lecture de ses textes (rens. auprès des Éditions Joca Seria : 02-40-69-51-94).**

■ **DU 20 AU 28 JUILLET. POÉSIE. A Lodève (34), une soixantaine de poètes du pourtour méditerranéen**

AGENDA

■ **DU 28 AU 30 JUIN. CHRISTIE. A Nice (06), le 7^e Festival du livre met l'accent sur le roman policier, en rendant hommage à Agatha Christie, au travers d'une exposition et d'une conférence, et à José Giovanni (de 10 heures à 19 heures, jardin Albert-I^{er} ; rens. : 04-93-81-50-16).**

■ **LES 29 ET 30 JUIN. HUGO. A Jersey, une lecture déambulatoire en français, présentant Victor Hugo pendant son exil, sera donnée par une troupe de comédiens et musiciens (à la Maison des marchands du Musée de Jersey ; rens. auprès de la Maison de Jersey à Caen : 02-31-38-21-40).**

■ **DU 3 AU 5 JUILLET. NOIR. A Frontignan (34), 5^e édition du Festival international du roman noir autour du thème « Embarquez pour tous les continents du noir ! » (rens. : 04-67-18-50-04/04-67-92-53-48, ou www.polar-frontignan.org).**

■ **LE 4 JUILLET. ANGOT. A Montpellier, dans le cadre de *MontpellierDanse 02*, Christine Angot lira son livre *L'Inceste* (à 15 h 30, Théâtre de Grammont ; durée : 4 h 30 ; entrée : 5 €).**

Le signe de la licorne

Sabine Wespieser crée sa propre maison après douze ans passés chez Actes Sud

Il y a deux ans, Marion Mazauric avait quitté Paris pour lancer son Diable Vauvert en Camargue. Aujourd'hui, Sabine Wespieser crée sa maison à Paris, après avoir passé douze ans en Arles, chez Actes Sud. Dans ce chassé-croisé, les deux jeunes quadras en quête d'indépendance se sont côtoyés chez J'ai lu, où Sabine Wespieser s'est brièvement occupée de « *Librio* », juste avant que Marion Mazauric ne quitte la maison. A part ça, les deux femmes n'ont pas vraiment les mêmes goûts littéraires. Sabine Wespieser n'est pas du genre à promener un diable sur ses couvertures, et préfère l'élégance de la pure typographie. Ses goûts sont plus classiques.

Elle devait d'ailleurs mener la vie plus ou moins tranquille de professeur de lettres classiques lorsqu'elle eut l'idée de faire un stage chez Actes Sud. Elle y prend goût, s'entend bien avec Hubert Nyssen et y reste plus de dix ans. Elle s'est notamment occupée de la collection de poche « *Babel* », tout en travaillant comme éditrice pour les grands formats. Hubert Nyssen a pris un peu de champ par rapport à sa maison, Sabine Wespieser avait envie de changer. Elle songeait déjà à son indépendance. Mais elle a accepté la proposition de « *Librio* ». Après avoir passé tant d'années dans une entreprise familiale, elle a du mal à se faire à une structure plus industrielle, où l'emprise du marketing est nécessaire et forte. « *Cela m'a permis de savoir où j'avais envie d'être dans l'édition :*

une petite structure où l'on reste proche des textes », explique-t-elle.

Elle se lance dans l'aventure, avec patience, étudiant bien son dossier. Elle bénéficie du soutien et des conseils d'Hubert Nyssen (« *C'est le parrain de la maison et c'est lui qui m'a appris ce métier* »). Elle réunit le capital (8 000 euros) avec son compagnon, le philosophe et sociologue Jacques Leenhardt. Première surprise : elle n'a pas de mal à trouver un diffuseur-distributeur, en l'occurrence la structure de Gallimard, CDE-Sodis. Reste à trouver un nom. « *J'avais décrété que mon nom était à coucher dehors, mais à chaque fois que j'avais une idée je m'apercevais que la marque était prise. Alors j'ai gardé mon nom et nous avons pris comme symbole la licorne, qui est le blason de la famille Leenhardt, et un animal de bon augure.* »

A la rentrée, Sabine Wespieser éditeur (11, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris) propose trois titres : *Baptiste*, un roman sur Lully, de Vincent Borel, et *Les Bruyères de Bécon*, un récit de notre collaborateur Robert Belleret. Elle s'est occupée de ces deux auteurs chez Actes Sud. Elle fait aussi le pari d'un gros premier roman (620 pages) : *La Vie de Mardochée de Löwenfels*, écrite par lui-même, de Diane Meur. En octobre viendra la littérature étrangère, avec l'Irlandais Nuala O'Faolain, le Syrien Ammar Abdulhamid et un document de Maria Savinio, *Aux côtés d'Alberto Savinio*. Sabine Wespieser prévoit de ne pas dépasser une quinzaine de titres par an.

A. S.

Les derniers prix de l'année

■ **PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE :** Outre le grand prix de littérature Paul-Morand, décerné à Jean-Paul Kauffmann, l'Académie française a remis ses prix pour 2002 : le Grand Prix de la littérature Henri-Gal (doté de 30 400 €) revient à Gilles Lapouge pour l'ensemble de son œuvre ; le Prix Jacques-de-Fouchier à Jacques Boncompain pour *La Révolution des auteurs. Naissance de la propriété intellectuelle* (Fayard) ; le Prix de la poésie (7 500 €) à Alain Duault ; le Grand Prix de la philosophie (7 500 €) à Per Aage Brandt ; le Grand Prix Gobert (3 800 €) à Jean-Jacques Becker ; le Prix de la critique à Pierre Jourde pour *La Littérature sans estomac* (L'Esprit des péninsules) ; le Prix de l'essai (1 500 €) à Pierre Schneider pour *Petite histoire de l'infini en peinture* (Hazan) ; le Prix de la nouvelle (1 500 €) à Mathieu TERENCE pour *Les Filles de l'ombre* (Phébus) ; le Prix du théâtre (1 500 €) à Jean-Michel Ribes ; le Prix du jeune théâtre Béatrix Dussane-André-Roussin (1 500 €) à Olivier Py. La liste complète des prix est disponible sur www.academie-francaise.fr.

■ **D'AUTRES PRIX :** Matthew Kneale obtient le **Prix Relay du roman d'évasion** pour *Les Passagers anglais* (Belfond). Le **Prix de la Fondation Pierre-Lafue** a été remis à Marc Fumaroli pour *Quand l'Europe parlait français* (éd. de Fallois). Véronique Olmi est la lauréate du **Prix littéraire Gironde** pour *Bord de mer* (Actes Sud), alors que Pierrette Fleutiaux reçoit le **Prix national des bibliothécaires** pour *Des phrases courtes, ma chérie* (Actes Sud). Le **Prix Maurice Edgar-Coindreau** a été attribué à Sabine Porte pour sa traduction de *Au présent*, d'Annie Dillard (éd. Christian Bourgois). Le **Prix littéraire des Sables-d'Olonne** (d'une valeur de 15 000 €) a été décerné à Anne Wiazemsky pour *Sept garçons* (Gallimard).

Le Mondial

2002

VENDREDI 28 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

Le Brésil pour un cinquième titre

■ Un but signé Ronaldo propulse la Selecao en finale du Mondial à l'issue d'un match intense contre la Turquie (1-0)

■ L'Allemagne de Rudi Völler se veut modeste mais confiante avant de rencontrer pour la première fois le Brésil en Coupe du monde



Dans les tribunes du stade de Saitama, au Japon, les supporters de la Selecao rendent hommage à Ronaldo, auteur du but qualifiant l'équipe du Brésil pour la finale de dimanche, à Yokohama, la septième de son histoire.

TEMPS FORTS

Bleus

► Le docteur Ferret, médecin des Bleus, demande un allègement des calendriers pour éviter que les joueurs ne recourent au dopage. p. VI

Le Monde
DE LA COUPE
Europe I

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Photo

► Le ballon avait-il franchi la ligne ? Le but de Geoff Hurst, qui donna la victoire à l'Angleterre contre l'Allemagne, lors de la finale du Mondial de 1966, était-il valable ? Impossible preuve par l'image. p. VII

Samba

► L'importante communauté nippo-brésilienne, héritière de Japonais partis au Brésil au début du XX^e siècle, a trouvé dans ce Mondial l'occasion d'assumer sa double culture. p. VIII

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

L'ordre règne

Il n'y aura pas de finale Allemagne-Turquie. Et ce Mondial, qui était jusqu'à présent celui de tous les possibles, se termine sur un choc prévisible : Allemagne-Brazil, quatorze finales à eux deux. Un classique ? Pas du tout. Jamais le hasard n'a opposé les deux équipes à l'occasion d'une Coupe du monde, ni en huitièmes, ni en quarts, ni en demi, encore moins en finale. Ce Brésil-Allemagne qu'on a cru voir tant de fois, en fait, on ne l'a jamais vu.

Les « petits » ont sombré à une encablure du port. Il ne s'en est pas fallu de beaucoup, 0-1 à chaque fois. Les favoris ont gagné au « petit pied ». Celui de l'Allemand Michael Ballack, qui vit revenir sur lui par miracle un tir repoussé par le gardien coréen ; celui de Ronaldo, qui, d'un vulgaire « pointu », un truc qu'on interdit formellement aux

enfants des écoles de foot, concrétisa la domination brésilienne.

C'en était fini des exquises surprises. On peut maintenant oublier tout ce qui a été dit de la fatigue des équipes européennes et des « cadences infernales » (remarque qui vaut aussi pour le Brésil, dont la plupart des joueurs évoluent dans les équipes du Vieux Continent). Ce Mondial va se conclure par un choc de gros. Et il est temps de ressortir le vieil adage attribué à l'ex-buteur anglais, Gary Lineker : le football est un sport qui se joue à onze contre onze avec un ballon, et à la fin c'est toujours l'Allemagne qui gagne. Ajoutons simplement : ou le Brésil.

Faut-il s'en réjouir ou le regretter ? A cette question, réponse de Normand. Une finale Turquie-Corée aurait eu, certes, le charme de l'insolence, un pied de nez aux puissants

faisant toujours plaisir. Mais on n'aurait pas manqué de dire aussi qu'une telle affiche décredibilisait une compétition qui n'a jamais, depuis sa création, couronné que les aristocrates du football. La présence de la Corée en finale n'aurait, de plus, pas manqué de faire éclater la polémique qui ne cessait d'enfler sur le favoritisme arbitral dont le pays coorganisateur a paru profiter depuis le début du Mondial. Quant à une finale Allemagne-Turquie, elle aurait ouvert la porte à une exploitation d'une nature différente, plus politique, plus lourde de symboles. Excitante sans doute, mais beaucoup plus périlleuse dans ses enjeux extra-sportifs.

N'en parlons plus. Ballack et Ronaldo ont remis les choses en place. L'ordre établi règne encore sur la planète foot. Mais une belle finale, quand même, en perspective.

Et si on pariait ?

www.sfr.fr

Partez sur les scores de matches en envoyant le mot PARI au 3668*

ACCUMULEZ VOS POINTS JUSQU'AU 30 JUIN

1^{er} PRIX : UN PAS D'UN AN POUR ALLER VOIR LES BLEUS SUR LEUR TERRAIN

*Service accessible aux abonnés SFR et Cnet

groupe orange



DÉPÊCHE

Rafael Marquez suspendu 4 matches

► Le Mexicain Rafael Marquez (défenseur de l'AS Monaco) a été suspendu quatre matches après avoir été expulsé lors du huitième de finale contre les Etats-Unis (0-2), lundi 17 juin. Coupable d'avoir agressé Cobi Jones, il devra également payer une amende de 8 000 francs suisses (environ 5 440 €). La FIFA a également annoncé la suspension pour deux matches du Paraguayen Robert Acuna, exclu au même stade de la compétition samedi 15 juin contre l'Allemagne (1-0). Il a écopé d'une amende de 5 000 francs suisses (3 400 €).

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté le 26 juin.

Noms	Buts
1 Ronaldo (Bre, 6 m.)	6
2 Rivaldo (Bre, 6 m.) Klose (All, 6 m.)	5
4 Tomasson (Dan, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
6 Wilmots (Bel, 4 m.) Keane (Eir, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 5 m.) Ballack (All, 6 m.)	3
14 Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hierro (Esp, 4 m.) Hasan Sas (Tur, 6 m.) Umit Davala (Tur, 6 m.) McBride (Etats-Unis, 5 m.) Donovan (Etats-Unis, 5 m.) Ahn Jung-hwan (Corée, 6 m.) Ronaldinho (Bre, 5 m.) Owen (Ang, 5 m.)	2

81 joueurs ont marqué 1 but
3 joueurs ont marqué contre leur camp
Note : en gras, les joueurs toujours en compétition

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE



AFP

6,784

Le nombre de millions de téléspectateurs qui ont vu le Brésilien Ronaldo inscrire, d'un pointu inattendu, le but de la victoire devant la Turquie (49^e minute).

Source : Médiamétrie.

Traitement : Carat World Cup Monitor

L'AUDIENGE MOYENNE

En millions de téléspectateurs

Matches de l'équipe de France
10,335

Matches de 1/2
7,367

Matches de 1/4
5,989

Matches de 1/8^e
4,187

Matches de poule (avec France)
3,763

Matches de poule (hors France)
3,233

Source : Médiamétrie/Traitement Carat World Cup Monitor

Le « pointu » de Ronaldo ravit le Brésil

■ Un but inscrit de la pointe du pied par son joueur vedette, à la 49^e minute du match contre la Turquie, permet au Brésil de se qualifier (1-0) pour sa septième finale de Coupe du monde

■ Brésiliens et Turcs ont offert mercredi un spectacle de grande qualité. Ronaldo et ses coéquipiers rencontreront pour la première fois l'Allemagne, en finale, dimanche, à Yokohama

C'est un geste que l'on n'enseigne pas dans les écoles de football. Et les gamins qui osent l'effectuer passent souvent pour de piètres techniciens. Ce geste, c'est le « pointu », tir de la pointe du pied, moins élégant qu'un bel extérieur, moins précis qu'un intérieur. C'est pourtant bien un pointu de Ronaldo, digne des parties de foot entre copains plus ou moins doués, qui a permis, mercredi 26 juin, à la Seleçao d'atteindre la finale de ce Mondial, la septième de son histoire.

Les blasés affirmeront qu'une finale de Coupe du monde sans le Brésil n'a pas de sens. L'histoire récente leur donne raison puisque en 1994, 1998 et maintenant 2002, les Auriverde ont toujours atteint l'étape ultime de cette compétition, la plus prestigieuse de la planète.

On peut donc être un joueur de génie et se laisser aller à tenter un pointu. Ronaldo l'a prouvé sur la pelouse de Saitama, dans la banlieue de Tokyo, devant 61 000 spectateurs complètement sous le charme. Après quatre années de problèmes physiques à répétition,

Les Turcs sont simplement tombés sur une Seleçao de plus en plus consciente de ses qualités

Le joueur de l'Inter Milan est en train de redevenir le plus redoutable attaquant de la planète foot. Et, avec lui, ce Brésil invaincu, parfois dominateur, parfois simplement solide, peut rêver au fameux *penta*, ce cinquième titre mondial, qui constituerait un exploit unique.

« J'ai marqué un but à la Romario. Pas très beau, mais très important ! » Après cette demi-finale remportée logiquement devant un adversaire turc de qualité, Ronaldo rendait hommage à son illustre aîné, absent de cette Coupe du monde. Habitué à inscrire des buts à l'arraché, Romario a plus d'une fois sauvé la Seleçao



STÉPHANE REIX/CORBIS TEMPOSPORT

Le joueur brésilien Denilson, poursuivi par quatre défenseurs turcs à la fin de la partie. En dépit de leurs efforts, les Turcs ont subi le jeu en seconde période.

grâce à des pointus délivrés en bout de course.

À la 49^e minute du match contre la Turquie, Ronaldo a donc suivi l'exemple. Lancé par Gilberto Silva, le Phénomène plaçait l'une de ces accélérations dont il a le secret. Serré de près par trois défenseurs, il parvenait à délivrer un tir de la pointe du pied dont la soudaineté surprenait Reçber Rustu, pourtant l'un des meilleurs gardiens du tournoi. Ce but allait finalement être le seul de ce match épatant, qui aurait mérité de s'achever sur un score plus excitant que ce 1-0.

En dépit de l'enjeu, Brésiliens et Turcs n'ont jamais fermé la porte. Grâce à cet état d'esprit positif, les amateurs de football du monde entier ont pu apprécier un spectacle de qualité. Les connaisseurs avaient déjà souligné la remarqua-

ble maîtrise collective affichée par les Turcs lors de leurs précédentes rencontres. Une fois de plus, les coéquipiers du vétéran Hakan Sukur n'ont pas déçu.

Ils sont simplement tombés sur une Seleçao de plus en plus consciente de ses qualités. Si, à l'arrivée, les hommes de Senol Gunes ont plutôt eu la maîtrise du ballon (56 %), ce sont bien les coéquipiers de l'incroyable Cafu (32 ans) qui se sont offerts, et de loin, le plus grand nombre d'occasions nettes. Par moments, cette équipe brésilienne ressemble à un rouleau compresseur, avec des attaquants qui fondent sur leurs attaques et des latéraux qui débordent à toute vitesse.

Des occasions, donc. Et, pourtant, la première alerte sérieuse du match était signée Alpay Ozalan (19^e minute), dont la tête était

détournée par Marcos, l'excellent gardien qui fait oublier des décennies de médiocrité brésilienne à ce poste. Mais, à partir de la 20^e minute, c'était au tour de son collègue Reçber Rustu, habituel portier de Fenerbahçe Istanbul, de se mettre en évidence. Un sauvetage superbe sur un tir de Cafu (20^e) suivi d'un double exploit deux minutes plus tard : un tir de Rivaldo repoussé sur... Ronaldo dont le tir était dévié par Rustu.

Impeccable, le gardien turc n'avait pas le temps de souffler. Un tir trop mou de Ronaldo (28^e) et un coup franc de Roberto Carlos annonçaient les choses sérieuses : un tir terrible de Rivaldo (33^e) et une incursion en solitaire de Roberto Carlos, dont le tir était une nouvelle fois stoppé par le portier turc. Le 0-0 de la mi-temps reflétait mal la physionomie du

match. Le désormais célèbre pointu de la 49^e minute allait être suivi d'autres occasions. Edilson puis Kleberison manquaient tour à tour la cible. En fin de rencontre, les Turcs, formidables de générosité, tentaient le tout pour le tout. En vain.

« Le regard du monde entier sur notre sélection a changé », résumait, après la rencontre, Hasan Sas, l'une des grandes révélations de ce Mondial. Le chauve du Galatasaray Istanbul n'a pas tort. Mais c'est bien le Brésil qui disputera une finale inédite face à l'Allemagne, dimanche 30 juin, à Yokohama. Et s'il faut un pointu pour remporter le *penta*, Ronaldo, actuel meilleur buteur du tournoi, avec six buts, se fera sans doute un plaisir de s'en charger.

Alain Constant (à Saitama)



DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Le Brésil confirme, la Turquie s'affirme

Le spectacle offert mercredi par les Brésiliens et les Turcs fut superbe dans ce magnifique stade de Saitama. Je suis heureux d'avoir vu ce match. Le seul regret que je pourrais émettre, c'est qu'il n'y ait pas eu plus de buts, vu le nombre de d'occasions dangereuses. Les deux formations se sont appliquées à construire, à poser leur jeu. Elles étaient finalement très proches l'une de l'autre, et une fois de plus, le Brésil a fait la différence grâce à un exploit individuel, celui de Ronaldo, à la 49^e minute.

Pour autant, le Brésil mérite sa place en finale. C'est la première fois que je vois la formation sud-américaine évoluer de manière aussi équilibrée, groupée, et faire preuve d'une telle solidarité.

Les artistes ont pris conscience qu'ils pouvaient jouer collectivement et que c'était indispensable pour aller plus loin.

Les Auriverde ont bien maîtrisé la situation technico-tactique. Ils ont été plus complets, plus variés dans leur jeu, dans leurs situations offensives. Enfin, la défense, tant décriée, s'est avérée très solide, bien en place. Elle n'a pour une fois pris aucun risque et l'on n'a pas vu Edilson ou Lucio se lancer dans une série de dribbles à proximité de leur surface de réparation.

L'opposition offerte par les Turcs fut remarqua-

ble. Ils ont fait jeu égal avec le grand Brésil. Cette équipe sortira grandie de la compétition et, je crois, a définitivement acquis ses galons de grande nation du football. Elle fut très agréable à suivre et possède dans ses rangs des techniciens hors pair. Les Turcs ont joué pleinement leurs chances et ont bien tenu le ballon, mais il leur a manqué un brin de lucidité dans le dernier geste. L'audace et les initiatives ont été à la hauteur, seule la réussite leur aura fait défaut.

Le Brésil va donc disputer sa troisième finale d'affilée. Mais, comme l'Allemagne, les quadruples champions du monde n'étaient pas forcément attendus à pareille fête. Depuis la finale perdue de 1998, le Brésil semblait manquer le pas.

Mais je peux vous dire une chose, ils ne manqueront pas de hargne dimanche. Il y a quatre ans, ils avaient pris une belle volée et ne l'ont pas oubliée. Leurs nombreux supporters non plus. C'est avec ce souvenir-là qu'ils vont aborder leur préparation, et leur motivation risque d'être décuplée.

L'opposition Amérique du Sud-Europe qui s'annonce une nouvelle fois promet d'être très ouverte. Les deux équipes ont eu des parcours très différents, mais ont peiné pour en arriver là.

L'Allemagne va affronter son premier gros adversaire. Néanmoins, la Mannschaft devrait avoir davantage de lucidité. En effet, l'équipe brésilienne, à l'image de ses deux vedettes Ronaldo et Rivaldo, m'est apparue émoussée à la fin de sa demi-finale contre la Turquie. Ronaldo a semblé marquer le coup. Sa blessure aux adducteurs de la jambe gauche y est sûrement pour beaucoup.

L'Allemagne, remontée à bloc, va tout faire pour empêcher le Brésil de jouer. Cela promet d'être un match où la tactique devrait avoir une place prépondérante.

E. C. (à Saitama)

Scolari trouve la recette d'une équipe équilibrée

■ La demi-finale contre la Turquie a achevé de démontrer la solidité de la Seleçao façonnée par le sélectionneur Luiz Felipe Scolari. La défense, souvent malmenée depuis le début du Mondial, a disputé un match solide, grâce à un premier rempart formé des deux récupérateurs, Kleberson et Gilberto Silva

Au début du Mondial, j'ai croisé Rudi Völler [le sélectionneur allemand] à Séoul. A cette époque, nous avions tous les deux la corde autour du cou. Je lui ai dit : peut-être qu'on se retrouvera en finale. » Avec un sourire franc à la place de son habituel faciès d'adjudant grognant, Luiz Felipe Scolari était visiblement aux anges lors de l'interview rituelle qui a suivi, mercredi 26 juin, à Saitama, au Japon, la victoire de ses troupes sur les Turcs en demi-finales. Le *penta*, le cinquième titre, est de nouveau à portée de crampons.

Les deux pays les plus titrés (quatre couronnes mondiales pour le

rènes, au moment où les quadruples champions du monde accumulaient les contre-performances en éliminatoires.

Vainqueur d'un groupe réputé facile au premier tour (avec la Turquie, le Costa Rica et la Chine), ses joueurs ont senti, en huitièmes, le vent du boulet contre les Diables rouges belges, qu'ils n'ont terrassés que grâce à un exploit technique de Rivaldo et une estocade de Ronaldo sur contre-attaque en fin de match (2-0). C'est contre les Anglais, battus (1-2) en quarts, que les Brésiliens ont montré, à onze contre dix pendant plus d'une heure après l'expulsion de Ronaldinho, qu'ils avaient vraiment retrouvé la foi en leur football en jouant à la passe à dix pour tuer le temps contre des adversaires incapables de réagir.

Les motifs de satisfaction après la victoire – a minima, mais incontestablement méritée – face à la Turquie sont de plusieurs ordres. Irréprochable depuis le début du Mondial, brillant contre les Belges, le portier Marcos réalise jusqu'ici un parcours impeccable. En digne héritier de Claudio Taffarel, champion du monde en 1994 et vice-champion en 1998, il est en train de prouver que le poste de gardien n'est plus, comme ce fut longtemps le cas, le talon d'Achille de la Seleçao. Quant aux trois défenseurs centraux, qui devenaient la cible de sarcasmes, tant ils se sont acharnés à collectionner les bévues au cours des précédentes rencontres, ils ont su, cette fois, parfaitement museler les attaques des Sas, Sukur ou Basturk en ne leur laissant cadrer que trois tirs en 90 minutes.

C'est dans l'entre-jeu que Scolari a le plus tâtonné, en raison de la défection de dernière minute, avant le Mondial, du capitaine Emerson, blessé à l'épaule au cours

d'une séance d'entraînement. La titularisation, à partir des quarts, du récupérateur Kleberson à la place du distributeur Juninho Paulista a contribué à équilibrer les lignes. Aux côtés de l'infatigable Gilberto Silva, remplaçant d'Emerson, Kleberson complète un premier rideau défensif qui a définitivement trouvé sa raison d'être. Les deux lascars se retrouvent en finale de Coupe du monde sans même avoir disputé une seule partie en éliminatoires. Scolari a aussi le nez creux.

En attaque, le bilan est plus mitigé. Suspendu pour un match pour cause de carton rouge, l'absence de Ronaldinho, le grand bonhomme de la qualification pour les demi-finales, était délicate à pallier. Au terme de moult hésitations, le sélectionneur a opté pour Edilson. L'attaquant du Cruzeiro Belo Horizonte a beaucoup couru, mais peu produit d'actions notables. Rivaldo, lui, s'est surtout signalé par son entêtement à tirer au but dans toutes les positions en oubliant systé-

matiquement de servir ses équipiers mieux placés. Son obstination à vouloir égaler la prouesse de Jairzinho (auteur d'au moins un but par match lors de la conquête du troisième titre, en 1970) a ainsi empêché le Brésil de concrétiser plusieurs occasions.

Last but not least, Ronaldo, à peine remis d'une contracture à la cuisse, a encore tiré son épingle du jeu en battant l'intraitable gardien Rustu d'un « pointu » venu d'ailleurs. Menacé d'être privé de Mondial en

raison des ennuis musculaires répétés qui ont suivi une double opération au genou droit, le Phénomène a pris la tête du classement des buteurs, avec six réalisations. Impitoyable envers lui durant deux interminables années, la roue de la fortune semble avoir inversé son cours à l'heure où sa victime en avait le plus besoin.

Jean-Jacques Sévilla
(à Saitama)

C'est dans l'entre-jeu que Scolari a le plus tâtonné, en raison de la défection de dernière minute du capitaine Emerson

Brésil, trois pour l'Allemagne, ex aequo avec l'Italie) vont donc s'affronter en finale, alors que, ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce Mondial riche en coups de théâtre, leurs sélections nationales s'étaient péniblement qualifiées.

Certes, il y a les « énergies positives », attribuées aux *torcedores* (supporteurs) brésiliens, qu'il dit avoir ressenties dans les vestiaires et tout au long du match. Cependant, Scolari peut mettre la belle campagne de sa formation (6 matches, 6 victoires, 16 buts marqués pour 4 encaissés) au compte du dur labeur qu'il a accompli depuis qu'il en a pris les

Le beau football des Turcs n'a pas suffi

Tout ça pour ça. Toutes ces surprises en série, toutes ces mascarades, ces vrais scandales de l'arbitrage et ces fausses extases sur la globalisation du sport numéro un, tout ça pour en arriver là, à une finale entre deux monuments de l'histoire du football international. L'Allemagne et le Brésil ont été présents au rendez-vous des six dernières finales de la Coupe du monde, sans jamais se croiser à ce sommet.

Pour autant, la fin de parcours des Brésiliens, face à la Turquie, mercredi 26 juin, en demi-finales, ne fut pas plus facile que celle des Allemands, pénibles vainqueur de la Corée du Sud la veille (1-0). A vrai dire, il n'y avait que les Anglais, peu habitués à regarder plus loin que la pointe de la Cornouailles, pour croire que le vainqueur du quart de finale entre le Brésil et l'Angleterre avait « un boulevard » déroulé devant lui avant de lever le trophée qui devrait récompenser « la meilleure équipe du monde », dimanche 30 juin.

David Beckham et ses jeunes coéquipiers étaient sans doute les seuls à ne pas avoir remarqué combien ces Turcs étaient forts, et combien le talent collectif de l'équipe de Senol Gunes était redoutable. Les Brésiliens, eux, le savaient depuis le 3 juin, date de leur première rencontre avec le football ottoman : une découverte difficile, qui avait tourné à l'avantage des coéquipiers de Cafu grâce à un généreux penalty (2-1). Totalemment décomplexés par ce rendez-vous du pre-

mier tour, puis par leurs bonnes performances réalisées par la suite, les Turcs ont abordé leur demi-finale en connaissant parfaitement « les forces et les faiblesses » de l'adversaire, comme l'avait souligné l'attaquant Ilhan Mansiz.

TECHNIQUE ET GÉNÉREUX

Les joueurs de Senol Gunes ont réussi le meilleur début de match. Pendant une bonne vingtaine de minutes, les Brésiliens, c'était eux : un jeu court basé sur une technique individuelle irréprochable, des redoublements sur les côtés, des une-deux pour créer des décalages. C'était à la hauteur des promesses affichées par Senol Gunes à son arrivée en Asie : « Vous verrez que nous avons à la fois de la détermination et de l'enthousiasme. Nous espérons montrer au public un beau football. » Ce football technique et généreux fut l'un des meilleurs spectacles offerts pendant ce Mondial 2002, qui ne restera pas marqué par le génie des grands joueurs.

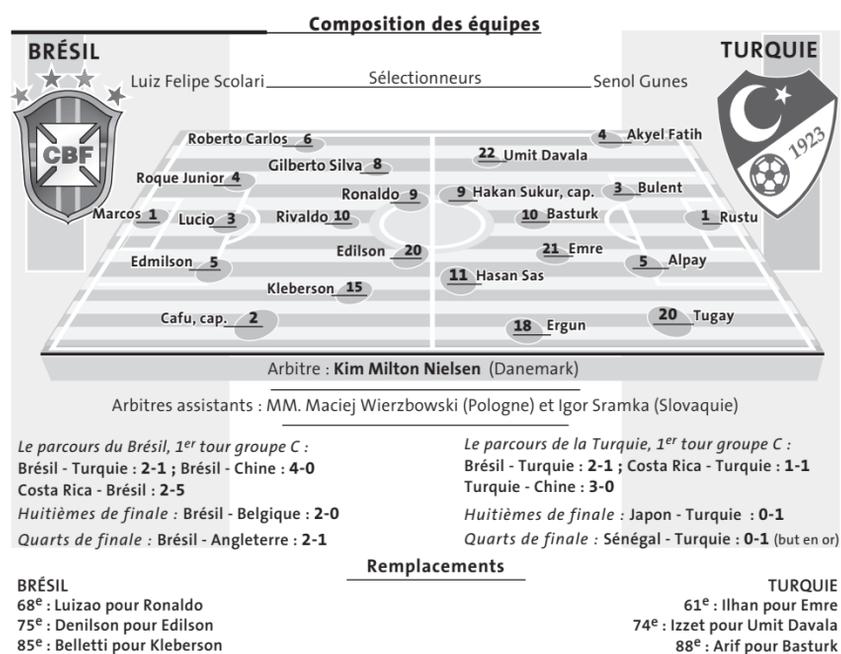
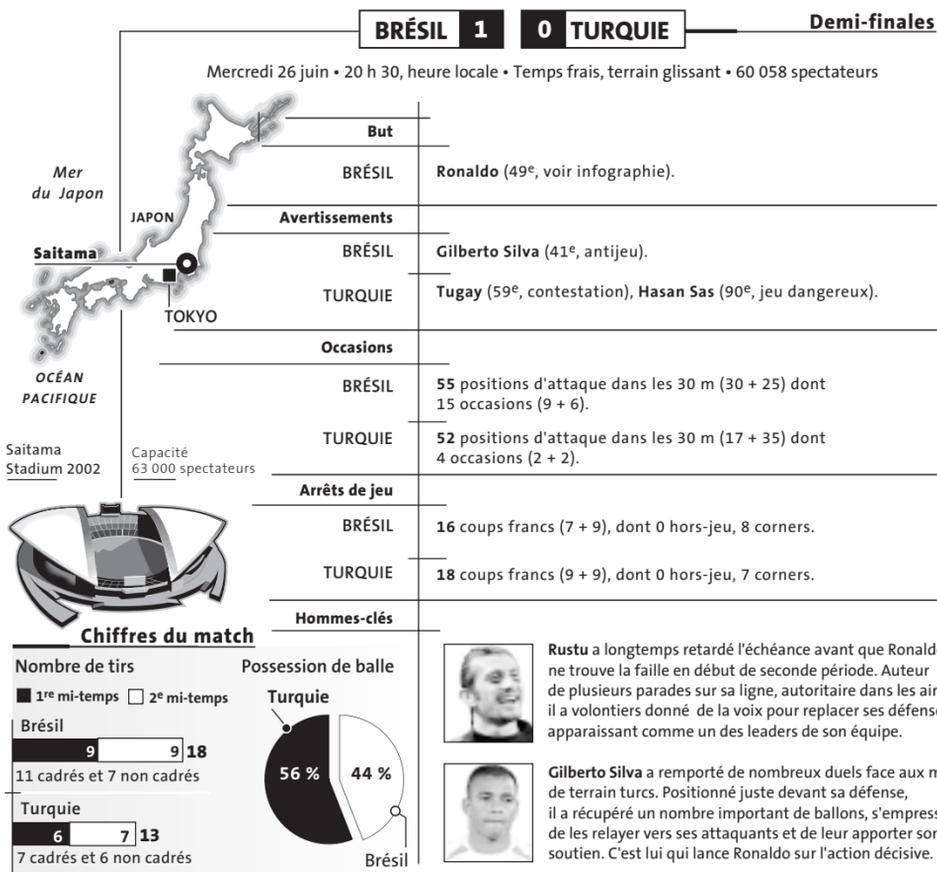
Contre le Sénégal, en quarts de finale, la Turquie avait déjà montré de très belles choses, de très jolis mouvements collectifs. Il n'avait manqué qu'à Hakan Sukur et à ses coéquipiers qu'une plus grande aisance au moment de conclure, une plus grande rapidité de décision, une capacité à renoncer à la passe ou au geste de trop. Cette démonstration offensive avait semblé trop facile pour être tout à fait honnête : elle avait été attribuée à la fatigue des Sénégalais. En réalité,

elle reposait essentiellement sur la force intrinsèque d'une équipe qui n'avait brillé dans aucun des derniers rendez-vous internationaux auxquels elle avait été conviée : les championnats d'Europe 1996, en Angleterre, et 2000, en Belgique et aux Pays-Bas.

Après le but de Ronaldo (49^e), les Turcs ont eu plus de mal à rester concentrés sur leur sujet. A l'image du talentueux Hasan Sas, l'un des trois joueurs turcs retenus par les experts de la FIFA dans leur présélection de l'équipe All Star du Mondial 2002, ils auraient sans doute gagné à garder leur calme plutôt que de tomber dans le piège tendu par les Brésiliens : « Ils ont utilisé toutes leurs tactiques pour nous faire déjouer, explique Senol Gunes. J'avais demandé à mes joueurs de ne pas réagir, mais, quand nous luttions pour revenir au score, ils étaient très tendus. Les Brésiliens ont profité de nos moments de colère pour se créer de nombreuses occasions de but. J'ai passé les cinq dernières minutes à essayer de calmer mes hommes. »

En dépit de quelques belles frayeurs sur le but gardé par l'impeccable Rustu, et d'un geste de grande classe d'Hakan Sukur, une reprise de volée d'un ballon venu en cloche dans son dos, le score n'a plus évolué. Les Turcs rencontreront la Corée du Sud pour disputer la troisième place, le 29 juin, à Taegu.

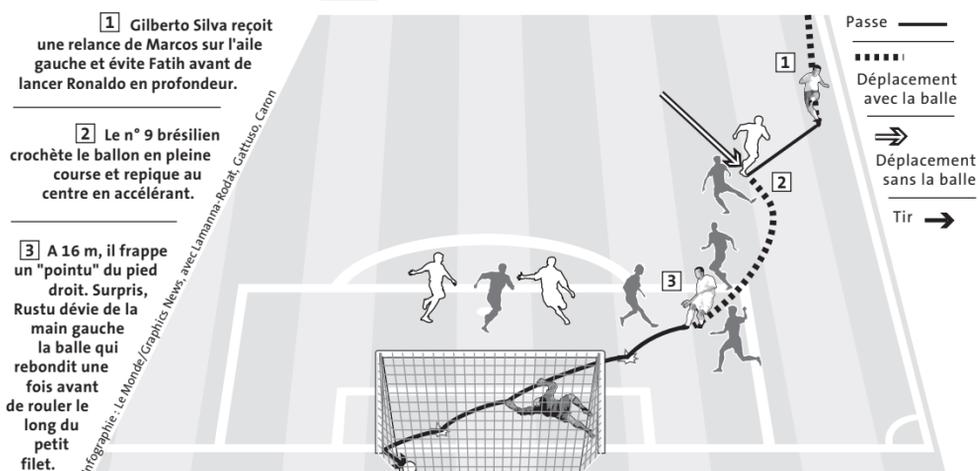
Eric Collier (à Saitama)



Moments forts



Le but du Brésil (49^e minute)





LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

Enjeux multiples

Désespérance en Turquie, qui ne voit pas son double rêve exaucé : aller en finale bien sûr, et y affronter l'Allemagne, un adversaire qui en soi était déjà « une gratification », selon le journal *Milliyet*. Les deux pays se seraient retrouvés sur pied d'égalité... L'Allemagne, avec ses 2,5 millions de travailleurs immigrés turcs, espérait aussi une telle rencontre. Le rendez-vous avait été donné avec beaucoup de courtoisie et en version bilingue par *Bild*, soucieux de voir « les chers concitoyens turcs » en finale... L'équipe turque est perçue en Allemagne, où évoluent certains de ses joueurs, comme une équipe cousine (on songe à la sympathie déglagée en France par la sélection du Sénégal). Si le football peut, sous réserve d'appréciation à plus long terme, rapprocher des communautés parfois antagoniques (les violences racistes visant des familles turques en Allemagne ont souvent fait les gros titres), les espérances turques étaient surtout économiques, car le pays a du mal à surmonter la récession. Le parcours de l'équipe nationale a remonté le moral de toute une nation. « La plus grande, c'est la Turquie », n'avait pas hésité à clamer le quotidien *Hurriyet* sur toute la largeur de sa « une » quelques jours avant l'élimination face au Brésil... « C'est beau, la vie, mon frère », ajoutait le journal *Radikal*... Les journaux semblaient le parfait baromètre de ce regain de fierté qui a fait bomber le torse à une population empreinte du « pessimisme qui veut que, parce que nous sommes Turcs, nous ne pouvons pas le faire », selon la formule d'un éditorialiste de *Sabah*. Au Brésil aussi, le sentiment de fierté se trouve magnifié, alors que la situation économique reste préoccupante. Les joueurs de la Seleçao pourraient aider la nation à retrouver une crédibilité à l'étranger, au moment où la presse financière pointe la dépréciation de la monnaie, qui alourdit le fardeau de la dette, et le risque de contagion de la crise argentine. Les deux pays finalistes, le Brésil comme l'Allemagne, misent de la même manière sur une victoire en finale pour stimuler la croissance. Mais, si l'Allemagne veut aussi tirer de la Coupe du monde un meilleur équilibre entre ses communautés, le Brésil n'a rien à prouver sur ce terrain-là. « Nous aimons le Brésil pour son jeu et son histoire d'amour avec le foot », explique l'écrivain Alex Bellos dans *The Economist*. Mais nous l'aimons aussi pour l'exubérance et la joie de ses joueurs et supporters, qui symbolisent cette harmonie que d'aucuns jugent utopique. »

BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H - 22 H 30), EN DIRECT

« Le monde a changé avec la mondialisation, le foot a aussi changé et, dans quatre ans, la Corée sera encore là »

Joseph-Antoine Bell, ancien gardien de but, mercredi 26 juin, 21 h 30

« On réentendra parler des Turcs »

■ A Ankara, au coup de sifflet final, la foule s'est égaillée rapidement, sans colère ni démonstration de désespoir. « Les Brésiliens étaient plus forts », constatait un étudiant

■ Quelques milliers de supporters, cependant, désiraient poursuivre la fête, en hommage aux joueurs, qui ont suscité dans le pays une vague d'espoir sans précédent

La Turquie est la plus grande ! Monde, entends notre voix ! » Par petits groupes, les supporters de la sélection nationale turque, le front ceint d'un bandeau rouge, convergent vers le centre d'Ankara, s'époumonant en slogans rageurs. Dans moins de deux heures commence le match contre le Brésil qui, « *Inch'Allah* », qualifiera leur équipe pour la finale de la Coupe du monde. Au cours de leur pérégrination, les amoureux du ballon rond se mêlent à une foule sans cesse plus dense et bigarrée.

A un croisement, ce sont des joueurs de *davul* et de *zurna* (tambour et clarinette), musiciens professionnels spécialisés dans les mariages populaires, qui battent le rappel. Quelques dizaines de mètres plus loin surgissent trois cavaliers, venus du fin fond de la campagne anatolienne pour participer à la liesse générale dans la capitale. Les émules d'Hasan Sas, le footballeur au crâne rasé, fraternisent avec des groupes d'Iroquois façon Umit Davala.

A l'épicentre de ces mouvements de foule, Sakarya, le quartier des bars, territoire de quelques hectares au cœur de la ville, dédié au culte de la bière, du raki et du football. Les cafetiers connaissent leur affaire : chacun d'eux possède plusieurs postes de télévision, disposés depuis le matin aux quatre coins des établissements. Atablés sur les terrasses, les consommateurs devisent gaiement. Tout le monde ici s'attend à un match difficile, mais on croit dans les chances de la Turquie. « 2-0 », pronostiquent les plus audacieux, « une victoire aux tirs au but », espèrent les réalistes. « Si l'arbitre ne joue pas cette fois encore le jeu du Brésil ».

A dix minutes du début de la rencontre, les haut-parleurs, qui



Mercredi 26 juin, à Istanbul. Dans certaines villes, les supporters turcs ont pu assister à la retransmission de la demi-finale sur des écrans géants. Le soir, la fête a succédé à la défaite.

jusqu'à diffusaient pêle-mêle rythmes pop, volutes de musique arabe et analyses des commentateurs sportifs, se taisent. D'un seul homme, la foule se lève pour entonner au garde-à-vous l'hymne national. Le match commence. Premier émoi pour les supporters : à la huitième minute, le petit Emre Belozoglu voit son tir repoussé par le gardien de but brésilien. Le cri de « *Turkiye ! Turkiye !* » résonne dans tout Sakarya. La Seleçao semble cependant prendre le jeu en main, et, progressivement, les exclamations

« *Rustu ! Rustu !* », du nom du portier turc, viennent remplacer les manifestations d'enthousiasme. Un sauvetage inespéré de ce dernier devant Ronaldo à la 23^e minute arrache un soupir de soulagement aux spectateurs. « *Les petits-fils des Ottomans vaincront les Brésiliens !* », s'emporte un fan un peu éméché.

A la mi-temps, les chants et les conversations reprennent. Les supporters affublent Hakan Sukur, la plus grande star du football turc, terriblement malchanceux depuis le début de la Coupe

du monde, du surnom de Saban, héros de films populaires connu pour sa grande taille, sa niaiserie et sa maladresse. En seconde période, le public vient à peine de se rasseoir après une belle offensive menée par Hasan Sas et Hakan « Saban » Sukur quand survient le but de Ronaldo. Cueillis à froid, les supporters restent muets. Personne ne veut en croire ses yeux. Le mutisme persiste jusqu'à l'apparition sur le petit écran d'Iihan Mansiz, à la 60^e. Une salve d'applaudissements vient saluer l'entrée sur le terrain de l'attaquant

providentiel, qui, grâce au but en or face au Sénégal, avait qualifié la Turquie pour la demi-finale.

Malgré une domination de plus en plus flagrante des Brésiliens, le public continue ainsi d'y croire et entonne *Il est temps à présent*. Mais ni le lob habile de Mansiz à la 77^e ni la belle reprise de volée de Sukur à la 80^e ne trouvent les filets auriverde. Au coup de sifflet final, la foule s'égaillie rapidement, sans colère ni démonstrations de désespoir. « *La Turquie a bien joué, mais les Brésiliens*

« Notre équipe a beaucoup progressé et continuera d'aller de l'avant »

étaient les plus forts », commente un étudiant, qui reconnaît avoir versé quelques larmes. « *Ce n'est pas grave, notre équipe a beaucoup progressé et continuera d'aller de l'avant, tente de se convaincre le jeune homme. On réentendra parler des Turcs.* »

« *Nous aurions tous voulu voir les Rouge et Blanc jouer contre l'Allemagne*, explique une jeune femme. *Vous savez, nous avons beaucoup de liens avec ce pays, certains de nos joueurs y sont nés. Et puis ça aurait été bien de pouvoir se confronter à la Mannschaft.* » Sur la place de Kizilay, la plus grande esplanade d'Ankara, quelques milliers de supporters semblent bien décidés à célébrer jusque tard dans la nuit cette défaite qui n'en est pas une, à remercier les joueurs de la sélection nationale d'avoir suscité dans le pays une vague d'espoir sans précédent.

Nicolas Cheviron (à Ankara)

Brésil et Allemagne, leur premier rendez-vous

■ Hasard de l'histoire, ces nations qui comptent sept titres à elles deux ne se sont jamais rencontrées en Coupe du monde. Leur duel départagera l'Europe et l'Amérique du Sud, qui en sont à huit couronnes partout

La Coupe du monde des « surprises » a accouché d'un épilogue en apparence des plus classiques : le Brésil, quadruple vainqueur de l'épreuve (1958, 1962, 1970 et 1994), affrontera dimanche 30 juin l'Allemagne, trois fois couronnée (1954, 1974 et 1990). Cette première finale du XXI^e siècle sera donc mythique... mais inédite. Comment le Brésil et l'Allemagne ont-ils pu s'éviter jusqu'ici en phase de finale de Coupe du monde ? Par quel étrange sortilège ces deux géants qui pèsent à eux deux quatorze finales, sept de chaque côté, sur dix-sept possibles, ont-ils réussi ce tour de passe-passe ?

Seules les finales de 1930, 1934, 1938 et 1978 se sont déroulées sans aucune des deux équipes. En 1930, pour la première édition de la Coupe du monde, seul le Brésil est présent, l'Allemagne ne faisant pas partie des quatre nations européennes invitées par la Fédération internationale. Éliminés dès le premier tour, les Brésiliens ne font pas mieux quatre ans plus tard, sur le sol italien, puisqu'ils s'inclinent dès le premier match. La sélection allemande se hisse, elle, pour sa première participation, jusqu'en demi-finales, face à la Tchécoslovaquie.

Le Mondial 1938, en France, voit l'Allemagne s'incliner dès le premier tour, face à la Suisse, alors que le Brésil parvient jusqu'en demi-finales, où il est battu par le vainqueur de cette Coupe du monde, l'Italie. La dernière édition où ni le Brésil ni l'Allemagne n'ont atteint la finale se déroule en 1978, la sélection argentine remportant la trophée face aux Pays-Bas. Cette année-là, la Mannschaft et la Seleçao s'évitent en se classant toutes les deux à la seconde place de

leurs poules... Sinon, l'Allemagne s'est inclinée en finale en 1966, 1982 et 1986, le Brésil en 1950 et 1998.

L'année 1950 demeure une date importante pour les Auriverde, puisque, pour la première fois, le Brésil atteint une finale, qu'il perd chez lui, au Maracana, face à l'Uruguay. En revanche, l'Allemagne est absente de la compétition mais prend sa revanche lors de l'édition suivante, en Suisse, en accédant à son tour pour la première fois de son histoire en finale de la Coupe du monde, qu'elle remporte face à

Seules quatre finales de Coupe du monde sur dix-sept se sont disputées sans l'une ou l'autre des deux équipes : en 1930, 1934, 1938 et 1978

la Hongrie (3-2). Le Brésil, battu en quarts de finale par ces mêmes Hongrois, débarque en Suède, en 1958, avec un statut de favori, qu'il confirme en remportant son premier trophée. L'Allemagne et le Brésil se manquent de peu puisque la Mannschaft perd en demi-finales contre les Suédois.

Troisième occasion ratée en 1970 entre les deux grandes nations, demi-finalistes, l'Allemagne restant à quai alors que la Seleçao remporte à cette occasion son troisième trophée. En 1974, si le Brésil affronte la République

démocratique allemande (RDA) en poule au second tour (1-0), il ne croise pas le chemin de la République fédérale d'Allemagne (RFA), qui inscrit son nom pour la seconde fois au palmarès de la Coupe du monde. En 1986, la sélection allemande se classant deuxième de son groupe et le Brésil prenant la première place, toutes les conditions sont réunies pour une confrontation, mais l'agencement des poules en décide autrement. Lors de cette même édition, la France évite un duel germano-brésilien en éliminant en quarts les Auriverde avant de s'incliner en demi-finales face à la Mannschaft. En 1990, 1994, 1998, à chaque fois une des deux sélections s'incline dès les huitièmes de finale.

Cette dix-septième finale, la première disputée sur le continent asiatique, sera donc un duel Europe-Amérique du Sud, les deux continents qui se partagent les titres depuis 1930. L'égalité est parfaite. L'Europe s'est imposée par huit fois (l'Allemagne et l'Italie trois fois chacune, l'Angleterre et la France une fois), tout comme les Sud-Américains (Uruguay et Argentine à deux reprises et les quatre couronnes du Brésil).

Si elles ne se sont jamais affrontées en phase finale de Coupe du monde, les deux sélections se sont néanmoins rencontrées à dix-sept reprises en matches amicaux : la Seleçao même par 10 victoires à 3 (pour 4 nuls). Enfin, si le Brésil rêve du *penta* (cinquième titre de champion), l'Allemagne, en cas de victoire, s'imposerait comme la nation européenne la plus titrée, devant l'Italie.

Yohann Hautbois et Etienne Labrunie

AMBIANCE BRÉSILIENNE

LA COUPE DU MONDE VUE DE BRASILIA

Au bar des « torcedores »

Les premiers supporters sont arrivés vers 7 h 30, une heure avant le coup d'envoi de la demi-finale. Le bar à bières Antartida est installé au début de la rue 311 de l'aile sud de Brasilia. Les onze postes de télévision de ce repère de *torcedores* (supporters) relaient déjà TV Globo, chaîne qui détient l'exclusivité des retransmissions, et l'entrée des joueurs brésiliens sur le terrain a commencé à chauffer l'ambiance de cette fraîche matinée d'hiver austral.

La centaine de tables de l'établissement sont occupées, et, faute de place, des jeunes sont debout derrière les dernières chaises de la terrasse. Tous portent les couleurs nationales avec le maillot jaune ou bleu de la Seleçao. Certains jouent l'originalité : l'informaticien Nelson a une cravate verte au nœud jaune, frappé du globe bleu du drapeau brésilien. Les femmes ont des tenues plus sexy, des bustiers jaunes ou bariolés de drapeaux qui découvrent épaules et nombril, des foulards dans les cheveux, des bracelets, du « rouge » à lèvres divisant la bouche en jaune et vert : rien n'est assez extravagant pour montrer sa passion. Seule limite, cette affiche du propriétaire : « *Nous demandons aux supporters d'éviter les gros mots.* »

Difficile d'entendre les journalistes de TV Globo, les commentateurs sont dans la salle. En début de partie, devant la pression turque, les téléspectateurs se lèvent comme pour faire barrage aux attaquants en maillot rouge, poussant des « *ouououuhhhh* » quand les buts défendus par Marcos sont menacés. Ils se lèvent aussi pour anticiper ce but qui ne vient pas. Les tentatives de Ronaldo, Rivaldo, Cafu et Roberto Car-

los rassurent l'assemblée jusqu'à la mi-temps, alors que le score est encore vierge.

Entre les tables, les serveurs en chemise bleue à carreaux et nœud papillon noir prennent les commandes de ce petit déjeuner un peu spécial, fait de demis de bière, de pizzas, de beignets de morue et de soupes chaudes. « *C'est comme ça, certains doivent travailler pour que d'autres s'amuse*, explique, magnanime, le garçon Francisco Gomes. *Quand les gens crient, je crie aussi et je jette un œil à l'écran.* » Et puis, aux premiers instants de la deuxième mi-temps, le « *goal de bico* », le tir du pointu, du bout de la chausure argentée : Ronaldo contredisant Zagallo, l'entraîneur de 1998, qui, à la mi-temps, ne l'a pas trouvé en forme, inscrit l'unique but de la partie et provoque le délire dans le bar Antartida.

En fin de match, tandis que les Turcs tentent désespérément d'égaliser, l'ambiance devient tendue. L'entrée de Denilson et ses dribbles endiablés provoquent des applaudissements nerveux. Diane Capoli, une blonde de 26 ans, a passé les 90 minutes entre son sifflet et des hurlements, mais d'une voix rauque elle entonnera le classique « *Eh, je suis Brésilienne, avec beaucoup d'orgueil et beaucoup d'amour* », le refrain des supporters. « *Ce n'est pas fatigant un match, c'est de l'émotion pure !*, dit-elle. *J'ai assisté à toutes les rencontres du Mondial, pas seulement celles du Brésil. Et je suis sûre que nous serons pentacampeao* (quintuples champions) dimanche. » A midi, les klaxons qui assourdissaient la capitale se sont tus, Diane et ses compatriotes ont repris le travail.

Annie Gasnier (à Brasilia)

Rudi Völler est « un homme heureux »

■ Le sélectionneur allemand explique sa surprise d'être en finale, mais aussi sa confiance, à l'image de son équipe, « unie et solidaire »

L'Allemagne n'a pas mis longtemps à se glisser dans la peau d'un finaliste mondial. Leur victoire sur la Corée du Sud en poche, joueurs et entraîneurs de la Mannschaft se sont enfermés dans l'isolement de leur hôtel de la banlieue est de Séoul, sans même tremper les lèvres dans le champagne. Mercredi, ils ont consacré la matinée à un léger dégrassage. Puis Rudi Völler, le sélectionneur, a rencontré la presse, comme à son habitude depuis le début du tournoi. Extraits.

Avec un peu plus de recul, comment jugez-vous la performance de votre équipe face à la Corée du Sud ?

Mon sentiment n'a pas changé, je suis très satisfait de la performance de mes joueurs. Contre les Etats-Unis [victoire 1-0], en quarts de finale, leur prestation avait été très moyenne. Mais ils ont été capables d'élever nettement leur niveau de jeu. J'en suis d'autant plus heureux que personne ne nous attendait en si bonne position. Nous avons eu quelques frayeurs au premier tour, dans un groupe difficile, avec des adversaires redoutables et très physiques. Mais nous avons su rester unis et solidaires.

Vous-même, êtes-vous surpris de la présence de l'Allemagne en finale du Mondial ?

Oui. A la mi-temps du match face au Cameroun [victoire 2-0], au premier tour, je n'imaginai pas une telle qualification possible. Mais nous avons su prendre les matches les uns après les autres, comme ils venaient, sans voir trop loin devant nous. La confiance a commencé à s'installer, dans le groupe, après notre victoire sur le Paraguay [1-0], en huitièmes de finale. Elle a ensuite été crescendo.

A titre personnel, comment vivez-vous cette première Coupe du monde dans la peau d'un sélectionneur ?

Aujourd'hui, je suis un homme et un entraîneur heureux. Mais j'ai

eu mon lot de moments difficiles. Rien n'a été facile pour en arriver là, les jours n'ont pas tous été glorieux. On a failli même ne pas participer à cette phase finale du Mondial, après notre défaite en qualifications contre l'Angleterre [un cinglant 1-5 sur la pelouse du Stade olympique de Munich], et nos deux matches nuls face à la Finlande. J'ai découvert dans ces occasions que le travail d'entraîneur consistait aussi à supporter le doute et la pression. J'y ai même trouvé une certaine satisfaction.

A quelle équipe du passé pourriez-vous comparer la Mannschaft de ce Mondial asiatique ?

Peut-être à celle de la Coupe du monde 1986 [finaliste, battue par l'Argentine après avoir écarté la France en demi-finales]. J'en faisais partie. Et nous avons connu des moments difficiles avant de monter doucement en puissance.

Cette année, mon équipe est composée de jeunes joueurs. Il y a deux ans, ils n'osaient même pas rêver disputer un jour une finale de Coupe du monde. Et ils n'avaient jamais imaginé être capables de jouer aussi bien collectivement. En plus, la préparation du Mondial a été rendue très difficile par la présence du Bayer Leverkusen et du Borussia Dortmund en finales de la Ligue des champions et de la Coupe de l'UEFA.

Avant le début du tournoi, votre défense était considérée comme le point faible de l'équipe. Et, pourtant, elle n'a encaissé qu'un seul but en six rencontres...

C'est vrai, elle n'inspirait pas forcément confiance. Il nous avait fallu la reconstruire presque totalement, après les forfaits sur blessures de Christian Wörns et de Jens Nowotny. Mais elle s'est finalement révélée solide et très stable. Je dois dire qu'elle m'a beaucoup surpris depuis le début du Mondial.

Comment allez-vous remplacer Michael Ballack, suspendu



Le sélectionneur allemand Rudi Völler réagit au but de Michael Ballack, lors de la demi-finale qui opposait la Mannschaft à l'équipe de Corée du Sud (1-0), mardi 25 juin, à Séoul.

pour la finale après son carton jaune contre les Coréens en demi-finales ?

Nous ne pourrions pas le remplacer, la tâche est tout simplement impossible. Même s'il n'est pas à

100 % de ses moyens depuis le début du Mondial, il reste un joueur décisif, capable d'être tout à la fois le stratège et le buteur de l'équipe. Sans lui, nous allons devoir jouer de façon différente.

Mais le groupe a acquis aujourd'hui suffisamment de confiance pour surmonter cet obstacle.

Propos recueillis par Alain Mercier (à Séoul)

DÉPÊCHES

L'Asie veut cinq représentants au Mondial 2006

► La belle campagne de la Corée du Sud, demi-finaliste, et dans une moindre mesure du Japon, huitième de finaliste, a incité la Confédération asiatique de football (AFC) à demander que cinq pays asiatiques puissent accéder à la prochaine phase finale de Coupe du monde, en 2006, en Allemagne. Pour cette 17^e édition, outre la Corée et le Japon, l'Arabie saoudite et la Chine représentaient le continent asiatique.

Incidents entre supporters à Paris

► Des incidents entre des supporters turcs et brésiliens ont nécessité l'intervention d'une quinzaine de CRS mercredi 26 juin. Réunis sur le parvis de l'Hôtel de Ville à Paris, où la demi-finale Brésil-Turquie était retransmise sur grand écran, les supporters turcs ont jeté des cannettes, des bouteilles et des fumigènes en direction des Brésiliens. Aucun blessé n'a été recensé.

« Marathon » Hamann

■ L'infatigable milieu de terrain allemand, qui préfère vivre et jouer en Angleterre, est une des pièces maîtresses de l'équipe de Rudi Völler

Rudi Völler, qui s'y connaît lorsqu'il s'agit de sélectionner des joueurs talentueux, compte systématiquement sur lui. Depuis le début du Mondial, Dietmar Hamann, l'infatigable milieu de terrain allemand, a toujours gagné sa place de titulaire. Blessé face aux Américains en quarts de finale, le joueur de Liverpool souffrait des ligaments du genou droit. Jusqu'au dernier moment, sa participation à la demi-finale était douteuse. « Si Dietmar n'est pas remis à temps, ce serait un vrai coup dur pour mon équipe », soulignait le sélectionneur moustachu, avant d'ajouter : « Dans notre système de jeu, il a pris une dimension qui le rend très précieux. » Au grand soulagement de Rudi Völler et des supporters de la Mannschaft, Dietmar Hamann a pu jouer face aux Coréens mardi, et démontrer une nouvelle fois ses qualités.

ADOPTÉ PAR LES REDS

Rudi Völler n'est pas le seul technicien de renom à apprécier ce joueur qui fêtera ses 29 ans en août. Gérard Houllier, manager à succès d'une équipe de Liverpool au sein de laquelle les vedettes se bousculent, le tient également en haute estime. Dans un club où les places en équipe première sont chères, Hamann est régulièrement titularisé. Et les supporters des Reds, peu enclins à faire le moindre cadeau à un joueur allemand, l'ont rapidement adopté. En retour, Hamann ne cesse de clamer son amour du jeu à l'anglaise. « Je préfère, et de loin, le style de jeu pratiqué en Angleterre à celui de mon pays natal. En Bundesliga, il y a plein de tricheurs qui plongent pour obtenir des penalties ! »

Dietmar Hamann, le plus Anglais des joueurs allemands ? Cela fait en tout cas quatre ans qu'il a quitté le Bayern Munich pour l'Angleterre. D'abord à Newcastle, où il ne restera qu'une saison. Puis au Liverpool FC, le club au célèbre maillot rouge que l'Allemand porte avec fierté depuis trois ans. Si Hamann adore le mode de vie de son pays d'adoption – « Il possède un sens de l'humour très anglais, aime jouer au golf et boire quelques pintes », révèle le journaliste Patrick Barclay –, ses prestations en équipe nationale font de lui un joueur apprécié en Allemagne. Depuis sa première cape, en 1997 (face à l'Afrique du Sud), Hamann a été régulièrement sélectionné par les différents responsables de la Mannschaft.

Lors du désastreux Euro 2000, où les Allemands se sont fait éliminer au premier tour, ce joueur au caractère plutôt calme avait critiqué les méthodes d'Erich Ribbeck, le prédécesseur de Rudi Völler, ce qui lui avait valu des ennuis avec une partie de la presse allemande, qui l'accusait d'avoir semé, en compagnie de quelques autres, la zizanie au sein du groupe. Deux ans après, plus personne n'ose émettre un doute sur l'importance prise par Hamann en équipe nationale. « Au Bayern, en dépit de leur différence d'âge, Dietmar était très proche de Lothar Matthäus. Il en a hérité une énorme ambition », souligne un journaliste allemand qui connaît bien le phénomène. A quelques jours de sa première finale de Coupe du monde, Hamann va peut-être réaliser l'ambition de tout footballeur : brandir le trophée le plus convoité de la planète.

Alain Constant (à Yokohama)

Dès qu'il y a but, l'info est sur votre mobile

SFR PARTENAIRE OFFICIEL

Vous serez toujours plus qu'un simple supporter

APPELEZ FOOT SOIT LE 3668*

ET SUIVEZ L'ÉVOLUTION DES SCORES EN LIVE

BUT PAR BUT

www.sfr.fr

groupe cegetel
*Prix d'un appel normal + 0,30€/min. Service accessible aux abonnés SFR et Clients

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

L'argent du leurre

Depuis plusieurs années, une quarantaine de clubs européens, parmi les plus prestigieux (Manchester United, AS Roma, Ajax Amsterdam...), sont cotés en Bourse. En France, le bras de fer qui s'est engagé entre Marie-George Buffet, la ministre des sports du gouvernement Jospin, et la frange néolibérale qui a amené Gérard Bourgoin à la tête de la Ligue nationale de football (LNF), n'a toujours pas tourné à l'avantage des « pour ». Les présidents des « grands clubs » (Lyon, PSG, Lens) se plaignent que, en plus de cette impossibilité de faire appel au marché, les clubs français sont pénalisés par une fiscalité et des charges sociales défavorables. Cela contribue à accroître le fossé entre nos clubs et leurs rivaux européens.

Il convient de revenir aux fondamentaux de la gestion d'entreprise pour trancher le débat. Une action est un titre de propriété qui donne un droit (participer à l'élaboration des décisions de gestion) et un revenu (le dividende) : l'épargnant rationnel choisit d'investir dans des actions lui permettant une rentabilité au moins égale à celle d'un livret d'épargne.

Qu'en est-il dans le football ? La logique voudrait que les grands clubs européens soient des « ténors de la Corbeille ». Or, en 2001, tous ont perdu entre 10 % et 50 % de leur valeur en Bourse. Tout se passe comme si les actionnaires anticipaient de mauvais résultats financiers futurs. La vente massive d'actions génère un déséquilibre entre l'offre et la demande et fait chuter les cours. En juin 2001, la Bourse de Milan a salué le titre de champion d'Italie de la Roma par une baisse de 14 %, les investisseurs craignant que les dépenses de la Ligue des champions compromettent l'équilibre financier du club.

La Bourse n'est donc pas la panacée. Elle peut être un moyen de substitution aux subventions disparues, mais, une fois les capitaux obtenus, elle impose un impératif de rentabilité.

Et le football peut-il être rentable ? Comment se financer autrement que par la Bourse ? A la première question, les FCP (fonds communs de placement) à thématique sportive comme « Actions, Loisirs et Sports » ou « Olympie » donnent une réponse intéressante. Ils ont séduit le marché en 2001 en donnant une vision moins volatile, et donc moins risquée que les clubs sportifs. Sur le deuxième point, certains grands clubs démontrent que la sagesse passe peut-être par des financements différents : en 2001, le Bayern Munich a par exemple introduit le groupe Adidas dans son capital à hauteur de 10 %, ce qui lui a rapporté environ 75 millions d'euros. De même, le Real Madrid préfère, lui, miser sur les produits dérivés autour de sa star Zidane, de son site Internet ou de ses magasins.

Alors, pourquoi le groupe libéral de la LNF insiste autant pour coter ses clubs en Bourse ? Certaines mauvaises langues affirment que cela leur permettra de valoriser leur participation et d'empocher des plus-values en revendant rapidement. Le supporteur-actionnaire fidèle pourrait alors être le dindon de la farce.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).

Le cri d'alarme du médecin des Bleus

■ Dans un courrier adressé à la Fédération internationale de football, le docteur Jean-Marcel Ferret s'inquiète des « perturbations biologiques » constatées chez les joueurs

■ Il suggère d'alléger et d'harmoniser les calendriers des compétitions pour éviter que ces cadences infernales ne poussent les footballeurs à recourir au dopage

Le médecin de l'équipe de France de football, le docteur Jean-Marcel Ferret, lance un cri d'alarme. Dans une lettre adressée mercredi 26 juin au président de la commission médicale de la Fédération internationale de football (FIFA), le docteur Michel D'Hooghe, il dénonce une nouvelle fois les cadences infernales auxquelles sont soumis les organismes des footballeurs.

« J'attire votre attention sur l'état de fatigue des joueurs de la sélection française », écrit le docteur Ferret ; le nombre de matches joués depuis quatre ans (1998-2002) est en très grosse augmentation. Entre les compétitions internationales et la Ligue des champions, l'agenda de l'élite européenne est devenu fou. Mais l'encadrement des Bleus n'est pas exempt de tout reproche, notamment lorsqu'il a programmé deux déplacements au Chili et en Australie à l'automne 2001. A l'arrivée, un joueur comme Zidane a disputé plus de 200 rencontres en quatre ans, avec le résultat que l'on sait : une blessure à la cuisse, lors d'un Corée-France le 26 mai, qui, au passage, a rapporté 275 000 euros à la Fédération française. Patrick Vieira, après l'élimination des Bleus, a spontanément fait ce constat : « Physiquement, on était cuits. » Son entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, a d'ailleurs reconnu par la suite, dans une interview au journal *L'Equipe*, que les « joueurs sont sur-utilisés ». Tout en pointant le vrai problème : « Comment payer les joueurs au niveau actuel en réduisant les matches qui sont les sources de revenus ? »

Pour le docteur Ferret, une telle évolution est dangereuse. « Les per-



PATRICK HERTZOG/AP

Le 11 novembre 2001, Robert Pires affronte l'Australie à Melbourne avec l'équipe de France. Deux déplacements aux antipodes sont venus s'ajouter cette saison à la charge de travail déjà élevée des internationaux français.

turbations biologiques sont patentées, explique-t-il dans son courrier. Hypercatabolisme musculaire, oxydation cellulaire très augmentée... » Autant de paramètres médicaux inquiétants relevés lors de la campagne asiatique des Bleus. Selon Jean-

Marcel Ferret, interrogé par *Le Monde*, ces « marqueurs indiquent que les moyens de défense naturels ont été dépassés dans le cas de certains joueurs. Ils présentaient des taux d'oxydation très importants ». La faute aux calendriers surchargés, mais aussi,

selon le médecin, à l'inconséquence de la FIFA, qui aurait eu le tort d'organiser une compétition mondiale très tôt dans la saison, pour cause de mousson asiatique. Il est vrai que le raccourci est tentant : les Bleus ont été éliminés le 11 juin. Quatre ans

plus tôt, en 1998, à cette même date, ils n'avaient pas encore débuté leur parcours victorieux. « La diminution des jours de préparation nous a empêchés d'élaborer un programme de préparation cohérent (moins douze jours par rapport à 1998) », assure le docteur Ferret dans sa lettre. Le médecin des Bleus énumère ensuite les conséquences, selon lui, d'un tel calendrier. Il parle de « risques pour la santé des joueurs, avec une augmentation des risques de blessures ».

Un bilan médical dressé par la FIFA vient étayer ces propos. Si le nombre de blessés par rencontre est sensiblement le même en 2002 qu'en 1998 (2,6, contre 2,4), 26 % des joueurs, en revanche, se blessent tout seuls cette année. Ils n'étaient que 14 % il y a quatre ans. Une évolution significative, selon le médecin des Bleus, qui voit dans tout cela le « risque d'une plus grande incitation au dopage ».

Le docteur Ferret conclut sa lettre en forme de supplique : « Pourriez-vous user de l'influence de votre commission pour une harmonisation rapide des calendriers nationaux et internationaux, permettant un délai minimal de trente jours entre la fin des compétitions nationales, et le début du Mondial ? Je pense que vous aurez le soutien de nombreux acteurs du monde du football. » Reste que le médecin des Bleus sait bien que son combat est loin d'être gagné. « Je suis sans illusions, mais au moins j'aurai fait mon boulot. Un argument peut porter : ce Mondial est pauvre en spectacle. Si il est pauvre, alors il se vendra moins. »

G. Da.

Le cas Lemerre agite la Fédération

■ Le sélectionneur des Bleus ne veut pas démissionner. Ses indemnités, en cas de licenciement, s'élèveraient à plus de 1 million d'euros

L'affaire pourrait bien se conclure devant les avocats. Roger Lemerre, l'actuel sélectionneur des Bleus, ne souhaite pas démissionner, malgré le fiasco asiatique. La Fédération française de football (FFF), elle, souhaite ardemment s'en débarrasser, mais pas à n'importe quel prix. Seule difficulté : Roger Lemerre bénéficie d'un contrat en béton qui court jusqu'en juillet 2004, négocié directement avec Claude Simonet, président de la FFF. Il gagne 38 000 euros mensuels, un salaire versé sur quatorze mois. S'il est défilé de son poste, une clause stipule que ses émoluments diminuent de moitié, soit 19 000 euros.

Reversé dans les effectifs de la direction technique nationale (DTN), Roger Lemerre, en dépit de la calamiteuse campagne coréenne, gagnerait encore nettement plus que ses collègues entraîneurs nationaux, dont les salaires oscillent entre 7 000 et 11 000 euros mensuels. De quoi provoquer une belle

vague de revendications salariales. « Roger ne démissionnera pas, c'est sûr, dit-on à la FFF. Mais nous sommes ici dans une logique d'entreprise. Chez nous, certains employés gagnent 1 400 euros par mois. Mais Roger, qui n'a jamais gagné autant d'argent dans sa carrière, ne va pas lâcher comme ça. » Autre possibilité : laisser à Roger Lemerre, qui se sent « responsable mais pas coupable », la responsabilité de l'équipe de France jusqu'en 2004.

« LE GARDER SERAIT TROP DIFFICILE »

Les patrons de la FFF voudraient bien éviter cette éventualité, qui, c'est une certitude, pousserait d'autres joueurs des Bleus à la retraite. « Il n'est pas souhaitable que Roger Lemerre reste sélectionneur, assure un responsable de la FFF. Le garder serait trop difficile, compte tenu de son état psychologique. » A la Ligue professionnelle de football (LPF), membre de droit de l'assemblée fédérale qui statuera en dernier ressort, le 6 juillet, sur le cas

Roger Lemerre, on ne fait pas mystère de ses désirs : « Roger est obligé de quitter son poste, explique-t-on, il n'a pas le choix. »

Il ne reste donc plus que la solution d'une rupture de contrat. La FFF a déjà fait ses comptes. Il lui en coûterait plus d'1 million d'euros d'indemnités à verser. Sans compter le pro rata des sommes payées aux membres de l'équipe de France par les sponsors. La FFF peut se le permettre. Son budget prévisionnel 2002-2003, qu'elle va présenter la semaine prochaine à l'assemblée fédérale, se monte à 120,5 millions d'euros, dont 14 millions d'euros rien que pour la masse salariale.

Tout cela devrait se décanter dans les jours à venir, quand Claude Simonet sera rentré du Japon. Un groupe de travail devrait être mis sur pied. Le sort de Roger Lemerre y sera réglé, tout comme l'identité de son successeur. Si Alain Giresse a fait savoir qu'il était candidat, il n'est pas sûr que l'unanimité se fasse sur son profil. « Giresse, comme Santini

(manager de Lyon, également pressenti d'ailleurs, c'est une pure invention de Michel Platini », indique-t-on en haut lieu. La solution interne à la DTN, tant prisée par Claude Simonet, a vécu. « Nous sommes pour la nomination d'un entraîneur de club ayant de l'expérience et de la poigne, explique-t-on à la LPF. Il ne doit pas être un produit de la DTN, dont le travail peut être discuté, au vu de ce qui s'est passé au Mondial. D'ailleurs, Simonet l'a bien compris. » Ce même Claude Simonet qui, le vendredi 14 juin, lors d'une réunion interne, s'est énervé en pleine discussion : « Ce n'est pas le Variétés Club de France qui désignera le sélectionneur de l'équipe de France. » Une allusion très claire au rôle joué par l'association chère à Michel Platini, Thierry Roland ou Jacques Vendroux lors du putsch de 1988 ayant scellé le sort d'Henri Michel, alors sélectionneur des Bleus.

Gérard Davet et Frédéric Potet



LA PHOTOGRAPHIE DE DAVID DARE PARKER

Kung foot

Preuve que le football a vraiment conquis l'Asie, il tient désormais la vedette dans les films d'arts martiaux.

Comme l'annonce cette affiche, dans le métro de Tokyo, « Shaolin Soccer » prolongera bientôt dans les salles obscures japonaises le nouvel engouement des Asiatiques pour le ballon rond.

RAPHO/NETWORK

30 JUILLET 1966 (stade de Wembley, à Londres), finale Angleterre-Allemagne (4-2). Le but le plus controversé de l'histoire de la Coupe du monde de football est inscrit par l'Anglais Geoff Hurst (qu'on ne voit pas sur cette photo) pendant la prolongation de la finale Angleterre-Allemagne (4-2). Ce troisième but anglais était-il valable ? Le ballon a-t-il franchi la ligne du but de Tilkowski ? Pour les Anglais, la balle a rebondi derrière la ligne ; pour les Allemands, elle a rebondi devant, de quelques millimètres. Très souvent interrogé, l'arbitre suisse, M. Dienst, affirme avoir la conscience tranquille. Quand il accorde le but de Geoff Hurst, à la 100^e minute de la rencontre, les tuniques rouges sautent de joie. Les joueurs de la Mannschaft comprennent que la World Cup ne pourra plus échapper à l'Angleterre, le pays organisateur. Hurst inscrira ensuite son troisième but, le record pour une finale de Coupe du monde.

(Légendes : Mickaël Caron et Christophe Gattuso.)



Le football, ou la preuve impossible

Trois acteurs sur le terrain et 97 000 témoins dans les tribunes se demandent pour l'éternité si ce ballon a bien franchi la ligne Angleterre-Allemagne

1966

Voilà la finale de Coupe du monde la plus controversée de l'histoire. La photo la plus controversée aussi. Nous sommes à la 100^e minute du match Angleterre-Allemagne, le 30 juillet 1966, à Wembley.

Donc à Londres, et en prolongation, avec un score de 2 buts partout.

L'Anglais Geoffrey Hurst, bras écartés et maillot sombre sur l'image, vient de tirer violemment sur la barre transversale. Le ballon rebondit à la verticale. Dans le but ? C'est toute la question. Toujours est-il que le but est validé par l'arbitre suisse, M. Dienst, après consultation de son juge de touche, le Russe Tofik Bakhramov, ouvrant ainsi la voie au triomphe anglais. Ouvrant aussi une polémique épouvantable. Les témoignages visuels, évidemment, ne concordaient pas. Aujourd'hui encore, les observateurs se divisent. Chacun s'appuie sur des documents filmés ou photographiques. Pour Michel Deschamps, responsable des photographes à *L'Equipe*, « étant donné la perspective, le ballon n'a pu dépasser la ligne de but, c'est certain ». Mais, pour Jacques Deydier, également de *L'Equipe*, où il est directeur du département photographie, « la photo de 1966 est historique, même si, d'un point de vue journalistique, elle ne prouve rien : on ne voit pas si le ballon franchit ou non la ligne ».

La télévision, surtout, et la photographie parfois, ont permis, dans le passé, de rectifier des erreurs d'arbitrage. Prenons un seul exemple, la finale de l'Euro 1984 entre la France et l'Espagne : à la suite d'un coup franc tiré de la gauche par Michel Platini, le portier espagnol, Luis Arconada, relâchait le ballon. Dans son but ? Oui, pouvait-on conclure à la vue des images au ralenti, venant confirmer la décision arbitrale. Mais, pour l'affaire de Wembley, les images sont incertaines. On a pu le vérifier dans une exposition organisée à Bonn, en 1999, par le Musée d'histoire contemporaine. Le titre était « Ces images qui mentent ». L'exposition a voulu montrer, à travers plu-

sieurs exemples pris dans l'histoire politique, sociale, internationale, sportive, avec des dizaines d'images à l'appui – photos, vidéos, affiches, coupures de journaux, etc. –, combien il faut se méfier des images, qu'on peut leur faire dire ce que l'on veut, et qu'elles sont souvent impuissantes à traduire la réalité. Bref, qu'il s'agit d'interprétations, et non de preuves.

Pour ce match Angleterre-Allemagne, outre l'image que nous proposons ici, l'exposition ajoutait deux documents savoureux. Le premier était publié trois jours après la finale dans le quotidien populaire allemand *Bild Zeitung*. On y voit la balle, à quelques centimètres au-dessus du sol, qui semble rebondir à l'extérieur du but. « La balle n'était pas dedans », titrait le journal, qui pouvait s'indigner et affirmer que le pays avait été floué. Sur l'autre document, de qualité

Le « Bild » a retenu l'image après son rebond au sol, qui confirme sa conviction. Les Anglais ont choisi un angle de prise de vue et un instant qui privilégient la leur

médiocre, publié dans un livre par la Fédération anglaise de football, le ballon semble, au contraire, dans le but. *Le Bild* a retenu l'image après son rebond au sol – donc qui confirme sa conviction – alors que les Anglais ont choisi un angle de prise de vue et un instant qui privilégient la leur.

Au-delà des photos, sur un écran vidéo, le spectateur pouvait voir et revoir l'action en boucle, enrichie au marqueur par de savantes courbes et schémas géométriques, calculés en fonction de la vitesse et de la trajectoire du ballon. Ces études, menées dans les années 1990 par des chercheurs de l'université d'Oxford puis par d'autres d'une firme israélienne, s'appuyant sur de puissants logiciels informatiques, se sont à leur tour déchirées...

Bref, en démontant les thèses des deux camps, en multipliant les démonstrations proches de l'absurde, les organisateurs de l'exposition ont ajouté de l'humour à la morale de l'affaire : les images ne mentent pas, mais elles sont suffisamment ouvertes pour qu'on puisse les transformer en pâte à modeler. Les visiteurs allemands ont saisi cette dimension humoristique même si, trente ans auparavant, cette affaire n'avait fait rigoler personne du côté de Bonn ou de Cologne.

Cette image, finalement, comme d'autres, en dit plus long sur l'époque que sur le match. Déjà, comme le fait remarquer Jacques Deydier, le travail du photographe n'a pas encore connu sa mutation technique ni le foot sa révolution médiatique. Comme en 1934 ou en 1958, le noir et blanc domine, et le reporter est placé au bord du terrain, à quelques mètres du terrain. « Par la suite, d'année en année, il va s'éloigner de plus en plus. » Pour Michel Deschamps, « les années 1960 voient se systématiser les appareils Reflex 24 x 36. La photo a été prise avec un petit téléobjectif : la perspective serre un peu trop. Le ballon et les filets sont un peu trop nets : la photo a dû être retravaillée au tirage ».

On est surtout frappé par la pureté de l'image. La casquette décontractée du gardien, l'élégance des gestes, l'absence d'agressivité des joueurs, la blancheur lumineuse des poteaux, le public si sage et si proche du gazon. Et puis l'absence de publicité, note Gérard Vandystadt, patron de l'agence photo du même nom : « Je me souviens d'un championnat du monde de cyclisme dans les années 1980, avec une grosse publicité à l'arrivée, "Bastos, la cigarette du champion". C'est impossible aujourd'hui, mais, tout de même, la publicité sur les stades bousille aujourd'hui les images. Elle est de plus en plus difficile à éviter et elle nous oblige à transformer le fond en flou décoratif. Alors qu'ici la virginité du décor donne une image stupéfiante. »

Une photo innocente ouvre une sale polémique. L'étrangeté du cliché réside dans ce paradoxe.

Michel Guerrin
(avec Amélie Cordonnier,
Thomas Portier et
Christophe Jacquet)

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Diabes rouges

Heureusement, l'appellation n'est pas une marque déposée. Elle appartient à tout le monde. Tant mieux, car, des Diabes rouges, on en trouve partout : il suffit de porter un maillot rouge et d'être soutenu par un vaillant public. Bien sûr, on pense d'abord aux joueurs coréens, qui auront été les vedettes et les trublions de cette Coupe du monde, semant la panique parmi les favoris.

L'origine de leur surnom remonte à presque vingt ans. En 1983, l'équipe de Corée des moins de 20 ans atteint les demi-finales du championnat du monde et la presse du pays tresse des lauriers à ces Diabes rouges. L'expression fait florès puis retombe dans l'oubli. En 1997, un groupe de supporters coréens lance un débat sur Internet pour se choisir un nom dans la perspective de la Coupe du monde. Ce sera les Red Devils. Ils comptent aujourd'hui 120 000 membres, dont le président coréen, Kim Dae-jung. La désignation est donc commune aux joueurs et à leurs supporters.

Grâce aux joueurs de l'équipe nationale belge, qui portent depuis 1906 ce surnom, mais encore à ceux de l'équipe du Congo, qui l'ont aussi adopté. Une myriade de clubs se sont également ralliés au diabolique panache rouge. Le plus réputé et le plus titré est sans doute Manchester United (dont l'écusson porte un petit personnage cornu), mais n'oublions pas les petits, les sans-grade. Les Diabes rouges du FC Rouen, devenu l'Olympique du Grand-Rouen, ou les Diabes rouges d'Annaba, en Algérie, sans oublier les clubs de supporters, à Rennes ou à Nancy.

Le plus fascinant, dans ce diabolique folklore, c'est qu'il électrise toujours autant le public alors qu'il est honteusement galvaudé. L'image du diable (figure censée incarner le mal) rouge (la couleur de la vie mais aussi de l'agressivité du compétiteur) ne fait plus peur à personne. Elle aurait même presque tendance à faire sourire, mais, voilà, on n'arrive pas à la trouver ridicule.

Au contraire, l'appellation est plutôt attachante. Elle rompt avec les noms stéréotypés et tristounets des clubs (Football Club, Stade, Olympique, Association sportive) et permet au public de s'identifier plus facilement à son équipe.

Outre-Atlantique, où l'on ne compte plus les Red Devils, on a choisi des patronymes autrement plus flamboyants pour les équipes de basket. Les Bulls, les Eagles, les Kings, les Grizzlies...

Diabes rouges, voilà un joli nom qui nous ramène sans agressivité vers les valeurs primaires du football avec ce vague côté transgressif et ce soupçon de rhétorique guerrière qui plaît forcément aux petits garçons, quel que soit leur âge biologique. Un nom qui prend à rebrousse-poil toutes les tendances officielles du moment. La naturalité douceâtre, les couleurs en demi-ton, les discours sans aspérité, l'humilité érigée comme seul et unique principe éthique.

**Le Monde
DE LA COUPE
Europe I**

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

1 HANS TILKOWSKI (né le 12 juillet 1935). Célèbre gardien de la Mannschaft durant une décennie (1957-1967), Hans Tilkowski a connu deux clubs : le Borussia Dortmund (1963-1967) et l'Eintracht Francfort (1967-1970). Il a ensuite entraîné le Werder Brême et le FC Sarrebruck en 1977. Finaliste du Mondial 1966 en Angleterre, vainqueur de la Coupe d'Allemagne en 1964 avec Dortmund, il a monté un commerce de cadeaux et de décorations. Aujourd'hui retraité à Herne, dans la Ruhr, il organise encore des matches entre pros et anciennes gloires pour des œuvres de charité.

2 ROGER HUNT (né le 20 juillet 1938). Après ses débuts à Scunthorpe United, en 1959, Roger Hunt rejoint le FC Liverpool en 1961. Pour sa première saison, il y inscrit 41 buts, permettant à son club de rejoindre la Division 1. Auteur de 285 réalisations en 484 matches, « Sir Roger » conquiert deux titres de champion et une Coupe d'Angleterre. Il connaît l'apothéose en 1966 en remportant la Coupe du monde avec l'équipe nationale. En 1969, Roger Hunt rejoint les dirigeants des Bolton Wanderers. Pour certains vieux supporters des Reds, il est le meilleur attaquant que le stade d'Anfield Road ait connu.

3 WOLFGANG WEBER (né le 26 juin 1944). Le défenseur Wolfgang Weber a permis à l'Allemagne d'espérer encore, en égalisant dans les dernières secondes de la fameuse finale de 1966. Il a même cru avoir sauvé une nouvelle fois son équipe en dégageant une balle que Hurst avait expédiée sur la transversale. En quinze ans de carrière, « le Taureau » n'a porté que deux maillots : celui du FC Cologne (75 buts en 662 parties et le titre de champion en 1964) et celui de la sélection allemande (53 sélections et 2 buts entre 1964 et 1974), dont il a été écarté avant le sacre mondial de 1974. Plus jeune entraîneur de la Bundesliga avec Brême à 34 ans, il travaille ensuite chez Adidas.

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Un rayon de soleil chez les Brésiliens du Japon

Especto Brazil, modeste bistrot où se retrouvent les Brésiliens d'ascendance japonaise dans le quartier populaire d'Otsuka, au nord de Tokyo, était comble ce mercredi et beaucoup de clients étaient debout, leur pinte de bière à la main, les yeux rivés aux deux télévisions qui marchaient à tue-tête. Et lorsque l'électricité a sauté parce que, avec le four micro-ondes, c'en était trop pour le disjoncteur, la salle s'est mise à hurler. Heureusement, ce n'est que quelques minutes plus tard que le Brésil a marqué son but victorieux contre la Turquie, et le bistrot a vibré d'ovations en portugais et en japonais et du martèlement des mains sur les tables.

Le coiffeur du quartier, revêtu de son maillot jaune « parce que les Brésiliens jouent bien et qu'ils sont sympas » ; la jeune Japonaise qui aime le Brésil depuis qu'elle a été au Carnaval ; le patron de l'atelier d'imprimerie et ses deux jeunes employés brésiliens-japonais qu'il a invités pour l'occasion ; José, le Brésilien à coiffure afro qui, chaque samedi, donne des cours de danse, et Renato, carrure de boxeur et cheveu ras, qui travaille dans un restaurant de sushis du quartier huppé d'Aoyama : tous

exultent. « Ouah, depuis la semaine dernière on a le sentiment d'exister ! », lance Renato, le visage épanoui, tandis que la vieille patronne au chignon bien tiré se remet de l'émotion avec une rasade de *vinho tinto*. Une jeune femme au visage japonais et à l'exubérance toute latine, portant chapeau et bustier aux couleurs du Brésil, esquisse des pas

Descendants des Japonais qui ont émigré en Amérique latine il y a un siècle, 260 000 Brésiliens d'origine nippone vivent dans l'Archipel

de samba entraînant d'autres dans la danse. « Quand je suis au Japon, je me sens brésilien, et, quand je suis au Brésil, je me sens japonais. Aujourd'hui, plus que jamais, je suis brésilien et heureux », poursuit Renato, descendant d'immigrés partis au début du XX^e siècle, comme la plupart des 260 000 Brésiliens d'origi-

ne japonaise vivant dans l'Archipel. Ses grands-parents, paysans de Yamaguchi (sud du Honshu), étaient devenus cultivateurs de poivre dans la région de Belém, où il est né. En raison de la dépression économique de l'époque, il y eut une forte migration des Japonais vers l'Amérique latine, où habitent aujourd'hui 2 millions de leurs descendants dont 1,3 million au Brésil.

Renato a une formation d'ingénieur en génie civil, mais elle ne lui ouvrirait aucune porte et il est venu au Japon. Il a fait des petits boulots puis appris à cuisiner des sushis. C'était le temps de la « bulle spéculative », l'Archipel paraissait un Eldorado. Les Brésiliens d'ascendance japonaise ont afflué à la suite de la levée, en 1990, des restrictions à l'immigration pour les descendants de Japonais. Peu nombreux à Tokyo, ils constituent des communautés importantes dans des villes de province proches d'usines telles qu'Oizumi, au nord de la capitale, et Hamamatsu, au sud-ouest.

La semaine dernière, lorsque le Brésil a battu l'Angleterre, Oizumi était en fête : 14 % de ses 42 000 habitants sont brésiliens et la rue principale fourmille de bistrotts et de coiffeurs aux couleurs vert et bleu. La soirée fut d'autant plus animée que beaucoup



Des enfants de l'école brésilienne d'Hamamatsu, où vit une importante communauté de Nippo-Brésiliens. Ils sont revenus nombreux au pays de leurs ancêtres après la levée des restrictions à l'immigration, en 1990.

n'avaient pu voir le match en direct, car les sous-traitants de Sanyo Electric ou de Fuji Heavy Industries pour lesquels ils travaillent ne leur avaient pas donné congé dans l'après-midi.

Le marché du travail se rétrécit à cause des délocalisations vers la Chine et ceux qui ont un boulot s'y accrochent, commente Fatima Kamata, rédactrice en chef d'*International Press*, le journal des Brésiliens du Japon. La plupart sont recrutés par des agences qui fournissent à l'entreprise des travailleurs pour une durée déterminée. Les femmes, elles, travaillent souvent chez les fabricants de cas-

se-croûte japonais (*bento*) : il faut les confectionner à partir de 3 heures du matin pour qu'ils soient dans les supérettes en début de matinée et, généralement, les Japonaises ne veulent plus faire ce travail. « Il n'y a plus de surexploitation comme avant, poursuit M^{me} Kamata, et pas vraiment de phénomène d'exclusion comme en Europe, mais les malentendus sont nombreux et donc les disputes, les heurts avec les voisins, les employeurs. » Les cas de dénuement extrêmes, comme celui de Paulo Mitsuo, 51 ans, mort de faim solitaire dans un logement abandonné en novembre 2001, sont rares, poursuit-elle. Mais les

rêves brisés ne manquent pas parmi les Brésiliens d'ascendance japonaise dans un pays qui ne les attend pas et la délinquance est sensible chez les jeunes qui se déplacent en petites bandes d'une région à une autre pour voler.

« Je vis ici depuis dix-sept ans, j'ai un travail et une copine, mais, dans mon cœur, je ne me sens pas japonais », conclut Renato rêveur. « Finalement, ils sont froids les Japonais », renchérit José, le danseur. Lui est de passage : il « fait » un peu de yens et il repart. Un jour, Renato compte bien lui aussi retourner au pays dont aujourd'hui il est fier.

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Trente-neuf ans de fidélité au public allemand

Avant de choisir de s'envoler pour le Japon et la Corée du Sud, Heribert Fassbender avoue avoir hésité. A 61 ans, le présentateur vedette du réseau public allemand ARD a failli décrocher après le sacre des Français en 1998 : six Coupes du monde de foot, huit Jeux olympiques, des dizaines de tournois de tennis, sans oublier son dada, les concours hippiques, avaient écorné l'appétit d'un homme aux talents multiples.

Heribert Fassbender a pourtant décidé d'être une nouvelle fois de la partie. « Je continue à me faire plaisir en commentant, sinon il vaut mieux s'arrêter », dit celui dont la célébrité repose entre autres sur une formule quasi culte : lorsqu'il prend l'antenne, le présentateur lance de sa voix chaleureuse une sympathique « *n Abend allerseits!* », que l'on pourrait traduire par « Bonsoir tout le monde ! »

Sous cette convivialité toute rhénane se cache une longue carrière. C'est en 1963, à 22 ans, que Heribert Fassbender commence à parcourir les stades, d'abord pour une station radio du WDR (Westdeutscher Rundfunk), la principale composante du réseau ARD, implantée à Cologne : il est alors commentateur pigiste, en marge de ses études de droit. En 1966, première Coupe du monde, et premier souvenir inoubliable : dans le stade de Wembley, il assiste micro en main à la fameuse finale Angleterre-Allemagne, remportée par les Anglais sur le score de 4-2. Le troisième but, contesté par les Allemands, laissera des souvenirs amers dans

les relations entre deux nations folles de foot.

« Je suis toujours resté fidèle au service public, malgré des offres intéressantes ailleurs, et bien que les droits du championnat allemand, la Bundesliga, soient passés sous le contrôle des chaînes privées », dit Heribert Fassbender. En 1982, après un détour dans une émission de politique régionale, il devient directeur des sports de la chaîne de télévision du WDR. De son bureau de

HERIBERT FASSBENDER
Entré en 1963 dans le réseau de télévision et de radio public allemand ARD, auquel il est resté fidèle, Heribert Fassbender commente cette année sa septième Coupe du monde.



Cologne, il sera dès lors l'un des piliers du sport de l'ARD, incontournable dès qu'il s'agit d'animer les grands rendez-vous, mais aussi pour négocier les droits de rediffusion.

Aujourd'hui, la couverture des matches de football occupe à peine un dixième de son temps. Néanmoins, Heribert Fassbender a toujours des étincelles dans les yeux lorsqu'il évoque son admiration pour Zida-

ne ou ses nombreuses relations avec les stars du foot allemand. Il revendique une longue amitié avec le sélectionneur national, Rudi Völler : « Rudi sera bientôt mon voisin à Leverkusen. »

Au micro, ses multiples contacts dans le milieu professionnel passent au second plan. « Attention ! Il s'agit de ne pas être partisan, quelles que soient mes sympathies pour telle ou telle équipe », affirme Heribert Fassbender. Toujours seul en cabine, en vertu d'une tradition très ancrée en Allemagne, il refuse de se cantonner aux seuls commentaires techniques, pour s'adresser au public le plus large. Et revendique même une certaine subjectivité : « Vous ne pouvez pas non plus commenter un match devant 20 millions de personnes en faisant plaisir à tout le monde. »

Une de ses petites phrases, en pleine Coupe du monde italienne, en 1990, avait d'ailleurs suscité une vive polémique : lors de la rencontre Allemagne - Pays-Bas, Heribert Fassbender a suggéré à l'arbitre argentin, qui venait de prendre une décision à ses yeux contestable, de « retourner dans la pampa ». L'incident a tourné à la mini-crise diplomatique. « Il est évident que je ne prononcerais plus de telles paroles, surtout dans le contexte actuel, où elles peuvent être mal interprétées », se défend le chef des sports du WDR. La tension était énorme pour le commentateur-supporteur : l'équipe allemande faisait alors partie des meilleures du monde. Et elle remporta le Mondial.

Philippe Ricard (à Francfort)

Retour au Sénégal mouvementé

Révélation africaine de ce Mondial, la sélection sénégalaise continue de faire parler d'elle, malgré son élimination en quarts de finale face à la Turquie, samedi 22 juin. Si les coéquipiers d'El-Hadji Diouf ont enchanté les foules coréennes et japonaises, elles n'ont pas suscité le même enthousiasme auprès des Taïwanais. Arrivés sur l'île dimanche 23 juin pour jouer des matches amicaux, les joueurs de Bruno Metsu n'y ont pas vraiment rempli leur contrat. Dans le cadre d'un partenariat d'un montant de 307 000 euros, dont 100 000 directement versés à la délégation sénégalaise, ils devaient notamment disputer, lundi 24 juin, un match devant près de

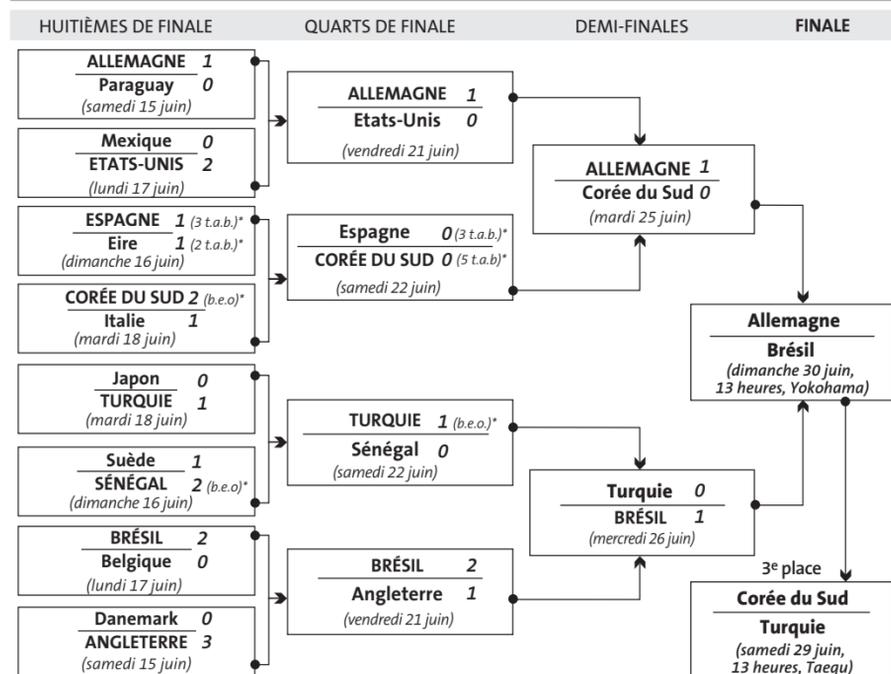
4 000 spectateurs. Au lieu de cela, ils se sont contentés de signer des autographes, arguant qu'ils avaient oublié leur équipement sportif à l'aéroport... Ce séjour avait pour objectif de rapprocher les deux pays sur le plan footballistique, avec, à la clé, la signature d'un accord de coopération.

L'ambassadeur du Sénégal à Taïwan, Adama Sarr, a présenté ses excuses « pour les désagréments des trois derniers jours » au nom du président sénégalais, Abdoulaye Wade : « J'ai rapporté l'affaire au président. Il a dit qu'il avait eu honte », a-t-il déclaré. Depuis leur départ de l'île, mardi 25, les Sénégalais se voient rattrapés par une nouvelle histoire,

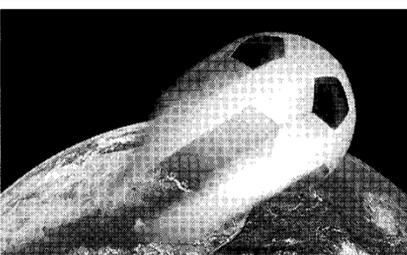
relayée par les médias locaux. Ils sont accusés d'avoir eu recours aux services de prostituées, ce que, d'après l'ambassadeur du Sénégal, ils ont démenti.

De retour à Dakar, mardi 25 juin en soirée, les Lions de la Teranga y ont été accueillis par des milliers de supporters, parmi lesquels Abdoulaye Wade et de nombreux ministres. Les forces de sécurité sont parvenues difficilement à contenir les supporters amassés le long du parcours des Lions entre l'aéroport et le palais présidentiel, où les joueurs ont été reçus officiellement par le président sénégalais, qui leur a exprimé sa « fierté, [celle] du Sénégal et de toute l'Afrique ». - (AFP et Reuters.)

LE TABLEAU FINAL



* (b.e.o.) : but en or ; (t.a.b.) : tirs au but



Europe Sport Spécial Coupe du Monde

20h00 - 22h30

Tous les jours avec
Pierre-Louis Basse,
Olivier Biffaud et leurs invités

Europe 1.fr

lagardere active

Europe 1 c'est bien.